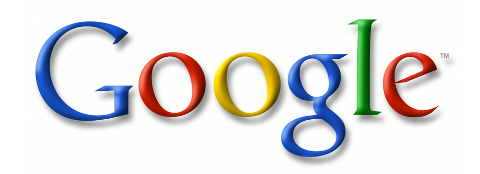


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

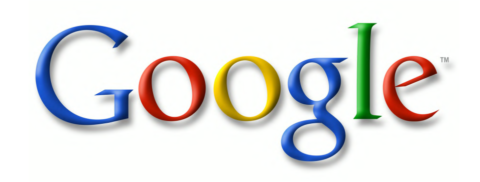
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

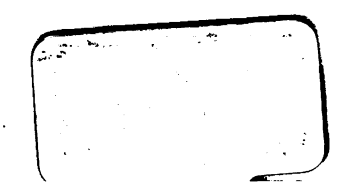
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME II.

Digitized by Google

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364. — 1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN

CINQUIÈME ÉDITION.



PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S. G. 17.

M DCCC XXXVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PHILIPPE-LE-HARDI.

Digitized by Google

SUITE DU LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

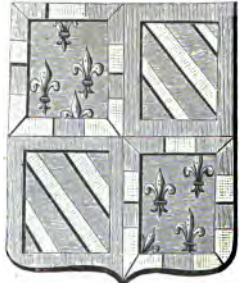
Expédition en Afrique. — Divisions entre les princes. — Le comte d'Ostrenant offense le roi. — Projet d'expédition en Italie. — Le comte d'Armagnac en Italie. — Le duc de Bretagne favorisé par madame de Bourgogne. — Disgrâce du sire de Craon. — Le duc de Bretagne mandé de nouveau. — Il vient à Tours. — Héritage du comte de Foix. — Vente du comté de Blois. — Conférences d'Amiens. — Projet de croisade. — Assassinat du connétable. — Projet contre le duc de Bretagne. — Départ du roi pour la Bretagne. — Démence du roi. — Gouvernement des oncles du roi. — Disgrâces des conseillers du roi. — Retour passager du roi à la raison. — Procédures contre les conseillers du roi. — Danger du roi dans une fête. — Conférences de Lelinghen. — Histoire de Robert-l'Ermite. — Le roi retombe en démence. — Procédure contre Juvénal. — Trêve avec l'Angleterre.

Digitized by Google



Digitized by Google

Nous nous sommes adressés à MM. Michelet, des archives du royaume, Champolion-Figeac, de la bibliothèque royale; aux bibliothécaires de Lille, de Dijon, de Bruxelles, pour avoir la signature de PHILIPPE-LE-HARDI. Les réponses de ces savants ont été unanimes : tout fait présumer que cette signature n'existe pas. Il faut donc



croire que, vaillant chevalier, Philippe-le-Hardi, comme tous les barons du moyen-âge, dédaignait la science des clercs.

C'est à l'obligeance des éditeurs du bel et important ouvrage intitulé : *Trésor de Numismatique et de Glyptique* que nous devons la communication de ces intéressants monuments, les Sceaux des Ducs de Bourgogne.

Sceau et Armes de Philippe-le-Hardi.

Digitized by Google

Ref. St.
[illegible]
12-1-26
13961

Digitized by Google

Ref. St.
Hector
12-7-26
13961



PHILIPPE-LE-HARDI.

1364 — 1405.

E roi, au retour de son voyage de Languedoc, reçut des Génois une ambassade pour implorer son secours, et celui des chevaliers français, contre les Sarrasins de la côte d'Afrique, dont les vaisseaux venaient sans cesse troubler le commerce sur

Digitized by Google

les côtes d'Italie. Ils faisaient même souvent des courses dans les terres et les dévastaient. Les îles de Corse, de Sardaigne, de Mayorque, d'Elbe, de Monte-Christo, de Pianosa, étaient toujours en proie à leurs ravages, et tout le négoce des chrétiens dans la mer Méditerranée ne pouvait plus se faire en sûreté. Les Génois, voyant que la France et l'Angleterre étaient en paix pour trois ans, pensèrent que c'était une entreprise digne des chevaliers des deux nations de venir punir l'insolence de ces infidèles. Ils offraient de prêter leurs vaisseaux pour le passage, et de fournir les vivres et provisions de toute espèce. Cette proposition fut accueillie avec grand empressement par les chevaliers et écuyers qui cherchaient l'occasion de s'illustrer. Le duc de Touraine voulut être chef de cette croisade : il n'y avait rien en effet de si chevaleresque et si aventureux que ce jeune prince ; il était le protecteur et comme le chef de tous les jeunes gentilshommes ; il ne songeait, ainsi qu'eux, qu'à trouver occasion d'acquérir de la renommée et de porter au loin l'honneur de la France.

Mais les oncles du roi et son conseil n'y voulurent point consentir, ne trouvant pas que ce voyage convînt au premier prince de la famille

Digitized by Google

royale. Ce fut le duc de Bourbon qui fut choisi, et obtint du roi la grâce de marcher ainsi sur les traces du bon roi saint Louis. Les plus nobles chevaliers du royaume briguèrent l'honneur de l'accompagner; il eut même sous ses ordres le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, et qui depuis se fit roi d'Angleterre. Le sire de Coucy, l'amiral de Vienne, le sire Guy de la Tremoille, messire Philippe de Bar, le sire de Harcourt, le comte d'Eu, s'empressèrent, en bons et vrais chrétiens, d'aller combattre les Sarrasins. Ils cherchaient aussi à se distraire de la cour[1]; ils y voyaient naître tant de divisions et pratiquer tant de choses peu honorables, que c'était un grand dégoût pour de loyaux serviteurs du roi. Le sire de la Rivière, le sire de Noviant, le connétable, gouvernaient tout; les peuples étaient abîmés d'impôts dont personne ne voyait l'emploi, sinon que bien des gens s'enrichissaient et qu'on faisait les plus folles dépenses. Le duc de Berri avait été ôté du gouvernement de Languedoc. Son favori Bétizac, dont il avait autorisé toutes les exactions et les pillages, avait été brûlé comme hérétique : c'était le moyen qu'on avait

[1] Juvénal.

Digitized by Google

pris pour que le procès ne semblât pas fait au duc de Berri lui-même ; car ce prince avait autorisé toutes les rapines de Bétizac et en avait profité[1]. Il ne cherchait que l'occasion de se venger de tant d'affronts, qu'il imputait surtout au connétable. D'un autre côté, une grande jalousie commençait à s'élever entre le duc de Touraine et le duc de Bourgogne. Le frère du roi, tout riche qu'il était devenu par la dot d'un million que lui avait apporté madame Valentine, et malgré les beaux domaines qu'il avait achetés, ne pouvait s'empêcher d'envier cette grande puissance, ces richesses, cette magnificence de son oncle, qui en faisaient le plus grand du royaume. Le duc de Bourgogne regrettait de ne plus être à la tête du conseil ; il attribuait, avec raison, cette disgrâce à l'influence du duc de Touraine et de sa femme, qui savait plaire beaucoup au roi[2].

Pendant la guerre d'Afrique, il arriva encore une circonstance qui nuisit au crédit du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre, entendant parler de toutes les magnificences de la cour de France, et surtout de cette belle fête donnée pour l'entrée de

[1] Froissart. — [2] Gollut.

Digitized by Google

la reine, dont on avait fait tant de bruit, voulut aussi se distinguer par quelque grand divertissement. Il fit annoncer une joûte et envoya des hérauts la publier en France, en Allemagne, en Flandre, en Ecosse. Quand la nouvelle en fut venue en Hainault, Guillaume, comte d'Ostrenant, gendre du duc de Bourgogne, qui était jeune, libéral et prompt dans ses résolutions, forma le dessein d'aller se montrer à cette fête et de voir l'Angleterre. Il en parla d'abord à son père. « Mon cher fils, lui dit le comte Albert, vous « n'avez que faire en Angleterre. Vous avez « épousé la fille du duc de Bourgogne et votre « sœur a épousé son fils. Nous sommes unis et « alliés à la royale maison de France; il ne faut « pas aller chercher d'autres amitiés et d'autres « alliances. » Le jeune comte insista : « Vous êtes « votre maître, ajouta son père, faites ce que « vous voudrez; mais il vaudrait mieux, pour le « bien de la paix, n'y point aller[1]. » Le comte d'Ostrenant partit; il parut avec grand éclat dans cette joûte, et remporta le prix qui fut décerné par les dames. Le roi et la reine d'Angleterre lui firent le plus grand accueil, et, pour l'honorer

[1] Froissart.

Digitized by Google

davantage, lui offrirent l'ordre de la Jarretière. Après quelque hésitation, il l'accepta et eut grand tort. Tous les chevaliers français, qui étaient venus aux fêtes, commencèrent à dire qu'en prenant les couleurs et la devise du roi d'Angleterre il faisait bien voir qu'il n'avait pas le cœur français; que c'était folie à lui de reconnaître ainsi l'amitié que lui témoignaient le roi de France et le duc de Touraine, et qu'il tarderait peu à s'en repentir. On ajoutait que celui qui recevait le ruban de la Jarretière prêtait serment au roi d'Angleterre de ne jamais faire la guerre contre lui; que c'était se faire son homme, et beaucoup d'autres propos qui n'avaient pas grande vérité. Toutefois, lorsque le roi le sut, il en pensa de même et fut très-courroucé. « Qu'il vienne main-« tenant, disait-il, me prier de donner à son frère « l'évêché de Cambrai! Tous ces gens du Hainault « sont présomptueux et pleins d'orgueil; ils ont « toujours mieux aimé l'Angleterre que la France. « Je veux qu'il vienne me faire hommage de son « comté d'Ostrenant, ou bien je le réunirai au « royaume. » Le conseil du roi fut de cet avis, et le duc de Bourgogne, malgré le chagrin qu'il en ressentait, ne pouvait s'y opposer. Le comte d'Ostrenant, recevant des lettres et des ordres si

Digitized by Google

durs du roi de France, vit bien qu'il s'était mis en fâcheuse situation. Personne ne pouvait terminer cette affaire que le duc de Bourgogne. On parlait déjà de faire la guerre en Hainault. Le connétable et le sire de Coucy, qui revenaient de la croisade, étaient assez de cette opinion ; mais le sire de Noviant et le sire de la Rivière se montraient plus sages. Le comte d'Ostrenant suivit le conseil de son beau-père : il vint à Paris faire hommage du comté de Hainault et se réconcilia ainsi avec la France[1].

Cependant la croisade n'avait guère duré ; après avoir assiégé Tunis, on avait traité avec les Sarrasins : ils avaient payé une forte somme et promis de ne plus troubler le commerce des chrétiens. Comme les maladies et la chaleur faisaient mourir chaque jour beaucoup d'hommes d'armes, on s'était contenté de ce petit avantage. Cette entreprise avait remis le roi et le duc de Touraine en goût de faire la guerre aux infidèles et d'illustrer la foi chrétienne. « Si nous pou-« vions, disait le roi, avoir une bonne et longue « paix avec les Anglais, si nous avions remis « l'unité dans l'Église, nous acquitterions le vœu

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

« de notre aïeul le roi Jean et de son père Phi« lippe, qui, tous deux, avaient pris la croix et « promis d'aller dans la Terre-Sainte. » Voyant l'impatience qu'avait le roi d'employer sa jeunesse à quelque guerre, on lui conseilla de songer d'abord à rétablir la paix en l'Église romaine. Le sire de la Rivière, et aussi, disait-on, le sire de la Tremoille, grands amis du pape Clément, se servaient de leur crédit pour résoudre le roi et le Duc à passer en Italie, afin de chasser à main armée le pape Urbain. Ils représentaient que cette entreprise était glorieuse et facile. De tous les partisans du pape d'Avignon, le plus zélé et aussi le plus puissant, était le duc de Berri. Le pape Clément et lui étaient accoutumés à se rendre mutuellement de bons offices. Encore récemment le duc de Berri venait de recevoir le privilége contraire aux droits du roi et de l'Église de France, de présenter un chanoine pour soixante églises du royaume. Il vint encore un ermite qui voulait parler au roi, et lui ordonner, de la part de Dieu, de faire cesser le schisme; mais, pour celui-là, il ne vit pas le roi en personne[1].

Le projet de descendre en Italie fut donc ar-

[1] Juvénal.

Digitized by Google

rêté ; on devait partir vers le mois de mars 1391, avec une armée nombreuse ; le roi et son frère auraient eu sous leurs ordres quatre mille lances ; les ducs de Bourgogne et de Berri, chacun deux mille ; le connétable, deux mille ; le duc de Bourbon, mille ; le sire de Saint-Pol et le sire de Coucy, mille[1]. Les hommes d'armes devaient recevoir d'avance trois mois de leur paye, il fallut donc imposer de nouvelles tailles. Ce motif fit oublier une circonstance qui, quelques mois plus tôt, avaient empêché de les demander : tandis que le conseil du roi était assemblé à Saint-Germain pour ordonner des taxes, il était survenu un si effroyable tonnerre, et l'orage avait fait tant de ravages dans la forêt, qu'on avait jugé que la volonté du ciel était contre cette exaction, dont les peuples murmuraient de plus en plus[2].

Il en advint de celle-là comme de tant d'autres ; elle fut payée sans servir en rien à l'avantage commun ni à l'honneur de la France. La grande expédition en Italie s'en alla au néant, ainsi qu'il arrivait souvent des volontés absolues du roi,

[1] Froissart.

[2] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

contre lesquelles personne ne pouvait rien dans le premier moment, et qui tombaient d'elles-mêmes ensuite[1].

D'ailleurs, le conseil du roi était divisé sur ce point comme sur tous les autres. Si l'on eût fait la guerre d'Italie, il eût fallu que le roi acceptât l'alliance des Florentins, qui, pour lors, faisaient la guerre au seigneur de Milan et au pape; ils étaient même venus implorer le secours de la France, offrant de reconnaître le roi pour leur seigneur. Mais le duc de Touraine avait épousé la fille du seigneur de Milan; elle-même avait du crédit sur le roi[2]; tous deux s'opposaient à la guerre d'Italie, sans cependant heurter trop ouvertement les idées du roi.

Bientôt après, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon se rangèrent eux-mêmes à cet avis, et le motif en fut si raisonnable, que les partisans du pape d'Avignon n'osèrent plus s'y opposer, quelque chagrin qu'ils en eussent. Le roi d'Angleterre venait en effet d'envoyer une ambassade solennelle pour proposer que de nouveaux pourparlers fussent repris, afin d'arriver

[1] Juvénal. — [2] Froissart.

Digitized by Google

à la conclusion d'une paix durable. Il annonçait que ses oncles eux-mêmes, les ducs de Glocester et de Lancastre, se rendraient à Amiens pour y conférer avec le conseil du roi de France, et en sa présence, s'il le jugeait à propos. De telles offres ne pouvaient être repoussées, d'autant que la paix entre la Castille et l'Angleterre venait d'être conclue et scellée par le mariage de l'infant de Castille avec la fille du duc de Lancastre.

On renonça donc au voyage d'Italie; alors les Florentins se bornèrent à appeler à leur aide le comte d'Armagnac, beau-frère de Charles Visconti, dont le père avait été dépouillé de la seigneurie de Milan par Galéas, père de la duchesse de Touraine. Cette entreprise, bien qu'elle ne se fît plus au nom du roi, pouvait être utile à la France. D'ailleurs, le comte d'Armagnac s'engageait à prendre à sa solde, et à emmener hors du royaume, les compagnies qui dévastaient toujours l'Auvergne, le Limousin, le Rouergue, le Quercy et le Haut-Languedoc, où elles avaient encore maintes forteresses pour refuge et pour garnison. Le duc de Bourgogne, et surtout le duc de Berri, grand partisan du pape Clément, favorisèrent ce projet, tout en affectant de le désap-

Digitized by Google

prouver, à cause du grand crédit de la duchesse de Touraine[1]. Malgré les efforts de cette princesse, on ordonna la levée d'une taille de deux cent mille francs dans les provinces que désolaient les compagnies; moyennant cette somme elles quittèrent le pays pour suivre le comte d'Armagnac: les ducs de Bourgogne et de Berri consentirent même à leur accorder le passage dans leurs États, tout fâcheux qu'était ce passage. La duchesse de Touraine continua de mettre autant d'obstacles qu'elle put à cette entreprise; elle donnait avis à son père de tout ce qui se préparait. Cependant le comte d'Armagnac passa heureusement les montagnes et vint mettre le siége devant Alexandrie; ce vaillant chevalier y périt bientôt après en tombant dans une embuscade, et rien ne fut fait pour continuer son entreprise. Le seigneur de Milan, afin de se débarrasser des compagnies, se hâta de leur donner un florin par homme, à condition de quitter le pays. Pour lors elles se répandirent en Savoie et en Dauphiné, où elles commirent leurs ravages accoutumés ; toutefois des ordres avaient été donnés de garder, contre ces bandits, les pas-

[1] Froissart.

Digitized by Google

sages des montagnes et des rivières, et il en périt un grand nombre de la main des habitans, ou par le froid et la faim. Ainsi finirent ces bandes, qui depuis ne surent plus se réunir ; il n'y eut que celle d'Aimery de Severac qui fut mieux avisée ; elle surprit une troupe de gentilshommes dauphinois qui s'étaient armés pour l'exterminer : l'évêque de Valence, le prince d'Orange, le comte de Valentinois, furent faits prisonniers. Aimery de Severac les mit à rançon, obtint son libre passage, et ramena sa bande au pays d'Armagnac. Cette déconvenue des gentilshommes du Dauphiné les couvrit de beaucoup de honte. Lorsque la nouvelle en arriva au duc de Bourgogne, il ne put s'empêcher de dire : « Je voudrais qu'ils fussent tous perdus « pour avoir eu si peu d'honneur et de courage ; « il valait mieux périr que de souffrir une telle « infamie[1]. »

En attendant les pourparlers d'Amiens, les affaires du duc de Bretagne commencèrent à occuper de nouveau le conseil du roi ; les discordes n'étaient pas moindres à ce sujet que pour tout le reste. Le duc de Bretagne et le con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

nétable se haïssaient plus que jamais. Le premier se sentait appuyé par les oncles du roi, et surtout par le duc de Bourgogne, qui était devenu, ainsi que le duc de Berri, grand ennemi du connétable. La duchesse de Bourgogne avait été la première cause de cette haine. C'était une femme d'un caractère décidé et d'une volonté ferme; elle était nièce du duc de Bretagne : comme elle haïssait tout ce que son père avait haï, et qu'elle aimait tout ce qu'il avait aimé, elle portait une vive affection à son oncle; en effet, le comte de Flandre avait toujours eu pour lui une amitié fraternelle, et l'avait secouru et consolé dans tous ses revers. Or, madame de Bourgogne était dame au logis; son mari aurait craint de la contredire, car elle lui avait apporté de grands héritages et donné de beaux enfans. Elle s'était prise d'une furieuse haine contre le connétable, et, en conséquence, le Duc l'avait aussi de plus en plus en aversion[1]. Le duc de Bretagne, se sachant soutenu par un si puissant prince, ne faisait aucun compte du mauvais vouloir du roi, de son conseil et de presque tous les seigneurs de France, et il allait son chemin sans inquié-

[1] Froissart. — Gollut.

Digitized by Google

tude. Ainsi il n'avait rien accompli de ce qu'avait prescrit la sentence du roi, ni de ce qu'il avait promis en réparation de l'injure faite au connétable. Ainsi, lorsque le roi l'avait invité à se joindre avec ses hommes d'armes à l'armée qui devait aller en Italie, il s'était publiquement raillé de cette entreprise, et il continuait à ne point reconnaître l'autorité du pape d'Avignon. Ainsi il continuait à battre de la monnaie d'or et d'argent, tandis qu'il n'était permis à un vassal que de frapper de la monnaie de cuivre; ses officiers de justice ne reconnaissaient pas la juridiction du parlement de Paris; il allait même jusqu'à recevoir un serment absolu de ses vassaux, sans réserve de la suzeraineté du roi. Le roi était donc fort animé contre lui. Il s'irritait de cet esprit de rebellion et de ce manque de foi. Le connétable, de son côté, se plaignait sans cesse, et, se faisant lui-même justice à main armée, il excitait de grands troubles en Bretagne. Son parti dans les conseils du roi était nombreux, et, pour le moment, il y était plus puissant que personne. Les grands et loyaux services qu'il avait rendus à la France, sous le règne du roi et du temps de son père, lui avaient mérité la confiance et l'affection de tous les sei-

Digitized by Google

gneurs et du roi; il était surtout très-aimé du duc de Touraine[1].

Néanmoins le roi et son frère témoignaient en même temps la plus grande faveur à un ennemi du connétable. C'était messire Pierre de Craon, parent du duc de Bretagne, homme fort avisé et habile. Déjà il avait eu toute l'amitié du duc d'Anjou, qui, lors de son entreprise sur Naples, lui avait confié la plus grande part de ses trésors. On avait dit alors que le sire de Craon, par négligence ou avidité, avait laissé son maître manquer de ressources et d'argent dans le moment le plus décisif, et par-là avait indignement causé sa perte. Il s'était d'abord dérobé par la fuite aux vengeances qu'il avait encourues; la duchesse d'Anjou le poursuivait encore pour restitution des sommes qu'elle l'accusait d'avoir gardées. On la croyait d'autant plus fondée dans sa plainte, qu'il tenait un grand état et passait pour avoir d'immenses trésors. Il s'était fort insinué, par son esprit et son adresse, dans les bonnes grâces du roi, et surtout du duc de Touraine; ce prince l'aimait au point de ne le jamais quitter, de le mener partout avec lui, de le mettre dans tous

[1] Froissart.

Digitized by Google

ses secrets, et même de porter souvent des habits pareils aux siens. Or, Clisson avait marié sa fille au comte de Penthièvre, frère de la duchesse d'Anjou; il savait donc mieux que personne les méfaits du sire de Craon. Souvent il y avait eu des paroles entre eux, et le connétable le traitait toujours d'une façon très-hautaine. Ainsi, outre l'amitié et la parenté du sire de Craon avec le duc de Bretagne, il y avait de grands motifs de haine entre lui et le connétable; il entretenait une correspondance secrète avec le duc de Bretagne, l'informant de tout ce qui se passait à la cour[1].

Une aventure vint tout à coup changer en une furieuse colère le grand amour du duc de Touraine pour le sire de Craon. Le prince était pour lors beau, jeune et amoureux. Les dames et les demoiselles lui plaisaient facilement, et il menait joyeuse vie. Il aimait ardemment une belle demoiselle de Paris, et lui avait offert jusqu'à mille couronnes d'or pour avoir ses bonnes grâces. Comme il ne cachait rien au sire de Craon, il l'avait mené chez cette demoiselle. Craon commit la trahison de tout raconter à la duchesse de Touraine. Elle manda la jeune dame, et lui dit avec

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

colère : « Comment ! vous voulez donc m'enlever « monseigneur ? » La pauvre demoiselle, tout effrayée, répondit en pleurant : « Nenni, ma-« dame, à Dieu ne plaise ; je n'oserai seulement « pas y penser. — C'est vrai, reprit la duchesse, « je sais tout et suis bien informée; monseigneur « vous aime, et vous l'aimez. La chose va même « si loin, qu'il vous a promis mille couronnes « d'or ; mais vous avez refusé, et vous avez fait « sagement. Je vous pardonne pour cette fois, et « vous défends, si vous tenez à la vie, d'avoir « désormais nul entretien avec monseigneur. « Donnez-lui congé. »

Lorsque, sans rien savoir de cela, le duc de Touraine revint chez la jeune demoiselle, elle s'enfuit et ne lui montra plus aucun signe d'amour. Le prince voulut savoir ce que signifiait ce changement; elle lui répondit en pleurant : « Ah ! monseigneur, vous m'avez trahie auprès « de madame de Touraine, et vous lui avez tout « dit, ou quelque autre a tout révélé. Songez à « qui vous vous êtes confié. Madame de Touraine « m'a fait un grand effroi, et j'ai promis, j'ai « juré de ne plus avoir à l'avenir d'entretien avec « vous. Je ne veux pas exciter sa jalousie. — Ma « belle dame, dit le duc, je vous jure que j'aime-

Digitized by Google

« rais mieux avoir perdu cent mille francs que « vous avoir trahie. Puisque vous l'avez promis, « tenez votre parole; mais, quoi qu'il m'en coûte, « je saurai la vérité et découvrirai qui a révélé « nos secrets. »

Le duc de Touraine revint souper chez sa femme, et jamais ne lui montra tant d'amour que ce soir-là; si bien, qu'à force de douces paroles, il se fit dire que c'était de messire Pierre de Craon qu'elle savait tout.

Le lendemain matin il monta à cheval et vint au Louvre; il trouva le roi allant à la messe. Le roi, qui aimait beaucoup son frère, s'aperçut qu'il avait du chagrin. « Mon cher frère, dit-il, « qu'avez-vous? vous paraissez troublé. — Il y a « bien sujet, répondit le duc de Touraine. — Eh « bien! quoi? reprit le roi, je veux le savoir. » Alors le duc de Touraine lui raconta tout de point en point, ajoutant que déjà le sire de Craon lui avait fort déplu en lui reprochant le goût qu'il avait pour la nécromancie et les faiseurs de sortiléges[1]. « A l'entendre, disait-il, ne croirait-on « pas que je me suis fait sorcier? Par la foi que « je vous dois, monseigneur, sans le respect que

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

« j'ai pour vous, je le ferais tuer. — Vous ne ferez « pas cela, répondit le roi ; mais nous lui en« verrons dire par nos gens que nous n'avons « plus besoin de ses services, et qu'il ait à « quitter notre hôtel : vous le chasserez aussi du « vôtre[1]. »

Au même jour, le sire de la Rivière et le sire de Noviant, de la part du roi ; et, de la part du duc de Touraine, le sire de Beuil et le sénéchal de Touraine, signifièrent à messire Pierre de Craon de se retirer, sans lui dire aucun motif. Il demanda à revoir le duc de Touraine, mais on lui dit que ni le roi ni le duc ne voulaient plus entendre parler de lui. Honteux et dépité d'être ainsi licencié et chassé, il ne pouvait deviner pourquoi, et se retira d'abord à son château de Sablé, près du Mans, puis il alla confier ses chagrins au duc de Bretagne. Celui-ci lui persuada que l'affront venait du connétable, et que le coup était parti de là. Alors ils demeurèrent l'un avec l'autre, s'entretenant de leur haine commune contre le sire de Clisson. Messire Pierre de Craon n'était pas là pour contredire en rien les emportemens du duc de Bretagne au sujet

[1] Froissart.

Digitized by Google

du connétable et de tout le conseil du roi de France. Il était le complaisant de toutes ses fureurs, et ne faisait que les exciter.

Pendant ce temps-là, en France, on savait peu de gré au duc de Bretagne du grand accueil qu'il faisait au sire de Craon. Pour lui, il ne se souciait guère du courroux du roi et des menaces de son conseil, songeant seulement à bien munir ses villes et ses châteaux, et à se préparer à la guerre. Il s'obstinait à ne point reconnaître le pape Clément, et à interdire qu'on se pourvût de ses bulles. Il conférait les bénéfices par sa seule autorité, et attentait même à la juridiction des évêques. Les prélats de Bretagne se pourvoyaient vainement au parlement de Paris; ils n'en étaient pas plus avancés. Lorsque le duc était ajourné, il envoyait un procureur; mais quand l'arrêt était rendu, et que les officiers du roi venaient sommer le duc de l'exécuter, ils ne pouvaient ni le voir ni lui parler; les exploits et commandemens du parlement étaient ainsi tenus pour rien en Bretagne. « Moi, disait-il, que j'aille à Paris comparaître en justice! Ah! qu'on m'y attende; je ne me presserai pas! J'y vins il y a trois ans pour avoir justice, et je n'en entendis pas parler. Nosseigneurs du parlement la tournent comme

Digitized by Google

« ils veulent. Il faut qu'ils me croient bien jeune « et bien ignorant, pour vouloir me mener ainsi. « Je veux qu'ils sachent que, si les hommes de « mon duché de Bretagne n'étaient pas divisés, « s'ils m'obéissaient comme ils devraient, je don- « nerais tant d'affaires au royaume de France, « que les gens déraisonnables entendraient rai- « son, que ceux qui ont servi loyalement seraient « loyalement récompensés, et ceux qui ont mé- « rité châtiment seraient châtiés[1]. »

Tous ces discours étaient assez publics, et, comme on peut croire, il en était souvent question dans la chambre du roi; chacun disait: « Ce « duc est aussi trop présomptueux et orgueilleux. « Si l'on souffre de telles opinions sur les devoirs « de la noblesse de France, le royaume sera « tôt affaibli. Tous les seigneurs suivront cet « exemple, et peu à peu la juridiction du roi se « perdra. » Toutefois il fut résolu, non sans beaucoup de débats et de brouilleries dans le conseil, apaisés enfin par le duc de Touraine, qu'avant de recourir à de violens remèdes, le duc de Bretagne serait mandé; et que, pour lui faire honneur, le roi condescendrait à venir au-

[1] Froissart.

Digitized by Google

devant de lui jusqu'à Tours. Il fut aussi convenu que pour ouïr ses explications, le roi formerait son conseil du duc de Bourgogne, du duc de Berri, de l'évêque d'Autun et de l'évêque de Chartres. C'était à peu près, avec les sires de Coucy et d'Étampes, les seules personnes du royaume qui fussent agréables au duc de Bretagne; encore y avait-il peu d'espérance de l'amener à ce point. Pour le décider à venir, le roi lui envoya le duc de Berri, accompagné du comte d'Étampes et de maître Yves de Noviant. Le duc de Berri s'embarqua sur la Loire; comme il approchait de Nantes, il rencontra, en bateau sur la rivière, le duc de Bretagne qui venait, avec grande cérémonie, au-devant de lui. Ils firent leur entrée ensemble dans la ville. La duchesse de Bretagne s'y était rendue aussi avec ses enfans. Il y eut d'abord de grandes fêtes et de beaux présens donnés et reçus; puis le duc de Berri demanda au duc de Bretagne de convoquer son conseil et ses barons. Les envoyés exposèrent sans nul ménagement, devant l'assemblée, les sujets de plaintes du roi de France. Les barons de Bretagne, qui étaient portés pour le roi, trouvaient ses griefs assez raisonnables, mais le duc ne voulait pas les écouter; il entra même en si

Digitized by Google

grande colère, qu'il voulait faire emprisonner les conseillers que le roi lui avait envoyés. Pierre de Navarre, son beau-frère, se trouvait pour lors en Bretagne; effrayé de cet emportement, il en avertit la duchesse, et lui montra les malheurs qui pourraient en advenir. Le soir, quand le duc fut retiré en sa chambre, sa femme y entra; elle se jeta en pleurant à ses pieds, avec ses enfans, le suppliant de ne point faire une telle chose, et d'écouter plus doucement les représentations des ambassadeurs du roi. Enfin le duc céda, et promit de rendre réponse le lendemain à l'église. Cette réponse fut douce et raisonnable. Il promit de venir trouver le roi, mais il ne s'engagea à rien de plus, et il exigea qu'Olivier de Clisson ne parût point en sa présence[1].

Le roi, son frère, ses oncles, tous ses conseillers et principaux serviteurs se rendirent à Tours. Le duc de Bretagne tarda un peu, et l'on commençait à dire qu'il ne viendrait pas; il n'arriva que quinze jours après le roi. Les pourparlers commencèrent, mais on ne pouvait jamais arriver à aucune conclusion. Le duc de Bretagne n'écoutait pas la raison; on lui demandait, et il

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

refusait; et ce qu'il demandait, on le lui refusait aussi. Le duc disait qu'il voulait bien servir le roi aux termes de son hommage de vassal et selon ses devoirs. « Mais puisque vous êtes « l'homme du roi de France, pourquoi refusez- « vous de lui obéir? répliquait-on. — En quoi « donc suis-je rebelle? reprenait-il. — Vous ne « reconnaissez pas, alléguait-on d'abord, le pape « d'Avignon que le roi honore comme le vrai « pontife; vous vous refusez à ses commande- « mens; ses bulles ne sont rien pour vous; vous « conférez, de pleine autorité, les bénéfices de « Bretagne. C'est offenser la majesté royale, et « pécher en esprit et en conscience. — Pour ma « conscience, répliquait le duc, Dieu seul en est « juge, et personne n'a le droit d'en parler: quant « à ces deux papes, j'étais chez mon cousin le « comte de Flandre lorsque Urbain fut élu, et il « nous signifia qu'il venait d'être créé pape par la « grâce de Dieu et l'inspiration du Saint-Esprit: « nous y accédâmes. Comment peut-on défaire « cela? il me semble que c'est chose établie; « d'ailleurs je ne suis point si absolu et si rigou- « reux qu'on dit envers les clercs de mon duché. « Je les laisse, quand ils le veulent, se munir « de bulles du pape Clément; à la vérité, je ne

Digitized by Google

« souffre pas qu'il s'en présente qui ne soient pas « de ma nation ; ceux-là, je leur refuse tout bé- « néfice ; il n'y ont pas droit, et il ne serait pas « juste ni raisonnable qu'ils vinssent s'engraisser « de la substance du pays. En ce qui regarde le « roi, Dieu me préserve d'offenser Sa Majesté ! « Je suis son homme et son cousin, et le servirai « de mon mieux et loyalement en tant que j'y « suis tenu ; mais il m'est permis de parler contre « ceux qui le conseillent mal. On me reproche que « je suis hautain et rebelle aux sergens du roi, qui « viennent signifier des exploits du parlement ; « ne sait-on pas que le fief de Bretagne est de si « noble condition qu'il n'y a d'autre justice sou- « veraine que celle du duc ? Il tient sa cour ou- « verte pour rendre justice, il a ses officiers à « lui ; s'ils font tort à un de mes sujets ou à un « étranger, c'est à moi de les punir et d'en faire « un exemple. Mais c'est moi qui ai à me plaindre « des conseils du roi : ils ne cherchent qu'à en- « tretenir guerre et haine entre le roi et moi. Ils « soutiennent mon cousin Jean de Blois, lui lais- « sant porter le nom de Jean de Bretagne, « comme s'il avait droit à mon héritage, au dé- « triment de mon fils et de ma fille. Il n'a pas « non plus ôté de ses armes les hermines de Bre-

Digitized by Google

« tagne ; cependant il avait renoncé aux droits,
« aux noms et aux armes. C'est messire Olivier
« de Clisson qui l'encourage dans cette conduite
« pour me contrarier. Tant que les choses seront
« ainsi, je n'ai aucun traité ni alliance à conclure
« avec le roi. Je ne lui ferai pas la guerre, car il
« est mon seigneur naturel ; mais si, par les
« conseils de la haine et de l'envie, il vient m'at-
« taquer, je me défendrai : on me trouvera chez
« moi, si l'on y vient ; je veux que le roi le sache
« bien[1].

Le connétable, qui était à Tours avec son gendre le comte de Penthièvre, et qui tenait un état plus grand et plus pompeux qu'aucun des princes, ne demeurait pas en reste, et savait bien faire valoir son droit et ses raisons auprès du roi et de son conseil. Les opinions étaient plutôt en sa faveur ; le commun peuple avait pris le duc de Bretagne en telle aversion que ses gens furent insultés, et l'écusson de ses armes souillé de boue sur sa porte[2]. Le roi donna des ordres sévères pour le protéger, et alla lui-même le voir afin de l'apaiser.

[1] Froissart.

[2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

C'était ainsi que tout s'aigrissait : on ne pouvait rien finir ; le duc de Bretagne n'écoutait pas son conseil, qui voulait le maintien de la paix ; et le roi n'était pas maître du sien, qui souhaitait la guerre. Elle était prête à éclater, et l'on parlait déjà de rompre les pourparlers ; mais le duc de Bourgogne, qui, sans se déclarer trop ouvertement, entrait assez dans les excuses et les raisons du duc de Bretagne, s'employait à tout calmer ; le duc de Berri haïssait, plus encore que son frère, le connétable, le sire de Noviant, le sire de Montaigu, le sire de Vilaine, et tous ces gens de la chambre du roi. Il ne cherchait qu'une occasion de se venger des affronts du voyage de Languedoc, et soutenait aussi en dessous le duc de Bretagne. Les deux princes trouvèrent peu à peu moyen de ranger de leur avis plusieurs des seigneurs qui se trouvaient auprès du roi, comme le sire de Coucy, le comte de Saint-Pol, le chancelier de France, le sire de la Tremoille, et quelques sages prélats. En effet, les deux oncles du roi disaient fort raisonnablement qu'au moment où l'on allait traiter de la paix avec les Anglais, il ne fallait pas être en querelle avec le duc de Bretagne, et que ce serait laisser un grand avantage à l'Angleterre, qui s'en prévaudrait pour

Digitized by Google

être plus exigeante. Enfin, après trois mois, on trouva que le seul moyen de conclure la paix était un double mariage. La fille du roi de France fut promise au fils du duc de Bretagne, et celui-ci accorda sa fille au fils du comte de Penthièvre : ainsi l'on se sépara bons amis. Le duc de Bretagne consentit que le comte de Penthièvre portât une bordure d'hermine autour de ses armes paternelles de Châtillon ; il fut dit aussi que le jugement rendu sur l'affaire du connétable serait exécuté. Mais le duc ne voulut jamais le voir autrement que par devant le roi et son conseil ; et il repartit pour son pays, conservant toute sa haine. Les ducs de Bourgogne et de Berri s'apprêtèrent pour le voyage d'Amiens, où les princes d'Angleterre devaient arriver pendant le carême de l'année 1392 qui allait commencer.

Pendant que le roi était à Tours, on termina encore une autre importante affaire. Le comte de Foix était mort depuis quelque temps sans laisser d'héritier légitime, car il avait tué son fils unique, après avoir découvert que le roi de Navarre avait voulu se servir de cet enfant pour l'empoisonner [1]. Le roi avait un double motif pour pré-

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

tendre à cette succession. Lors du voyage de Toulouse, le comte de Foix s'était reconnu vassal, et avait prêté foi et hommage; en outre, il avait reçu du roi cinquante mille francs sur le gage de son comté. Il avait voulu, par ce traité, dépouiller le vicomte de Castelbon, son héritier collatéral, qu'il avait toujours eu en haine et que même il avait longuement tenu en prison. Quelques conditions secrètes avait aussi été promises en faveur de deux fils bâtards qu'il aimait beaucoup. Ce contrat pouvait être sujet à quelques difficultés, surtout pour le Béarn, pays libre, que le comte de Foix ne tenait pas et ne pouvait en aucune façon tenir à fief, et pour lequel il n'y avait conséquemment nul retour à la couronne. Les gens du comté de Foix avaient un grand désir d'appartenir directement au roi, et d'être gouvernés en son nom par des sénéchaux, comme Toulouse et Carcassonne, sans être possédés par aucun seigneur. Les habitans du Béarn avaient un moindre intérêt à devenir sujets de France.

Dès que la mort du comte de Foix fut connue du conseil, on envoya sur-le-champ le sire de la Rivière, qui était le principal auteur du contrat passé auparavant, prendre par provision posses-

Digitized by Google

sion de l'héritage. Le vicomte de Castelbon réclama ; il lui fut permis d'envoyer auprès du roi, pour faire valoir ses raisons, Roger d'Espagne, son cousin, et le sire Espaing du Lyon.

Ils arrivèrent à Tours ; bientôt ils s'aperçurent que le conseil intime du roi et les gens de sa chambre étaient d'opinion qu'il fallait réunir l'héritage à la couronne. C'étaient eux, en effet, qui, de longue main, avaient préparé cette affaire. Les envoyés s'adressèrent alors au duc de Bourgogne, qui leur fut plus favorable. Ils lui représentèrent qu'il y avait fraude dans le contrat par lequel le comte de Foix avait ainsi engagé son héritage, pour dépouiller son légitime successeur ; que ce serait un déshonneur au roi de servir ainsi d'instrument à cette manœuvre frauduleuse ; que cette prise de possession était irrégulière, puisque les héritiers et ayans-droit n'avaient pas été sommés de donner leurs motifs d'opposition à la saisie et adjudication de la terre. Ils ajoutaient qu'un domaine si lointain ne rapporterait guère au roi, et lui coûterait beaucoup à garder : qu'ainsi il allait se priver, sans avantage, de l'hommage et du service d'un seigneur puissant. De cette façon, ils persuadèrent le duc de Bourgogne ; il se mit à faire valoir leurs rai-

Digitized by Google

sons, qui lui semblaient sages et prévoyantes, et conseilla au roi de se contenter de la restitution de son argent. A lui tout seul il n'eût pas été cru, mais son frère le duc de Berri avait pris l'affaire encore plus à cœur. Il avait épousé, depuis quelques années, Jeanne de Boulogne, nièce du comte de Foix, qui avait été élevée par les soins de son oncle. Lorsqu'elle fut accordée au duc de Berri, le comte de Foix avait mis pour condition qu'on lui rembourserait trente mille francs pour frais de la nourriture et éducation de la jeune fille. Le duc de Berri vit en cette affaire un moyen de ravoir ses trente mille francs, qu'il s'était toujours proposé de ne pas perdre. Il fit venir les députés en grand secret, et leur dit : « Si vous « voulez gagner votre procès, cela se peut ; mais « auparavant il me faut les trente mille francs que « j'ai payés pour avoir ma femme. » Les deux députés se regardèrent sans parler. « Consultez-« vous, poursuivit le duc ; mais sachez que l'af-« faire dépend de ma volonté ; sans cela vous « n'avez rien à espérer. Je me fais fort de mon « frère de Bourgogne : il est maître des frontières « de Picardie, moi de celles de Languedoc, et, « quand nous voulons bien une chose, il n'y a « personne qui puisse nous contredire. Le vi-

Digitized by Google

« comte de Castelbon aura bien assez d'argent « pour me payer cette somme ; le comte, dont il « est héritier, avait su amasser plus de trésors « que le roi de France. D'ailleurs je me conten- « terai de votre promesse et m'en fierai à votre « bonne foi. » Les députés, après avoir réfléchi, pensèrent qu'ils n'avaient rien de mieux à faire ; ils s'engagèrent pour les trente mille francs. Alors le duc de Berri, aidé de son frère, fit tant que le roi renonça à la succession du comte de Foix.

C'est ainsi que les oncles du roi, lorsqu'ils étaient près de lui, savaient reprendre leur autorité et leur crédit. Mais en leur absence le conseil du roi concluait les affaires sans s'inquiéter de leurs droits ni de leurs intérêts. A peine eurent-ils quitté Tours, laissant le roi pour quelques jours après eux, que le duc de Touraine termina heureusement une négociation qui avait été dérobée avec soin à leur connaissance.

Guy de Blois et Marie de Namur, sa femme, habitaient pour lors à Château-Regnault près de Tours. Ils étaient déjà âgés et sans enfans. Louis de Blois, leur fils unique, gendre du duc de Berri, était mort. Cette belle succession devait en grande partie revenir aux enfans du duc de Bourgogne, à cause de leur alliance avec la mai-

Digitized by Google

son de Hainault ; et le duc de Berri, qui était le plus avide des hommes, comptait bien venir à bout de se procurer le comté de Blois, au moyen du douaire de sa fille, dont ce comté était le gage.

Le duc de Touraine avait beaucoup d'argent, et cherchait à employer la riche dot de madame Valentine; il eut l'idée de s'assurer ce bel héritage. Il en parla au roi, au duc de Bourbon et au sire de Coucy, qui tenait en gage une partie des domaines du comte de Blois, pour lui avoir autrefois prêté de quoi payer sa rançon en Angleterre. D'ailleurs le sire de Coucy était habile dans toute négociation, et avait grande influence sur le comte de Blois.

Le roi prit donc son chemin par Château-Regnault en revenant à Paris, avec son frère le duc de Bourbon et le sire de Coucy. Or il était arrivé que le baillif de Blois, homme vaillant et sage, chevalier dans les armes et dans les lois, avait eu quelque avis de ce traité qu'on voulait faire signer à son vieux maître. Il vint le trouver, et lui représenta que dépouiller ses loyaux héritiers sans nul motif, c'était se déshonorer devant les hommes et se damner devant Dieu. Le comte de Blois lui jura bien de n'en rien faire et de tenir

Digitized by Google

ferme contre les demandes du roi. En effet, il se montra d'abord assez froid, tout flatté qu'il était de la visite et des courtoisies de son royal seigneur. Alors on s'adressa à la comtesse, qui était une femme fort avare et avide d'argent ; elle n'y pouvait pas autant qu'un certain valet de chambre du comte, nommé Sohier. C'était le fils d'un tisserand de Malines, qui avait entièrement subjugué son maître : tout dans la maison ne se faisait que par lui. Il ne savait pourtant ni lire ni écrire, et n'avait d'autre mérite et d'autre habileté que de plaire au comte, qui l'avait pris dans une folle affection. Il en était ainsi de beaucoup de seigneurs, qui se laissaient conduire par des gens de bas étage et de nulle valeur : par exemple, le duc de Berri était à la merci de son valet Jacques Thibaut, à qui, tout avare qu'il était, il donnait des sommes énormes. Ce fut donc par ce Sohier que le duc de Touraine parvint à conclure son marché, moyennant deux cent mille francs pour le comté de Blois, et deux cent mille francs pour les domaines de Hainault, sauf la volonté du comte de Hainault, seigneur suzerain [1].

L'affaire ainsi finie, le roi revint à Paris, et à

[1] Froissart.

Digitized by Google

peine fut-il arrivé, que la reine mit au monde un fils; il fut tenu sur les fonts de baptême par le duc de Bourgogne et la duchesse d'Orléans, grand'tante du roi. Ce fut une grande joie à Paris et dans toute la France; car le roi avait perdu ses deux premiers dauphins, morts tous les deux en bas âge.

Peu après le roi partit pour Amiens, avec tout son conseil et sa cour. C'était le duc de Bourgogne qui était surtout chargé de traiter avec le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre. Aussi n'avait-il jamais paru avec une telle magnificence; on en peut juger par la richesse de ses vêtemens, dont le détail est resté connu. Il avait fait faire deux grandes houppelandes : l'une était de velours noir; sur la manche gauche était brodée en or une grande branche de rosier. Les roses étaient au nombre de vingt-deux; les unes étaient composées d'un saphir entouré de perles, et les autres de rubis; les boutons de roses étaient en perles, le collet était brodé de même. Les boutonnières étaient faites d'une broderie courante en genêt, dont les cosses étaient aussi de perles et de saphirs. C'était un souvenir de cet ancien ordre de la cosse de genêt, qu'avaient institué les rois de France, et qu'ils donnaient encore

Digitized by Google

parfois en récompense à leurs loyaux serviteurs[1]. La robe était brodée du chiffre du Duc, le P et l'Y entrelacés.

L'autre robe était de velours cramoisi. Elle était brodée de chaque côté d'un grand ours d'argent, dont le collier, la muselière et la laisse étaient en rubis et en saphirs. En outre il y avait une broderie courante ornée du chiffre PY et du soleil d'or qui était la devise du roi. Avec cette robe, le Duc portait au bras un bracelet d'or orné de rubis, qui soutenait une chaîne et une agrafe montées aussi en rubis. Enfin, il y avait dans ces robes trente-un marcs pesant d'or, et la façon avait coûté 2,977 livres[2].

Le duc de Lancastre et son père le duc d'York furent reçus à Amiens avec faste et courtoisie. Le frère et les oncles du roi allèrent au-devant d'eux. Leur dépense et celle de leur suite furent aux frais du roi, tant à Amiens que sur la route. On avait un grand et véritable désir de conclure la paix; pour y parvenir, il fallait éviter avec soin tout ce qui aurait pu troubler la bonne intelligence et aigrir les esprits. Ainsi l'on avait

[1] Mémoires de Duclercq.

[2] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

publié défense, sous peine de la tête, de faire aucune insulte, de dire aucune parole outrageante, de chercher la moindre dispute aux Anglais. Il était interdit à tout chevalier ou écuyer de défier ni de provoquer au combat et à la joûte aucun chevalier ou écuyer anglais; au contraire, il leur était prescrit d'accueillir les Anglais avec empressement et courtoisie, quelque part qu'ils les rencontrassent, au palais, à l'église ou aux champs.. Tout ce qu'un Anglais demandait à son hôte devait lui être donné sans exiger rien, et même en refusant leur argent. Nul Français ne pouvait aller la nuit sans flambeau. Pour veiller à la police, quatre compagnies, de mille hommes chacune, faisaient nuit et jour le guet à Amiens. Elles avaient ordre d'empêcher toute réunion ou conversation des chevaliers ou écuyers français dans les rues ou places publiques; tant il fallait prendre de précautions, à cause des vieilles haines des deux peuples [1].

Malgré cette bonne volonté de faire la paix, on ne put y réussir, et durant quinze jours on parlementa sans s'accorder en rien. Les Anglais demandaient l'exécution du traité de Bretigny, et

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

jusqu'à la rançon du roi Jean. Les Français réclamaient trois millions de dommages pour les villes et forteresses que les Anglais avaient indûment occupées. Ils disaient que le roi Jean étant mort en Angleterre, sa rançon n'était pas due. Ils consentaient à ce que les Anglais gardassent ce qu'ils occupaient en Aquitaine, et neuf diocèses entiers sans vassalité; mais ils demandaient avant tout que les murs de Calais fussent démolis, même la ville rasée. C'était surtout cette condition qui déplaisait aux Anglais. Rien n'était plus cher au peuple d'Angleterre que cette ville. Tant qu'ils étaient seigneurs de Calais, ils croyaient la clef de la France attachée à leur ceinture[1]. Le duc de Lancastre et le duc d'York n'étaient d'ailleurs pas libres de traiter à leur volonté; ils avaient à suivre les ordres de leur roi et de son conseil; il était même venu à Douvres pour se rapprocher de la négociation; en outre, il leur fallait se bien garder d'irriter la communauté d'Angleterre, formée des trois États du royaume, et qui savait se faire respecter[2]. Les peuples d'Angleterre inclinaient beaucoup plus à la guerre qu'à la paix. Ils songeaient toujours au temps

[1] Froissart. — [2] *Idem.*

Digitized by Google

du bon roi Édouard, et de son fils le prince de Galles, à tant de belles et grandes victoires, à tant de conquêtes, à tous ces rachats de villes et châteaux, à la rançon de tant de chevaliers, qui avaient enrichi les plus pauvres hommes d'armes, et donné de quoi s'anoblir à ceux qui n'étaient pas gentilshommes de naissance. Leurs successeurs voulaient courir à de semblables bonnes fortunes; ils oubliaient que, même sous le roi Édouard et sous son fils, messire Bertrand Duguesclin et les vaillans chevaliers de France avaient vaincu les Anglais et les avaient rejetés loin en arrière.

Dans cette situation des esprits, il n'y avait pas de paix à espérer, et le duc de Lancastre, n'ayant pas de pouvoirs, n'avait pas même de réponse à donner. Tout se passa en grande courtoisie, et l'on se borna à prolonger la trève d'un an.

Cette négociation tenait fort à cœur au roi, et il la vit échouer avec regret. Son désir d'aller à la croisade, et de s'opposer aux progrès des Turcs en Hongrie, s'accroissait chaque jour. Chaque jour aussi on avait nouvelles des victoires de Mourad-Bek, que les chrétiens nommaient l'Amorabaquin ou Amurath, et de son fils Abou-

Digitized by Google

Jezid, qu'on connaissait sous le nom de Bazac ou Bajazet. Le maréchal Boucicault, qui venait de faire le voyage de la Terre-Sainte pour délivrer par rançon le comte d'Eu, prisonnier des Sarrasins, faisait de grands récits de tout ce qu'il avait vu en Grèce et en Turquie. Il avait même passé trois mois auprès d'Amurath, qui l'avait bien reçu et lui avait donné un sauf-conduit. Tous ces discours animaient la jeunesse du roi et lui faisaient souhaiter de se mettre en voyage pour chercher les glorieuses aventures.

Il n'y avait pas alors en France, en Angleterre, en Flandre, un chevalier tant soit peu considérable qui crût pouvoir se dispenser d'aller guerroyer contre les infidèles. Les uns, et c'était le plus grand nombre, s'en allaient en Prusse combattre les idolâtres sous le grand maître teutonique, ou avec les chevaliers porte-glaives; les autres faisaient le voyage d'outre-mer et se mettaient avec les Grecs, le roi d'Arménie ou les seigneurs chrétiens de l'Archipel, pour s'illustrer par de beaux faits d'armes contre les Sarrasins.

« Ah! mon cher cousin, disait le roi de France « au duc de Lancastre, si la paix pouvait se faire « entre nous et le roi d'Angleterre, nous nous « ouvririons un passage vers la Turquie, en ve-

Digitized by Google

« nant au secours du roi de Hongrie et de l'em-
« pereur de Constantinople, à qui l'Amorabaquin
« donne tant à faire. On dit que cet Amorabaquin
« est un vaillant homme fort entreprenant. Nous
« devrions tourner tous nos soins à défendre
« notre croyance contre ceux qui l'oppriment
« chaque jour. Nous vous prions, mon cher cou-
« sin, quand vous allez revenir en Angleterre,
« de disposer votre royaume à entreprendre ce
« voyage. » Le duc de Lancastre promit qu'il remplirait ce devoir, et qu'on en verrait le succès [1].

Le roi, vers les derniers momens de son séjour à Amiens, tomba gravement malade; on le transporta en litière à Beauvais, où il se logea au palais de l'évêque. Il avait une fièvre chaude avec de grands transports; c'était faute de repos et de précautions que cette maladie lui était venue, disait-on. Son frère, le duc de Berri et le duc de Bourbon restèrent près de lui, et le firent si bien soigner qu'on le guérit. Puis il alla passer quelque temps à Gisors, pour se livrer au plaisir de la chasse dans les grandes forêts du voisinage. Vers le mois de juin 1392, il revint à Paris dans son hôtel Saint-Paul.

[1] Froissart.

Digitized by Google

Il y était depuis peu de jours, lorsqu'arriva une très-malheureuse aventure. Le sire de Craon avait continué à demeurer chez le duc de Bretagne. A force de lui entendre regretter de ne pas avoir fait périr le connétable, quand il le tenait au château de l'Hermine; à force de s'entretenir tous deux de ce qui arriverait si le connétable venait à être tué; de se dire qu'il n'en résulterait ni beaucoup de trouble ni de grandes vengeances; que les deux gendres du sire de Clisson n'avaient par eux-mêmes ni puissance ni crédit; que par sa mort on changerait toutes les volontés du roi et du duc de Touraine; que ce serait un moyen de ruiner le pouvoir du sire de la Rivière, du sire de Noviant et autres de la chambre du roi; qu'ainsi les ducs de Bourgogne et de Berri en seraient très-contens; à force de se complaire dans leur haine et leur fureur, une pensée du démon s'empara de messire de Craon: comme il ne la combattit point, elle étouffa en lui toute réflexion et toute raison, et l'entraîna au crime. Il s'y prépara de loin et en prenant toutes ses mesures[1].

Il commença par vendre presque tous ses do-

[1] Froissart. — D'Argentré.

Digitized by Google

maines au duc de Bretagne, en publiant qu'il allait entreprendre un voyage d'outre-mer. Il avait près du cimetière Saint-Jean, dans la ville de Paris, un très-bel hôtel, comme plusieurs grands seigneurs de France en avaient aussi, afin d'être logés commodément lorsqu'ils y venaient passer quelque temps. Cet hôtel était gardé par un concierge. Dès le commencement de l'année 1392, le sire de Craon lui avait fait donner l'ordre d'amasser de grandes provisions, et aussi de lui acheter des armures, des cottes de mailles, des gantelets, des coiffes d'acier, enfin ce qui était nécessaire pour armer quarante hommes; disant qu'il faudrait lui expédier le tout dès qu'il le ferait savoir. Puis il envoya bien secrètement loger dans son hôtel plusieurs de ses valets et quelques hardis compagnons qu'il faisait partir par trois ou par quatre. Il leur promettait de bons gages, sans leur laisser soupçonner de quoi il s'agissait; ces gens-là arrivaient la nuit, et entraient aisément dans la ville, qui n'avait plus de portes depuis la punition des maillotins. Lorsque tout fut prêt, messire Pierre se présenta un soir seul à la porte de son hôtel, et commanda au concierge, sur les yeux de sa tête, de ne plus laisser entrer ni sortir personne. Il n'attendait

Digitized by Google

que l'occasion, et faisait épier tous les pas du connétable. Enfin, le jour de la Fête-Dieu, le roi avait donné une grande fête en son hôtel Saint-Paul; il y avait eu des joûtes; la reine et les dames avaient décerné les prix; puis après avoir dansé jusqu'à une heure après minuit, chacun se retirait sans crainte ni précaution.

Le connétable était resté des derniers; ayant pris congé du roi, il alla trouver le duc de Touraine : « Monseigneur, lui dit-il, restez-vous ici, « ou allez-vous coucher chez Poulain ? » Ce Poulain était trésorier du duc de Touraine, et demeurait dans la ville, à la croix du Trahoir. Son maître allait souvent prendre un logement chez lui pour être plus à son aise. « Connétable, ré-« pondit le duc, je ne suis pas encore décidé. « Allez-vous-en toujours, car il est tard. Je vous « souhaite une bonne nuit. » Sur cela, le connétable partit pour retourner à son hôtel, qui était situé où est maintenant l'hôtel de Soubise. Il trouva ses gens et son cheval qui l'attendaient à la porte de l'hôtel Saint-Paul; il n'avait avec lui que huit serviteurs; deux portaient des torches devant lui.

Ils suivirent d'abord la chaussée de la rivière, puis tournèrent dans la rue Saint-Paul. Quand

Digitized by Google

ils furent au carrefour de la rue Sainte-Catherine, messire de Craon, qui était là embusqué avec son monde, se mêla parmi la suite du connétable, fit sur-le-champ éteindre les torches, et saisit le sire de Clisson. Celui-ci était à s'entretenir tranquillement, avec son écuyer, du grand dîner qu'il devait donner le lendemain au duc de Touraine, au sire de Coucy et à quelques autres grands seigneurs. Il entendit derrière lui les pas des chevaux, puis se sentant saisi, en même temps qu'on éteignait les torches, il crut que c'était une malice du duc de Touraine. « Monseigneur, dit-il, vous êtes « jeune, il faut bien vous pardonner; ce sont jeux « de votre âge. — A mort! à mort! Clisson, il « vous faut mourir », s'écria messire de Craon en tirant son épée du fourreau. « Qui es-tu? dit « le connétable. — Je suis Pierre de Craon, votre « ennemi. Vous m'avez offensé tant de fois, qu'il « vous faut le payer aujourd'hui. En avant! « cria-t-il à ses gens; je tiens celui que je vou- « lais. » Et le premier il donna l'exemple de frapper. Les serviteurs du connétable étaient sans armes; lui-même n'avait qu'un petit coutelas de deux pieds de long. Seul il commença à se défendre. Les gens du sire de Craon n'avaient pas su contre qui il les menait; il le leur avait caché

Digitized by Google

avec soin. Quand ils apprirent, sur le lieu, qu'il s'agissait du connétable, quelques uns furent étonnés; leurs coups étaient mal assurés; ils attaquaient avec peur, car la trahison n'est jamais hardie[1]. Le connétable les repoussait de son mieux avec son coutelas, et se tenait ferme à cheval. Enfin il fut atteint d'un coup sur la tête, et tomba sans mouvement. Il s'était adossé à la porte d'un boulanger : cet homme était encore levé, et chauffait son four. Entendant du bruit, il avait entr'ouvert sa porte. Le connétable, en tombant, acheva de la pousser; sa tête et une partie de son corps se trouvèrent ainsi dans la boutique. Le boulanger le tira tout-à-fait au-dedans; ce fut ce qui le sauva. Messire Pierre et ses gens ne pouvaient entrer à cheval par cette porte; ils n'osèrent pas mettre pied à terre. « Allons-nous-en, dit-il, en voilà assez. Il est « mort, ou du moins il ne réchappera pas du « coup qu'il a reçu à la tête. » Ils prirent tout de suite le chemin de la porte Saint-Antoine, et se sauvèrent au plus vite. Alors les serviteurs du connétable, qui s'étaient dispersés, revinrent et trouvèrent leur maître entre les mains de ce bou-

[1] Froissart.

langer, baigné dans son sang et n'ayant nulle apparence de vie. Ils commencèrent à pleurer et à crier[1].

Bientôt la nouvelle en arriva à l'hôtel Saint-Paul. Le roi allait se mettre au lit. « Ah ! Sire, « lui dit-on, nous ne devons pas vous cacher le « grand malheur qui vient d'arriver dans Paris. « —Quel malheur, et à qui? dit le roi.—A votre « connétable, Sire, à messire Olivier de Clisson « qui vient d'être tué. — Tué ! reprit le roi, et « par qui?—On ne le sait pas; mais c'est ici près, « dans la rue Sainte-Catherine. — Vite des flam-« beaux ! s'écria le roi ; je veux l'aller voir. » Il jeta une houppelande sur ses épaules, et partit sans attendre sa garde ni sa suite. Il entra dans la boutique. On avait déshabillé le connétable ; il commençait à recouvrer ses sens. « Ah ! conné-« table, comment vous sentez-vous? dit le roi.— « Cher Sire, bien faiblement, répondit-il. — Et « qui vous a mis en cet état? continua le roi.— « Sire, dit-il, Pierre de Craon et ses complices, « traîtreusement et sans défense. — Connétable, « s'écria le roi, jamais chose ne sera punie et

[1] Froissart. — D'Argentré. — Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

« payée si cher que celle-là. » Les chirurgiens et médecins du roi, qu'on avait envoyé quérir, arrivaient sur ces entrefaites. « Regardez mon « connétable, leur dit le roi, et sachez me dire « ce qu'il y a à craindre ; je suis désespéré de sa « blessure. » Pendant qu'ils examinaient, il demandait toujours impatiemment s'il y avait danger de mort ; quand on lui eut dit que non, et que dans quinze jours le blessé pourrait monter à cheval, le roi fut bien content. « Dieu soit loué! « dit-il, c'est une bien heureuse nouvelle. Connétable, soignez-vous, et ne vous inquiétez pas. « Cette affaire me regarde, et les traîtres seront « punis. — Merci de votre bonne visite, dit le « connétable d'une voix éteinte ; que Dieu vous « le rende. »

Le roi envoya chercher le prevôt de Paris, et lui ordonna de faire courir après ce traître de Craon ; mais le prevôt était en peine de savoir la route qu'il avait suivie. Il n'en eût pas été ainsi s'il y avait encore eu des portes à la ville et des chaînes dans les rues. On se souvint pour lors que c'était par le conseil du connétable que, dix ans auparavant, le roi les avait fait ôter pour punir les Parisiens, en revenant de Rosebecque[1].

[1] Froissart.

Digitized by Google

Les poursuites, quelque diligence qu'on y mît, furent donc inutiles. On sut que le sire de Craon était arrivé à huit heures du matin à Chartres, s'y était reposé quelques momens chez un chanoine son ancien serviteur, et de là avait continué sa route vers le Maine. Ses gens, qui n'étaient pas si bien montés, n'avaient pu le suivre et s'étaient dispersés en se cachant. Deux d'entre eux et un page furent pris dans un village à sept lieues de Paris : on les amena sur-le-champ devant le Châtelet. Quatre jours après le crime, ils furent condamnés. D'abord ils eurent le poing coupé dans la rue Sainte-Catherine, puis on les conduisit aux halles, où ils eurent la tête tranchée. Leurs corps furent ensuite suspendus au gibet. Le concierge de l'hôtel de Craon subit la même condamnation. Le chanoine de Chartres, chez qui messire Pierre s'était arrêté, fut, malgré la bonne renommée dont il jouissait, condamné à passer le reste de ses jours dans un cachot, au pain et à l'eau.

Ces châtimens des serviteurs du sire de Craon ne suffisaient pas à la justice et à la colère du roi. Dès le lendemain toute la ville de Paris avait été en rumeur et en indignation de ce forfait. Le sire de Coucy arriva aussitôt chez son vieux

Digitized by Google

compagnon et frère d'armes qu'il aimait depuis si long-temps. Tous les autres seigneurs s'empressèrent de lui témoigner leur attachement. Le duc de Touraine venait sans cesse le visiter, et ne faisait qu'animer le roi en lui montrant que c'était une insulte à son autorité, et une tentative pour troubler le royaume. Ainsi le procès du sire de Craon ne tarda pas à être instruit. Il fut ajourné ; n'ayant pas comparu, il fut mis au ban et ses biens confisqués. Son hôtel de Paris fut démoli et le terrain donné au cimetière Saint-Jean. La rue de Craon, qui passait tout au long, reçut le nom de rue des Mauvais-Garçons. L'amiral fut chargé d'aller prendre possession du beau château de la Ferté-Bernard où l'on croyait que le sire de Craon pouvait être caché. Il n'y trouva que sa femme Jeanne de Châtillon et sa fille. Il les chassa demi-nues, sans leur laisser nul asile ; il y avait pour plus de quarante mille écus de meubles en ce château. Ses autres terres furent aussi distribuées. Le duc de Touraine en eut la plus grande part [1].

Messire de Craon était déjà arrivé dans son château de Sablé quand il apprit que le conné-

[1] Froissart. — Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

table n'était pas mort et n'avait même été que légèrement blessé. Ne se trouvant pas assez en sûreté, il se rendit auprès du duc de Bretagne. « Vous êtes bien chétif, lui dit celui-ci, de n'avoir « pas su tuer un homme quand vous l'aviez entre « vos mains. » Le sire de Craon s'excusa de son mieux sur l'obscurité et sur le hasard de cette porte ouverte. « Or maintenant, ajouta le duc, « la chose n'en va pas demeurer là. Je vais bien- « tôt avoir des nouvelles du roi de France, et il « m'en voudra autant qu'à vous. Lui et le con- « nétable vont me faire une grande guerre; mais « puisque je vous ai promis ma protection, je « vous tiendrai parole[1]. »

En effet, le duc de Bretagne ne tarda pas à recevoir un message du roi. Il lui était enjoint, aux termes de sa foi et de son hommage, de saisir et de livrer Pierre de Craon s'il se trouvait dans ses États, ou dans quelque lieu soumis à sa puissance. Messire de Craon s'était caché; le duc de Bretagne répondit qu'il ne savait rien et ne voulait rien savoir à son sujet; que sa querelle avec le sire de Clisson ne le regardait pas, et qu'il priait le roi de le tenir pour excusé.

[1] Froissart.

Digitized by Google

Cette réponse fut loin de satisfaire le roi et son frère. Ils trouvaient que c'était une insulte à la majesté royale, et qu'il en fallait tirer vengeance. Le connétable et ses amis pressaient aussi pour qu'on n'accueillît pas de telles excuses. Le roi et le duc de Touraine résolurent de faire la guerre au duc de Bretagne. Le conseil de la chambre du roi inclinait vers cet avis[1]. Le duc de Berri était pour lors à Paris. Il s'était montré assez froid au malheur du connétable. On disait même qu'il aurait dépendu de lui de l'empêcher, car il lui avait été révélé que le sire de Craon était secrètement à Paris, et tramait quelque chose contre le connétable. Il n'en avait rien dit à personne, et avait attendu l'événement[2]. Il était donc bien loin d'entrer dans ces projets de guerre ; mais le roi n'était pas facile à contredire ; il fallait se montrer complaisant à ses idées. Aussi son oncle, ne s'opposant à rien, tâchait seulement de gagner du temps jusqu'à l'arrivée du duc de Bourgogne.

Quand il fut venu, il fut surpris et irrité de trouver les choses si avancées. Les gens du con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Froissart.

Digitized by Google

seil lui semblèrent bien hardis d'avoir conclu une telle entreprise sans que les oncles du roi fussent consultés. Il disait que cette guerre n'avait nulle raison; que le royaume de France ni le duché de Bretagne n'avaient que faire à la haine de messire de Clisson et de messire de Craon, et ne devaient pas en porter la peine; qu'il n'y avait qu'à les laisser guerroyer entre eux avec leurs gens, sans fouler et ruiner le pauvre peuple.

Le duc de Berri était de même opinion[1]; elle paraissait raisonnable à beaucoup de personnes. De ce propos, on en venait à fort mal parler de ceux qui gouvernaient le roi, et surtout de Clisson, la Rivière et Noviant; on disait que rien ne pouvait se faire que par eux; que nul office ne se donnait que selon leur bon plaisir ou leur consentement; qu'apparemment ils se croyaient perpétuels dans leurs charges. On parlait de leur orgueil et du haut vol qu'ils avaient pris. Les gens d'église surtout se plaignaient d'eux, et assuraient qu'on avait attenté à leurs priviléges; l'Université s'offensait de ce que tout accès lui était interdit auprès du roi[2]. Mais ce qui excita le

[1] Froissart. — Juvénal. — D'Argentré.
[2] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google



Digitized by Google



Le duc d'Orléans, frère de Charles V.

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] Ce [illegible]

[illegible] mille francs [illegible]

[illegible] et leurs [illegible]

« il avoir amassé un si grand [illegible] ? [illegible]

France n'en a pas tant. [illegible] ne peut pas

venir de bonne source[1]. »

[illegible] qu'on [illegible] pour [illegible]

[illegible] il [illegible] lui obéir, tant sa volonté [illegible]. [illegible] mieux montrer où pénétraient ses [illegible], il avait choisi ce moment pour donner le [illegible] en [illegible] héréditaire à son frère, [illegible] que [illegible] de [illegible] Philippe de Valois. On avait [illegible] de ces [illegible], et [illegible] avait fait retour à la [illegible], [illegible]

[illegible]

[1] [illegible]

[2] [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

plus de clameurs à Paris et en tout lieu, c'est ce qui se répandit touchant le testament que le connétable avait fait lorsqu'il s'était cru dangereusement blessé. Ce testament établissait qu'outre ses domaines, le sire Olivier de Clisson avait dix-sept cent mille francs en effets mobiliers. « A quoi diable, disait-on, et surtout les oncles « du roi et leurs conseillers, ce connétable peut-« il avoir amassé un si grand trésor ? Le roi de « France n'en a pas tant. Tout cela ne peut pas « venir de bonne source[1]. »

Mais tout ce qu'on pouvait tenter pour détourner le roi de la guerre de Bretagne était inutile; il fallait lui obéir, tant sa volonté était absolue. Pour mieux montrer où penchaient ses affections, il avait choisi ce moment pour donner le duché d'Orléans en apanage héréditaire à son frère, ainsi que l'avait eu Philippe de France[2], fils de Philippe de Valois. On avait cependant reconnu l'abus de ces démembremens du royaume, et lorsque ce duché avait fait retour à la couronne, le sage roi Charles V avait expressément stipulé qu'il en serait désormais inséparable. Les habi-

[1] Froissart.

[2] Ordonnance du 4 juin 1392.

Digitized by Google

tans d'Orléans se plaignirent beaucoup de cette promesse violée ; ils voulurent d'abord protester que rien ne pourrait les séparer de la couronne. Ils ne furent pas écoutés [1].

Les ducs de Bourgogne et de Berri furent donc contraints, bon gré, mal gré, de donner leurs ordres pour que leurs vassaux et leurs chevaliers se rendissent à l'armée du roi ; mais ils ne se pressèrent pas. L'impatience du roi allait au contraire toujours en augmentant. Ses médecins ne le trouvaient point pour lors en bonne santé, et s'opposaient à son départ. On s'apercevait qu'il avait peu de suite dans ses paroles, et des façons d'agir fort étranges. Cette altération d'esprit ne le rendait que plus absolu et plus difficile à persuader. Il n'écoutait pas plus les médecins que les conseillers, et leur disait qu'il se portait mieux qu'eux-mêmes.

Il partit donc sans attendre ses oncles et afin de hâter leur arrivée. En effet, ils le rejoignirent à Chartres, toujours s'efforçant d'arrêter et de retarder cette guerre ; mais ils ne pouvaient rien sur lui ; du reste, il les accueillait fort bien, et tâchait de les ramener à son avis. Il rendit même

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

au duc de Berri son gouvernement de Languedoc, en lui recommandant de traiter les peuples avec plus de justice et de douceur[1].

On arriva ainsi au Mans, et l'on s'y arrêta pour réunir l'armée. Les hommes d'armes venaient de toutes parts; ils voyaient quelles discordes régnaient dans les conseils du roi, et les esprits étaient par-là jetés dans l'incertitude. Les uns disaient: « Ah! que ce duc de Bretagne nous « donne d'affaires, de peines et de fatigues! Il a « toujours traité avec hauteur et sans affection la « couronne de France; il ne l'a jamais aimée ni « honorée; s'il n'eût pas été cousin du comte de « Flandre, et surtout de madame de Bourgogne, « qui l'a soutenu et le soutient encore, il y a « long-temps qu'on l'aurait mis à la raison. Il ne « hait le sire de Clisson que parce qu'il s'est mis « au service de France. — Laissez faire le roi, « disaient les autres, cette fois il a pris la chose « tant à cœur, qu'il ne reviendra pas sans avoir « soumis ce duc. — Sans doute, ajoutaient quel- « ques uns, s'il n'y a pas de trahison; mais « pensez-vous que tous ceux qui chevauchent « avec le roi soient vraiment ennemis du duc

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

« de Bretagne? Ne s'efforce-t-on pas de rompre « ce voyage? ne voyez-vous pas que ce ne sont, « nuit et jour, que conseils et pourparlers? Le « roi en est si fatigué qu'il n'en peut recouvrer « la santé[1]. »

De fait, le roi était retombé malade, et il pouvait à peine monter à cheval; son activité et sa volonté n'en diminuaient pas. Les médecins n'osaient plus se risquer à le contredire; et lorsque le duc de Bourgogne lui faisait quelque représentation : « Je me trouve mieux, répondait-il, « d'être à cheval et de travailler dans mon con-« seil, que de me tenir en repos. Qui veut me « persuader autre chose n'est pas de mes amis « et me déplaît. »

Pourtant ses oncles obtinrent qu'on ferait une dernière démarche auprès du duc de Bretagne. Bien que tous les barons et chevaliers de son duché fussent contre lui, il était si fier et si arrogant, qu'il ne donna pas d'autre réponse que la première fois : il refusa même de livrer le château de Sablé, qui appartenait au sire de Craon, disant qu'il l'avait récemment acheté. Une telle conduite rendait encore plus difficile le dessein

[1] Froissart.

Digitized by Google

qu'avait le duc de Bourgogne de tout calmer. Par bonheur, il arriva une lettre de la reine d'Aragon au roi de France : elle lui faisait savoir qu'un chevalier ayant voulu louer à Barcelone un vaisseau pour aller à Naples, on avait soupçonné que c'était l'homme au sujet duquel le roi avait fait écrire partout : il avait été arrêté, et comme il avait refusé de se nommer, on se doutait d'autant plus que c'était le sire de Craon. Cette nouvelle parut à plusieurs personnes une excuse complète pour le duc de Bretagne. Le duc de Bourgogne s'en arma pour détourner le roi de son voyage. Mais le roi ni les amis du connétable n'ajoutèrent aucune foi à cette lettre ; ils dirent que tout cela était une chose fabriquée par intrigue. « Au moins, répondait le duc de Bourgogne, « faut-il envoyer en Aragon pour savoir ce qui « en est, et pour remercier la reine de sa cour« toisie. » — « Nous le voulons bien, mon oncle, « dit le roi. Il ne faut pas vous fâcher ; mais pour « moi, je tiens que ce traître de Pierre de Craon « n'est pas dans une autre prison ni dans une « autre Barcelone que, bien tranquille, chez le « duc de Bretagne[1]. »

[1] Froissart. — D'Argentré.

Digitized by Google

Après trois semaines de séjour au Mans, le roi, se trouvant un peu mieux, n'écouta plus rien et donna l'ordre de partir pour marcher en Bretagne. Tous ceux qui l'entouraient, et même les hommes d'armes de l'armée, voyaient ce départ avec tristesse. Le roi était malade, son conseil rempli de haine et de divisions; on ne parlait que de trahisons. D'ailleurs on disait que le jour d'auparavant, la bague de la sainte Vierge Marie, qu'on gardait précieusement dans l'église Saint-Julien du Mans, était sortie de son reliquaire sans que personne l'eût touchée, et avait roulé plus d'une demi-heure par terre sans s'arrêter; ce que beaucoup de gens interprétaient à sinistre présage[1].

On était alors au commencement d'août, dans les jours les plus chauds de l'année. Le soleil était ardent, surtout dans ce pays sablonneux. Le roi était à cheval, vêtu de l'habillement court et étroit qu'on nommait une jacque; le sien était en velours noir, et l'échauffait beaucoup. Il avait sur la tête un chaperon de velours d'écarlate, orné d'un chapelet de grosses perles que lui avait donné la reine à son départ. Derrière lui étaient

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google



Digitized by Google

A. Scheffer
THOMPSON

Charles VI dans la foret du Mans.

Digitized by Google

deux pages à cheval; l'un portait un de ces beaux casques d'acier, légers et polis, qu'on fabriquait alors à Montauban ; l'autre tenait une lance dont le fer avait été donné au roi par le sire de la Rivière, qui l'avait rapporté de Toulouse, où on les forgeait mieux que nulle part ailleurs.

Pour ne pas incommoder le roi par la poussière et la chaleur, on le laissait marcher ainsi presque seul. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient à gauche, quelques pas en avant, conversant ensemble. Le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le sire de Coucy et quelques autres étaient aussi en avant, formant un autre groupe. Par derrière, les sires de Navarre, d'Albret, de Bar, d'Artois et beaucoup d'autres se trouvaient en assez grande troupe.

On cheminait en cet équipage, et l'on venait d'entrer dans la grande forêt du Mans, lorsque tout à coup sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un grand homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche. Il s'élança et saisit le cheval du roi par la bride. « Ne va pas plus loin, noble roi, cria-t-il d'une « voix terrible; retourne, tu es trahi! » Les hommes d'armes accoururent sur-le-champ, et frappant du bâton de leur lance sur les mains de cet

Digitized by Google

homme, lui firent lâcher la bride. Comme il avait l'air d'un pauvre fou et rien de plus, on le laissa aller sans s'informer de rien, et même il suivit le roi pendant près d'une demi-heure, répétant de loin le même cri [1].

Le roi fut fort troublé de cette apparition subite. Sa tête, qui était toute faible, en fut ébranlée. Cependant on continua à marcher. La forêt passée, on se trouva dans une grande plaine de sable où les rayons du soleil étaient plus éclatans et plus brûlans encore. Un des pages du roi, fatigué de la chaleur, s'étant endormi, la lance qu'il portait tomba sur le casque et fit soudainement retentir l'acier. Le roi tressaillit, et alors on le vit, se levant sur ses étriers, tirer son épée, presser son cheval des éperons et s'élancer en criant : « En avant sur ces traîtres ! ils veulent « me livrer aux ennemis. » Chacun s'écarta en toute hâte, pas assez tôt cependant pour que quelques uns ne fussent blessés. On dit même que plusieurs furent tués, entre autres un bâtard de Polignac. Le duc d'Orléans se trouvait là tout auprès. Le roi courut sur lui l'épée levée, et allait le frapper. « Fuyez, mon neveu d'Orléans, s'écria

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.

Digitized by Google

« le duc de Bourgogne qui était accouru ; mon-
« seigneur veut vous tuer. Ah ! quel malheur !
« Monseigneur est dans le délire ! Mon Dieu !
« qu'on tâche de le prendre ! » Il était si furieux, que personne n'osait s'y risquer. On le laissait courir çà et là et se fatiguer en poursuivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Enfin, quand il fut lassé et tout trempé de sueur, son chambellan, messire Guillaume de Martel, s'approcha par derrière et le prit à bras le corps. On l'entoura, on lui ôta son épée, on le descendit de cheval ; il fut couché doucement par terre, on défit sa jacque. Son frère et ses oncles s'approchèrent ; ses yeux fixes ne reconnaissaient personne, il ne disait pas une parole[1].

« Il faut retourner au Mans, dirent les ducs
« de Berri et de Bourgogne ; voilà le voyage de
« Bretagne fini. » On trouva sur le chemin une charrette à bœufs ; on y plaça le roi de France en le liant, de peur que sa fureur ne le reprît, et on le ramena à la ville sans mouvement et sans parole.

La nouvelle se répandit bientôt dans l'armée ; chacun, même les médecins, croyait qu'il n'y

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

avait nulle espérance, et que le roi allait mourir. Ce n'était partout que pleurs et gémissemens : tous accouraient pour voir le roi. Le duc de Bourgogne, désolé, se jetait sur lui en l'embrassant : « Ah ! mon cher seigneur et neveu, disait-il en « sanglotant, consolez ma douleur par une parole « seulement[1] ! » On était si troublé, que la chambre était restée ouverte à tous venans. Le peuple y entrait en foule, et l'on y vit jusqu'aux ambassadeurs d'Angleterre ; cela mit le duc de Bourgogne en grande colère contre le sire de la Rivière, qui, chargé de la garde du roi, le laissait voir en cet état par les ennemis de la France.

Le bruit public fut tout aussitôt que le roi avait été ensorcelé ou empoisonné : on en parlait tant, que le duc de Bourgogne fit une enquête. Les médecins furent mandés et dirent que le roi avait depuis long-temps le principe de cette maladie, que sa tête était visiblement affaiblie, et qu'il aurait dû se ménager. « Ce n'est ni votre faute « ni la mienne, reprit le duc de Bourgogne ; nous « avons fait notre devoir, mais il n'a point voulu « nous croire, tant il avait la volonté de ce voyage. « Il a été mal conseillé, et cette entreprise l'a

[1] Le Religieux de Saint-Denis, témoin oculaire.

Digitized by Google

« perdu. Il aurait bien mieux valu que Clisson « mourût avec tous ceux de son parti, que de « voir le roi en cet état. Il est jeune : c'était à « nous, ses oncles, à le conseiller et gouverner. « C'est nous qui serons partout blâmés de ceci, « encore que ce ne soit pas notre faute. — Avez-« vous assisté à son dîner ce matin avant le dé-« part ? continua le Duc. — Oui, dirent les méde-« cins ; il n'a presque rien mangé ni bu ; il ne « songeait qu'à partir. — Et qui lui a versé à « boire ? » On fit venir les chambellans et les bouteilliers ; la bouteille n'était pas finie ; on goûta le vin. « Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit le duc « de Berri ; il n'a été empoisonné et ensorcelé « que de mauvais conseils ; et de cela nous en « parlerons. »

L'occasion que les oncles du roi attendaient depuis quatre ans pour reprendre le gouvernement du royaume se présentait maintenant plus favorable que jamais. Le malheur qui venait d'arriver au roi, et qui jetait partout la consternation, était imputé à ceux qui, depuis quatre années, avaient la conduite de ce prince [1]. Les ennemis et les envieux qu'ils s'étaient faits trouvaient les es-

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

prits tout disposés à leur reprocher cette expédition de Bretagne, dont l'issue était si fatale. Aussi, dès le jour même, la garde du roi fut-elle complètement soustraite aux sires de la Rivière, de Noviant, de Montaigu, de Vilaines, des Bordes et de Lignac. Quatre de ses chambellans furent choisis par les ducs de Bourgogne et de Berri pour ne le point quitter.

Le lendemain il n'était pas mieux ; rien n'avait pu calmer son agitation ; il regardait chacun avec des yeux égarés, et ne reconnaissait encore personne. « Nous n'avons que faire ici, dit le duc « de Bourgogne ; nous lui faisons plutôt du mal « que du bien. Nous l'avons recommandé à ses « chambellans et à ses médecins, ils le soigne- « ront avec zèle. Mais nous, il nous faut penser « au gouvernement du royaume ; car encore faut- « il qu'il y ait un gouvernement, sinon tout irait « mal. Il convient, mon frère, que nous partions « pour Paris ; tout s'y règlera mieux que sur « cette frontière lointaine. Quand nous y serons, « nous réunirons tout le conseil de France, et « l'on avisera comment il sera pourvu au gouver- « nement du royaume ; on règlera si l'adminis- « tration en sera confiée à mon neveu d'Orléans « ou à nous. En attendant, il faudra transporter

Digitized by Google

« le roi tout doucement et avec précaution. —
« Oui, dit le duc de Berri ; mais où le conduira-
« t-on? La reine est grosse ; il faut lui cacher ce
« malheur. » Alors on avisa que le château de Creil-sur-Oise était un fort convenable séjour, en bon air, où le roi pourrait être tenu en grand repos [1].

Les ordres furent aussitôt donnés pour que l'armée se séparât. Le comte de Saint-Pol en prit une partie pour aller faire la guerre au roi de Bohême ; une autre portion fut confiée au maréchal Boucicault pour réduire quelques châteaux vers la Guyenne, où se tenaient encore des pillards et des compagnies. Le reste des hommes d'armes fut renvoyé chacun chez soi. On leur défendit, comme à l'ordinaire, de rien exiger des habitans sur leur passage, et l'on commanda en même temps que leur solde fût payée. Elle le fut mal, et les défenses mal observées aussi. Des messagers furent expédiés par le chancelier et les oncles du roi aux bonnes villes et cités de France et de Picardie, leur annonçant que le roi était malade, et qu'elles eussent à se bien garder [2].

[1] Froissart. — Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Quand cet événement se répandit dans le royaume et dans les divers États de la chrétienté, chacun en parlait diversement. Les uns disaient que l'on avait été trop complaisant aux volontés et fantaisies de ce jeune roi ; qu'il n'avait été retenu en aucun de ses désirs, qu'il s'était livré à de grands excès ; qu'il avait ruiné sa santé par de continuelles fatigues, chevauchant nuit et jour, au point qu'une fois il avait gagé avec son frère à qui reviendrait le plus tôt à cheval de Montpellier à Paris ; que la faute devait en être imputée à ceux qui avaient gouverné sa jeunesse ; et que sous la conduite de ses oncles il n'eût pas été si fort livré à lui-même. Les médecins expliquaient sa maladie par les dispositions de son tempérament, et donnaient sur cela de savantes explications ; mais généralement on croyait peu à toutes ces causes naturelles. Le clergé voyait là un châtiment ou un avis de la Providence. Les sectateurs du pape de Rome disaient que c'était pour avoir reconnu l'anti-pape d'Avignon ; et les fidèles du pape Clément attribuaient la colère céleste à ce que le roi n'avait pas tenu la promesse qu'il avait faite d'aller à main armée détruire le schisme de l'Église. Parmi le pauvre peuple, il y en avait qui pensaient que c'était une punition pour avoir

Digitized by Google

levé tant d'aides et de tailles en temps de paix, comme en temps de guerre, sans que rien eût été employé au bien public. L'opinion la plus commune parmi les nobles et le vulgaire, c'est que la maladie du roi était l'effet de quelque maléfice ou sortilége. On en savait tant d'exemples, que cela paraissait fort vraisemblable : aussi comptait-on bien plus sur l'assistance divine que sur les remèdes humains. Partout on faisait des prières publiques ; les évêques portaient les reliques des églises dans de solennelles processions ; en tous les lieux où l'on savait des corps de saints ou de saintes connus pour guérir, par la grâce de Dieu, la frénésie et la rêverie, de riches offrandes étaient envoyées. On présenta à la châsse de saint Acaire, à Avesne en Hainault, une représentation du roi de France en cire, de grandeur naturelle[1].

Quelle que fût la cause à laquelle chacun attribuât ce malheur, il n'était personne qui ne le déplorât. Les façons douces, faciles et aimables du roi avaient plu partout où il s'était montré; il avait de la bravoure, l'amour de la bonne renommée et de la guerre; par-là il avait donné favo-

[1] Froissart. – Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

rable opinion de lui aux hommes d'armes. D'ailleurs on voyait que le royaume allait tomber dans un grand trouble. Il n'y avait pas jusqu'aux Anglais, que le roi avait si bien reçus à Amiens, qui ne fussent touchés du malheur advenu à un si courtois et vaillant prince[1]. Le duc de Bourbon fut si frappé de cet événement, qu'il se rendit à la châsse de saint Julien, premier évêque du Mans, déclara lui et ses descendans hommes et vassaux de monseigneur saint Julien, et lui consentit une redevance de cinq florins; stipulant bien que ce n'était ni de l'évêque, ni du chapitre qu'il se faisait homme, mais du saint lui-même, et que l'hommage ne consistait qu'à baiser la châsse[2].

Le roi ne tarda pas à éprouver quelque soulagement. Il reprit un peu de connaissance, s'aperçut avec horreur de son état, demanda pardon du mal qu'il avait fait, se confessa et reçut la communion. Mais sa tête était encore très-faible, et il n'avait que des intervalles de raison. Il fut conduit à Creil. Un savant médecin de Laon, ami et sujet de sire de Coucy, fut appelé pour le soigner et le guérir.

[1] Froissart.

[2] Histoire généalogique du P. Anselme (la pièce existe).

Digitized by Google

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon venaient souvent le voir et s'informer de ses nouvelles. Pour les ducs de Bourgogne et de Berri, ils se tenaient à Paris, afin d'y régler les affaires de l'État et parvenir à leurs fins. Une grande assemblée des conseils du roi, des principaux seigneurs, des prélats et des gens des bonnes villes, fut tenue pendant plus de quinze jours, sans qu'on pût se mettre d'accord. Il fut enfin résolu que le duc d'Orléans étant trop jeune d'âge et surtout de conduite, le gouvernement serait confié aux oncles du roi et particulièrement au duc de Bourgogne. On donna aussi à madame de Bourgogne la garde de la reine[1].

Pour lors le duc de Berri se trouva au point qu'il avait tant souhaité : « Ah ! disait-il, Clisson, « la Rivière, Noviant et Vilaines, ont été durs et « hautains envers moi ! Au voyage de Languedoc, « ils m'ont ôté mon bon serviteur Bétizac, et l'ont « sanguinairement puni par pure envie et mé- « chanceté ! Quelque chose que j'aie dite ou faite, « jamais je ne pus le tirer de leurs mains ; qu'ils « se gardent maintenant de moi ! Voici l'heure où « je vais les payer en la même monnaie, et forgée « à la même forge. »

[1] Froissart.

Digitized by Google

Madame de Bourgogne, qui était alors à Paris et qui prit la souveraine administration de la maison de la reine, n'en disait pas moins. Elle était fort absolue et assez méchante. Elle haïssait de tout son cœur messire de Clisson, et parlait sans cesse à son mari du grand tort qu'on avait eu de soutenir le connétable contre un si grand prince que son oncle le duc de Bretagne[1].

Le duc de Bourgogne n'aimait pas non plus les anciens conseillers du roi : lui et ses partisans en avaient toujours été sévèrement accueillis, et l'on n'avait pas fait grand'chose en sa faveur; aussi était-il loin de leur pardonner. Mais il était sage, froid et prévoyant. Il ne voulait pas, en allant trop vite, troubler le royaume; dans tous les temps il s'était fait un devoir de le maintenir en paix. Jamais il n'avait voulu offenser ses souverains, pas plus son neveu que son frère. Il avait aimé eux et l'Etat, tout en faisant bien ses affaires. Ainsi il disait avec douceur à sa femme, qu'il avait toujours soin de ménager : « Madame, il est bel et « bon de dissimuler encore quelque temps. Il est « vrai que notre cousin le duc de Bretagne est « un grand seigneur, et le sire de Clisson n'est

[1] Froissart. — Gollut.

Digitized by Google

« pas pour lui être comparé. Mais si je me mettais
« de son parti contre le connétable, on s'en étonnerait grandement en France, et avec raison;
« car le sire de Clisson dit et montre bien que
« notre cousin de Bretagne n'a commencé de le
« haïr que parce qu'il a servi la France : c'est
« ainsi que le croit la commune renommée. Je
« ne me suis donc jamais mis ouvertement avec
« notre cousin de Bretagne contre le connétable.
« J'ai dissimulé, afin de conserver la faveur du
« roi et du royaume de France, où nous-mêmes
« sommes pour beaucoup. C'est là que je suis lié
« par foi et par serment, non pas au duc de Bretagne. Or, voici que monseigneur le roi est,
« comme vous savez, en fâcheux état. Maintenant
« la chance tourne contre le sire de Clisson et
« ceux qui ont conseillé ce voyage. Tout le monde
« leur en veut pour cela, et mon frère de Berri
« et moi, nous profitons de ce que nous nous y
« étions opposés. La verge qui doit les châtier
« est déjà cueillie. Ayez un peu de patience, Madame, chaque chose vient en sa saison, chacun
« a son tour, et nous ne tarderons pas à montrer à Clisson et aux autres qu'ils ont eu une
« conduite coupable[1]. »

[1] Juvénal.

Digitized by Google

Du reste, il n'y avait pas de grands reproches à faire aux sires de la Rivière et de Noviant. Le peuple et les bonnes villes pouvaient leur en vouloir des soins et des artifices qu'ils avaient mis à maintenir et accroître les tailles et les aides sans nulle nécessité publique[1]; mais quant au roi, ils avaient augmenté son revenu, et lui en avaient fidèlement compté; c'était lui qui l'avait dépensé selon sa volonté. Ainsi les princes avaient des ménagemens à garder, d'autant qu'on savait bien qu'ils n'agissaient que pour leurs propres intérêts. Ils travaillèrent donc d'abord par des moyens détournés à détruire les anciens conseillers du roi; cependant leur patience ne dura guère[2].

Un jour le duc de Bourgogne rencontra le sire de Noviant au palais, et lui dit: « Seigneur de « Noviant, il m'est survenu une affaire pressante « pour laquelle il me faut avoir sur-le-champ « trente mille écus. Faites-les-moi donner sur le « trésor de monseigneur, je les restituerai une « autre fois. » Il répondit bien doucement et avec respect, que ce n'était pas à lui de le faire; qu'il fallait en parler au conseil, et qu'il obéirait aux ordres qu'on lui donnerait. « Mais je voudrais que

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Idem*.

Digitized by Google

« personne n'en sût rien », ajouta le Duc. Noviant, soit par devoir, soit qu'il soupçonnât un piége, persista dans son refus. « Vous ne voulez pas me « faire ce plaisir? dit le Duc; hé bien! vous ne « tarderez pas à vous en repentir [1]. »

Le duc de Berri, de son côté, pressait son frère d'agir avec vigueur, et surtout contre le connétable. Les dix-sept cent mille francs du testament lui revenaient sans cesse à l'esprit et semblaient exciter son envie. « Comment s'y prendre d'une « façon prudente? disait-il; notre neveu le duc « d'Orléans le soutient grandement, et il a un « fort parti parmi les barons de France : néan- « moins, si une fois nous le tenions, nous le met- « trions en justice devant le parlement que nous « avons maintenant pour nous [2].

« — C'est vrai, répondit le duc de Bourgogne; « la première fois qu'il viendra me parler, et il a « affaire à moi demain, je le recevrai de façon « qu'il verra bien qu'il n'est pas en faveur auprès « de moi. »

En effet, le connétable, dès le lendemain, arriva à cheval avec une foule de serviteurs à l'hôtel d'Artois, où demeurait le Duc; il entra dans la

[1] Juvénal. — [2] Froissart.

Digitized by Google

cour, descendit de cheval, et monta les degrés de la salle, suivi d'un seul écuyer. Là il trouva les chevaliers du Duc, et demanda si l'on pourrait lui parler : « Sire, nous allons le savoir », répondirent-ils. Le Duc était seul avec un de ses hérauts à se faire raconter, par passe-temps, une belle fête que ce héraut avait vue en Allemagne. Quand il sut que le connétable était dans la salle : « Par Dieu, oui, dit-il, j'ai le loisir de le voir ; « qu'on le fasse venir. »

Le connétable entra. Le duc de Bourgogne changea d'abord de couleur, ému de la résolution qu'il avait prise quand il était au point de l'exécuter. Le connétable ôta son chaperon, et le salua avec respect : « Monseigneur, dit-il, beau-« coup de chevaliers et d'écuyers me poursuivent « pour avoir l'argent qui leur est dû, et qu'on « leur a promis en quittant le voyage de Bretagne. « Je ne sais où le prendre. Le chancelier et le tré-« sorier me renvoient à vous. Je viens savoir ce « qui en est de l'état et du gouvernement du « royaume, et ce qu'on en veut faire. Chaque jour « on s'adresse à moi pour tout ce qui concerne « mon office. Puisque c'est vous et monseigneur « de Berri qui gouvernez, c'est à vous d'avoir la « bonté de me répondre. » Le Duc repartit amè-

Digitized by Google

rement : « Clisson, vous n'avez que faire de vous « embarrasser de l'état du royaume, il se gou- « vernera très-bien sans vos services, et c'est « pour son malheur que vous vous en êtes mêlé. « Où donc avez-vous pu amasser tant d'argent ? « Monseigneur, mon frère de Berri, ni moi « nous n'en avons pas tant à nous trois. Sortez « de ma présence, quittez sur-le-champ ma cham- « bre ; que je ne vous voie plus. Si je ne me res- « pectais pas, je vous ferais crever l'autre œil. » En finissant ces mots, il s'en alla. Le sire de Clisson resta tout pensif, et baissant la tête, traversa la salle où personne ne lui fit plus courtoisie. Il monta à cheval, et revint à son hôtel sans dire une parole[1].

Il vit bien que la résolution était prise d'agir vivement contre les conseillers du roi. La chose était sans remède. Le duc d'Orléans était à Creil. Eût-il été à Paris, qu'il n'aurait pas eu assez de puissance pour s'opposer à ses oncles. Le connétable jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il mit ordre à ses affaires, donna commandement à ses serviteurs, et partit, lui troisième, pour son château de Montlhéry, en sortant par la porte de derrière de son hôtel.

[1] Froissart.

Digitized by Google

Il avait sagement pensé, car le jour même le duc de Berri remontra à son frère qu'ayant ainsi traité le connétable, il fallait poursuivre, et que les anciens conseillers du roi devaient y laisser la vie : les ordres furent donnés sur-le-champ pour les arrêter. Montaigu, qui se doutait depuis longtemps de ce qui allait arriver, et qui avait su cacher sa richesse, fut averti à temps et se sauva. Le sire Lemercier de Noviant, dont l'hôtel était guetté et environné, ne put s'échapper. Il fut pris et enfermé au Louvre ainsi que le sire de Vilaines. Quand les oncles du roi surent qu'Olivier de Clisson était parti, ils en furent très-affligés. Ils espérèrent qu'on pourrait encore le prendre à Montlhéry, et envoyèrent sur-le-champ trois cents lances commandées par le sire de Coucy, le sire Guillaume de la Tremoille, le sire de Château-Morand et le sire des Barres. « Partez « pour Montlhéry, leur dirent-ils, entourez le « château et la ville, et ne revenez pas sans nous « l'amener mort ou vif. » Les chevaliers obéirent bon gré mal gré, car les oncles du roi avaient maintenant tout pouvoir. Ils semblèrent prendre toutes leurs précautions pour surprendre le connétable. Avec l'aide de Dieu et des bons amis qu'il avait parmi ceux qui venaient l'arrêter, il

Digitized by Google

eut le temps d'être averti et de s'en aller à travers champs gagner sa bonne forteresse de Josselin en Bretagne ; là il se trouvait sur son terrain, et n'avait plus rien à craindre[1].

Quant au sire de la Rivière, il était à son château d'Auneau, près de Chartres, où, comme un digne seigneur qu'il était, il avait gagné l'amour et le respect de tous les hommes de sa terre et des habitans du pays. Il savait très-bien quelle fortune l'attendait, et il aurait pu se sauver comme avait fait le connétable. Mais lorsqu'on le lui avait conseillé, il avait répondu : « Ici comme ailleurs je « suis à la volonté de Dieu. Si je m'enfuyais ou « me cachais, je m'avouerais coupable des crimes « dont je me sens pur et dégagé. Dieu m'a donné « tout ce que j'ai, il me le peut ôter quand il lui « plait. Que sa volonté soit faite. J'ai servi le roi « Charles de bonne mémoire, et aussi le roi son « fils. Ils ont reconnu mes services, et les ont « magnifiquement récompensés. J'aurai le cou« rage d'attendre le jugement du parlement de « Paris sur tout ce que j'ai fait d'après les ordres « de mes rois pour les affaires du royaume. Si « l'on trouve en toutes mes actions quelque chose « de criminel, que j'en sois puni. »

[1] Froissart.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'il parlait à sa femme et à ses amis, lorsqu'on vint lui annoncer que les gens envoyés pour le prendre s'approchaient à main armée. « Leur ouvrirons-nous la porte? » lui demanda-t-on. « Pourquoi pas? dit-il; qu'ils soient « les très-bien venus. » Il vint lui-même au-devant d'eux, les recevant courtoisement dans son château et parlant à chacun. C'était le sire des Barres qui les commandait. Ce noble chevalier, qui avait aussi siégé au conseil du roi, s'excusa doucement de sa commission, et montra combien elle lui causait de chagrin. Le sire de la Rivière fut mené au Louvre et enfermé avec les autres[1].

Pour achever de détruire les anciens conseillers du roi, on ne tarda pas à procéder juridiquement contre eux. Le connétable fut d'abord ajourné à la chambre du parlement de Paris; les huissiers se rendirent en Bretagne sans pouvoir lui remettre en personne l'assignation. Les autres ajournemens eurent lieu de quinzaine en quinzaine, en suivant les formes de justice. Au jour marqué, il fut encore appelé par trois fois à la porte du palais, au haut du perron, et à la porte de la chambre du parlement; nul ne répondant,

[1] Froissart.

Digitized by Google

il fut passé outre à l'arrêt. Cet arrêt bannissait messire Olivier de Clisson du royaume de France, comme faux et mauvais traître à la couronne, le condamnait à cent mille marcs d'argent pour les extorsions qu'il avait indûment faites à la chambre aux deniers ou ailleurs; en outre à perdre à perpétuité l'office de connétable[1].

Cette injuste sentence, destinée à ruiner l'honneur et la fortune d'un si noble et si vaillant chevalier qui avait tant travaillé pour l'honneur de la France, fut signée en plein parlement par les ducs de Bourgogne et de Berri, ainsi que par une foule de barons du royaume. Le duc d'Orléans refusa d'y prendre part; il n'osa rien faire de plus. Ce qu'il eût pu dire ou tenter eût d'ailleurs été inutile.

Cependant le roi commençait à se trouver un peu mieux. Le médecin du seigneur de Coucy, qu'on nommait Guillaume de Harsely, lui donna tant de bons soins, gouverna si bien le train ordinaire de sa vie, que petit à petit il recouvra la raison, la mémoire, la santé; il demanda à voir la reine et son fils. On les lui amena et il en eut une grande joie; la reine aussi, à qui l'on

[1] Froissart. — D'Argentré. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

avait caché la triste situation de son mari. « Je « vous rends le roi en bon état, Dieu merci, dit « le médecin au duc d'Orléans, au duc de Bour- « gogne et au duc de Berri; mais dorénavant « gardez-vous de l'irriter ou de l'affliger ; sa tête « n'est pas encore bien forte; peu à peu elle « s'affermira. Ainsi les amusemens et les dis- « tractions lui valent mieux que le travail et les « conseils. »

On voulut garder ce savant homme auprès du roi, et on lui offrit pour cela beaucoup d'argent : on savait que les médecins doivent retirer de hauts salaires lorsqu'ils donnent des soins aux grands seigneurs et aux grandes dames ; mais il ne voulut pas ; il était vieux et cassé ; il ne pouvait souffrir le train de la cour, et retourna à son petit ménage de Laon, ou il mourut peu après, laissant trente mille francs d'argent, somme prodigieuse pour son état ; il est vrai qu'il était fort avare, faisant maigre chère chez lui, mais aimant à dîner chez les autres : c'était assez l'habitude des médecins d'alors[1].

L'état du roi, bien que meilleur, laissait donc les choses à peu près au même point. Il n'avait

[1] Froissart. — Gollut. — Paradin.

Digitized by Google

guère de roi que le nom. Ses oncles continuaient à tout gouverner ; ils entouraient le roi de leurs gens et de leurs créatures. La duchesse de Bourgogne était plus absolue encore chez la reine. Ce n'était pas un petit sujet d'envie pour la duchesse d'Orléans, qui aimait les honneurs, et qui se croyait le droit d'être la seconde du royaume : elle s'en plaignait amèrement à toutes les dames de sa maison. « Je ne sais pas, disait-elle, de quoi « elle s'avise de prendre le pas sur nous. Monsei- « gneur mon mari est frère du roi, il pourrait « arriver qu'il devînt roi et moi reine de France. « Ces honneurs-là ne lui sont pas dus. » Mais il lui fallait prendre patience et l'endurer ainsi[1].

Le sire de Clisson n'avait pas plus répondu à la signification de l'arrêt qu'à l'ajournement, et n'avait pas renvoyé l'épée de connétable. Les oncles du roi considérèrent l'office comme vacant. Il fut d'abord offert au sire de Coucy, qui certes en était bien digne ; mais il refusa, ne voulant pas être un sujet de division dans le royaume. Alors on songea à le donner au comte d'Eu, de la maison d'Artois, descendant de Robert, fils de saint Louis. C'était un chevalier d'un

[1] Froissart.

Digitized by Google

grand courage : il avait fait la croisade devant Tunis, puis le voyage de la Terre-Sainte. Il était aimé de tous les chevaliers et hommes d'armes. Depuis long-temps le roi avait envie qu'il épousât la comtesse de Dunois, veuve de Louis de Blois et fille du duc de Berri. Ce prince ne trouvait pas que le comte d'Eu fût assez riche pour sa fille; mais l'office de connétable aurait bien réparé le défaut d'héritage. C'est ce que pensèrent les oncles du roi. Par-là, ils espéraient lui faire plaisir et avoir son approbation pour la disgrâce de Clisson; car un de ses désirs les plus vifs avait toujours été que sa belle cousine de Dunois ne sortît point des fleurs de lis. Toutefois, dans sa faible raison, et aussi à la persuasion de son frère, il voulut que trois de ses chambellans allassent de sa part trouver le sire de Clisson pour entrer en négociation avec lui. On devait lui offrir la restitution de ses biens et la mise au néant de la procédure. Le connétable était fier et absolu, et ne voulut même pas voir les députés. Le comte fut pourvu de l'office de connétable[1].

Le reste d'autorité qu'on laissait au roi, et le ménagement qu'il fallait avoir pour sa volonté

[1] Froissart.

Digitized by Google

chancelante, firent sans doute aussi le salut de ses anciens serviteurs. Prisonniers, poursuivis juridiquement pour satisfaire à la haine des oncles du roi, ils avaient à redouter plus encore la pressante animosité de madame de Bourgogne.

On fut d'abord obligé de mettre en liberté et d'exempter de toute poursuite le sire de Vilaines. C'était un si vaillant chevalier; il avait si grande renommée par ses beaux faits d'armes; il comptait tant et de si puissans amis, qu'il y avait aussi peu de sagesse que de justice à vouloir le détruire. Toutefois il lui fut prudemment conseillé de se retirer en Espagne, où il avait de grands biens, et où il s'était marié, lorsqu'il y était venu faire la guerre avec le connétable Duguesclin. Au premier retour de raison, le roi avait aussi redemandé le sire de Montaigu, pour qui il avait de l'amitié et de l'habitude[1].

Quant à Noviant et à la Rivière, ils furent transférés à la Bastille Saint-Antoine. En attendant qu'aucun jugement fût porté contre eux, tous les effets, meubles et immeubles, qu'ils avaient tant à Paris que dans le royaume, furent saisis et distribués. Le sire de Coucy reçut

[1] Froissart.

Digitized by Google

la terre de Pont-Aubenon et le beau château que le sire de Noviant y avait fait bâtir. Chacun s'attendait à les voir mourir sur l'échafaud, tant leurs ennemis avaient d'acharnement contre eux. Ceux qui ont eu un grand pouvoir et ont fait une éclatante fortune excitent toujours l'envie. C'était là surtout ce qui les mettait en grand péril. Dans le commun peuple, on disait qu'ils avaient empoisonné ou ensorcelé le roi. D'autres, plus raisonnables, leur reprochaient le voyage de Bretagne, entrepris contre l'avis des médecins. Enfin ils ne trouvaient pas dans la voix publique un grand soutien contre ceux qui les voulaient perdre[1].

La seule chose qu'ils demandassent au duc de Bourgogne, c'était de les faire juger. Maître Jean Juvénal des Ursins, prevót des marchands de Paris, qui était parent du sire de la Rivière, et qui avait épousé une nièce du sire de Noviant, était pour lors un des hommes les plus aimés et estimés. Les gens d'église, les nobles, les marchands, les bourgeois, le commun peuple lui portaient une égale affection. Le roi le connaissait et l'aimait; durant sa maladie, il disait

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

sans cesse qu'il n'avait de confiance qu'en son prevôt des marchands et en ses gens de la ville de Paris. Juvénal n'abandonna point ses parens et ses amis ; il requit avec douceur et humilité le duc de Bourgogne, et ceux qui se mêlaient du gouvernement, de faire justice aux prisonniers, et même justice miséricordieuse, si besoin était[1].

Et en effet, c'était à cette dernière sorte de justice qu'il leur fallait avoir recours. Le duc de Berri ne s'était point trompé en présumant que la procédure du parlement de Paris ne contrarierait pas ses volontés. L'affaire fut suivie d'une façon qui donnait tout à craindre pour les prisonniers. Par bonheur, un d'eux avait auprès du duc de Berri même un protecteur empressé et puissant ; c'était madame Jeanne de Boulogne, duchesse de Berri. Bien des fois elle se jeta aux genoux de son mari, lui disant, les mains jointes et en pleurant : « Ah ! Monseigneur, c'est bien à « tort que vous vous êtes laissé informer fausse- « ment, par des ennemis et des envieux, au sujet « de ce vaillant chevalier, de ce digne homme le « sire de la Rivière. Nul n'ose parler pour lui que « moi. Je veux bien que vous sachiez que si vous

[1] Juvénal.

Digitized by Google

« le faites mourir, jamais plus je n'aurai de joie, « et tant que je vivrai vous me verrez dans la « tristesse ; car je dois trop à ce sage et loyal « chevalier. Ah! Monseigneur, vous avez oublié « ou vous faites trop peu de compte des soins « qu'il s'est donnés pour notre mariage. Je ne « veux pas dire que j'en fusse digne. Je sais que « j'étais une fort petite dame en comparaison de « vous ; mais enfin, vous vouliez m'avoir, et « vous aviez affaire à un seigneur bien difficile « et bien avisé, monseigneur de Foix, mon on- « cle, à la garde de qui j'étais ; si ce noble che- « valier ne s'en fût pas mêlé, sans ses douces et « sages paroles, nous ne serions pas ensemble « maintenant. Le duc de Lancastre voulait m'a- « voir pour son fils le comte d'Erby, et monsei- « gneur de Foix avait plus de penchant de ce « côté-là que du vôtre. Je vous prie donc hum- « blement, et par pitié, qu'il n'arrive rien à ce « bon chevalier qui me donna à vous[1]. »

Le duc de Berri, se voyant ainsi prié par sa femme toute jeune et belle, qu'il aimait de grand amour, sachant bien qu'elle ne disait rien là qui ne fût véritable, se sentait amollir le cœur, et

[1] Froissart.

Digitized by Google

répondait pour apaiser la sincère douleur de la duchesse : « Madame, Dieu me soit témoin que « je voudrais qu'il m'en eût coûté vingt mille « francs et que la Rivière ne se fût pas forfait « envers le roi et la couronne. Avant ce malheu- « reux voyage de Bretagne, je l'aimais bien, tout « comme vous ; votre prière lui vaut mieux que « si tout le royaume parlait pour lui ; et j'y ferai, « à cause de vous, tout ce que je pourrai. » Ainsi il renvoyait sa femme un peu consolée ; mais quand il avait parlé avec madame de Bourgogne ou les conseillers du Duc, toute cette douceur changeait, et il revenait à sa mauvaise volonté[1].

Cependant, plus l'affaire traînait en longueur, plus la première vivacité de haine et d'envie allait s'apaisant, plus on prenait en pitié leurs malheurs, plus on pensait mal de ceux qui les poursuivaient si cruellement. C'était surtout le sire de la Rivière, ce vieil ami du bon roi Charles V, qui faisait compassion à tous. On ne lui avait jamais reproché ni hauteur ni dureté ; il avait toujours été doux, courtois, patient et débonnaire aux pauvres gens ; donnant facilement audience à ceux qui n'en pouvaient avoir de personne, et leur laissant expliquer leurs affaires. D'ailleurs

[1] Froissart.

Digitized by Google

on l'avait traité avec une rudesse qui excitait l'indignation. Non seulement on lui avait ravi tous ses biens, mais on l'avait poursuivi dans ses enfans. Sa fille était fiancée à Hugues de Castillon, fils du grand-maître des arbalétriers. Ce jeune homme, qui pouvait dès lors porter les armes, avait déjà servi sous les ordres du sire de la Rivière ; il devait avoir un jour de grands biens. On fit rompre le mariage par le pape, à l'instigation des conseillers du duc de Bourgogne, et surtout de la Tremoille, qui avaient recouvré leur puissance dans les affaires du royaume, et qui voulaient se venger de l'avoir perdue un moment par l'éloignement de leur maître. Le sire de la Rivière avait aussi un fils, qui avait épousé la fille du comte de Dammartin. On voulut encore casser ce mariage ; mais le sire de Dammartin, en loyal chevalier, dit d'avance que tant que le fils du seigneur de la Rivière serait vivant, sa fille n'aurait pas un autre mari, et que si c'était son héritage qu'on voulait avoir, il saurait le dérober aux gens qui en avaient envie. Le sire de Noviant avait fini par inspirer aussi de la pitié ; on disait qu'il avait tant pleuré, qu'il en était devenu presque aveugle [1].

[1] Froissart.

Digitized by Google

D'ailleurs la vérité commençait à se répandre sur la maladie du roi, et les hommes raisonnables voyaient bien qu'il n'avait pas dépendu de ses conseillers de la donner ou de l'empêcher. Pendant ce temps, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon et maître Juvénal faisaient leurs efforts auprès du roi ; ils profitaient du retour de sa connaissance pour lui rappeler l'affection qu'il avait eue pour ses anciens serviteurs. Tout cela ne servait à rien, tant que le parlement continuait à suivre sa procédure ; il semblait de plus en plus disposé et même empressé à condamner les prisonniers. Le roi envoya un de ses secrétaires au parlement avec ordre de lui apporter les pièces du procès. Les chambres s'assemblèrent pour en délibérer, et résolurent que les ordres du roi seraient communiqués au chancelier. En même temps une députation alla trouver les ducs d'Orléans et de Bourbon, afin de les engager à ne plus intervenir auprès du roi pour arrêter le cours de la justice ; on leur annonça en même temps que la cour se présenterait le lendemain devant le roi et lui dirait ses intentions, en faisant toutes excuses convenables. Un sergent à cheval vint de nouveau apporter au parlement l'ordre de ne pas se présenter devant le roi, sinon pour lui

Digitized by Google

remettre les registres de la procédure. Elle n'en suivit pas moins son cours; enfin, quelques mois après, le roi la termina en ordonnant, de son autorité, que les sires de la Rivière et de Noviant fussent mis en liberté et réintégrés dans leurs biens; il leur était enjoint de ne pas se présenter devant le roi et de se tenir toujours à quinze lieues au moins de sa cour. Ils perdirent tous les biens meubles qui leur avaient été pris, mais se tinrent heureux d'une telle issue. Ils voulaient en aller remercier le roi; ce leur fut interdit. Leur prison avait duré pendant plus d'une année[1].

L'état de la santé du roi, les craintes qu'on avait eues pour sa vie donnèrent la pensée qu'il importait de régler solennellement ce qui se ferait si ce malheur arrivait. L'ordonnance que le roi apporta lui-même en grande pompe au parlement, et qu'il fit enregistrer sous ses yeux, toutes portes ouvertes, en présence d'une foule de peuple, distinguait avec soin, de même qu'avait fait celle du roi Charles V, la garde du roi mineur et le gouvernement du royaume. La tutelle et l'administration propre du revenu assigné au roi pour sa dépense étaient confiées à

[1] Registres du Parlement.

Digitized by Google

la reine, aux ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, et au duc Louis de Bavière. La forme et la composition du conseil de tutelle étaient également réglées. Quant au gouvernement de l'État, il était attribué sans partage et sans réserve au duc d'Orléans, comme au prince le plus proche de la couronne[1].

Ces dispositions pour l'avenir ne changeaient rien au présent; tout demeurait sous le pouvoir du duc de Bourgogne et de son frère. Il leur convenait de se conformer fidèlement à ce qu'avait prescrit le médecin, et d'épargner au roi la fatigue des affaires. Aussi le laissait-on s'occuper à toutes sortes d'amusemens et de réjouissances. Il y eut vers ce temps-là une fête qui pensa lui devenir fatale. La reine mariait une dame allemande de sa maison, qu'elle honorait de toute sa faveur; le roi, saisissant cette occasion de divertissement, voulut faire les noces à l'hôtel Saint-Paul; son frère, ses oncles et leurs femmes furent conviés : on dansa tout le jour. Il y avait un écuyer de l'hôtel, nommé Huguet de Guisay, que le roi avait fort en gré, parce qu'il était grand inventeur de toutes sortes d'amusemens; mais

[1] Ordonnances des rois de France.

Digitized by Google

les hommes sages le méprisaient beaucoup, car il corrompait toute la jeunesse de la cour, et lui enseignait mille débauches. Vers la fin de la soirée, ce sire de Guisay imagina une mascarade. La mariée étant une veuve, sa noce, selon l'usage, était une sorte de charivari, et tout s'y passait en joyeux désordres. Le roi, quatre jeunes chevaliers et Huguet de Guisay, se déguisèrent en sauvages. Ils s'étaient fait coudre dans une toile de lin qui leur dessinait tout le corps. Cette toile était enduite de poix résine, pour faire tenir une toison d'étoupe de lin, qui faisait paraître ces sauvages velus de la tête aux pieds. Ils entrèrent en criant et en dansant, conduits par le roi, et masqués de façon à n'être pas reconnus. On avait fait défendre que personne se promenât dans la salle en portant des torches ou des flambeaux. Le roi courut tout de suite à sa jeune tante, la duchesse de Berri, pour la tourmenter, et les autres masques divertissaient l'assemblée par leurs danses et leurs contorsions. Chacun se creusait l'esprit à deviner qui ce pouvait être. Le duc d'Orléans et le jeune comte de Bar, qui venaient de passer une partie de la soirée chez madame de Clermont, voyant ces toisons d'étoupe, imaginèrent, sans penser à mal, que si

Digitized by Google

l'on y mettait le feu, les dames auraient grand'-peur de voir courir par la salle des sauvages tout embrasés[1]. Le duc d'Orléans prit une torche et s'approcha : les cinq sauvages se tenaient ensemble en dansant ; au même instant ils furent tout en flamme. Rien ne pouvait les sauver ; la toile était cousue, la résine rendait la flamme plus tenace et plus dévorante. Personne n'avait le temps ni le moyen de leur porter secours. Un cri d'horreur remplit la salle, et se mêla aux cris que la douleur arracha à ces malheureux. « Sauvez le roi! » criaient-ils ; et bientôt toute l'assemblée fut dans le doute si le roi n'était pas de ceux que la flamme dévorait. La reine, qui était la seule dans le secret de ce déguisement, tomba sans connaissance. Ce n'était de toutes parts que clameurs, sanglots, désordre, épouvante. La duchesse de Berri pensa bien que c'était le roi qui était auprès d'elle. Elle le retint, l'empêcha de bouger. « Restez, dit-elle, vous voyez « que vos compagnons sont en flamme » ; et elle le couvrit de sa robe, pour qu'aucune étincelle ne tombât sur ce misérable travestissement. Il courut ensuite rassurer la reine[2].

[1] Défense du duc d'Orléans.

[2] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

Les ducs de Bourgogne et de Berri s'étaient déjà retirés avant la mascarade. Ils montèrent aussitôt à cheval et arrivèrent comme le danger était passé ; ils trouvèrent le roi encore tout troublé et effrayé. Ce fut un bonheur pour eux qu'il eût été aussi miraculeusement préservé, car rien n'eût pu les soustraire à la fureur du peuple. Lorsque la nouvelle fut répandue, il s'éleva dans toute la ville de Paris une indignation violente, de ce que l'on avait laissé courir au roi un tel danger pour une aussi indigne cause. Chacun se sentait ému de colère de ce qu'on prenait si peu de soin de l'honneur et de la vie de ce malheureux prince, tant le peuple continuait à l'aimer et à le plaindre sincèrement. C'était un soulèvement général contre les mœurs corrompues de cette cour ; et si le malheur qu'on avait eu à redouter fût arrivé, ce n'eût pas été seulement les oncles du roi, mais tous les chevaliers, que le peuple eût massacrés [1]. Aussi fallut-il que le roi se montrât sur-le-champ au peuple, qui était accouru en foule, et qui voulait le voir. Le lendemain on fit une procession solennelle de la porte Montmartre à l'église Notre-Dame. Le duc

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

d'Orléans et les oncles du roi le suivirent les pieds nus; le roi y vint à cheval.

Ce fut une occasion de remontrer sévèrement au duc d'Orléans combien sa conduite était légère et déréglée, combien elle convenait mal au prince le plus approché du roi et de la couronne, comment il était entouré de jeunes gens corrompus et de mauvais conseil. Non seulement ses oncles l'en réprimandèrent sans ménagement, il n'y eut pas jusqu'à maître Juvénal, cet honorable prevôt des marchands, qui se crut obligé de lui en parler respectueusement. Il promit de se réformer, et fit bâtir en expiation une bien belle chapelle en l'église des Célestins[1].

Des cinq compagnons de la mascarade du roi, le sire de Nantouillet fut le seul qui se sauva; il avait eu le sang-froid de courir, au premier instant, se jeter dans la cuve où l'on faisait rafraîchir les bouteilles. Les autres périrent, avant le troisième jour, dans d'effroyables souffrances. La mort d'Huguet de Guisay n'excita aucune pitié, et parut une juste punition de Dieu. Non seulement il était adonné à tous les vices et menait la plus mauvaise vie, mais c'était le plus cruel et

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.


Digitized by Google

le plus insolent des hommes. Un de ses grands plaisirs était de maltraiter ses valets et les pauvres gens de basse classe. Il les traitait de chiens, les déchirait souvent à coups de fouet et de bâton, les foulait aux pieds en les perçant de ses éperons, et se réjouissait de leurs cris de douleur, leur disant : « Aboie, chien ! » Même en ses derniers momens, il ne pouvait s'empêcher d'injurier ceux qui le servaient, et les maudissait de ce qu'ils lui survivaient. Aussi lorsque son convoi passa dans les rues, il fut insulté du commun peuple, qui criait : « Aboie, chien[1] ! »

Le duc de Bourgogne continuait à désirer vivement que la paix fût enfin conclue entre la France et l'Angleterre. Il voyait combien la maladie du roi et les discordes qui régnaient dans les conseils affaiblissaient le royaume. En outre, il savait bien calculer que la paisible possession de la Flandre et du Hainault pouvait lui être assurée seulement par la paix ; en temps de guerre, il était trop facile à l'Angleterre d'y faire renaître l'esprit de révolte. Le grand commerce des Flamands les liait aux Anglais ; c'était à eux qu'ils achetaient la laine dont ils faisaient ces draps

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

qu'ils vendaient ensuite à tant de royaumes. Enfin la plupart de ses sujets avaient le cœur plus anglais que français [1].

Le duc de Lancastre, de son côté, ne souhaitait pas moins la paix, et y faisait tous ses efforts. Il avait à vaincre l'opinion de son frère, le duc de Glocester, et de tous les jeunes chevaliers de l'Angleterre, qui désiraient la guerre, appuyés par un fort parti dans les assemblées du parlement [2]. Un intérêt pareil à celui du duc de Bourgogne disposait aussi le duc de Lancastre à la paix. Il avait marié ses filles aux rois de Castille et de Portugal, et il dépendait de la France de leur susciter de fortes guerres.

Enfin, ils réussirent tous deux à faire reprendre des pourparlers pour la paix à Lelinghen, entre Boulogne et Calais. Le roi fut mené à Abbeville ; il semblait se trouver mieux qu'auparavant, sans toutefois pouvoir se mêler du gouvernement du royaume.

Lelinghen était un méchant village ruiné par les guerres, situé sur la frontière du comté de Boulogne et du comté de Ponthieu, cédé aux

[1] Froissart.

[2] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Anglais par le traité de Bretigny. Les conférences devaient se tenir dans une chapelle couverte en chaume, dont on avait caché les murailles ruinées en les décorant de tapisseries et de dessins faits à l'aiguille, représentant des batailles. Le duc de Lancastre ayant remarqué qu'on ne devait pas avoir sous les yeux de telles images, quand on traitait de la paix, on en mit d'autres qui représentaient la passion de notre Seigneur[1].

De chaque côté de la chapelle, les députés des deux royaumes avaient fait dresser des tentes, afin de ne pas loger loin du lieu des conférences. Le duc de Bourgogne avait trouvé là une nouvelle occasion de montrer toute sa magnificence. Sa tente, faite de planches et de toiles peintes, avait la forme d'un château flanqué de ses tours. On avait disposé à l'entour des logemens séparés par des rues, pour toute sa suite, composée de trois mille personnes, de sorte que son campement avait tout l'aspect d'une ville.

Sa libéralité se fit voir aussi dans les présens qu'il donna au duc de Lancastre, au duc de Glocester et aux principaux envoyés anglais. Ils consistèrent surtout en beaux tapis de Flandre,

[1] Le Religieux de Saint-Denis, témoin oculaire.

Digitized by Google

comme on en faisait alors seulement dans les États du Duc. Ils représentaient pour la plupart des histoires de la Bible à grands personnages; d'autres figuraient le roi Clovis, ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux, dont l'un offrait l'image des sept vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux; l'autre, les sept vices avec les rois ou empereurs qui s'en étaient souillés. Tous ces ouvrages étaient rehaussés de bel or de chiffre[1].

Les envoyés anglais étaient les ducs de Lancastre et de Glocester, l'archevêque d'York et l'évêque de Londres. Ils avaient amené avec eux plusieurs clercs très-habiles et des licenciés en droit, afin de bien interpréter les écritures latines. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient accompagnés aussi de conseillers sages et savans[2].

A la première conférence, les envoyés des deux couronnes commencèrent par se mettre très-dévotement à genoux devant le crucifix, en demandant à Dieu de leur inspirer les moyens de conclure une honorable paix.

Mais on se trouva bientôt, quelque bonne vo-

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Froissart.

Digitized by Google

lonté qu'on pût avoir, au même point qu'aux pourparlers d'Amiens. Les Français demandaient que Calais fût abattu, et que les Anglais se contentassent à peu près de ce qui leur restait en Guyenne. Les Anglais voulaient l'exécution du traité de Bretigny, et chacun demeurait dans sa pensée. Alors les quatre ducs résolurent que tout fût traité par écrit; comme ils n'auraient pu entendre lire et discuter tant de paroles, on ne faisait que se remettre les écritures; puis chacun les donnait à examiner à ses clercs et conseillers. Les Anglais se plaignirent beaucoup de ce que les paroles mises en écrit par les conseillers français étaient trop subtiles, n'avaient pas un sens plein et entier; ils prétendirent qu'on pouvait y supposer une double entente, et les tourner à volonté. Aussi faisaient-ils demander sans cesse des explications; quand on venait à s'éclaircir, il se trouvait toujours que les deux partis ne se départaient point de leur vouloir; que les Français voulaient reprendre le comté de Ponthieu, le comté de Guines, le Poitou, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois et le Limousin, et que les Anglais voulaient avoir ce qu'ils avaient perdu. Alors il fut résolu que les envoyés retourneraient vers les rois de France et d'Angleterre prendre

Digitized by Google

leurs commandemens, puis se réuniraient de nouveau.

Le duc de Bourgogne et le duc de Berri revinrent donc trouver le roi à Abbeville. Son désir de faire la paix s'était encore augmenté par un merveilleux motif. Quelques jours auparavant, un homme d'environ cinquante ans, vêtu d'un simple habit de drap gris, avait demandé à lui être présenté. Cet homme était assez connu en France par la sainteté de sa vie. Il était écuyer, natif de Normandie, et se nommait Robert Menuot; mais sa grande piété et sa façon dévote de vivre lui avaient fait donner le nom de Robert-l'Ermite; il revenait de la Palestine et de la Syrie. Guillaume Martel, chevalier de la chambre du roi, Normand comme lui, et qui le connaissait bien, lui servit d'introducteur. Il raconta au roi que durant sa traversée de mer le vaisseau avait été battu d'une furieuse tempête. Chacun des passagers, ne voyant plus nul espoir, se recommandait à la miséricorde de Dieu, lorsque soudainement le vent s'apaisa, et Robert vit paraître à ses yeux comme une figure brillante et claire autant qu'un cristal, et il entendit ces paroles : « Robert, tu échapperas à ce péril toi et tes com-
« pagnons; Dieu a entendu tes prières et les a

Digitized by Google

« reçues favorablement. Il te commande par ma « voix, sitôt que tu seras de retour en France, « d'aller trouver le roi. Tu lui conteras ton « aventure, et tu lui diras de songer à faire la « paix avec le roi Richard d'Angleterre; car la « guerre a trop long-temps duré. Mêle-toi hardi- « ment des pourparlers qui se font, et fais en- « tendre tes paroles. Ceux qui s'opposeront à la « paix et voudront la guerre seront punis; ils le « paieront même chèrement. » Puis après la voix se tut, et la clarté disparut. Robert, en débarquant, avait pris sa route par Avignon; un saint prêtre, à qui il s'était confessé, lui avait conseillé d'aller sans tarder parler au roi, sans révéler auparavant cela à nul autre. Le roi fut frappé de ce que lui dit Robert-l'Ermite. « Attendez quelques « jours, lui dit-il; mon oncle le duc de Bourgogne « et le chancelier doivent venir. Je leur en par- « lerai, et ils me conseilleront. » Lors donc qu'ils revinrent avec les propositions exigeantes des Anglais, le roi leur rapporta ce qu'avait dit Robert, et leur demanda si c'était chose qu'il fût permis de croire. Le duc de Bourgogne voulut lui parler. Il n'était pas loin; on le fit venir; il ne se troubla point, et reprit son récit [1]. Le Duc et

[1] Froissart, témoin oculaire.

Digitized by Google

le chancelier, après s'être bien consultés entre eux, voyant combien le roi souhaitait que Robert se joignît à eux dans les pourparlers de Lelinghen, considérant que cet homme avait un très-beau langage et fort insinuant, qu'il parlait au nom d'un miracle et d'une vision, et qu'on pouvait sans péché employer un tel moyen, résolurent de se l'adjoindre pour mieux persuader les seigneurs anglais. En effet, il leur parla très-bien, leur fit connaître sa mission divine, rappela les malheurs de cette longue guerre qui déchirait la chrétienté, tandis que l'Amorabaquin faisait tant de maux aux chrétiens d'outre-mer. Il dit que c'était un devoir de cesser toutes querelles pour se réunir contre les infidèles. Le duc de Lancastre se montrait favorable à ces paroles de Robert-l'Ermite. Lui-même avait souvent pensé et dit que les royaumes chrétiens auraient dû se réunir contre l'ennemi qui opprimait leur croyance; mais le duc de Glocester, qui en Angleterre était chef du parti de la guerre, ne faisait nul compte de cet ermite, et traitait sa vision de fable tissue pour abuser les esprits; il fut donc résolu entre les envoyés anglais de référer de cela, comme du reste, au roi d'Angleterre. L'histoire de Robert-l'Ermite le toucha beaucoup; il eût désiré le voir:

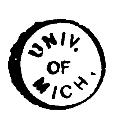
Digitized by Google

tout cela n'avançait pourtant pas les affaires.

Une nouvelle difficulté venait encore traverser le désir sincère qu'on avait de faire la paix ; c'était le schisme de l'Église. Le pape Clément avait envoyé son légat, le cardinal Pierre de Luna, pour prendre part aux conférences. Les Anglais s'y opposèrent d'avance. « Renvoyez-nous ce légat, « dit le duc de Lancastre au duc de Bourgogne ; « nous n'avons que faire de l'entendre. Notre ré« solution est arrêtée touchant le pape que nous « voulons reconnaître ; et si l'autre veut interve« nir en nos traités avec vous, nous nous re« tirons. » Peu après, les Anglais eux-mêmes reçurent de leur cour l'ordre de proposer la dégradation du pape d'Avignon. Le duc de Bourgogne leur rappela ce qu'ils avaient dit : « Sans « doute, ajoutait-il, ce serait un grand bienfait « que de concilier ces deux papes, s'ils voulaient « y entendre ; mais traitons d'abord de la paix. « Pendant ce temps-là, les clercs de l'Université « s'occuperont de la forme et manière de pacifier « l'Église ; ensuite, d'accord avec les conseils de « l'empereur d'Allemagne et avec vous, nous tâ« cherons d'y aviser[1]. »

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google



Digitized by Google



Valentine de Milan.

Digitized by Google

[illegible]

ment sans[illegible]

que les Anglais[illegible]

moyennant[illegible]

[illegible]

pas cesser de[illegible] pays[illegible]

encore à cet effet.

Les envoyés[illegible]

revenir, lors[illegible]

[illegible]

Bourgogne qui[illegible]

[illegible]

avec le duc d'Orléans, il[illegible]

[illegible]

[illegible] de Nevers[illegible]

[illegible]

[illegible] par quelques[illegible]

[illegible]

elle un fort parti et[illegible]

de Bourgogne. S[illegible]

[illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

C'est ainsi que l'on continua toujours à parlementer sans rien terminer. Cependant on obtint que les Anglais rendraient au roi de Navarre, moyennant paiement, la ville de Cherbourg que son père leur avait livrée en gage de soixante mille écus. Ce seul point réglé, on convint de ne pas cesser de traiter de la paix et de se réunir encore à cet effet.

Les envoyés s'étaient déjà séparés, sauf à se revoir, lorsqu'un écuyer du duc d'Orléans arriva à Lelinghen, et annonça secrètement au duc de Bourgogne que le roi était retombé dans sa maladie. Le duc de Berri se rendit auprès de lui, et, avec le duc d'Orléans, il le conduisit à Creil. Ce malheur tarda peu à devenir public. Cette fois, il n'y avait pas moyen d'accuser les sires de la Rivière et de Noviant, qui étaient encore en prison à cette époque ; mais comme la croyance populaire ne pouvait expliquer cette funeste maladie que par quelque sortilége, les soupçons se portèrent sur la duchesse d'Orléans. Elle était ambitieuse et avide de grandeurs : elle avait contre elle un fort parti et tous les amis de la duchesse de Bourgogne. Son père, le seigneur de Milan, était un méchant prince dont on racontait de grands crimes, et qui, disait-on, lui avait re-

Digitized by Google

commandé en la quittant de se faire reine de France[1]. Le Milanais, son pays, était fameux autant que lieu du monde par ses poisons et ses sortiléges. En outre, le roi, qui ne reconnaissait presque personne, se plaisait surtout avec la duchesse d'Orléans; il la demandait sans cesse; il venait la voir; il l'appelait sa chère sœur. En même temps il avait pris la reine en horreur ; et sans plus savoir qui elle était : « Quelle est cette femme ? s'écriait-il quand il la « voyait; que me veut-elle ? ne cessera-t-elle point « de m'importuner ? Qu'on me délivre de sa per- « sécution ! » Et il l'accablait de mépris et d'injures.

Les accès de son mal étaient bien plus furieux et plus complets que lors du voyage de Bretagne. Il avait perdu toute mémoire, ne se souvenait plus qu'il fût marié, qu'il eût des enfans, qu'il fût roi, qu'il se nommât Charles. Il avait pris les fleurs de lis en aversion ; partout où il les voyait, il s'élançait pour les effacer[2].

Le savant médecin qui l'avait guéri était mort; ceux qui furent appelés ne lui apportaient aucun

[1] Froissart. — Proposition de J. Petit. — Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

soulagement. Désespérant des remèdes naturels, on sut qu'un magicien de Guyenne, nommé Arnaut Guilhem, s'était vanté de le guérir d'une seule parole. On le fit venir : c'était un homme de méchante mine, mais assortie à son état. Il était vêtu simplement, menait une vie de privations, macérait son corps par le jeûne et par les veilles, et rapportait à Dieu la force de son art. Tout son savoir était contenu dans un livre que Dieu avait jadis envoyé à Adam pour le consoler, quand il eut pleuré cent ans son fils Abel; au moyen de ce livre, l'homme pouvait recouvrer tout ce que lui avait fait perdre son péché. La reine et les grands seigneurs firent grand accueil à ce magicien, et l'honorèrent beaucoup. Il les entretint long-temps dans l'idée de son pouvoir; il gagnait surtout leur confiance en affirmant que la maladie du roi provenait de sorcellerie[1].

Les prélats et les docteurs s'indignaient d'une si criminelle superstition sans pouvoir s'y opposer, tant était grande la prévention. Tout ce qu'ils pouvaient faire était de redoubler leurs saintes prières. Ce fut partout continuelles processions,

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

presque toujours faites les pieds nus. Une fois, dans un meilleur intervalle, on réussit à conduire le roi à Saint-Denis, où il se comporta sensément. Enfin, après sept mois, la raison lui revint.

Pendant cette maladie, les choses continuèrent à se passer comme auparavant; seulement il y avait des discordes de plus en plus vives entre les grands du royaume. Le sire de Clisson avait commencé une forte guerre contre le duc de Bretagne, et le duc d'Orléans lui faisait ouvertement passer des secours, engageant les jeunes chevaliers qui lui étaient attachés à aller servir sous l'ancien connétable. L'Université et le clergé de France s'occupaient toujours avec ardeur de rétablir l'union dans l'Église; le duc de Berri soutenait le pape Clément, dont il favorisait toutes les prétentions.

Parmi de si tristes divisions, maître Juvénal, prevôt des marchands, s'entremettait toujours de son mieux pour procurer un peu de calme et préserver les intérêts du royaume. Ce n'était pas le compte de ceux qui ne cherchaient que leur profit particulier. Ils entreprirent d'achever de le perdre auprès du duc de Bourgogne; cela n'était pas difficile; maître Juvénal lui avait déjà fort déplu en s'occupant de sauver les sires de

Digitized by Google

Noviant et de la Rivière. Il ne demanda pas mieux que de croire, comme on le lui rapportait, que Juvénal avait mal parlé de lui, et avait pris part à de mauvaises manœuvres. Le Châtelet eut ordre d'informer contre le prevôt des marchands. Trente témoins furent entendus, et déposèrent contre lui. Les commissaires allèrent porter l'information au Duc. Il voulut faire poursuivre par le procureur du roi au parlement, qui s'y refusa. Alors on s'adressa à un avocat nommé Audriguet; celui-ci se chargea de soutenir l'accusation, d'abord au conseil du roi, puis au parlement, lorsque l'ordonnance du conseil serait rendue. Sortant de chez le duc de Bourgogne, les commissaires et Audriguet, bien payés et bien contens, s'en allèrent souper ensemble à la buvette. Pendant qu'ils étaient à boire largement et à converser en toute liberté, le cahier des informations tomba de la poche d'un d'entre eux. Un chien du cabaret le prit à belles dents pour en jouer, et le traîna sous un lit. Les commissaires et l'avocat sortirent sans se douter qu'ils eussent rien perdu. L'hôte, en se couchant, trouva les papiers: « Hélas! dit-il en y regardant, ce sont ces mau- « vaises gens qui veulent faire tort à notre brave « prevôt des marchands. » Sur-le-champ il sortit

Digitized by Google

pour aller porter ces papiers à maître Juvénal.

Le lendemain, le prevôt des marchands reçut ordre de se rendre à Vincennes devant le roi et son conseil; le roi commençait alors à être convalescent. Tout le monde croyait que le prevôt allait être mis en prison dans la tour, et qu'il ne tarderait pas à avoir la tête coupée. Plus de quatre cents bourgeois des plus notables le conduisirent jusqu'à Vincennes. Pour lui, il ne se troublait point, sachant d'avance les mensonges qu'on se proposait de dire pour l'accuser. Il comparut devant le roi siégeant en son conseil. Maître Audriguet commença par déduire l'accusation, citer les faits, et prendre des conclusions au criminel. Juvénal voulait se défendre; maître Audriguet s'y opposa, disant que ce n'était pas le moment et le lieu où il devait être entendu dans ses défenses. Ce fut sujet de discussion. Le roi ordonna que son prevôt des marchands eût à s'expliquer. Maître Juvénal parla en fort bon langage et avec l'assurance que lui donnaient l'estime et l'affection de tous les gens honorables. Il montra qu'on n'aurait pas dû procéder par voie d'information contre un officier royal, et que d'ailleurs cette prétendue information n'était qu'un amas de faits controuvés. Là-dessus l'avocat vou-

Digitized by Google

lant répondre, demanda aux commissaires le cahier d'informations. « Vous les avez, dirent-ils. « — Non, c'est vous », reprit-il. La dispute et le trouble se mirent entre eux; de sorte que le roi, voyant leur confusion, termina l'affaire : « Je « prononce par sentence, dit-il, que mon prevôt « est un prud'homme, et que ceux qui ont pro- « posé tout ceci sont de mauvaises gens. » Puis se tournant vers le prevôt : « Allez, mon ami, ajouta- « t-il, ainsi que vous, mes bons bourgeois. »

Peu de mois après et vers le temps de Pâques, le prevôt des marchands sortant de chez lui le matin pour aller faire ses stations et gagner les indulgences que le légat du pape avait promises, trouva à sa porte une vingtaine de gens affublés et enveloppés dans de grands draps, de façon qu'on ne voyait pas même leur visage. Il demanda ce qu'ils voulaient. Alors l'un d'entre eux lui dit en se jetant à genoux et pleurant : « Nous « sommes les faux témoins qui avaient déposé « contre vous; mais contrits et repentans, nous « sommes allés nous confesser. Le curé n'a pu « nous absoudre d'un si grand péché, et nous a « renvoyés à l'évêque. Il a trouvé le cas si grave « qu'il nous a dit d'aller trouver le légat. C'est lui « qui nous a commandé de venir ainsi tout nus à

Digitized by Google

« votre porte implorer notre pardon. Il nous a « pourtant permis de nous affubler d'un drap, « afin de n'être pas connus de vous. » Maître Juvénal qui avait lu leur témoignage, et qui ne leur en voulait plus du tout, les appela par leurs noms, les traita doucement et leur fit raconter qui les avait induits à si mal faire.

Ce fut peu après ce procès du prevôt des marchands que le roi fit mettre en liberté Noviant et la Rivière. Il se mit ensuite en route pour un pèlerinage au mont Saint-Michel, selon le vœu qu'il en avait fait. En partant, il autorisa formellement l'Université à rechercher et à lui proposer les moyens de faire cesser le schisme. C'était depuis long-temps l'avis du duc de Bourgogne ; cette fois le duc de Berri cessa d'y mettre aucune opposition. Se trouvant sur les frontières de Bretagne, le roi résolut de faire cesser la cruelle guerre que se faisaient le duc et le sire de Clisson, et qui désolait toute la province. Il envoya trois hommes de son conseil pour essayer de conclure un accommodement. Vers le mois de mai, il y eut encore quelques conférences à Lelinghen entre les princes ; mais ils ne conclurent rien de plus ; tout se borna à signer une trève de quatre années.

Digitized by Google

Quand on vit que les Anglais ne pouvaient se résoudre à la paix, et qu'il y avait chez eux un si fort parti pour la guerre, on avisa de ne pas être pris au dépourvu; des ordres furent donnés pour réparer et munir les cités ou forteresses des frontières. Le conseil du roi, réfléchissant aussi à l'avantage qu'avaient donné aux Anglais ces francs archers tirés des communes d'Angleterre, dont le courage et l'adresse avaient décidé les batailles de Crécy et de Poitiers, songea à procurer cet avantage au royaume de France. En même temps on profita de l'occasion pour interdire sévèrement tous les jeux de dés, de cartes et de paume, qui s'étaient introduits dans le peuple, à l'imitation de la cour, en les remplaçant par l'exercice de l'arc et de l'arbalète. C'était une belle ordonnance qui aurait été bien utile pour les guerres à venir. Elle plut beaucoup au peuple; il prit goût à ce jeu de l'arbalète. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfans qui n'y devinssent fort adroits. Mais bientôt on eut peur que le commun peuple ne connût sa force et ne devînt plus puissant que les princes et les nobles. Il fut défendu par le roi de continuer ces exercices, sauf dans certaines compagnies d'arbalétriers; le

Digitized by Google

peuple retourna comme auparavant aux mauvais jeux de hasard [1].

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.



Digitized by Google

PHILIPPE-LE-HARDI.

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE.

Tentatives pour terminer le schisme. — Election d'un nouveau pape à Avignon. — Fin des troubles de Bretagne. — Secondes tentatives. — Mariage du roi d'Angleterre et de madame Isabelle de France. — Croisade en Hongrie. — Guerre de Frise. — Nouveaux accès de démence du roi. — Remise de madame Isabelle. — Nouvelles de la croisade. — Bataille de Nicopolis. — Rachat des captifs. — Guerre de Frise. — Rechute du roi. — Condamnation pour sorcellerie. — Le pape assiégé dans Avignon. — Commencement du pouvoir du duc d'Orléans. — Le roi d'Angleterre détrôné. — Tentative sur l'Aquitaine. — Mort du duc de Bretagne. — Déposition de l'empereur. — Suite des affaires du schisme. — Commencement des factions de Bourgogne et d'Orléans. — Défis et joûtes entre les Français et les Anglais. — Défi du duc d'Orléans au roi d'Angleterre. — Le duc va en Bretagne. — Suite des affaires du schisme. — Guerres contre l'Angleterre. — Désordres dans le gouvernement. — Mort du duc.

Digitized by Google



PHILIPPE-LE-HARDI.

1364 — 1405.



EPENDANT ce qui occupait de plus en plus les esprits, c'était le schisme qui, depuis seize ans, divisait l'Église. Il s'élevait de toutes les parties de la chrétienté un cri contre ce scandale, qui fournissait un sujet de raillerie[1] aux Sarrasins et aux infidèles, et

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

empêchait les princes et les chevaliers d'unir leurs efforts contre les ennemis de la foi, au moment où ils faisaient tant de progrès, et paraissaient si menaçans.

C'était, depuis plusieurs années, l'unique pensée de l'Université. Le roi l'avait récemment chargée de chercher les moyens pour rétablir l'unité dans l'Église ; elle fit faire un beau traité à ce sujet par un de ses plus savans docteurs, maître Nicolas Clémengis, archidiacre de Bayeux. Pendant ce temps-là, le pape Clément faisait tous ses efforts pour détruire l'ouvrage de l'Université. Il demanda d'abord que maître Pierre d'Ailly et maître Pierre Deschamps, qui étaient les principaux de l'Université, vinssent le trouver pour l'aider de leurs lumières. Ils craignirent quelque piége, et refusèrent de se rendre à Avignon. Alors le pape Clément, voyant que l'Université était aigrie contre lui, envoya le cardinal Pierre Luna, les mains bien garnies d'or, d'argent et de présens magnifiques[1]. Il se fit ainsi des partisans dans le conseil du roi ; le duc de Berri redevint un chaud protecteur du pape d'Avignon, tellement que lorsque l'Université demanda à pré-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

senter son travail au roi, le duc qualifia d'attentat une démarche que lui-même avait indiquée, déclara qu'il s'opposerait absolument à ce que le roi entendît les députés, et que s'ils persistaient dans leur entreprise, il les ferait jeter à l'eau. Pendant trois jours, ils revinrent à la charge sans obtenir une meilleure réponse. Ils s'adressèrent alors au duc de Bourgogne. Il écouta paisiblement leurs remontrances, goûta leurs raisons, les approuva, et promit de s'entremettre auprès du roi pour qu'ils fussent entendus. Ils le furent en effet le 30 juin avec la plus grande solennité, le roi étant sur son trône, entouré de tous les princes, des prélats et des principaux seigneurs.

Le recteur de l'Université salua d'abord le roi, et demanda audience; quand elle fut accordée, il reçut le serment de maître Guillaume Barraud, orateur, et lui ordonna de parler. Après de grandes louanges au roi, pour s'être occupé de mettre un terme aux maux de l'Église; après quelques plaintes mesurées contre le conseil du roi, qui n'avait pas voulu prendre part à ce travail, l'Université indiquait trois moyens différens de terminer le schisme.

Le premier était la renonciation absolue des deux papes, et une nouvelle élection faite par les

Digitized by Google

cardinaux de Rome et ceux d'Avignon réunis en un même conclave.

Le second était le compromis ou l'engagement de s'en rapporter à un certain nombre de personnes notables, qui prononceraient souverainement.

Le troisième, que l'Université ne proposait que comme un moyen extrême, c'était un concile général; mais elle semblait elle-même redouter l'esprit de faction, qui pourrait en animer les discussions.

Ces trois moyens étaient discutés avec force et sans nul ménagement, en tenant sans cesse la balance égale entre les deux papes, avec la seule pensée du bien de l'Église et de l'honneur de la religion.

« Sachez, messieurs les papes, disait l'Univer-
« sité, qu'il vous en cuira de votre trop de con-
« fiance, et que vous vous repentirez trop tard
« d'avoir négligé le mal. Si vous n'y remédiez
« maintenant, il est tout près d'être incurable.
« Aussi bien, pensez-vous qu'on veuille souffrir
« plus long-temps votre mauvais gouvernement?
« Qui croyez-vous qui puisse endurer, parmi tant
« d'autres abus, ces promotions mercenaires et
« doublement simoniaques à cause de l'indignité

Digitized by Google

« des sujets sans lettres et sans vertus, que vous « élevez aux dignités les plus éminentes? Vous « vous abusez si vous croyez que cela soit plus « long-temps permis. Les hommes s'en tairaient, « que les pierres crieraient contre vous. »

Les papes étaient donc fortement et sévèrement invités à prendre un des trois moyens proposés. De là l'Université conseillait au roi de cesser de reconnaître celui des deux qui s'y refuserait, et de traiter avec la dernière rigueur ce loup travesti en pasteur, cette méchante mère qui aimerait mieux voir son enfant coupé en deux morceaux que d'y renoncer.

L'Université entrait alors dans le détail de l'état malheureux où ce schisme avait mis l'Église.

« Nous voyons chaque jour promouvoir aux « prélatures des gens dont toutes les mœurs font « connaître qu'ils n'ont rien de saint, rien de « juste, rien d'équitable, rien d'honnête dans « leurs actions ; qu'ils méprisent le mérite, qu'ils « ne se repaissent que de crimes, et ne se diver- « tissent que de débauches. Ils épuisent les fon- « dations pieuses, ruinent les monastères, pillent « les maisons sacrées, et immolent à des passions « d'ignominie le patrimoine que Jésus-Christ a « payé de son précieux sang..... Il n'y a pas de


Digitized by Google

« condition si malheureuse que d'être prêtre, de « dépendre d'eux, et d'être exposé à leur avarice « et à leur extorsion..... C'est ce qui fait tant « de prêtres vagabonds, réduits à profaner leur « caractère par toutes sortes d'emplois pour ga- « gner leur pain. C'est ce qui contraint les autres « à vendre les reliquaires, les croix, les calices, « les vases sacrés..... »

« L'usage mystique des sacremens est à l'en- « can. Il y a des églises où il ne se fait aucun « service ; d'autres où il se fait, à la vérité, mais « par des personnes mercenaires ; c'est ce qui « nous oblige encore à tomber sur les mœurs et « la discipline ecclésiastiques..... Il faut avouer « que si nos premiers saints pères revenaient au « monde, ils chercheraient l'Église dans l'Église « même, et l'on aurait peine à leur persuader « que ce soit celle qu'ils ont gouvernée, celle que « Jésus-Christ a instituée. Quelle douleur ne res- « sentiraient-ils point de n'y voir aucun vestige « de leur piété, nul reste de leur dévotion, nulle « ombre de ce qu'elle était de leur temps ! »

Après avoir ainsi donné verbalement un résumé du travail de l'Université, le recteur s'agenouilla devant le roi, et lui remit le traité écrit en latin par maître Nicolas Clémengis, qu'on

Digitized by Google

avait relié avec soin, dans la forme d'un livre. Le roi ordonna qu'il en fût fait une traduction en français, pour en mieux délibérer, et indiqua une seconde audience. Dans l'intervalle, le cardinal de Luna se donna tant de peine, que tout changea; lorsque l'Université se présenta, le chancelier lui signifia, par l'ordre du roi, de ne plus s'occuper de cette affaire, de ne plus recevoir aucune lettre à ce sujet, et d'apporter, sans les ouvrir, celles qui pourraient lui être adressées. Le prétexte fut que le duc de Berri, qui avait donné ordre à l'Université d'examiner la question, était absent. Or, il n'était parti que pour donner lieu à cette réponse. L'Université, mécontente d'être ainsi jouée, signifia tout net qu'elle allait cesser ses leçons et ses prédications[1].

Alors on permit à l'Université d'entrer en correspondance avec le pape Clément. Elle lui envoya le traité de maître Clémengis, en y joignant une lettre fort pressante. Le message fut remis au pape en pleine assemblée des cardinaux; il en commença la lecture; mais après s'être contraint un moment, ses yeux s'allumèrent de fureur, et n'y pouvant plus tenir : « Voici, dit-il, un

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

« libelle diffamatoire contre le Saint-Siége apos-
« tolique ; il regorge d'injures et de calomnies
« aussi indignes d'être écoutées que d'être lues. »
Il rentra dans sa chambre tout ému de colère. Les cardinaux n'en continuèrent pas moins à délibérer sur le message de l'Université. Il les manda pour leur en faire ses reproches, et les ayant trouvés assez favorables aux opinions de l'Université, son chagrin s'en accrut tant qu'il mourut peu de jours après, le 16 septembre 1394, laissant un très-riche trésor.

Dès que la nouvelle fut connue à Paris, le conseil du roi s'assembla, et pensa presque unanimement que cette circonstance devait rendre plus facile l'union de l'Église. Le roi écrivit sans tarder aux cardinaux d'Avignon qu'il les priait de différer l'élection jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé une ambassade solennelle. Le lendemain l'Université s'assembla. Elle approuva d'abord grandement la démarche qu'on avait conseillée au roi ; elle proposa en outre de convoquer une assemblée des prélats et barons du royaume, des personnages les plus savans et les plus honorés des universités, et des plus notables de la bourgeoisie des bonnes villes, pour avoir leur avis dans une conjoncture si importante ; en même temps elle

Digitized by Google

conseilla d'écrire au pape Boniface pour lui inspirer un esprit de paix et de conciliation; enfin demanda la permission de recevoir et d'ouvrir les lettres à ce sujet, de la part des plus célèbres écoles de la chrétienté.

Ces propositions furent trouvées raisonnables. Le roi gourmanda assez doucement l'Université d'avoir cessé son enseignement, et elle promit de le reprendre; puis le duc de Berri conseilla d'envoyer pour ambassadeurs à Avignon, non des prélats ou des docteurs de l'Université, qui seraient vus avec méfiance, mais des laïques et des chevaliers. Le sire de Roye et le maréchal Boucicault furent donc chargés de nouvelles lettres du roi, où il pressait encore plus les cardinaux de différer l'élection jusqu'à ce que son oncle de Bourgogne, pour lors absent, fût revenu et eût donné ses conseils sur cette grande et sainte affaire.

Le cardinal de Luna sut rendre vaines toutes ces sages mesures. Il commença par faire résoudre aux cardinaux de n'ouvrir la première lettre du roi qu'après l'élection consommée; puis il leur persuada habilement qu'il n'y aurait rien de meilleur pour la paix de l'Église que de nommer un pape prêt à tout sacrifier pour ramener l'unité,

qui traiterait en leur nom, sans songer en rien à son intérêt particulier, et qui n'accepterait la papauté que pour la résigner s'il le fallait. Aussi fut-il élu tout d'une voix; on se pressa si fort, que les ambassadeurs du roi n'eurent pas le temps d'arriver.

Benoît XIII, c'était le nom qu'avait pris le nouveau pape d'Avignon, commença par écrire au roi de France ce qu'il avait dit aux cardinaux, protestant de son humble et unique désir de pacifier l'Église, et jurant qu'il préférait la contrainte d'un cloître ou la solitude d'un ermitage à une grandeur qui perpétuerait le schisme de l'Église. Il répondit dans le même sens à l'Université, qui lui avait écrit une lettre où son devoir était sévèrement tracé.

Dans ces circonstances, le roi convoqua pour le 2 février 1395 une assemblée du clergé de France, qui devait se réunir avec les gens de son conseil et le chancelier. En attendant, le roi différa d'envoyer à la confirmation du nouveau pape le rôle des bénéfices de collation royale. Le duc de Bourgogne s'abstint aussi d'aucune reconnaissance formelle du pape; autant en fit le duc d'Orléans et les autres grands seigneurs. Mais le duc de Berri se prononça pour le pape, et lui fit pré-

Digitized by Google

senter un rôle de bénéfices. C'est ce qu'avait fait aussi l'Université, au premier moment, lorsqu'elle avait reçu l'assurance des bonnes intentions de Benoît XIII.

Une affaire importante avait retenu le duc de Bourgogne absent des conseils du roi, que son esprit de sagesse et de prévoyance avait cependant dirigés. Le duc de Bretagne, lorsqu'au commencement de l'année le roi lui avait envoyé deux de ses conseillers, s'était montré aussi peu raisonnable que de coutume. « Que viennent faire « ici ces Français? disait-il; qu'ils s'en aillent, au « nom du diable, je n'ai que faire d'eux. » Il avait même d'abord refusé de leur délivrer un sauf-conduit pour venir juqu'à lui. Après avoir consenti à les admettre, il ne leur avait donné que de vagues réponses; pendant leur séjour, il surprit par trahison la Roche Derrien, un des châteaux du sire de Clisson, et le rasa entièrement. Les envoyés revinrent et rendirent compte du peu de succès de leur commission. Mais le duc de Bourgogne avait résolu de terminer cette affaire. Vers le mois d'octobre, il arriva à Ancenis, à la tête d'une suite nombreuse et brillante, qui pouvait même passer pour un armement; car il avait avec lui deux cents hommes d'armes et des arba-

Digitized by Google

létriers. Déjà, selon sa coutume, il s'était fait précéder par de superbes présens, qu'il avait envoyés au duc de Bretagne, et qui consistaient en vins de Bourgogne et en tapisseries de Flandre. Il conclut enfin un traité de paix entre le roi et le duc de Bretagne, et fut pris pour arbitre par le sire de Clisson, le comte de Blois et le duc de Bretagne. Il n'avait pas le loisir de régler définitivement toutes ces difficultés, et leur promit d'envoyer de Paris sa sentence arbitrale[1].

Comme c'était le seul appui du duc Philippe qui rendait le duc de Bretagne si hautain et si présomptueux, dès qu'il se fut employé sincèrement à tout apaiser, le duc de Bretagne se hâta de se réconcilier avec le sire de Clisson. Il commença par lui faire écrire une lettre qu'il dicta lui-même, le priant, avec de fort douces paroles, qu'ils eussent ensemble un entretien secret. Lorsque la lettre fut remise au sire de Clisson, il ne pouvait en croire ses yeux; il la relut par trois fois, regarda le sceau privé du duc qu'il connaissait bien, et parut émerveillé d'un langage si courtois et si aimable. Cependant il n'osait prendre confiance, ayant été trahi une fois. Il répondit donc une

[1] Histoire de Bourgogne. — D'Argentré.

Digitized by Google

lettre du même langage; mais il demandait, avant de se rendre à cet entretien, que le fils du duc lui fût remis en otage, promettant qu'on en aurait grand soin. Puis il rappela l'envoyé du duc, et lui remit sa lettre, à la grande surprise de tous ses gens; depuis long-temps ils étaient accoutumés qu'il fît mettre à mort ou dans quelque rude prison tous ceux qui tenaient en quelque chose au duc de Bretagne.

Le duc, recevant cette réponse, dit, après y avoir un peu pensé : « Puisque je veux son amitié, « il faut que je lui donne toutes preuves de la « mienne. » Et il envoya son fils par le sire de Montbourcher et le vicomte de Rohan, chez le connétable, au château de Josselin. « Vous voyez, « lui dirent les chevaliers, quelle est la bonne « volonté du duc; ce qui est dans sa parole est « dans son cœur. » Le sire de Clisson s'humilia beaucoup. « Je le vois bien, dit-il, c'est à moi pré« sentement à lui prouver toute mon obéissance. « Et savez-vous comment il a bien voulu m'é« crire? » Il leur montra alors la lettre du duc. « Sire, répondirent-ils, il nous avait bien dit tout « son désir de vivre en paix avec vous, et vous « pouvez nous en croire, car nous sommes de « vos parens. » Il s'apprêta donc à partir avec

Digitized by Google

les trois chevaliers et l'enfant, qu'il voulut ramener au duc, tant sa confiance était gagnée. Arrivé près de Vannes, il descendit de cheval à une église des frères prêcheurs, hors la ville. Le duc de Bretagne vint le trouver. Ils parlèrent un moment ensemble ; puis, pour être plus seuls, à leur aise, ils prirent une petite barque, et s'allèrent mettre en un navire qui était à l'ancre dans la rivière. Là ils se jurèrent bonne et sincère amitié[1].

Le concile du clergé de France se tint à l'époque indiquée. On pensa, tout comme l'Université, qu'un concile général présentait beaucoup de difficultés et d'inconvéniens ; qu'un arbitrage était presque impossible à régler, et semblait répugner à l'idée de souveraineté suprême du pape : restait donc la double cession ou abdication. Le clergé conjurait le roi d'employer tous ses efforts à faire réussir ce moyen, ou de sommer le pape d'en indiquer un autre, si celui-là ne lui semblait pas convenable. Avant tout, le clergé déclarait au roi que la pire de toutes les résolutions serait d'employer les voies de fait et la force des armes. « Ce serait, disait-on, allumer une

[1] Froissart. — D'Argentré.

Digitized by Google

guerre longue et cruelle entre les princes chrétiens, et donner aux opinions une obstination plus grande[1]. » Afin de mieux réussir et d'amener le pape plus sûrement à un parti de modération, il fut résolu que le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et le duc de Berri se rendraient eux-mêmes à Avignon avec l'évêque de Senlis, les députés de l'Université et les hommes les plus habiles du conseil du roi.

Cette ambassade, telle qu'il ne s'en était jamais vu, se réunit d'abord à Dijon, puis s'embarqua à Châlons, où le duc de Bourgogne avait, avec sa magnificence accoutumée, fait préparer des bateaux pour une si nombreuse suite. Il emportait aussi avec lui grande abondance de vins de Bourgogne et de tapisseries de Flandre, pour donner au pape et aux cardinaux. Les princes arrivèrent à Lyon le 8 de mai; là ils rencontrèrent les ambassadeurs du roi de Hongrie, qui venaient implorer les secours du roi de France contre les Turcs. Ils leur firent excellent accueil, et les engagèrent à poursuivre leur route vers Paris, où ils iraient bientôt les retrouver. Le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans leur donnèrent même

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

pour les accompagner des gens de leurs maisons.

La comtesse douairière de Savoie, Bonne de Bourbon, se trouvait aussi à Lyon. Elle y était venue pour terminer de longs différens qu'elle avait depuis long-temps avec le chapitre de Lyon pour la possession de certains domaines. Ce chapitre avait pour grands amis et protecteurs les ducs de Bourgogne et de Berri. Depuis quelques années ils étaient venus souvent à Lyon et avaient chaque fois fait de riches présens et donations à l'église cathédrale. Le chapitre les avait nommés chanoines d'honneur, dignité qui n'avait encore été conférée qu'au roi. Plus tard, le chapitre fit placer dans l'église de Saint-Jean leurs statues avec celle du roi et du pape Clément. Lorsqu'ils venaient à Lyon, ils siégeaient dans leur stalle avec l'aumusse et le surplis. Le duc de Bourgogne, qui s'était déjà entremis des difficultés entre le comte de Savoie et le chapitre, fut choisi pour médiateur[1].

Enfin, le 22 mai, les princes arrivèrent à Villeneuve-lès-Avignon. Le pape les envoya chercher sur-le-champ avec les plus grands honneurs. Le duc de Berri, portant la parole, remit au pape,

[1] Actes capitulaires du chapitre de Lyon.

Digitized by Google

en s'agenouillant devant lui, la lettre de créance du roi : « Très-Saint-Père, lui dit-il, nous sommes « ici venus devant votre paternité par commandement exprès du roi notre seigneur, qui nous « a chargés de ses lettres, et nous a ordonné de « vous proposer quelque chose touchant l'union « de l'Église. Nous nous acquitterons volontiers « de notre message, s'il vous plaît de nous donner « audience. » Il leur répondit qu'ils devaient être fatigués de leur long voyage, qu'il les reverrait le lendemain, et leur indiquerait un jour d'audience.

Elle eut lieu le surlendemain, en présence de vingt cardinaux. Maître Gilles Deschamps, célèbre professeur de théologie, porta la parole. Le duc de Bourgogne avait eu soin auparavant de lui faire d'avance dire un discours, tant l'affaire demandait de ménagemens. Selon l'usage du temps, il prit un texte ; ce furent les paroles du psaume : « *Illuminare his, qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam* « *pacis.* » Le pape, qui était un habile et savant homme, lui répondit à l'instant et aussi sur un texte : « *Subditi estote omni creaturæ propter* « *Deum, sive regi tanquàm præcellenti, sive ducibus tanquàm ab eo missis.* » Son discours fut

Digitized by Google

rempli de force, de grâce, d'adresse; tout en donnant les plus grandes louanges aux desseins du roi, il resta dans des termes vagues.

Chaque jour il y avait ainsi des conférences, toujours avec de grands discours faits sur un texte des saintes Écritures, le pape protestant toujours de son dévouement à la paix de l'Église, et ne proposant d'autres moyens qu'une conférence avec l'autre pape. Il souhaita parler aux princes en conversation particulière: ce ne fut pas l'avis de plusieurs des conseillers, qui craignaient sans doute que le pape n'obtînt par-là quelque avantage. Cependant le vendredi d'après la Fête-Dieu, après avoir assisté aux vêpres avec le pape, les ducs de Berri et d'Orléans s'en allèrent souper, et le duc de Bourgogne, qui jeûnait, demeura. Il y eut un long entretien, dont il rendit compte au conseil, et où il soutint avec fermeté l'opinion du roi. Quelques jours après, le pape eut aussi un entretien avec le duc de Berri, puis avec le duc d'Orléans, qui se confessa à lui et reçut la communion de sa main.

Toutes les excuses et toute l'habileté du pape Benoît ne lui servirent à rien. Les ambassadeurs continuèrent à le serrer de près, et à rejeter tous les moyens de délai qu'il proposait chaque jour.

Digitized by Google

Ils firent voir si clairement le désir sincère que le roi avait de guérir les maux de l'Église, et conduisirent si bien cette affaire que tous les cardinaux, à la réserve du cardinal de Pampelune, se rangèrent de l'opinion de la France, et finirent par supplier le pape d'adopter la voie de cession. Son refus semblait d'autant plus surprenant, qu'avant l'élection il avait lui-même fait signer à tous les cardinaux une promesse, que le pape qui allait être élu consentirait à tout moyen de faire cesser le schisme, « même la cession. »

Enfin, le 8 juillet, le duc de Berri répondit au pape, qui, après une dernière audience, priait encore affectueusement les princes de rester à dîner avec lui, qu'ils avaient assez mangé et parlé ensemble, et que puisqu'il ne voulait pas consentir au moyen proposé par le roi, les ambassadeurs n'avaient plus à revenir[1].

En effet, ils retournèrent le lendemain à Paris. De grandes affaires les y rappelaient en hâte. Le roi d'Angleterre désirait la paix autant que le roi de France, bien qu'un fort parti dans son parlement et dans toute la communauté d'Angleterre y fût opposé, et que le duc de Glocester son oncle,

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

fût le chef de ce parti. Pour mieux montrer sa volonté, ayant perdu sa femme, madame Anne de Bohême, il résolut de demander en mariage madame Isabelle, fille du roi de France, qui cependant n'avait alors que sept ans. Il eût préféré sans doute épouser une fille de Bourgogne ou de Hainault ; cela eût moins déplu aux Anglais, et aurait servi aussi de lien pour la paix ; mais les filles du duc de Bourgogne étaient pourvues ou promises[1].

Ce fut pour proposer ce mariage qu'arrivèrent, au mois de juillet, l'archevêque de Dublin, le comte de Rutland, amiral, et le comte de Northampton, maréchal d'Angleterre, à la tête d'une brillante ambassade, composée de plus de cinq cents personnes. Le roi les défraya et les reçut avec une grande magnificence : on leur donnait deux cents écus par jour pour leur dépense, et souvent ils dînaient chez le roi ou chez les princes. Tous les plus grands seigneurs du royaume avaient été mandés pour donner leur avis sur une telle proposition. Plusieurs s'étonnaient de voir les Anglais, qui avaient fait à la France une guerre si longue et si cruelle, montrer un tel

[1] Froissart.

Digitized by Google

désir de traiter. Ils ajoutaient que le roi ne pouvait en aucune façon accorder sa fille à un prince qui était encore son ennemi, et qu'il fallait du moins qu'auparavant la trêve devînt une solide paix. Mais le chancelier de France, messire Arnaud de Corbie, homme sage, habile et prévoyant, disait au roi et à ses oncles : « Messei-« gneurs, il faut entrer dans la maison par la « bonne porte. Or, ce roi Richard témoigne bien, « en demandant à s'allier à nous par mariage, « qu'il porte un véritable amour au royaume de « France et à nous. Son oncle, messire Thomas, « duc de Glocester, est entièrement contraire à sa « volonté ; rien ne peut briser sa résistance à « la paix, et vous avez vu que les pourparlers « d'Amiens et de Lelinghen n'ont amené qu'une « trêve seulement. Mais lorsque le roi d'Angle-« terre sera ainsi lié, il aura beaucoup plus de « force contre le duc de Glocester. Recevons donc « bien ses demandes et ses propositions ; faisons « tant que ses ambassadeurs s'en aillent contens « de nous. » Les oncles du roi penchaient assez vers cet avis, surtout le duc de Bourgogne qui ne craignait rien tant que la guerre, à cause du comté de Flandre. Avant de donner une réponse favorable, il y eut beaucoup de conseils et de dé-

Digitized by Google

libérations. En attendant, on faisait le plus gracieux accueil aux ambassadeurs. On leur alléguait seulement la jeunesse de l'enfant, et aussi l'engagement pris par le traité de Tours, de la marier avec le fils du duc de Bretagne. Enfin on permit aux ambassadeurs d'être présentés à la reine et à ses enfans, qui habitaient l'hôtel Saint-Paul, tandis que le roi demeurait au château du Louvre[1].

Lorsque les ambassadeurs eurent offert leurs respects à la reine, ils s'avancèrent vers madame Isabelle, et le maréchal d'Angleterre, mettant un genou en terre devant elle, lui dit : « Madame, « s'il plaît à Dieu, vous serez notre dame et reine « d'Angleterre. — Sire, répondit la jeune fille « d'elle-même, tant elle avait été bien enseignée, « s'il plaît à Dieu et à monseigneur mon père que « je sois reine d'Angleterre, je le serai volon« tiers, car on m'a bien dit que je serais une « grande dame. » Puis elle prit le maréchal par la main, et le faisant lever, elle le mena à la reine sa mère. Les ambassadeurs furent charmés de la manière, de la contenance, de la grâce et de l'esprit de cette jeune fille de France : ils disaient entre eux qu'elle serait une noble et excellente dame.

[1] Froissart.

Digitized by Google

Il fut convenu que les ambassadeurs retourneraient en Angleterre avec une réponse courtoise, pareille pour ainsi dire à une promesse, et qu'ils reviendraient au printemps prochain, lorsque les jours commenceraient à être plus longs et les mers moins orageuses ; ils devaient alors rapporter le pouvoir de conclure le mariage, et sinon la paix, du moins une trêve de vingt-huit ans.

Le roi d'Angleterre se tint heureux de cette réponse, et n'avait pas une autre pensée que ce mariage. En France, beaucoup de seigneurs, dans le conseil du roi, blâmaient une telle précipitation, et se plaignaient de n'avoir pas été écoutés. « A quoi sera-t-il bon, disaient-ils, que le « roi d'Angleterre ait pour femme la fille du roi, « lorsque leurs royaumes, leurs gens et eux-« mêmes se haïront et se feront la guerre? Cela « était à considérer. » Tel était l'avis des ducs de Berri et d'Orléans. Le roi, le duc de Bourgogne et le chancelier penchaient davantage vers la paix ; cependant ils ne voulaient rien contre l'honneur du royaume[1].

Pour mieux réussir à avoir la paix, et surtout

[1] Froissart.

Digitized by Google

pour essayer de persuader le duc de Glocester, le conseil du roi imagina d'envoyer en Angleterre Robert-l'Ermite, cet homme saint et éloquent, que le duc de Lancastre avait pris fort en gré, et que le roi d'Angleterre avait envie de voir. On lui donna une modeste suite de sept chevaux; on lui remit des lettres de créance, et il partit. Le roi Richard lui fit un excellent accueil, et prit plaisir à lui entendre raconter tout ce qu'il avait vu chez les Turcs et les Sarrasins et en Syrie, grand sujet de curiosité pour tous les chevaliers. Il alla ensuite visiter le duc de Glocester, qu'il trouva froid à toutes les paroles de paix; il répondait seulement que la chose regardait le roi et non pas lui. Enfin, pressé par le saint ermite, ce duc lui dit : « Robert, quoique vous « soyez écouté et cru des rois et des seigneurs « des deux royaumes, et que vous ayez grande « voix et audience en leurs conseils, la paix est « une telle affaire, qu'il faut plus grand que vous « pour la traiter : je vous le dis ici comme je « vous l'ai dit ailleurs. Je ne suis point contraire « à la paix; mais je ne veux pas qu'elle se fasse « aux dépens de l'honneur de l'Angleterre. Mon « père et mon frère le prince de Galles l'avaient « autrefois accordée au roi Jean; les Français ont

Digitized by Google

« traîtreusement enfreint et violé cette paix qu'ils « avaient jurée. Ils ont repris et saisi les terres « et seigneuries qu'ils avaient cédées par trai- « tés au feu seigneur mon père. Ils n'ont pas « même payé la rançon de leur roi. C'est de tout « cela que je me souviens, Robert, et ces choses « m'aigrissent l'âme quand elles me reviennent. « Aussi, et moi et beaucoup d'autres, dans le « royaume, nous nous étonnons que le roi notre « sire soit assez jeune, assez faible, assez oublieux « du temps passé, assez peu attentif au temps pré- « sent, pour s'allier à nos ennemis et dépouiller « ainsi l'Angleterre [1].

« — Très-cher sire, répliqua Robert, notre « Seigneur Jésus-Christ souffrit mort et passion « sur la croix pour nous autres pauvres pécheurs, « et il a pardonné sa mort à ceux qui le cruci- « fiaient. Qui veut avoir le paradis doit donc aussi « savoir pardonner. Toute malveillance, haine et « rancune fut oubliée par vos pères le jour où ils « firent la paix à Calais. Depuis, de longues et « cruelles guerres se sont renouvelées; mais ce fut « par la faute des deux partis. Nonobstant la paix, « toutes ces méchantes gens, appelées compa-

[1] Froissart.

Digitized by Google

« gnies, la plupart Anglais et Gascons, sujets de « votre père et du prince de Galles, attaquèrent le « royaume de France sans motifs, et le désolèrent « plus qu'il ne l'avait été auparavant. Le sage Char- « les V, voyant son royaume ainsi ravagé, fut « pressé par tous ses vassaux de mettre ordre à de « telles offenses. C'est pour cela qu'il s'allia aux « grands barons de Gascogne, que le prince de « Galles avait poussés à bout, comme ils savaient « bien le prouver. De là est venue cette guerre « qui a produit tant de malheurs, détruit tant de « peuples, ravagé tant de pays; elle a tellement « affaibli la chrétienté, que les ennemis de Dieu « se sont réveillés et enhardis. Ce Turc, qu'on « nomme le Bazac ou l'Amorabaquin, a conquis « une grande partie de la Grèce, a pris le royaume « d'Arménie, et va chasser le roi de Chypre, « votre parent. Mais si la paix se fait entre la « France et l'Angleterre, comme Dieu le veut, « les chevaliers et les écuyers qui cherchent à « s'avancer s'uniront contre le Turc. Ainsi ceux « qui s'opposeront à cette paix le paieront cher « dans cette vie et dans l'autre. »

Robert passa deux jours chez le duc de Glocester à lui parler de la sorte; on le traita fort bien, on lui fit honneur; mais il ne put rien ga-

Digitized by Google

gner sur l'esprit du duc ; il restait ferme dans ses opinions ; ses paroles étaient toujours hautaines et haineuses contre la France. Cela n'empêcha pas la longue trève et le mariage de se conclure.

Au commencement de l'année 1396, les ambassadeurs d'Angleterre revinrent à Paris munis d'une procuration de leur roi ; elle portait : que pour faire cesser la cruelle effusion du sang humain et les innombrables désordres de la guerre ; pour parvenir plus tôt à un bon traité de paix ; pour rendre le repos, non seulement aux royaumes, terres, seigneuries et sujets des deux parties, mais aussi à toute la chrétienté ; pour le bien et l'union de l'Église catholique ; pour la confusion des infidèles, ennemis de la foi chrétienne, Richard, roi d'Angleterre, avait donné pouvoir de conclure son mariage avec madame Isabelle, fille aînée de son cousin le roi de France, dont la renommée publiait à la fois la haute et noble origine et la modestie des mœurs, toute jeune qu'elle était et dans un âge aussi tendre. Les ambassadeurs étaient aussi autorisés à contracter les fiançailles par paroles de futur, et le mariage par paroles de présent, de la manière la plus convenable et la mieux séante, ainsi qu'à accepter le consentement de ladite dame. La procura-

Digitized by Google

tion faisait aussi mention des stipulations pour la dot, le douaire, l'époque du départ de la princesse, l'équipage qu'on lui donnerait, et les dépenses de son entretien.

Dès le 29 octobre précédent, le roi de France avait donné aussi sa procuration aux ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, où se trouvaient exposés les mêmes motifs et le même désir de paix et d'alliance entre les deux royaumes.

La dot fut réglée à huit cent mille francs d'or, dont trois cent mille payables sur-le-champ, cent mille francs au moment où la princesse irait habiter avec le roi d'Angleterre, puis cent mille francs d'année en année. Les ambassadeurs anglais avaient eu ordre de demander deux millions, et permission de se rabattre à la moitié. Il fut stipulé que les enfans provenant de ce mariage ne pourraient prétendre aucun droit à la couronne de France; le roi d'Angleterre faisait, pour la forme, la réserve des anciens droits qu'il prétendait.

Enfin, il fut convenu que le père de ladite dame serait tenu de l'habiller, de la parer de joyaux, et de la faire conduire et accompagner à ses dépens, honorablement et selon sa condition, jus-

Digitized by Google

qu'à Calais, où le roi d'Angleterre la recevrait comme il le devait[1].

Ce contrat fut signé le 9 de mars 1396, et les noces furent, comme on peut croire, magnifiques. Chacun disait que nul pays n'égalait la France pour la pompe et les superfluités. Les rois et les princes se donnèrent de merveilleux présens. Tout cela ne se faisait peut-être pas dans l'intérêt ni pour l'honneur des deux royaumes[2]; cependant ce mariage leur promettait une heureuse paix. Ce fut à cette occasion que le sire de Craon obtint son pardon. Déjà il avait reparu à Paris, sur sauf-conduit du duc de Bourgogne, pour venir voir juger le procès qu'il avait au parlement avec la reine de Sicile. Le parlement l'avait condamné à payer sur-le-champ cent mille francs; et, n'ayant pu se les procurer, il était tenu en prison au château du Louvre. La duchesse de Bourgogne lui conseilla de faire demander à la reine de Sicile, par madame Isabelle, un délai de quinze jours pour recueillir de l'argent. La jeune princesse, qui, tout enfant qu'elle était, savait déjà bien faire la reine[3], ce qui était très-plaisant

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Juvénal. — [3] Froissart.

Digitized by Google

à voir, sollicita cette grâce de sa tante, et l'obtint. Elle fut peu profitable au sire de Craon ; ne trouvant nul ami qui voulût l'aider, ni le cautionner, il fut obligé de se remettre en prison ; il y passa encore long-temps, et on le traitait assez durement.

Dix jours après le mariage, la trève de vingt-huit ans fut également signée par les oncles du roi et les ambassadeurs anglais.

Pendant que cette affaire se traitait, une autre non moins importante occupait les conseils du roi. Les ambassadeurs de Hongrie, qui étaient arrivés vers le milieu de l'année précédente, avaient raconté toute leur détresse. Peu d'années avant, leur roi avait remporté une grande victoire sur les Turcs, où Amurath avait péri ; elle avait donné lieu en France aux plus solennelles actions de grâces. Depuis, se voyant menacé par Bajazet, fils d'Amurath, il avait déjà eu recours au roi et à la vaillance des chevaliers français. Le connétable, bien peu après son élévation, avait voulu la mériter par quelque nouvel exploit. Le roi avait accordé à ses instances la permission de conduire cinq cents lances au secours du roi de Hongrie. Bajazet, changeant tout à coup de dessein, s'était retiré avec son armée, et les cheva-

Digitized by Google

liers français n'avaient trouvé d'autre occasion de guerroyer que d'aider le roi de Hongrie à réduire la Valachie, qui lui était rebelle et que l'hérésie infectait.

Maintenant Bajazet revenait avec une armée redoutable. Lui-même avait annoncé au roi de Hongrie qu'il allait envahir son pays, que de là il traverserait les royaumes de la chrétienté, et arriverait à Rome pour y faire manger l'avoine à son cheval sur le maître autel de Saint-Pierre[1]. Il se vantait de ranger sous sa seigneurie tous les États chrétiens, laissant ensuite chacun suivre sa loi. C'était un évêque et deux des principaux chevaliers de Hongrie, qui avaient apporté les lettres où le roi de Hongrie faisait part de ces terribles menaces à son cousin le roi de France. Ces ambassadeurs émurent le cœur de tous les nobles chevaliers, en rapportant les effroyables cruautés des Turcs envers les malheureux chrétiens. Le connétable et le maréchal Boucicault, qui avaient connu le roi de Hongrie et avaient voyagé chez les infidèles, étaient les premiers à dire que le devoir de tout vaillant homme était d'aller combattre les mécréans et d'entreprendre cet honorable voyage.

[1] Froissart.

Digitized by Google

Le plus puissant protecteur des envoyés de Hongrie était le duc de Bourgogne ; nul n'avait tant de zèle que ce prince pour illustrer la foi chrétienne. Souvent il avait dépensé de fortes sommes pour payer aux premiers chevaliers de France ou de Bourgogne leur voyage en Prusse. De la sorte, il était devenu fort ami du grand-maître de Prusse. En revenant d'une de ces pieuses entreprises, Pierre de la Tremoille avait persuadé à son maître que rien ne serait plus glorieux qu'une croisade en Hongrie, contre l'Amorabaquin. Alors le Duc, se concertant toujours avec le grand-maître, avait envoyé le sire Guillaume de la Tremoille au roi de Hongrie, lui faisant conseiller de demander les secours de la France par une solennelle ambassade[1]. C'était donc à sa persuasion qu'elle était venue. Il commença par combler de dons splendides les envoyés hongrois. Il fut leur appui dans le conseil du roi, et les desseins que l'on conçut ne contribuèrent pas peu à rendre plus faciles et plus prompts les traités avec le roi d'Angleterre. Le roi pensa que comme chef de tous les rois chrétiens, c'était à lui d'empêcher que la sainte chré-

[1] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

Digitized by Google

tienté fût ainsi foulée aux pieds et de punir les forfanteries de ce mécréant. Il ne voulut point trahir l'espérance du roi de Hongrie, qui avait compté sur l'assistance des princes de la noble fleur de lis.

C'était surtout à l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne, qu'il était question d'une si sainte entreprise. Elle était le sujet des entretiens des barons et chevaliers, de l'amiral de Vienne, du sire Guy de la Tremoille, de son frère Guillaume et de bien d'autres. Il en avait été tant parlé devant le comte de Nevers, fils aîné du Duc, qu'il résolut de consacrer sa jeunesse et ses premières armes au service de Dieu. Il avait pour lors vingt-deux ans, il était courtois, semblait doux dans ses manières; tous les chevaliers et écuyers de Bourgogne et des autres pays l'aimaient beaucoup. « S'il plaisait, disait-il, à mes deux seigneurs, « monseigneur le roi et monseigneur mon père, « je me ferais volontiers chef de cette armée et « de ce voyage. Cela me convient fort, car j'ai « envie de me faire connaître. — Parlez-en à votre « père, lui répondit-on; s'il veut que vous y alliez, « il en traitera avec le roi. Il n'y a rien à faire sans sa « volonté. » Il ne tarda guère à prier humblement le duc de Bourgogne de consentir à ce voyage de

Digitized by Google

Hongrie. Les sires Guy et Guillaume de la Tremoille étaient présens. « Monseigneur, dirent-ils, « rien n'est si raisonnable que la prière que vous « fait messire Jean de Bourgogne. Il est temps « qu'il reçoive l'ordre de chevalerie, et il ne peut « l'acquérir plus honorablement qu'en combattant les ennemis de Dieu et de notre foi. Le roi « de France ne pourrait non plus choisir un plus « noble chef que son cousin germain; et vous « verriez que beaucoup de chevaliers, qui dé« sirent s'avancer, s'empresseraient de marcher à « sa suite. —Vous avez raison, et tel a été depuis « long-temps notre dessein, répondit le Duc; « nous ne voulons ni arrêter ni briser la bonne « volonté de notre fils. Il faut en parler au roi[1]. »

Le comte de Nevers fut donc nommé chef de l'entreprise; les ambassadeurs partirent, publiant par toute la chrétienté la nouvelle de cette croisade des chevaliers français; ils obtinrent passage à travers l'Allemagne et l'Autriche, firent préparer des provisions pour l'armée, et informèrent les grands-maîtres de Rhodes et de Prusse qu'ils eussent à prendre courage contre les infidèles. Cependant tout se disposait en France. Les

[1] Froissart.

Digitized by Google

chevaliers accouraient en foule; tous ceux du royaume y seraient allés, si on les en eût crus. Le comte d'Eu, connétable de France, devait commander l'armée, sous le nom du jeune comte de Nevers. L'amiral de Vienne, le maréchal Boucicault, les deux sires de Bar et le comte de la Marche, cousins du roi, le sire de Saimpy, le sire de Roye, le sire de la Tremoille, devaient faire partie de ce voyage. C'était une belle chose que de voir tant de nobles chevaliers et écuyers visiter les églises et prier Dieu pour attirer sa bénédiction sur leur sainte entreprise. Le duc de Bourgogne conduisit lui-même son fils à Saint-Denis, mais ne voulut pas encore le faire chevalier. « Il « recevra l'accolade, disait-il, comme chevalier « de Jésus-Christ, à la première bataille contre les « infidèles[1]. » Il lui composa une brillante maison des principaux chevaliers de Bourgogne, lui désigna de sages conseillers, fit recruter pour lui des corps d'archers et d'arbalétriers. Quant à ses équipages, on devait s'attendre à y voir éclater toute la magnificence de Bourgogne. Les bannières, les guidons, les housses étaient chamarrés d'or, d'argent et d'armoiries brodées. Les tentes

[1] Froissart — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

et pavillons étaient de satin vert. La livrée, composée de plus de deux cents personnes, était aux mêmes couleurs. Les armures, la vaisselle, les habits, tout était resplendissant; durant plus d'un mois, les chambellans ne savaient à qui entendre.

Tant de dépenses forcèrent, comme on peut croire, à demander beaucoup d'argent au peuple. La Flandre, la Bourgogne, et chacun des États et domaines du Duc, eurent à payer de fortes sommes. Il avait, selon les usages du temps, deux causes pour en demander : la chevalerie de son fils et le voyage d'outre-mer. La taille des villes et des campagnes ne suffisant pas, on taxa tous les possesseurs des fiefs, vieillards, femmes et enfans qui ne pouvaient pas marcher à la croisade, et on leur fit, contre la coutume, acquitter leur service en argent. A toutes ces ressources il fallut encore ajouter de grands emprunts faits à Venise et à Vienne[1].

Comme l'armée allait bientôt se mettre en route, arriva le sire de Coucy, qui revenait d'Italie où il était allé soumettre la ville d'Asti révoltée contre le duc d'Orléans son seigneur; avec son habileté accoutumée, il avait commencé à

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

ménager les Génois, de telle sorte qu'ils se donnassent au roi, comme en effet ils tardèrent peu à le faire. Le sire de Coucy ne pouvait manquer une occasion telle que la croisade. Le duc et la duchesse de Bourgogne le mandèrent aussitôt à leur hôtel d'Artois, et lui dirent avec grande amitié : « Sire de Coucy, voici Jean, notre fils et « notre héritier, qui va entreprendre un grand « voyage. Puisse-t-il s'y montrer pour l'honneur « de Dieu et de la chrétienté ! Nous savons que « de tous les chevaliers de France, vous êtes le « plus entendu et le plus éprouvé en toutes cho- « ses. Nous vous prions tendrement et loyale- « ment de vouloir bien, dans ce voyage, être « le compagnon et le conseiller de notre fils. « Nous en saurons gré à vous et aux vôtres.— « Monseigneur, et vous, madame, répondit le « sire de Coucy, votre prière est un ordre pour « moi. J'irai, s'il plaît à Dieu, à ce voyage ; d'a- « bord par dévotion, pour défendre la foi de « Jésus-Christ, et puis pour aider, puisque vous « le voulez, à monseigneur Jean votre fils, loya- « lement et selon mon pouvoir. Mais, cher sire, « et vous, chère dame, ne pourriez-vous pas « mieux placer votre confiance? Messire le comte « d'Eu, connétable de France, et le comte de la

Digitized by Google

« Marche, sont de votre sang et vos cousins, ils
« sont aussi du voyage. — Ah ! sire de Coucy,
« reprit le Duc, vous en avez bien plus vu que nos
« cousins, et vous savez bien mieux comme il se
« faut conduire dans les différens pays. — En ce
« cas, monseigneur, je vous obéirai et partagerai
« cet emploi avec les sires de la Tremoille et
« l'amiral de France[1]. »

Ce fut le 6 avril 1396 que le comte de Nevers partit de Paris. Le duc de Bourgogne le conduisit jusqu'à Dijon, où la duchesse était venue l'attendre. Là, toute sa famille se trouva réunie pour lui faire ses adieux. Enfin, le 30, il se mit en route pour la Hongrie, laissant son père et sa mère dans une inquiétude qui les portait à envoyer sans cesse des courriers pour avoir des nouvelles de leur fils[2].

Les chevaliers français prirent leur route à travers l'Allemagne et l'Autriche; dans leur espoir, ils se promettaient, après avoir délivré la Hongrie des Turcs, de poursuivre jusqu'à Constantinople, de passer l'Hellespont, d'entrer en Syrie, d'affranchir la Palestine et le saint sépulcre, et de revenir par la mer. Il leur semblait que rien ne dût résister à leur vaillance.

[1] Froissart. — [2] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Cette ardeur des chevaliers de France aurait peut-être gagné les autres seigneurs de la chrétienté si leurs princes avaient eu autant de zèle que le roi de France pour la foi catholique. Les chevaliers du Hainault avaient surtout grand désir de s'illustrer dans cette croisade. Ils en parlèrent au comte d'Ostrenant, gendre du duc de Bourgogne, qui ne souhaitait pas moins qu'eux d'accompagner son beau-frère le comte de Nevers. Il s'adressa donc à son père, le duc Albert de Bavière, régent de Hainault : « Monseigneur, « lui dit-il, on dit que mon beau-frère de Nevers « a entrepris d'aller cet été en Hongrie com- « battre l'Amorabaquin. Il doit se passer là de « grands faits d'armes. Or, maintenant, je suis « de loisir, et ne sais où aller pour guerroyer ; je « voudrais bien avoir votre permission de tenir « compagnie à mon beau-frère ; monseigneur et « madame de Bourgogne m'en sauraient gré, j'em- « mènerais avec moi plus de cent chevaliers du « Hainault, qui viendraient volontiers avec moi. » A cela, le duc Albert, qui était homme de grande prudence, répondit : « Guillaume, tu as donc en- « vie de voyager, d'aller en Hongrie et en Turquie « faire la guerre à des gens qui ne nous ont ja- « mais fait le moindre tort ? Tu n'as d'autre rai-

Digitized by Google

« son pour cela que la vaine gloire du monde. « Laisse Jean de Bourgogne et nos cousins de « France se jeter en cette entreprise, et, puisque « tu veux guerroyer, va-t'en dans la Frise mettre « à la raison nos sujets de ce pays, qui ont tant « d'orgueil et de rudesse, qu'ils ne veulent pas « nous obéir ; je t'aiderai à cela. Il y a cinquante « ans que notre grand-oncle, le comte Guillaume, « a été vaincu par ces rebelles, et il y perdit la vie « ainsi que toute sa noblesse. Il est même encore « gisant en un tombeau sur terre ennemie ; va « quérir le corps de notre oncle, rapporter ses « armes, et venger l'honneur de ta race. Je te « seconderai de grand cœur dans cette entre- « prise[1]. » Le jeune prince trouva le conseil sage et s'y rendit volontiers. C'était une guerre difficile, et l'on pouvait y acquérir grande renommée. Les Frisons étaient des gens sauvages et sans nulle connaissance des choses de l'honneur et de la chevalerie. Ils n'avaient jamais aimé ni reconnu aucun seigneur, quelque grand qu'il pût être ; leur pays est entouré, presque de tous côtés, de la mer ; ce ne sont que rivières, canaux, îles et marécages ; les habitans seuls savent com-

[1] Froissart.

Digitized by Google

ment s'en tirer. Aussi plusieurs comtes de Hollande et de Hainault avaient, du temps passé, essayé de faire valoir leurs droits sur la Frise, sans y pouvoir réussir. Guillaume, comte de Hollande, étant devenu empereur d'Allemagne, avait voulu qu'ils se reconnussent vassaux de l'Empire, et leur avait offert de grands avantages. Ils refusèrent, et firent écrire sur leur monnaie la devise: « Mieux vaut la liberté que l'or. » Guillaume eut alors recours à la force, il descendit dans la Frise, mais il y périt avec une armée nombreuse. C'était en 1256. Plus récemment, en 1346, un autre comte de Hollande, Guillaume IV, de la maison de Bavière, avait aussi tenté de soumettre les Frisons. Son entreprise fut plus malheureuse encore. La fleur de la noblesse de Hollande y mourut les armes à la main. Le comte Guillaume lui-même y fut tué, et l'on ne compta pas moins de dix-huit mille morts sur le champ de bataille. Depuis ce temps les Frisons avaient le renom d'être indomptables [1].

Le duc Albert commença par convoquer les États du Hainault à Mons; il leur fit connaître son intention d'aller en Frise, il montra le droit qu'il

[1] Histoire de Frise.

Digitized by Google

avait sur ce pays, droit établi par des lettres apostoliques et impériales bien authentiques, et scellées tant en cire qu'en plomb ; ces lettres ne pouvaient laisser de doutes sur sa qualité de légitime possesseur : « Vous voyez donc bien, nobles « seigneurs et honorables hommes, que les Fri- « sons doivent être nos sujets ; vous savez cepen- « dant que, comme gens sans foi ni loi, ils sont « désobéissans et rebelles à notre seigneurie. Or « tout homme doit garder et défendre son héri- « tage, ou même faire la guerre pour le ravoir : « c'est son droit. Pourtant, mes très-chers sei- « gneurs et bonnes gens, sans votre secours, sans « votre argent, nous ne pouvons mettre à fin une « telle entreprise. Nous vous prions donc de nous « aider, et de nous fournir des hommes d'armes « et de l'argent. » Les États écoutèrent favorablement cette remontrance, et fournirent trente mille francs pour la guerre de Frise.

Ce fut d'abord en Angleterre que le comte d'Ostrenant s'adressa pour recruter des hommes d'armes ; le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, voulut d'abord courir cette aventure, mais il en fut détourné par les conseils du duc de Gueldre. Ainsi, il ne vint sous la bannière de Hainault que quelques chevaliers, écuyers et ar-

Digitized by Google

chers d'Angleterre. Alors le duc Albert eut recours au roi de France, et lui envoya deux chevaliers qui étaient aimés et connus des Français : le sire de Jumont et le sire de Ligne, que le roi avait même nommé son chambellan. Ils trouvèrent grand accueil, surtout auprès du duc de Bourgogne, qui ne négligeait pas en cette occasion les intérêts de son gendre. « A quel pro-
« pos, disaient cependant plusieurs des grands
« seigneurs de France, le roi enverrait-il au se-
« cours de ces gens du Hainault? Ils viennent à
« nous au refus des Anglais : n'est-ce pas là qu'est
« leur amitié, et le comte d'Ostrenant n'a-t-il pas
« reçu, il y a peu de temps, l'ordre de la Jarre-
« tière? » Quelques uns s'efforçaient de justifier le duc de Bourgogne, mais presque tous l'accusaient d'employer toutes les forces du royaume pour l'avancement de lui et de sa famille. Bref, le conseil de France promit que cinq cents lances seraient envoyées à la guerre de Frise sous le commandement du comte de Saint-Pol et du sire d'Albret. Cette affaire se traitait, et l'entreprise se préparait pendant que les chevaliers de la croisade poursuivaient leur long voyage [1].

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Cependant le roi ne retrouvait pas la santé, et sa raison était souvent troublée. Les plus habiles médecins employaient toute leur science à le guérir, mais n'y réussissaient en rien : il finit par se fatiguer de leurs remèdes, et chassa même indignement d'auprès de lui maître Renault Freron, le plus célèbre d'entre eux. A peine s'était-il retiré de la cour, que le roi retomba dans un accès plus terrible que jamais. Ce qui surprenait le plus, c'est qu'il reconnaissait et traitait doucement tous ses serviteurs, tandis qu'il oubliait ce qui avait rapport à lui-même. Il croyait s'appeler George, et disait que ses armoiries étaient un lion traversé d'une épée. Il brisait tous les vitraux où il voyait des fleurs de lis. La vue de la reine le mettait en fureur, et il méconnaissait aussi ses enfans[1].

Le mal n'était pourtant pas si continu qu'il ne laissât quelques intervalles. On en profitait pour le montrer à son conseil, pour lui faire recevoir quelque ambassade; alors il répondait avec assez de suite et de bon sens; mais l'instant d'après il poussait des cris et des gémissemens, comme s'il eût été poursuivi par des ennemis ou percé de

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.

Digitized by Google

mille pointes de fer. Chaque fois que le vulgaire apprenait que sa maladie l'avait repris, on recommençait à tenir des discours injurieux à la duchesse d'Orléans, et à lui attribuer quelque horrible maléfice. Le peuple voyait en elle la fille de ce seigneur de Milan dont on débitait tant d'horreurs, de ce tyran qui passait tout au plus pour être baptisé, qui s'était fait l'ami et l'allié des Turcs et de l'Amorabaquin, qui ne croyait plus en Dieu, qui était en commerce avec le démon. C'est ainsi qu'on l'avait prise en une injuste haine. On racontait, en outre, qu'ayant voulu empoisonner le Dauphin de France, un jour qu'il était chez elle à jouer avec son propre fils, elle avait jeté à ces deux enfans une pomme empoisonnée, et que, par hasard, son fils l'ayant mangée, en était mort[1].

Enfin, la clameur devint si forte, que le duc d'Orléans fut obligé de l'éloigner et de lui faire quitter, pendant quelque temps, Paris, où elle n'eût pas été en sûreté contre la fureur du peuple.

Lorsque le seigneur de Milan sut comment on traitait sa fille, il envoya des ambassadeurs à

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.

Digitized by Google

Paris pour s'en plaindre, et dire que si quelqu'un maintenait rien qui fût contraire à l'honneur de la duchesse d'Orléans, il enverrait des chevaliers combattre pour elle. Le message fut assez mal reçu. On était pour lors mécontent de tout ce qu'il tramait en Italie contre les intérêts des Français, et pour empêcher Gênes de se donner au roi. La colère du Milanais n'en devint que plus forte, et le bruit se répandit généralement qu'il trahissait les chrétiens auprès du Turc, en lui faisant donner des informations et des avis sur la marche et les projets de l'armée qui cheminait vers la Hongrie[1].

Le conseil du roi ne négligeait pas, durant ce temps-là, les bonnes dispositions du roi d'Angleterre, et s'efforçait de convertir la trêve en un traité de paix solide et avantageux. De son côté, le roi Richard désirait plus impatiemment chaque jour que madame Isabelle vînt en Angleterre ; il en entretenait sans cesse le comte de Saint-Pol, son beau-frère, que le roi de France avait envoyé, en même temps que Robert-l'Ermite, pour continuer les pourparlers de la paix. « Quant au « traité de paix, disait le roi d'Angleterre, je le

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.

Digitized by Google

« désire ; mais je ne puis à moi tout seul conclure « cette affaire. Mes deux oncles de Lancastre et « d'York y inclinent assez ; mais j'ai un autre « oncle, messire de Glocester, qui est un homme « trop habile et trop dangereux. Il met à cela tout « le trouble qu'il peut ; il remue les gens de Lon- « dres à sa volonté ; il pourrait mettre le pays en « rebellion et soulever le peuple contre moi. Or « voyez quel péril si le peuple d'Angleterre se « révoltait avec mon oncle et les barons ! ma cou- « ronne serait perdue, et je ne saurais comment « résister ; car mon oncle de Glocester est si ha- « bile et si dissimulé, qu'on ne sait rien de ce « qu'il veut faire. — Monseigneur, répondait le « comte de Saint-Pol, il faut l'entretenir de dou- « ces et caressantes paroles ; donnez-lui beaucoup « d'argent ; tout ce qu'il demandera, accordez-le ; « c'est le moyen de le gagner. Et quand le ma- « riage sera fini, que votre femme sera ici, que « tout sera fait et accompli, alors le roi de France « pourra vous aider : vous tiendrez un autre lan- « gage, et vous soumettrez ces rebelles. — Vous « avez raison, mon cher frère, répliquait le roi ; « c'est cela que je veux faire. » Il pressa donc la cérémonie de la remise de madame Isabelle. Il fut convenu qu'il se rendrait à Calais, et le roi

Digitized by Google

de France à Saint-Omer, pour lui amener la princesse[1].

Le duc de Bourgogne, par qui se conduisait tout ce traité, se rendit d'abord à Calais pour y conférer avec le roi d'Angleterre, et régler d'avance tout ce qui se rapportait à une si grande entrevue. Il commença son voyage par aller solennellement faire ses dévotions à Saint-Denis et implorer la faveur divine. La réception qu'on lui fit à Calais fut honorable : les oncles du roi d'Angleterre vinrent au-devant de lui avec plus de cinq cents chevaliers. Tous les habitans de la ville étaient rangés sur son passage, vêtus de la même livrée. Il rendit ses hommages respectueux au roi d'Angleterre, et le lendemain l'accompagna à la procession de l'Assomption. Après le diner, qui fut splendide, le roi lui donna un diamant très-précieux ; et le Duc, qui n'était jamais en reste dans de telles occasions, offrit au roi deux pièces d'orfévrerie représentant la Passion et Jésus-Christ au tombeau, puis une étoffe de damas richement brodée en or.

Lorsque tout fut convenu de part et d'autre, on s'apprêta, en France et en Angleterre, à lutter

[1] Froissart.

Digitized by Google

de richesse et de magnificence. Les orfévres et les brodeurs furent tous mis à l'œuvre ; on ne voyait chez eux qu'or, argent, perles, diamans et précieuses étoffes ; leurs boutiques en étaient combles. Pour tout cela, il fallait se procurer encore de l'argent. On profita de ce mariage et de cette paix, qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on lui fit payer cher et au comptant les espérances qu'on lui donnait pour l'avenir. On ajouta, pour le consoler encore mieux de ce subside extraordinaire, que le roi pensait tout de bon cette fois à soulager ses sujets, et qu'il réduisait d'un quart la gabelle et la taxe des vins. L'année n'était pas révolue et le subside du mariage à peine levé, que tout fut remis comme auparavant[1]. Aussi tous ces divertissemens, ces joûtes, ces dîners, ces soupers, ces chaînes d'or et d'argent, ces habillemens brodés, ces joyaux de toute sorte, firent-ils fortement murmurer le peuple, à qui la paix n'apportait jamais nul allégement. Le roi d'Angleterre, aussi pour le même motif, augmenta chez lui l'esprit de révolte ; et il avait affaire à de plus rudes gens, à une communauté qui savait mieux se défendre.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

La petite reine fit ses dévotions à Notre-Dame, puis à Saint-Denis, et se mit en route; mais le roi, qui voulait suivre la procession le jour de la fête de ce patron de la France, ne partit que le 4 octobre. Sa suite était nombreuse et illustre; on y voyait entre autres le duc de Bretagne, qui venait de célébrer les fiançailles de son fils avec madame Jeanne de France, seconde fille du roi. Il avait laissé, pour venir en France, la garde de son duché et de ses enfans à messire Olivier de Clisson.

On avait dressé deux camps entre Ardres et Calais, sur la limite des deux États; celui du roi de France était composé de cent vingt tentes en charpente et en draperies. Afin d'éviter toute dispute entre les sujets des deux rois, on avait renouvelé tous les règlemens de police suivis lors des pourparlers d'Amiens. Il était même défendu d'approcher de l'enceinte des deux camps, à moins de faire partie de la suite des rois.

Le 27 octobre au matin, les ducs de Lancastre et de Glocester, et le comte de Rutland, vinrent prendre les ordres du roi de France, et lui demander quelles cérémonies il fallait observer, quels habillemens il fallait porter. Le roi les reçut gracieusement et leur donna à chacun un dia-

Digitized by Google

mant. Dans le même moment, les ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon allaient faire le même message auprès du roi d'Angleterre; il leur répondit que la paix et l'amitié ne se prouvaient point par des robes magnifiques, et qu'il ne fallait pas faire de façon pour une entrevue toute cordiale.

Le roi de France partit d'Ardres, suivi de quatre cents chevaliers, les premiers du royaume, et précédé de son cousin le comte d'Harcourt, qui portait l'épée de France et remplissait l'office de connétable en l'absence du comte d'Eu, parti pour la croisade. Lorsqu'on fut arrivé au camp, les chevaliers mirent pied à terre et se rangèrent devant la tente du roi. Il descendit alors de cheval, et leur dit : « Mes bons amis, je vous prie « de ne point me faire repentir du choix que j'ai « fait de vous pour m'accompagner; comportez-« vous bien selon mon ordonnance et votre de-« voir. »

Il s'avança alors vers un pieu planté à égale distance des deux tentes royales. Le roi d'Angleterre avait, de son côté, observé les mêmes formalités : ils se rencontrèrent tous deux. Le roi de France, d'après ce qu'avait dit le roi Richard, s'était mis en robe courte qui ne lui ve-

Digitized by Google

nait qu'aux genoux, et en simple chaperon de velours. Le roi d'Angleterre avait une robe longue, mais moins ornée. Les deux rois se prirent d'abord la main, puis s'embrassèrent; leur suite avait mis le genou en terre, et l'on voyait tous ces nobles chevaliers pleurer d'attendrissement à ce spectacle touchant. Il fut résolu sur-le-champ qu'on élèverait en ce lieu une chapelle à Notre-Dame de la paix.

Bientôt après, les ducs de Lancastre et de Glocester s'avancèrent vers le roi de France et lui présentèrent un drageoir rempli d'épices et une coupe de vin. Autant en faisaient les ducs de Bourgogne et de Berri auprès du roi d'Angleterre; puis les deux rois échangèrent leurs présens. L'un donna une tasse d'orfévrerie à mettre la bière, et un pot à l'eau; l'autre, un flacon et une aiguière.

Après ces premières caresses, ils entrèrent en la tente du roi de France, où deux trônes avaient été préparés. Le roi d'Angleterre voulut absolument que son beau-père prît la droite. Là se tint un conseil secret où assistèrent le frère et les oncles du roi de France, avec les oncles du roi d'Angleterre, le comte de Rutland et le comte de Northampton.

Digitized by Google

Le lendemain il y eut pareille entrevue et un nouveau conseil dans la tente du roi de France, puis un solennel festin et un échange de présens plus magnifiques encore que le premier jour.

Pendant la nuit, lorsque chacun fut retourné à son logement, car la suite des deux rois s'était répartie dans tous les villages voisins, il y eut un orage si épouvantable, que presque toutes les tentes du camp royal furent renversées. Ce malheur fut imputé à mauvais présage par beaucoup de personnes qui n'augurèrent rien de bon d'un mariage et d'une alliance si heureux en apparence. Le lendemain, les rois célébrèrent, chacun de leur côté, dans leurs cantonnemens, la solennité du dimanche; ce fut le lundi que se fit la remise de madame Isabelle, qui jusque-là s'était tenue à Saint-Omer avec la reine de France, madame de Bourgogne, et les autres nobles dames de la cour de France.

Les deux rois s'étaient réunis auprès du pieu qui séparait les deux camps, lorsque la petite reine arriva dans un équipage éblouissant. Jamais on n'avait vu tant de litières et de chariots dorés, jamais tant de guirlandes d'or, de perles et de diamans. Madame Isabelle était sur une belle haquenée. Sa robe était toute brodée de

Digitized by Google

fleurs de lis, et elle portait une couronne sur la tête. Les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berri allèrent lui donner la main pour descendre. Les duchesses de Lancastre et de Glocester, avec les dames anglaises, s'avancèrent et lui firent leurs révérences. Ses oncles la menèrent au roi Richard; en marchant vers lui, elle s'agenouilla par deux fois; mais lui, se levant de son fauteuil, la releva et l'embrassa. Pour lors le roi de France la prit par la main : « Mon fils, dit-il « au roi Richard, c'est ma fille; je vous l'avais « promise, je vous la donne et vous la laisse; pro« mettez-moi de l'aimer comme votre femme. » Il le promit de bon cœur. Alors il fallut se séparer; elle embrassa son père et ses oncles. Beaucoup avaient les larmes aux yeux, et la pauvre petite reine sanglotait. Elle fut remise aux duchesses de Lancastre et de Glocester, sans être suivie d'autres dames françaises que la dame de Courcy. On la plaça dans une litière, et elle partit pour Calais[1].

Le roi d'Angleterre retint, pour ce dernier jour, le roi de France à dîner dans sa tente. Le banquet n'était servi que pour les deux rois, et

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.

Digitized by Google

les ducs de France et d'Angleterre y faisaient office de maîtres d'hôtel. Ce repas fut égayé par les joyeux propos du duc de Bourbon. Nul n'était plus jovial que ce brave seigneur, qui était aimé de tout le monde, n'avait aucune ambition, et se tenait loin de toute cabale. « Monseigneur le roi « d'Angleterre, disait-il, vous devez nous faire « bonne chère, vous avez tout ce que vous de- « mandiez et désiriez. Vous avez maintenant ma- « dame Isabeau; la voilà votre femme, ou elle le « sera.—Bourbonnais, dit le roi de France, nous « voudrions, dût-il nous en coûter beaucoup, « que notre fille eût plus d'âge; elle trouverait « encore plus à son gré notre fils d'Angleterre. « — Mon père, repartit le roi Richard, je ne « songe pas tant à l'âge de ma femme qu'à l'a- « mour de nous et de nos royaumes, l'un pour « l'autre. Tant que nous serons d'accord, il « n'est roi dans la chrétienté qui puisse nous « nuire[1]. »

Le dîner fini, les rois se séparèrent en se faisant encore des présens d'une richesse plus merveilleuse. Celui qui toucha le plus le roi, et qui était aussi des plus beaux, ce fut une pièce d'ar-

[1] Le Religieux de Saint Denis.

Digitized by Google

genterie que son aïeul le roi Jean avait donnée autrefois au duc de Lancastre.

Le roi reprit la route de Saint-Omer; mais les ducs de Bourgogne et de Berri suivirent à Calais le roi Richard, pour assister au mariage qui fut célébré le 4 novembre.

Durant tout ce temps, il fut encore question de la paix, mais l'on ne put convenir de rien de plus qu'une trêve. On promit aussi d'engager en commun les deux papes à faire leur cession. Ce n'était pourtant pas l'avis des Universités d'Angleterre, qui préféraient un concile [1]. Du reste, les deux rois se donnèrent mutuellement toutes marques de complaisance. Le roi de France consentit à ce que le sire de Craon eût de longs termes pour payer sa dette, et rentrât en grâce auprès de lui. Le roi Richard rendit au roi de Navarre la forteresse de Cherbourg, au duc de Bretagne le comté de Richemond en Angleterre, et la ville de Brest; ce qui fut un grand sujet de blâme et de murmure pour le duc de Glocester.

Au milieu de ces fêtes, le duc de Bourgogne avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir cet ennemi dur et hautain. La duchesse

[1] Froissart.

Digitized by Google

de Bourgogne et les seigneurs de France lui donnaient des marques continuelles d'honneur et d'affection; mais rien ne le changeait. Il prenait volontiers tous les joyaux et les beaux présens qu'on lui faisait : son langage n'en était pas pour cela moins orgueilleux et amer. Il était envieux de cette richesse qu'étalait la France, et de la puissance qu'il lui voyait. Enfin, tout habiles que sont les Français dans leurs paroles, ils ne savaient comment s'y prendre avec lui : si bien que le duc de Bourgogne, lassé de la peine qu'il s'était donnée, disait aux gens de son conseil : « Nous perdons toutes nos avances avec ce duc « de Glocester. Tant qu'il vivra, il empêchera la « paix entre la France et l'Angleterre : ce seront « toujours nouveaux incidens et nouvelles ruses; « il entretiendra et réveillera sans cesse la haine « dans le cœur des deux peuples. Si ce n'était le « grand avantage que nous y voyons pour l'ave- « nir, le roi d'Angleterre n'aurait pas eu pour « femme notre cousine de France[1]. »

C'était aussi pendant les solennités du mariage que le roi avait appris l'heureuse conclusion de l'affaire de Gênes. En même temps il avait su tout

[1] Froissart.

ce qu'avait fait le seigneur de Milan pour la traverser. Ce récit l'avait tellement irrité, qu'ayant aperçu dans la foule des curieux un héraut de ce seigneur, il le fit prendre, dépouiller de sa cotte d'armes, et chasser de sa présence. Aussi fut-il résolu de faire la guerre à ce seigneur au printemps, et le duc de Bretagne promit deux mille lances bretonnes pour ce voyage [1].

Parmi ces fêtes et ces nouveaux projets de guerre, on n'oubliait point les chevaliers de la croisade. Tout le royaume, et bien plus encore ces nobles dames et demoiselles qui avaient vu partir en pleurant leurs maris, leurs fils, leurs frères, s'informaient sans cesse des nouvelles de Hongrie. On avait su d'abord que, les Turcs n'ayant pas été fidèles à leur menace, il avait fallu que les chrétiens s'en allassent leur faire la guerre par-delà le pays de Hongrie; on ne pouvait donc apprendre que lentement ce qui se passait si loin. Cependant le roi et la France faisaient de continuelles prières pour le succès des armes chrétiennes. Les prêtres étendaient leurs mains vers Dieu tout-puissant, le suppliant, dans leurs neuvaines et leurs processions, de regarder en

[1] Froissart.

Digitized by Google

miséricorde les peuples qu'il avait choisis, et de ne point les livrer aux nations impies.

L'inquiétude commençait à être d'autant plus grande, qu'on racontait partout de tristes prodiges. Outre cette tempête qui avait abattu la tente royale à Ardres, on parlait des merveilleux vents qui avaient tout ravagé en Languedoc. Il y avait des gens qui avaient vu aussi, dans ce pays-là, une grosse étoile assaillie par cinq petites, puis une apparence d'homme qui, tenant une lance, frappait sur la grande étoile ; en même temps on entendait des cris dans le ciel. Sur les frontières de la Guyenne, on avait ouï pareillement des bruits d'armes qui s'entre-choquaient et de gens qui se combattaient. Ces récits jetaient la peur dans les esprits, mais on s'en souvint et on les remarqua encore plus quand on eut appris l'événement [1].

Vers le commencement de décembre, on vit arriver en France de pauvres gens à demi-nus, mourant de faim, de froid et de fatigue : ils disaient de tristes nouvelles. C'étaient des fugitifs échappés à la destruction et au massacre de l'armée française. Il en vint jusque dans la ville de

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Paris. Le peuple ne les voulait point croire et les prenait pour de méchans vagabonds. « Il fau-« drait, disait-on, pendre ou jeter à l'eau cette « canaille qui sème ainsi de tels mensonges. » Cependant chaque jour il en arrivait de nouveaux qui racontaient les mêmes choses. Le roi, voyant le trouble qu'elles excitaient, défendit qu'il en fût parlé davantage, et ordonna qu'on mît en prison ces prétendus fugitifs. Il y avait parmi eux deux hommes qui se firent connaître pour valets du connétable. Le duc de Bourgogne, inquiet de son fils, les interrogea curieusement, et ce qu'il en apprit redoubla ses alarmes. Il envoya de tous côtés des messagers, et fit partir le sire Guillaume de l'Aigle, son chambellan, afin d'avoir enfin des nouvelles certaines. Celui-ci, pour prendre une route plus sûre, passa par Milan, et s'embarqua à Venise [1].

Enfin le 25 décembre, jour de Noël, arriva un chevalier de l'Artois, nommé messire Jacques de Helly; il se fit dire où était le roi : sans tarder un moment, il entra à l'hôtel Saint-Paul, tout botté et en éperons, et se jeta à genoux devant le

[1] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon. -- Froissart. — Juvénal. —Le Religieux de Saint Denis.

Digitized by Google

roi, au milieu de tous les princes qui étaient venus ce jour-là lui rendre visite solennelle. Personne ne le connut d'abord, parce qu'il avait presque toujours fait la guerre au loin et outremer. Alors il dit qu'il venait tout droit de Turquie et de chez l'Amorabaquin; qu'il était à la bataille de Nicopolis, où les chrétiens avaient été détruits; que monseigneur de Nevers et quelques autres seigneurs prisonniers des Turcs l'envoyaient en message vers le roi. Chacun s'empressa autour de messire de Helly; on avait craint de si grands maux, qu'on fut soulagé par ses récits, tout tristes qu'ils étaient.

Or, voici comment les choses s'étaient passées, et quelle était la véritable histoire du voyage des chevaliers français.

L'armée avait traversé la Bavière et l'Autriche, bien reçue partout, principalement par le duc d'Autriche, gendre du duc de Bourgogne. Tous ces chevaliers étaient dans le plus brillant équipage. On eût dit autant de rois, tant ils avaient de train et faisaient de dépense. Le chef de l'armée était jeune; il s'entourait des seigneurs de son âge, de sorte qu'on vivait dans les délices d'une cour, et non dans la bonne discipline d'un camp. Ce n'étaient que festins et réjouissances.

Digitized by Google

On avait chargé dans des bateaux, sur le Danube, les vins les plus exquis et toutes les provisions pour faire bonne chère. Beaucoup avaient amené avec eux des filles de mauvaise vie; d'autres se livraient à mille désordres avec les femmes du pays où l'on passait. Pendant ce temps, le gros de l'armée pillait et maltraitait les habitans. Les gens d'église faisaient tous leurs efforts pour tirer de la corruption cette armée de chrétiens; ils les menaçaient de la colère du ciel sans pouvoir se faire écouter.

Ce qui augmentait la présomption des chevaliers, c'est que Bajazet n'était pas venu en Hongrie, et l'on disait même qu'il était encore en Asie avec presque toute son armée. Le roi de Hongrie n'avait donc plus besoin du secours qu'il avait demandé, et peut-être eût-il vu partir volontiers ceux qu'il avait tant souhaités; mais les barons de France, après s'être consultés, chargèrent le sire de Coucy de répondre pour tous que si l'Amorabaquin avait fait un mensonge et une bravade, les chevaliers français, allemands et anglais ne laisseraient pas de poursuivre leur voyage, et que, puisque les Turcs ne voulaient pas venir, on irait les chercher. L'armée continua donc sa route en suivant le Danube.

Digitized by Google

Avant d'entamer la guerre, le comte de Nevers et le connétable donnèrent charge au sieur Guillaume de Rupel, chevalier flamand, qui savait parler la langue allemande, de prendre l'avis du roi de Hongrie, et de se concerter avec lui sur la manière de se conduire : « Monseigneur, dit-il, « le comte de Nevers et tous les princes et sei- « gneurs qui sont venus combattre pour la gloire « de la croix, brûlent de faire tomber dans la « confusion les ennemis de Jésus-Christ. Mais il « n'y aurait pas de prudence à s'engager dans un « pays de barbares dont ils ne connaissent ni les « mœurs, ni le courage, non plus que leur façon « de faire la guerre, leur adresse dans les armes, « leurs ruses et stratagèmes. Ils veulent donc se « conduire par votre conseil, par votre expérience, « et ne rien faire sans vous avoir consulté. »

Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie, était un sage prince qui avait fait de rudes guerres aux Turcs, et les connaissait bien. « J'ai « beaucoup de joie, dit-il, de voir que monsei- « gneur de Nevers, tout jeune qu'il est, ainsi « que ses vaillans chevaliers, veulent agir avec « prudence. Vous aurez affaire à des bêtes féroces « qui n'ont pas d'autre pensée que d'exterminer « tous les chrétiens. Vous n'avez point trouvé ici

Digitized by Google

« Bajazet, mais je le connais, il ne tardera guère
« à arriver avec une grande puissance. Leurs ar-
« mées sont d'habitude précédées par une nuée
« de gens à pied ou à cheval qui se répandent par-
« tout sans ordre pour piller et enlever nos hom-
« mes, s'ils venaient à s'écarter. Une telle avant-
« garde n'est pas à redouter; elle n'est pas digne
« de résister à vos chevaliers. Il faut que nous en
« fassions une de notre côté, formée des gens du
« pays, accoutumés à ce genre de guerre; nous
« serons en corps de bataille pour les soutenir,
« s'il en est besoin; ainsi nous arriverons en bel
« ordre pour combattre l'armée de Bajazet et ces
« bonnes troupes de janissaires que son père a
« si bien disciplinées. Voilà la conduite que j'ai
« toujours tenue en guerroyant contre les Turcs,
« et il ne serait pas sage de vouloir faire autre-
« ment. » Lorsque ces paroles furent rapportées
au camp, les jeunes chevaliers s'en offensèrent.
« Si, disaient-ils émus de colère, le roi de Hon-
« grie, en réglant l'ordre de bataille, avait songé
« à notre honneur, nous lui obéirions volontiers;
« mais croit-il que nous soyons venus de si loin
« pour soutenir ses milices et pour marcher à la
« suite de gens des communes? La coutume des
« Français n'est point de donner après les autres,

Digitized by Google

« mais d'encourager par leur exemple les autres « à bien faire. C'est nous faire affront que de vou- « loir nous retenir enfermés dans un camp; les « gens de ce pays-ci en feraient des railleries. Il « faut que le roi de Hongrie sache bien que, si « l'ennemi s'avance, rien ne pourra nous empê- « cher de marcher sur lui. »

Les sages chevaliers, et qui savaient la guerre, comme le sire de Coucy et l'amiral de Vienne, trouvaient de telles bravades bien folles ; mais le comte de Nevers était de l'avis des jeunes gens. Par malheur, le connétable et le maréchal Boucicault s'y rangèrent, peut-être en dépit de ce que le sire de Coucy, sans être ni prince ni chef de l'armée, avait la confiance et l'amour de tous, tant Français qu'étrangers.

Le roi de Hongrie s'affligea du peu de docilité des chevaliers français, leur donna de nouveau ses conseils, leur représenta que son armée deviendrait inutile, puisqu'on ne l'employait pas au seul office à quoi elle était accoutumée. Rien ne pouvait persuader cette frivole jeunesse. Le roi ne les traitait pas moins avec grande affection et reconnaissance. Ce fut lui qui arma chevalier le comte de Nevers ; dès lors ce prince éleva la bannière de Bourgogne.

Digitized by Google

On s'avança, et l'on emporta d'assaut quelques forteresses où les Turcs se défendirent fortement, et où l'on en massacra un grand nombre. Il y en eut une nommée Rachova qui tint même un peu plus long-temps, et qui, attaquée avec imprudence et sans précaution, fut cause de quelques revers. Le roi arriva aussitôt pour appuyer les Français; la ville se rendit.

Alors on alla mettre le siége devant Nicopolis. C'était une grande ville très-forte, défendue par une nombreuse et vaillante garnison. Les attaques de vive force furent inutilement essayées. On n'avait pas amené beaucoup de canons, et il fallut se résoudre à affamer la ville. Une armée turque d'environ vingt mille hommes vint pour la secourir. « Allons voir quels gens ce sont », dit le sire de Coucy aux sires de Roye et de Saimpy. Ils prirent cinq cents lances, autant d'arbalétriers à cheval, emmenèrent de bons guides, et s'avancèrent vers les Turcs; puis, trouvant un lieu favorable, il s'y placèrent en embuscade. Quelques uns d'entre eux attirèrent les ennemis, qui, se laissant surprendre, perdirent plus de quinze mille hommes. Ce fut un grand honneur au sire de Coucy d'avoir conduit si prudemment cette affaire. Le connétable s'en irrita, et dit que l'on

Digitized by Google

avait mis l'armée en péril par pure bravade, et que d'ailleurs le sire de Coucy avait manqué à son devoir en ne prenant pas les ordres du comte de Nevers. Ainsi s'augmentait une discorde que rien ne pouvait cacher.

Toutefois la victoire du sire de Coucy accroissait encore la confiance des chevaliers. Leur camp était devenu un séjour de plaisirs. Les tentes étaient en étoffes magnifiques. On s'entrevisitait, on se donnait des fêtes et des repas, tandis qu'en France on jeûnait pour le succès de la croisade. Le luxe des habillemens était surtout merveilleux. On se piquait de suivre les modes les plus nouvelles, et, par exemple, tous les jeunes seigneurs portaient à leurs souliers ces espèces de bec qu'on nommait poulaines, qui avaient parfois plus de deux pieds de long, et venaient se rattacher au genou avec une chaîne d'or. Toute cette façon de vivre jetait dans un continuel étonnement les peuples étrangers. Ils ne comprenaient pas que ce fussent là ces fameux chevaliers français dont la gloire et l'honneur étaient si renommés. Ils ne pouvaient s'accoutumer à voir unis ensemble tant de courage et si peu de vertu[1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Le bruit de leurs mœurs alla même jusqu'à Bajazet et lui donna bonne espérance. Il pensa qu'il pourrait facilement vaincre des hommes qui se souciaient si peu d'offenser leur Dieu quand ils prétendaient le venger; car lui était un prince prudent, sincère et sérieux dans sa fausse croyance[1]. Il n'était d'ailleurs pas pris au dépourvu comme les chevaliers se plaisaient à le croire. Il avait eu, disait-on avec assez d'apparence, de bons avis par son grand ami le seigneur de Milan, qui lui avait fait savoir le nombre de l'armée chrétienne, le temps de son départ, le nom des principaux chevaliers, et lui avait recommandé d'user de prudence et de bonne conduite en combattant contre des hommes si vaillans, incapables de fuir, mais souvent trop présomptueux[2].

Bientôt on apprit qu'il marchait en personne, avec une armée immense, au secours de Nicopolis. On en douta d'abord; le maréchal Boucicault maltraita même ceux qui venaient raconter qu'ils avaient rencontré l'avant-garde. Il disait que les réjouissances qu'on voyait faire aux gens de la ville n'étaient qu'une ruse grossière. Pour-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Froissart.

Digitized by Google

tant il fallut se rendre à l'évidence, et, à l'approche de l'ennemi, lever précipitamment le siége sans avoir fait nul préparatif. Parmi le désordre, une horrible cruauté fut commise; on massacra les prisonniers à qui l'on avait promis la vie, et qu'on avait reçus à rançon. Les plus honorables chevaliers commencèrent alors à désespérer d'une victoire dont une telle barbarie rendait les Français indignes[1].

Dans la même journée, on vint annoncer que l'armée des Turcs s'avançait. Le comte de Nevers était pour lors à diner. Il se leva et donna ordre de prendre les armes. Aussitôt les chevaliers, chauds de vin et de courage, se hâtèrent de revêtir leurs armures et de monter à cheval. Ils laissèrent là leurs vêtemens d'or et de soie, et coupèrent les poulaines de leurs souliers. En un instant les étendards et guidons furent déployés. Chacun alla se ranger sous sa bannière. Le plus ancien et le plus vaillant des chevaliers, l'amiral Jean de Vienne, portait la bannière de France, qui, selon l'usage, représentait Notre-Dame. On allait marcher aux ennemis, lorsqu'arriva en toute hâte le grand-maréchal de Hongrie. Il con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

jura, de la part de son roi, les chevaliers de ne point se hâter. Il leur dit que, selon toute apparence, ce n'était que l'avant-garde des Turcs, qu'il fallait attendre quelque peu pour savoir si le corps de leur armée était proche, et qu'alors on ferait avec connaissance les dispositions nécessaires. Il proposait encore d'envoyer ses Hongrois contre les Turcs, et de garder les Français, comme plus fermes, pour combattre les meilleures troupes que Bajazet conduisait en personne.

Les chevaliers se réunirent pour consulter; et comme ils tardaient à faire savoir leur intention, le roi de Hongrie vint lui-même. Il les trouva engagés dans les plus vives disputes. On avait d'abord demandé au sire de Coucy ce qu'il croyait bon de faire; il avait répondu que les conseils du roi et du grand-maréchal de Hongrie lui semblaient sages et acceptables. Alors le connétable, irrité de ce qu'on avait commencé par s'adresser au sire de Coucy, avait soutenu l'avis contraire. « Le roi de Hongrie, dit-il, veut avoir la fleur et « l'honneur de la journée. C'est nous qui for« mons l'avant-garde, on nous l'a donnée, et on « veut nous l'ôter au jour de la bataille! Per« sonne ne pourra me le persuader. Au nom de

Digitized by Google

« Dieu et de Saint-George, ajouta-t-il en se re-« tournant vers le chevalier qui portait sa ban-« nière, il faut aujourd'hui se montrer bon che-« valier. »

Chacun s'obstina dans son avis : tous les vieux chevaliers se rangèrent de l'opinion du sire de Coucy ; les jeunes étaient soutenus par le connétable et par le maréchal Boucicault. On en vint aux injures, sans égard pour la présence du roi de Hongrie, et en le rendant témoin de ces honteux débats. « De vaillans que vous étiez, disait-« on aux vieux chevaliers, vous voilà devenus « temporiseurs ; laissez faire les jeunes, et ne « tenez pas des discours qui montrent moins la « prudence que le manque de courage. » Et comme le sire de la Tremoille tenait un tel propos au sire de Coucy, celui-ci repartit qu'il lui montrerait, à la besogne, qui avait le plus peur des deux, et mettrait la queue de son cheval plus avant qu'il ne mettrait la tête du sien. Enfin le vieil amiral lui dit : « Sire de Coucy, où la raison « et la vérité ne peuvent se faire entendre, il faut « laisser régner l'orgueil et la présomption. Puis-« que le comte d'Eu veut marcher aux ennemis « et les combattre, nous devons le suivre ; mais « nous aurions gagné plus sûrement la victoire en

Digitized by Google

« écoutant le roi de Hongrie. » Puis levant la bannière de Notre-Dame : « Chevaliers, dit-il, « nous voici engagés dans un combat que nous « n'avons pas approuvé, mais nous le soutien- « drons de façon à montrer que ce n'est pas le « manque de courage qui nous faisait parler. « Nous allons porter tout le poids de la bataille, « car si nous avons du dessous, les Hongrois « intimidés ne pourront nous secourir. Ne met- « tons point trop de confiance en nos forces; « plaçons notre seule espérance en celui qui tient « la victoire dans sa main, et conjurons-le de ne « la point refuser à ceux qui combattent pour sa « sainte religion. »

Le premier choc des Français fut terrible. L'avant-garde de Bajazet s'était retranchée derrière des pieux aigus plantés en biais, et qui entraient au poitrail des chevaux. C'eût été l'affaire des combattans à pied d'emporter ce retranchement; mais on n'avait pas voulu en charger les Hongrois : maintenant on leur savait mauvais gré de ne pas aider à cette attaque. Toutefois l'ardeur française triompha de tous les obstacles; à travers les pieux, sous une grêle de traits, les chevaliers arrivèrent sur l'infanterie turque, l'enfoncèrent, et en firent un effroyable carnage. Elle

Digitized by Google

avait en réserve un gros corps de cavalerie; les Français, comptant que c'était le corps où se trouvait Bajazet, s'y jetèrent sans avoir encore rien perdu de leur merveilleuse impétuosité, et le mirent en déroute; mais ils commirent une nouvelle imprudence en s'engageant à sa poursuite. Ainsi ils se livrèrent eux-mêmes aux dispositions habiles de Bajazet. Il avait déployé son armée, qui était fort nombreuse; faisant pour lors avancer ses ailes, au bruit terrible des timbales et des trompettes, il enveloppa les chrétiens, qui bientôt se virent perdus. Les Hongrois, épouvantés, s'enfuirent sans venir au secours des chevaliers. Leur roi fit de vains efforts pour les ramener au combat. Lui-même n'ayant plus d'espoir, prêt à tomber entre les mains des Turcs, se jeta dans une petite barque avec le grand-maître de Rhodes, et parvint à se sauver. Il n'y eut que le palatin de Hongrie qui n'abandonna point ces vaillans et malheureux chevaliers. Pour eux, rien ne put abattre leur courage; n'ayant plus nulle espérance, ils continuaient à se défendre comme des lions. Le connétable, sans rien ménager, faisait face de tous côtés et se tirait de presse en renversant les ennemis à droite et à gauche. Le maréchal Boucicault se lançait au

Digitized by Google

plus épais du danger et faisait un horrible massacre des infidèles[1]. Le sire de Coucy bravait les lourdes massues de ces mécréans, et, sans en être ébranlé, lui qui était grand et fort, les abattait à ses pieds. Les deux sires de la Tremoille ne se montraient pas moins vaillans. Tous ces chevaliers et barons, dont la bravoure était éprouvée depuis si long-temps, encourageaient de parole et d'exemple les nobles jouvenceaux de la fleur de lis qui, presque enfans encore, combattaient en vieux guerriers. Le comte de Nevers s'acquittait de son office de chef de l'armée en servant de modèle à tous. Les deux frères de Bar ne manquaient pas à l'imiter; et, jusqu'au comte de la Marche, qui n'avait pas encore de barbe au menton, tous ces princes faisaient l'admiration des combattans.

Mais, en cette triste journée, l'honneur de la chevalerie française fut l'amiral de Vienne. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne fît pour rallier l'armée: il s'adressait aux fuyards, et, par prières et injures, tâchait de leur remettre le courage: enfin, au lieu où il était, il se trouva lui dixième. La pensée de se retirer traversa alors son âme; mais

[1] Histoire de Boucicault.

Digitized by Google

revenant tout à coup au soin de sa gloire : « A Dieu « ne plaise, dit-il, que nous perdions ici l'hon- « neur de notre nom et le mérite de notre sainte « entreprise ! Recommandons-nous à Dieu d'un « cœur contrit et humilié, implorons l'assistance « de la sainte Vierge, et tentons le hasard d'une « généreuse défense[1]. » Ainsi disant, il se lança dans la mêlée, perça les rangs ennemis, tuant tout ce qui se présentait devant lui. Par six fois il releva la bannière de France. Son sang coulait à grands flots de ses blessures ; et lorsque de loin les chevaliers le virent tomber, il avait jonché la terre, autour de lui, d'une foule de Sarrasins.

Ce fut de la sorte que les Français vendirent chèrement leur vie ; au commencement, les Turcs ne leur faisaient nul quartier et ne songeaient point à les prendre. Ainsi périrent, avec la fleur de la noblesse française, messire Philippe de Bar, le sire Guillaume de la Tremoille, et Pierre son fils. Lorsque la victoire fut décidée, Bajazet donna l'ordre de sauver les seigneurs de France et de les lui amener. C'était une grande pitié que de voir ces nobles seigneurs, ces jeunes princes, dépouillés, tout nus, les mains attachées

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

derrière le dos, et chassés brutalement comme de vils troupeaux par ces horribles Sarrasins qui en faisaient leur jouet. On amena ainsi environ trois cents Français devant Bajazet. Ce n'était point pour les épargner qu'il avait préservé leur vie dans la bataille ; il songeait à venger le massacre des prisonniers turcs, et ne voulai point, disait-il, garder sa foi aux gens qui avaient violé la leur. Toutefois il pensa que les princes et les grands personnages lui vaudraient de magnifiques rançons, tandis que leur mort allumerait une trop grande colère chez les rois de la chrétienté. On disait aussi qu'un nécromancien sarrasin lui avait conseillé d'épargner Jean de Bourgogne, car ce prince était destiné à faire couler le sang de plus de chrétiens que tous les Turcs ensemble[1]. Bajazet ordonna aux interprètes latins qu'il avait avec lui de chercher parmi les prisonniers le comte de Nevers et les principaux seigneurs. Sur ces entrefaites, le sire Jacques de Helly, qui avait fait jadis la guerre dans l'armée de Bajazet contre d'autres infidèles, fut reconnu parmi les prisonniers. On y retrouva de même un sire du Fay, écuyer de la ville de Tournay,

[1] Juvénal.

Digitized by Google



Digitized by Google



Les Prisonniers de Nicopolis devant Bajazet.

Digitized by Google

Digitized by Google

qui avait combattu chez le fameux Tamerlan, roi de Tartarie : tant les chevaliers s'en allaient chercher de lointaines aventures. Comme tous ces rois païens et sarrasins avaient fait la paix pour se réunir contre les chrétiens, il y avait des Tartares parmi les gens de Bajazet, et ils sauvèrent le sire Jacques du Fay[1].

Bajazet ordonna au sire de Helly d'aller reconnaître les prisonniers qu'on lui avait désignés comme princes et grands seigneurs. C'était le comte de Nevers, le comte d'Eu, le comte de la Marche, les sires de Coucy, de la Tremoille et environ vingt autres. « Ah ! sire de Helly, lui « dirent-ils, vous voyez en quel péril nous voilà. « Parlez bien à ce roi. Faites-nous encore plus « grands que nous ne sommes ; dites que nous « sommes seigneurs à lui payer de merveilleuses « rançons. » Quand Bajazet sut véritablement qui ils étaient, il les fit placer près de lui, assis par terre en leur triste équipage, puis ordonna qu'on mît à mort tous les autres prisonniers. On les conduisait un à un devant ce barbare Sarrasin. Il faisait un signe de la tête ; aussitôt on les égorgeait, ou bien on leur tranchait la tête : à d'autres

[1] Froissart.

Digitized by Google

on déchirait les membres comme à de saints martyrs. Leur courage ne se montra pas moindre que dans le combat. Ils souffraient sans se plaindre et sans proférer d'autre parole que : « Notre Seigneur « Jésus-Christ, ayez pitié de moi ! »

On ne peut imaginer la douleur et la tendresse de leurs mutuels adieux, ni l'état horrible du petit nombre de chevaliers condamnés au supplice de voir périr, sans pouvoir leur porter aucun secours, leurs amis, leurs frères d'armes, leurs loyaux serviteurs. Pour lors on conduisit à son tour, confondu avec le commun des prisonniers, le maréchal Boucicault, nu et enchaîné ; il allait périr comme les autres : pour cette fois, le comte de Nevers fut si douloureusement ému, qu'il courut se jeter aux pieds de Bajazet, et joignit les mains devant lui, indiquant par geste que c'était comme son frère, qu'ils étaient unis ainsi que les deux doigts de la main [1], et aussi qu'il avait de quoi payer une riche rançon. Il réussit à obtenir sa vie ; mais ce fut le seul qu'il put sauver. Le lendemain, Bajazet alla visiter le champ de bataille pour y faire chercher si le corps du roi de Hongrie ne s'y trouverait point. Il vit chaque

[1] Histoire de Boucicault.

Digitized by Google

Français mort environné de vingt ou de trente corps de Turcs qu'il avait tués avant de succomber. L'amiral de Vienne était là étendu, tenant encore la bannière de la Vierge serrée entre ses poings. On remarqua aussi, dit-on, que les vautours et les bêtes de proie avaient respecté les corps des chrétiens; bien que ces infidèles les laissassent sans sépulture, ils se conservèrent long-temps sans être corrompus.

Bajazet voulut ensuite envoyer annoncer et signifier cette victoire au roi de France par un chevalier français. Outre les grands seigneurs, il en avait gardé trois dont était le sire de Helly. Le choix en fut donné au comte de Nevers, qui demanda que ce fût celui-ci. Bajazet y consentit, et les deux autres furent aussitôt après mis à mort.

Le comte de Nevers donna au sire de Helly des lettres pour le Duc et madame de Bourgogne. Il se chargea aussi des lettres et des paroles des autres seigneurs. Bajazet lui ordonna sa route; il devait passer chez le seigneur de Milan, et lui donner avis de la victoire. Il avait aussi commission de la publier partout sur son passage; il jura, foi de chevalier, de revenir après avoir fait son message.

Lorsque ces nouvelles se répandirent à Paris

Digitized by Google

et en France, ce fut une désolation générale; les grands seigneurs eux-mêmes ne pouvaient cacher leurs larmes. Il y avait peu de familles, parmi les plus hautes du royaume, qui n'eussent à déplorer quelque perte sensible. Les mères et les femmes étaient comme folles de douleur; celles même dont les enfans et les maris étaient prisonniers se désespéraient, craignant, non sans raison, de ne plus les revoir. Chacun songeait à ces braves hommes d'armes, morts en terre étrangère parmi des barbares, sans nul ami pour leur fermer les yeux. On ne voyait que des vêtemens noirs. Les églises n'étaient fréquentées que pour assister à des cérémonies funèbres. Le roi s'y rendit tout le premier, afin de solenniser le trépas de tant de nobles chevaliers[1].

Cependant le sire de Helly fut reçu avec distinction et fort récompensé. Le roi et tous les princes le comblèrent de présens; le duc de Bourgogne lui assigna pour sa vie une pension de deux cents écus.

Avant tout, il fallait s'occuper de ravoir les malheureux prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya, avec le sire de Helly qui retournait chez

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Histoire de Boucicault.

Digitized by Google

le Turc acquitter sa parole, trois de ses principaux chevaliers, le sire de Vergy, gouverneur de la comté de Bourgogne, le sire de Château-Morand et le sire de Linrenghen, gouverneur du comté de Flandre. Ils furent chargés de présens magnifiques pour l'Amorabaquin, et devaient négocier avec lui pour la rançon et la liberté du comte de Nevers et des autres prisonniers.

On n'avait rien ménagé pour que les dons offerts à Bajazet pussent le disposer favorablement. On connaissait son goût pour la chasse à l'oiseau; on savait que chaque année le seigneur de Milan lui envoyait des faucons blancs de l'espèce nommée gerfaut. Tant rares qu'ils fussent, on se hâta de s'en procurer. On demanda au sire de Helly quelles choses pourraient plaire à ce roi barbare. Il conseilla de lui envoyer quelques unes de ces belles tapisseries à personnages qu'on ne savait faire qu'à Arras; pour les étoffes d'or et de soie, c'était à Damas qu'on les tissait, et il en avait plus que les chrétiens. Le duc de Bourgogne acheta à Arras des tapis qui représentaient l'histoire du grand roi Alexandre. On y joignit des pièces du fameux écarlate de Bruxelles, de la fine toile de Rheims, de grands lévriers, et dix

Digitized by Google

chevaux superbes avec des harnais resplendissans d'or et d'ivoire. On n'oublia pas d'ajouter des pièces d'orfévrerie habilement ciselées[1].

Cette ambassade devait passer par Milan et y solliciter la puissante recommandation du seigneur Galeas. On s'empressa de se réconcilier avec lui, et même, à cette occasion, le roi de France lui permit de placer les fleurs de lis dans son écusson. On écrivit aussi aux rois de Pologne et de Bohême, qui avaient eu maintes fois à traiter avec le Turc.

Pendant ce temps-là, les chevaliers étaient tenus en dure prison par les Turcs, qui ne songeaient guère à traiter avec égard de si grands seigneurs; ils n'en faisaient pas plus de compte que de tout autre chrétien, et les nourrissaient de méchante viande et de pain de millet. Ils auraient mieux aimé les voir morts que vivans, et demandaient souvent à Bajazet de les faire périr. Tant de souffrances et de chagrins ruinaient la force et la santé des chevaliers. Le comte de Nevers, qui était jeune et qui sentait que c'était son devoir, comme chef, de soutenir et conforter les autres, montrait dans cette déplorable situation

[1] Froissart. — Manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

Digitized by Google

du courage et de la gaieté : le maréchal Boucicault, qui avait vu la mort de si près, se tenait aussi joyeux et reconnaissant envers la Providence d'avoir échappé à un tel péril. Il prenait le temps comme il venait, et encourageait ses compagnons à avoir bonne espérance, leur disant que le roi et monseigneur de Bourgogne ne les oublieraient sûrement point[1]. Le comte de la Marche et le sire Henri de Bar avaient de même bon courage contre la mauvaise fortune.

Quant au sire de Coucy, il était tombé dans un profond abattement, et rien ne pouvait apporter des consolations à sa mélancolie. Son esprit était frappé, il disait que jamais il ne reverrait la France, et qu'après avoir échappé à tant de périls et à de si rudes aventures, celle-ci serait la dernière. Le souvenir de sa femme revenait sans cesse ajouter à sa douleur. Le connétable était aussi fort triste. Le sire de la Tremoille se soutenait mieux.

Lorsque le sire de Helly fut revenu se mettre aux mains de Bajazet, après avoir fait son message, il en fut fort bien reçu. « Sois le bienvenu, « lui dit-il ; tu as loyalement acquitté ta parole, je

[1] Histoire de Boucicault. — Froissart.

Digitized by Google

« te rends la liberté. Tu peux aller où tu vou-
« dras. » Le chevalier raconta comment le duc de Bourgogne lui envoyait des ambassadeurs chargés de présens, qui allaient arriver pour traiter de la rançon du comte de Nevers, et il demanda à voir ce prince. On le lui permit, mais il ne put lui parler que devant les Turcs. Le comte fut bien heureux d'avoir des nouvelles de France, de savoir tout ce qui avait rapport à son père et à sa mère, d'apprendre qu'on allait traiter de sa liberté. Il chargea le sire de Helly de retourner encore en France pour hâter cette délivrance et pour conjurer le roi et le duc de Bourgogne de ne pas trop marchander la rançon, dans la crainte que l'Amorabaquin ne vînt à changer de sentiment : « Il est loyal et courtois, disait-il; mais il
« faut saisir l'occasion, car il est bref en toutes
« choses [1]. »

Le sire de Helly repartit aussitôt pour porter un sauf-conduit aux ambassadeurs. Mais il advint que le roi de Hongrie ne voulait pas laisser passer les présens : « Allez trouver ce Turc, disait-il à
« Château-Morand, je ne m'y oppose pas; mais
« je ne puis endurer que vous portiez de si beaux

[1] Froissart.

Digitized by Google

« présens à ce chien de mécréant ; cela le rendrait trop riche et trop content ; il en tirerait « une trop grande vanité, et nous humilierait. « Passe encore pour les oiseaux, ils seront bien« tôt envolés et perdus ; mais ces beaux tapis « sont une chose qui reste ; l'Amorabaquin pourra « toujours les montrer, en disant : Voilà ce que « le roi et les seigneurs de France m'ont en« voyé. »

Il parut impossible de changer cette volonté du roi de Hongrie. Les chevaliers expédièrent des messagers au roi de France et au duc de Bourgogne. Afin qu'ils fissent plus de diligence, ils leur donnèrent assez d'argent pour changer de chevaux en route. Lorsque le duc de Bourgogne vit le retard que le roi de Hongrie apportait à la délivrance de son fils, il entra en un grand courroux ; mais le duc de Berri excusait assez ce roi, disant : « Il n'a pas tort : on a trop « humilié le roi de France en lui faisant envoyer « des présens à un païen, à un mécréant. » Le duc de Bourgogne, qui ne voyait que l'intérêt de son fils, répondait : « Qu'il était raisonnable de « délivrer les plus grands et les plus nobles per« sonnages du royaume ; qu'on ne pouvait em« pêcher l'Amorabaquin d'avoir remporté une

Digitized by Google

« belle et grande victoire, et qu'il fallait en en-
« durer les suites. » Le roi se rangea de cet avis, et dit au duc de Berri : « Cher oncle, et si ce « soudan, ou tout autre roi païen vous envoyait « un rubis, ne le prendriez-vous point ? — Ce « serait assez mon avis », répondit son oncle. Le roi parlait de la sorte, parce qu'il n'y avait pas dix ans que le soudan avait donné au duc de Berri un rubis qui valait bien 20,000 francs. On écrivit donc sur-le-champ au roi de Hongrie pour qu'il eût à laisser passer les ambassadeurs et leur convoi.

Le Duc et madame de Bourgogne s'occupèrent au plus vite de rassembler l'argent qui serait nécessaire pour la rançon du comte de Nevers. D'abord ils réduisirent de moitié les gages ou pensions de tous leurs officiers ; ils demandèrent au comte de Savoie et au comte d'Ostrenant, leurs gendres, au comte de Hainault, au duc de Bavière, de leur prêter quelques sommes ; par malheur, il n'était pas commun que les princes eussent de l'argent comptant.

Tous les États du Duc se taxèrent pour cet objet : le duché de Bourgogne à 62,000 francs ; la comté à 12,000 ; la ville de Besançon à 30,000 ; le comté de Nevers à 10,000 ; la ville de Lille à

Digitized by Google

12,000 ; Douai et Orchies à 3,500 ; l'Artois à 16,300 ; Rethel à 5,000 ; le Chablais à 5,000 ; la châtellenie de Beaufort en Champagne à 2,000. Les bonnes villes du comté de Flandre, qui étaient si riches, donnèrent 170,000 francs ; le roi de France fournit 20,000, et 26,000 francs pour les autres. Le roi de Hongrie s'engagea, avec la plus noble courtoisie, à payer la moitié de la rançon ; mais tout cet argent n'était pas compté à l'heure même : les États et les bonnes villes n'avaient pu mettre les tailles que sur trois années de revenus. Le duc de Bourgogne s'adressa à un célèbre marchand lombard de la ville de Lucques, nommé Respondi, qui faisait un si grand commerce, que son nom était connu dans tous les lieux du monde où il y avait des marchands. Il s'était même trouvé à Bude lors de la croisade, et le sire de Helly était revenu en France avec lui. C'était un homme utile en toute matière de finance ; aussi était-il aimé et fort honoré du roi et des princes. Le Duc le faisait venir sans cesse pour aviser aux moyens de délivrer son fils. « Mon« seigneur, disait-il, nous en viendrons à bout : « les marchands de Gênes, de Venise et des îles « qui leur obéissent, font un grand négoce au « Caire, à Damiette, à Alexandrie, à Damas, et

Digitized by Google

« avec les mécréans de tous pays; car le com-
« merce passe partout: ainsi va le monde. Écri-
« vez à ces marchands de la part du roi d'une
« façon aimable, et promettez-leur de grands
« profits. Il n'y a chose qui ne s'arrange avec de
« l'argent. Écrivez aussi au roi de Chypre; il est
« en paix avec l'Amorabaquin, et pourra vous
« aider. Quant à moi, j'y ferai de bon cœur tout
« ce qui sera en mon pouvoir[1]. »

Le duc et la duchesse de Bourgogne n'étaient pas les seuls qui se missent en mouvement et en peine pour racheter les prisonniers. Les hautes dames de France qui avaient là leur mari se désespéraient aussi, surtout la noble dame de Coucy, qui se mourait de douleur sans que le duc de Lorraine, son frère, pût la consoler. Elle avait bien sujet de pleurer; car le sire de Coucy, à qui elle envoyait message sur message, venait de mourir à Burse, où il était resté malade seul, ne pouvant pas suivre plus loin ses compagnons. Ainsi finit chez les infidèles, loin de sa famille et de la France, ce noble et vaillant Enguerrand de Coucy, grand bouteiller de France, qui, simple baron, avait tant de loyauté, de vaillance et de

[1] Froissart. — Manuscrit de Dijon

Digitized by Google

mérite, que nul n'était plus grand seigneur, et qu'on disait communément :

> Je ne suis roi, ni prince aussi,
> Je suis le sire de Coucy.

Il avait épousé pour première femme une fille du roi d'Angleterre, et n'avait pas été pour cela Français moins fidèle. Il ne s'était pas donné une grande bataille, il ne s'était pas fait un traité entre les princes chrétiens, que le sire de Coucy n'y eût pris la première part. Il aurait dû, par sa mère, hériter du duché d'Autriche ; mais il avait échoué en le disputant les armes à la main contre le duc Albert-le-Sage. En lui finit l'illustre maison de Coucy, descendant des anciens comtes de Guines. Son corps fut rapporté de cette terre lointaine, et inhumé dans l'église de sa ville de Nogent.

Cependant le roi de Chypre et le seigneur de Mitylène, un des principaux barons chrétiens d'outre-mer, s'entremettaient de tout leur pouvoir pour traiter avec Bajazet de la rançon des chevaliers. Un marchand génois, nommé Bartholomeo Pellegrini, établi dans l'île de Chio, à qui Respondi avait écrit parce qu'il le connaissait par affaires de commerce, employa aussi le grand

crédit qu'il avait sur l'Amorabaquin; il lui garantit, en son propre nom, que la rançon serait payée; si bien que Bajazet finit par accorder au sire de Linrenghen, qu'il avait pris fort en gré, la liberté du comte de Nevers et des vingt-quatre chevaliers qui étaient encore avec lui, moyennant deux cent mille ducats. Les sires de Helly et de Vergy repartirent sans délai pour apporter cette bonne nouvelle au duc et à la duchesse de Bourgogne. Bajazet les chargea de ses présens pour le roi de France; ils étaient grossiers et de peu de valeur. C'était une masse de fer, des cottes d'armes en laine à la façon des Turcs, des arcs dont les cordes étaient tissues avec des entrailles humaines, et un tambour. On voyait bien que de tels dons n'étaient qu'une nouvelle insulte et une façon de rappeler l'excellence guerrière des Turcs [1].

Il restait à se procurer de l'argent et des cautions. Pellegrini en était une bonne pour les Turcs, mais il fallait que lui-même eût ses sûretés. Bajazet avait fait revenir près de lui les prisonniers, et commençait à les traiter d'une manière plus gracieuse et plus débonnaire. Il se plaisait à con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

verser familièrement avec eux, à leur montrer sa puissance, à leur donner des exemples de sa volonté absolue, de sa justice simple, prompte et cruelle. Le maréchal Boucicault, qui était déjà connu de lui, obtint la permission de s'en aller, avec le sire de la Tremoille, chez le seigneur de Mitylène, pour emprunter de l'argent. Ils y trouvèrent jusqu'à trente mille francs, puis passèrent à Rhodes, où le prieur d'Aquitaine leur en prêta aussi. Là mourut le sire de la Tremoille, qui était, comme nous l'avons pu voir, un homme sage, un vaillant chevalier, et un bien grand seigneur. Le connétable venait aussi de succomber à ses maux.

Le maréchal Boucicault était libre, car il avait trouvé de quoi acquitter plus que sa rançon; mais il ne voulut pas abandonner le comte de Nevers et ses compagnons, et revint gaiement les retrouver. « Ah! maréchal, lui dit le comte de Nevers, avec quel courage vous venez vous mettre « en cette dure et maudite prison, quand vous « pouviez vous en retourner en France! — Monseigneur, repartit le sire de Boucicault, à Dieu « ne plaise, tant que je serai en vie, que je vous « laisse en cette contrée! Il serait bien honteux « et mauvais à moi de m'en aller me divertir en

Digitized by Google

« France quand vous êtes emprisonné dans un « si cruel pays[1]. »

Enfin le traité de rançon se conclut. La république de Venise devait sept mille ducats par an au roi de Hongrie ; c'était le seul moyen qu'il eût de payer ce qu'il avait promis. Il engagea cette dette entre les mains de Respondi, pour la part dont il s'était chargé dans la rançon, et même pour le reste de la somme ; le duc de Bourgogne n'aurait pu, en effet, fournir un gage aussi certain ; alors Pellegrini, trouvant toutes ses sûretés, paya l'Amorabaquin, et les chevaliers furent libres.

Avant leur départ, il les fit venir devant lui : « Jean, dit-il par interprète, je sais que tu es un « grand seigneur en ton pays, et fils d'un grand « seigneur. Tu es jeune, tu as long avenir. Il se « peut que tu sois confus et chagrin de ce qui « t'est advenu lors de ta première chevalerie, et « que, pour réparer ton honneur, tu rassembles « contre moi une puissante armée. Je pourrais, « avant de te délivrer, te faire jurer sur ta foi et « ta loi que tu n'armeras contre moi ni toi, ni « tes gens. Mais non, je ne ferai faire ce serment

[1] Histoire de Boucicault.

Digitized by Google

« ni à eux ni à toi. Quand tu seras de retour « là-bas, arme-toi si cela te fait plaisir, et viens « m'attaquer. Tu me trouveras toujours prêt à « recevoir, en pleine campagne, toi et tes hommes « d'armes. Et ce que je te dis, je le dis pour tous « les chrétiens que tu voudrais amener. Je ne « crains pas de les combattre, car je suis né pour « les armes et pour conquérir le monde[1]. »

Ayant ouï ces mémorables paroles, les chevaliers partirent pour revenir par mer. Ils commencèrent par s'arrêter à Mitylène, où la dame de cette île leur fit grand accueil. C'était une dame qui connaissait toutes les nobles manières des pays chrétiens; elle avait été élevée dès sa jeunesse auprès de madame Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople, et avait pu s'instruire ainsi avec des seigneurs et des dames de France, qui étaient les plus honorables et les plus courtois de toute la chrétienté[2]. Elle fut donc très-flattée de recevoir une telle compagnie, et prit grand soin d'eux. Elle leur fit donner du linge fin et des habits d'étoffe de Damas, car les pauvres chevaliers avaient tout perdu chez les Turcs. Au partir de Mitylène, ils montèrent sur

[1] Froissart. — [2] *Idem.*

Digitized by Google

les galères de Rhodes, qui vinrent les prendre, et passèrent à Rhodes, puis dans quelques îles de Grèce. A leur retour, ils en racontèrent des choses bien merveilleuses, entre autres de l'île de Céphalonie, où les dames leur semblèrent si aimables et si subtiles, qu'ils crurent qu'elles étaient en commerce avec les fées [1].

Enfin ils parvinrent à Venise. Là, le comte de Nevers trouva tout un train magnifique, un grand nombre d'officiers de sa maison, une vaisselle d'or et d'argent, et toute la pompe de la cour de Bourgogne. Le Duc et la Duchesse ne voulaient pas qúe leur fils traversât l'Italie et la France dans le triste équipage d'un fugitif. Il perdit encore à Venise, par maladie, un de ses plus illustres compagnons, le comte Henri de Bar. Après plusieurs semaines passées à achever les promesses et contrats, au moyen desquels la république de Venise devait rembourser Respondi au compte du roi de Hongrie, le comte prit enfin sa route par Dijon, où il arriva le 28 février 1398; de là il vint à Paris, où le roi le reçut avec joie et bonté, puis il alla retrouver à Gand le duc et la duchesse de Bourgogne. Ce leur fut un grand

[1] Froissart.

Digitized by Google

bonheur de recevoir leur fils, l'héritier de leur haute puissance, que Dieu avait miraculeusement sauvé de tant de périls et de souffrances.

Peu après, le Duc ordonna à son fils de visiter toutes les villes de ses États qui s'étaient si fidèlement taxées pour la rançon payée à Bajazet. Leurs subsides, la portion que le roi de Hongrie avait prise à sa charge, la somme donnée par le roi de France, ne suffisaient pas encore pour satisfaire à une si énorme dette et à celles que le comte de Nevers avait contractées en revenant de sa prison. Il fallut engager des terres et de l'argenterie, vendre des cens et des redevances seigneuriales. La somme de deux cent mille livres à peu près, qui restait à payer au Duc, acheva de déranger ses finances, déjà si mal en ordre. Le comte de Nevers n'en déploya pas moins de pompe pendant le voyage qu'il fit dans les États de son père. A Dijon, il fit faire à grands frais de solennelles cérémonies funèbres et des services pour le repos de l'âme de ses compagnons morts à la croisade.

Pendant que le fils du duc de Bourgogne faisait une guerre si malheureuse dans un pays lointain, son gendre le comte d'Ostrenant avait combattu avec plus de bonheur dans la Frise, mais sans y

Digitized by Google

gagner rien de plus que l'honneur de ses armes. Son père le duc Albert de Bavière et lui avaient rassemblé une forte armée. Outre les Anglais qu'ils avaient à leur solde, et les cinq cents lances françaises que le duc de Bourgogne leur avait envoyées, ils avaient réuni tous les chevaliers de Flandre, de Hollande, de Hainault, de Zélande, et beaucoup de milices des bonnes villes; en effet, la haine était grande dans tous ces pays contre les Frisons, gens cruels et sauvages. Il y avait eu sans cesse des guerres avec eux; souvent ils étaient descendus en Hollande, y avaient brûlé des villes et dévasté le pays; presque toutes les familles avaient à venger la mort de quelqu'un des siens. Le sire Daniel de Merbedde, à la bataille où avait péri le comte Guillaume de Hollande, avait perdu trente-trois hommes de son nom, sans que les Frisons voulussent en recevoir un seul à rançon. Aussi était-il un des plus ardens conseillers de cette guerre. On avait tant d'épouvante de ces barbares et de leur pays, que toutes les femmes des chevaliers de Hainault et de Hollande tenaient leurs maris et leurs enfans pour perdus; elle ne les avait jamais vus partir avec une telle douleur. Le sire de Merbedde, le sire de Verchin, le sire de Gullembourg, et tous les

Digitized by Google

conseillers qui avaient poussé à cette entreprise, ne pouvaient plus paraître à la cour devant les princesses[1].

On s'embarqua à Enckhuisen sur le Zuyderzée. Jamais les Frisons n'avaient été attaqués avec une telle puissance. Ils avaient pour lors un gouverneur qui, selon leur coutume depuis Charlemagne, était de leur choix[2], et qui se nommait Invingen. Il avait fait la guerre en divers lieux contre les infidèles, en Prusse, en Turquie, et outre-mer. Sa renommée était répandue dans la chrétienté, et on le nommait partout le grand Frison. Il conseilla aux gens de son pays de laisser descendre et passer leurs ennemis en s'enfermant dans les villes et forteresses. « Que pour- « ront-ils faire? disait-il; brûler dix ou douze « villages qui seront bientôt rebâtis; mais ils ne « resteront pas ici, ils ne sauront comment aller « à travers nos digues et nos marais; ne trouvant « aucune ressource, il leur faudra s'en retour- « ner. » Toutefois le grand Frison n'était pas le maître; le peuple, qui ne savait pas ce qu'était la puissance des étrangers, voulait les combattre pour ne leur faire nul quartier, et disait qu'il va-

[1] Froissart. — [2] Histoire de Frise.

Digitized by Google

lait d'ailleurs mieux mourir que de devenir serfs ou sujets de quelque prince que ce fût. Beaucoup de gentilshommes du pays, qui, en Frise, n'étaient rien de plus que juges des causes, étaient aussi opposés à Invingen. Il fut donc résolu de se défendre[1].

Les vaisseaux du duc Albert de Bavière abordèrent à Kuynder. Les Frisons s'étaient réunis au nombre de trente mille environ pour s'opposer au débarquement. C'était une foule de gens mal armés. Dans ce pays, on ne connaissait guère les cuirasses ni les cottes de mailles; ils n'avaient pour toute défense que leurs habits de gros draps comme des couvertures de chevaux, des corsets de cuir, ou de méchans hauberts tout rouillés. La plupart marchaient nu-pieds; ils avaient pris et portaient devant eux les croix et les bannières de leurs églises. En avant de leur troupe, et selon quelque coutume du temps où ils étaient païens, marchait une femme vêtue de bleu, qui semblait transportée de folie. Elle s'avança entre les deux armées, et s'approcha des Flamands; ils ne savaient ce que cette femme voulait faire; quand elle fut à la portée du trait, elle commença à les

[1] Froissart.

insulter dans son langage barbare, puis, se retournant vers les Frisons, elle releva ses robes, bravant ainsi grossièrement les ennemis. Aussitôt les archers lui envoyèrent une grêle de traits, on courut sur elle, et cette malheureuse fut bientôt déchirée en mille morceaux.

Malgré le courage des Frisons, l'armée du duc de Bavière descendit après avoir soutenu un rude combat. Deux jours après, il fallut livrer une nouvelle bataille. Les Frisons s'étaient retranchés derrière un grand fossé dont la terre les défendait du trait des archers, et ils repoussaient les assaillans avec leurs bâtons ferrés. Ce fut un cruel assaut. Enfin, le sire de Ligne et le sire de Jumont trouvèrent plus loin une brèche à la digue. On entra par-là, et dès lors commença un horrible massacre des Frisons; on ne faisait point quartier; les Hollandais surtout, qui étaient leurs voisins et leurs mortels ennemis, en firent un nombreux carnage; à peine en prit-on cinquante; le grand Frison fut tué. Après sa mort, son peuple commença à suivre ses conseils. Le duc Albert passa quelques semaines sans pouvoir rien soumettre dans le pays, et perdant chaque jour du monde par les maladies et les embuscades. Rien ne pouvait amollir le courage de ces Frisons; ils

Digitized by Google

combattaient jusqu'à la mort. Chez eux on ne savait ce que c'était que rançon; quand on venait de leur faire des prisonniers, ils échangeaient parfois homme pour homme; autrement, ils tuaient les gens du duc de Bavière, ou ne se mettaient pas en peine de racheter les leurs. Bientôt la saison devint froide, les pluies commencèrent; il fallut que l'armée de Hainault se rembarquât; mais elle avait fort affaibli les Frisons. Le duc Albert paya bien exactement les hommes d'armes qui étaient venus avec lui, les remercia de leur secours, et revint chez lui. Deux ans après, au moyen des grandes discordes qui s'élevèrent dans la Frise, et en protégeant un des deux partis, il parvint à soumettre le pays.

Pendant l'année 1397, et tandis qu'on s'efforçait de racheter les captifs, le duc de Bourgogne, toujours occupé des affaires de Flandre et toujours soigneux à ménager ses alliances, avait envoyé trois cents lances bourguignones à la duchesse de Brabant, pour l'aider dans une nouvelle guerre contre le duc de Gueldre, ou plutôt pour appuyer des négociations auxquelles il présidait.

Le roi eut encore de tristes attaques de son mal; comme chacun s'occupait de trouver ce qui pourrait le guérir et le soulager, le maréchal de

Digitized by Google

Sancerre envoya de Guyenne, où il était, deux moines augustins. Ils arrivèrent à Paris armés et en habit séculier; cela donna d'abord mauvaise idée d'eux. Cependant ils affirmèrent si fortement au duc de Bourgogne que la maladie du roi ne provenait pas d'une cause naturelle, mais plutôt de quelque maléfice, que cela donna confiance en eux. On les plaça à la Bastille Saint-Antoine, non loin de l'hôtel Saint-Paul, afin qu'ils fissent leurs opérations, et l'on ordonna que tout ce qu'ils demanderaient leur fût fourni.

Ils commencèrent par donner au roi de l'eau distillée sur des perles mises en poudre; ce que les médecins permirent, cette boisson ne renfermant rien de nuisible; ils joignaient à leurs remèdes des paroles magiques auxquelles ils attribuaient beaucoup plus de force. L'événement sembla d'abord en faveur de ces deux moines : le roi, vers la seconde semaine de juillet, recouvra la raison, et alla à Notre-Dame en remercier Dieu, qu'on avait invoqué par de solennelles processions.

Mais ce n'était qu'un intervalle. Peu de jours après, étant avec le duc de Bourgogne, il sentit son esprit se troubler, et ordonna lui-même qu'on lui ôtât son couteau. Il n'y avait rien de si touchant que ce pauvre roi, lorsque lui-même avait

Digitized by Google

connaissance de son mal. Parfois il en parlait les larmes aux yeux, disant qu'il aimerait mieux mourir que de tant souffrir : « Si quelqu'un d'en-
« tre vous, ajoutait-il conformément aux idées du
« vulgaire, est coupable de mes souffrances, je
« le conjure, au nom de Jésus-Christ, de ne pas
« me tourmenter davantage, et de m'achever tout
« de suite sans tant me faire languir. »

Les deux moines, pour expliquer cette rechute, accusèrent le barbier du roi et le concierge du duc d'Orléans d'avoir de nouveau exercé un sortilége. Ils disaient qu'il avait pu suffire du seul toucher d'un sorcier pour rallumer à l'instant la frénésie. Le bruit se répandit en même temps qu'on avait vu rôder ce barbier autour du gibet pour y prendre les ingrédiens de ses maléfices. Le barbier et le concierge furent emprisonnés; mais comme on ne donnait pas une preuve contre eux, il ne leur fut fait aucun mal.

Toutefois le crédit des deux moines dura encore quelque temps, quoi qu'en pussent dire les médecins et le clergé. Ils étaient établis à la Bastille, où l'argent ne leur manquait pas; ils y menaient joyeuse vie. On venait les consulter pour les maladies; lorsqu'il y avait quelque larcin, on s'adressait aussi à eux pour découvrir le larron.

Digitized by Google

Parfois, quand eux-mêmes avaient mené toute l'affaire, ils savaient bien en débrouiller le nœud; mais souvent ils dénonçaient des innocens. Ils donnaient aussi des charmes et des philtres pour les désirs d'amour; et la Bastille était devenue un lieu de débauche et de prostitution [1].

Enfin, comme ils proposaient de faire de cruelles incisions à la tête du roi, on mit un terme à leurs mauvaises pratiques; pressés de s'expliquer plus clairement sur la maladie, ces misérables ne craignirent pas d'en accuser le duc d'Orléans. Pour lors on résolut de les punir de cette abomination. Ils furent livrés à la justice, mis à la torture, avouèrent leur mensonge, et confessèrent qu'ils étaient apostats, sorciers, idolâtres et invocateurs du démon. On les condamna à mort; avant d'être livrés au bras séculier, il fallait les dégrader publiquement du caractère ecclésiastique. L'évêque de Paris et six autres évêques descendirent d'une des fenêtres de l'hôtel de ville sur l'échafaud; maître d'Apremont, docteur en théologie, fit d'abord un fort docte sermon aux deux criminels pour leur montrer l'énormité de leurs forfaits. Puis on leur mit le

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

calice entre les mains; alors l'évêque vint l'ôter à chacun d'eux, en disant : « Nous t'ôtons ce ca-« lice où tu avais coutume de consacrer le sang du « Seigneur. » On en fit autant pour le missel, en disant : « Nous t'ôtons ce livre où tu lisais l'Évan-« gile. » Ensuite on les revêtit des habits sacerdotaux pour les en dépouiller après; on leur lava et racla aussi les mains, qui avaient, lors de leur ordination, reçu l'onction sainte.

La dégradation ainsi accomplie, on les livra aux sergens du prevôt de Paris. Ils furent promenés par la ville, puis exécutés, leurs corps coupés par quartiers, et leurs têtes exposées.

Néanmoins, avant le supplice, il leur avait été accordé de se confesser. Cette charité chrétienne envers les condamnés à mort venait d'être récemment permise par ordonnance du roi [1]. Jusque-là, malgré les représentations de l'Église, la justice séculière avait voulu punir les criminels dans leur âme comme dans leur corps. Messire de Craon, qui, durant plusieurs années, avait pu craindre de périr sur un échafaud, se sentit porté de compassion pour les malheureux condamnés. Il sollicita le roi et son conseil; les

[1] Ordonnance du 12 février 1397.

Digitized by Google

princes se joignirent à ses instances, et après avoir consulté le parlement et le Châtelet, on accorda enfin la confession à tous ceux qu'on menait au supplice. Le sire de Craon fit une fondation aux cordeliers pour qu'ils se chargeassent de remplir ce pieux devoir; en mémoire de l'ordonnance qu'il avait obtenue, il fit aussi élever une croix de pierre auprès du gibet.

L'affaire de ces moines occupa beaucoup les esprits; les discordes qui commençaient à éclater entre les princes étaient déjà si bien connues, qu'on répandit que les deux sorciers avaient accusé le duc d'Orléans par les suggestions du duc de Bourgogne. On ajoutait que c'était pour venger la mort d'un grand nécromancien nommé Jean de Bar, qui était un de ses gens. Le duc d'Orléans s'était adressé quelque temps auparavant à ce savant homme, le priant de lui montrer le diable. Jean de Bar s'était alors mis en devoir de l'invoquer et de le faire venir pour l'interroger et pour lui donner des ordres. A cet effet, il avait revêtu un travestissement et s'était associé un prêtre; mais quelque conjuration qu'il pût faire, le diable ne vint pas. Alors le duc d'Orléans, irrité, l'avait livré à la justice. On trouva dans une vieille cave, près de Saint-Denis, le lieu

Digitized by Google

où il faisait ses sacrifices et ses sortiléges, et il fut brûlé avec tous ses miroirs magiques[1].

Vers la fin de cette année 1397, Venceslas de Luxembourg, roi de Bohème et empereur d'Allemagne, fit proposer au roi une entrevue pour délibérer entre eux sur les moyens de rétablir la paix dans l'Église. Rheims fut le lieu désigné pour la tenue de ces conférences. L'empereur d'Allemagne fut reçu avec les plus grands honneurs; on étala à ses yeux tout le faste de la France, on le combla de présens : mais cette courtoisie et cette magnificence étaient en pure perte, et l'on murmurait de tant de dépenses inutiles. L'empereur d'Allemagne était un ivrogne abruti par les excès de la table, qui ne sentait pas le prix des civilités du roi et des princes de France; ses façons étaient rudes et grossières, comme on le reprochait alors aux Allemands; il lui arriva maintes fois d'être ivre au point de ne pouvoir paraître dans les cérémonies ou les festins. Ce fut un grand objet de dégoût pour les seigneurs français. Le duc de Bourgogne n'avait pas même voulu venir à Rheims; son fils, le comte de Nevers, qui revenait de sa prison, y parut pendant

[1] Juvénal — Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

quelques jours. Ces inutiles conférences, entre un empereur que le vin privait de sa raison et un roi qui ne jouissait de la sienne qu'à demi et par intervalles, se terminèrent tout à coup, parce que le malheureux roi de France ressentit de nouvelles atteintes. On se sépara sans être convenu de rien, sinon que l'empereur consulterait le clergé de ses États [1].

Le rétablissement de l'unité de l'Église était en effet l'affaire qui de plus en plus attirait l'attention de tous. Le comte de Nevers, à son retour, avait encore augmenté le zèle qu'avaient les princes pour arriver à ce grand bienfait. Il avait raconté comment, dans l'opinion de l'Amorabaquin et de tous les Turcs et Sarrasins, notre foi chrétienne était perdue et corrompue par les chefs mêmes qui la devaient conserver; comment les mécréans ne faisaient que se moquer de ces deux papes, dont l'un était reconnu en France et l'autre en Italie, et raillaient des rois qui le souffraient ainsi. Ces moqueries des infidèles étaient une grande honte pour les chrétiens, d'autant qu'on sentait qu'ils avaient raison [2]. On croyait

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Froissart.

Digitized by Google

aussi que la maladie du roi de France pouvait bien venir de ce qu'il avait laissé l'Église en ce désordre. Toutes ces pensées donnaient grand courage contre les deux papes, et les peuples murmuraient de plus en plus, sans nul respect, de la conduite de ces deux faux pasteurs.

Aussi, dès le 22 mai, on assembla dans la petite salle du palais les archevêques, évêques et abbés du royaume, avec les députés des universités. Le roi de Navarre, les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon y assistèrent en l'absence du roi, qui était malade. Messire Simon Cramault, patriarche d'Alexandrie, commença par faire une belle harangue en français à cause de la présence des princes; il exposa toute la suite de l'affaire, reprit le récit de ce schisme, et conclut à ce que la cession fût poursuivie par les moyens les plus efficaces.

Le roi de Navarre et les envoyés du roi de Castille, présens à l'assemblée, adhérèrent sur-le-champ à ces conclusions. Mais l'évêque de Mâcon, créature de Benoît XIII, se leva hardiment, et demanda la parole au chancelier président, pour défendre les intérêts de Sa Sainteté. On y consentit; et afin de mieux montrer le sincère amour qu'on avait de la vérité, il lui fut adjoint six des

Digitized by Google

plus habiles docteurs pour faire valoir ses raisons, contre six autres soutenant l'opinion opposée. Les conférences durèrent huit jours en présence des princes, et la décision fut renvoyée au mois de juillet.

Dans l'intervalle, le roi reprit quelque santé. Sur le compte qui lui fut rendu, il appuya l'opinion favorable à la cession, et adopta la résolution qu'on lui proposait de soustraire, en attendant, l'Église de France à l'obéissance du pape d'Avignon. On avait eu aussi réponse de l'empereur d'Allemagne; il avait dit à maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, qu'on lui avait envoyé: « Que mon frère le roi de France soumette son « pape, je soumettrai le mien. » La chose étant ainsi décidée, lorsque l'assemblée fut de nouveau réunie, le chancelier fit connaître la volonté du roi, et termina en disant: « Attendu ce qui pré« cède, il est résolu de l'autorité du roi, par le « conseil des princes et des seigneurs de France, « et suivant les suffrages de l'Église gallicane, « que pour l'avenir on ôte et fasse soustraction « à monsieur Benoît, ainsi qu'à son adversaire « (dont nous ne faisons nulle mention, ne lui ayant « jamais obéi, et ne voulant pas lui obéir), non « seulement de la collation des bénéfices de ce

Digitized by Google

« royaume, mais encore de toute sorte d'obéis-
« sance, jusqu'à ce qu'il ait accepté une voie d'u-
« nion et accompli le serment qu'il avait fait. »
Le chancelier ajoutait que l'Église de France serait rendue à ses anciennes libertés, que les chapitres et abbayes feraient les élections, et que les collateurs ordinaires des bénéfices les confèreraient directement. Le duc de Berri, prenant alors la parole, ajouta : « Quiconque serait assez
« téméraire pour oser condamner cette soustrac-
« tion d'obéissance, perdra son bénéfice, s'il est
« ecclésiastique, et s'il est laïque, sera châtié par
« le bras séculier de façon à servir d'exemple. »
On fit ensuite une procession solennelle pour remercier Dieu d'avoir inspiré ce dessein, et maître Gilles Deschamps, dans un beau sermon, en déduisit les motifs devant le public.

Une grande occasion d'exercer les libertés de l'Église gallicane se présenta au moment même. L'abbé de Saint-Denis venait de mourir. Les religieux, selon leurs priviléges, procédèrent à l'élection, et nommèrent, à la recommandation du duc de Bourgogne, maître de Villette, jeune bachelier fort docte en théologie. L'ordre et la coutume auraient voulu que l'élection fût ensuite confirmée par le pape. D'après les nouvelles or-

Digitized by Google

donnances du roi, ce fut l'évêque de Paris qui donna cette confirmation, sous la réserve des priviléges de l'abbaye. Pour donner plus d'éclat à cette nomination, les ducs de Bourgogne et de Berri conduisirent eux-mêmes le nouvel abbé à son église, assistèrent au festin, puis s'en retournèrent à Paris, après avoir recommandé à messire de Villette de prendre conseil en toutes choses des anciens religieux, et de remercier Dieu, qui, dans un âge encore si jeune, l'avait rendu digne d'un si grand et honorable bénéfice.

Dès le mois de septembre, les cardinaux d'Avignon écrivirent au roi qu'ils approuvaient la soustraction d'obéissance, et qu'ils allaient, de leur côté, déclarer Benoît, s'il persistait dans son obstination, hérétique et fauteur de schisme. Le pape fit vainement son possible pour les ramener à lui. Deux seulement étaient de son parti. C'étaient les cardinaux de Pampelune et de Tarragone. A leur aide il fit arriver des troupes d'Aragon, commandées par son propre frère, qui était un seigneur de ce pays. Alors les cardinaux se sauvèrent à Villeneuve sur terre de France. Les bourgeois, émus d'indignation contre ce pape[1],

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

s'armèrent, et la guerre se trouva allumée dans la ville entre eux et les Aragonais.

Le conseil du roi envoya au secours des cardinaux et des gens d'Avignon le maréchal Boucicault ; mais avant d'employer la force des armes, on chargea Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, d'essayer encore la voie de persuasion.

L'évêque se présenta devant Benoît XIII avec grand respect, sans pourtant témoigner qu'il le reconnût pour un vrai pape ; puis il lui répéta l'intention du roi. Le pape changea de couleur, et s'écria avec colère : « J'ai beaucoup travaillé « et souffert pour l'Église. On m'a créé pape par « une bonne élection, l'on veut aujourd'hui que « j'y renonce. Cela ne sera jamais tant que je « vivrai. Que le roi de France sache que toutes « ses ordonnances n'y feront rien. Je conserverai « mon nom et la papauté jusqu'à ma mort. — « Sire, répondit l'évêque, sauf respect, je vous « croyais plus prudent. Avant de me donner ré- « ponse, demandez conseil à vos frères les cardi- « naux ; s'ils sont d'accord avec nous, vous ne « pourrez pas résister à leurs avis et à la volonté « des rois de France et d'Allemagne. » Le pape y consentit ; le lendemain matin on sonna la cloche du consistoire, et tous les cardinaux se

Digitized by Google

réunirent. L'évêque de Cambray fut introduit, et prononça un beau discours latin; puis il se retira, laissant le conclave se consulter.

Le pape se montra toujours obstiné et inébranlable. Le cardinal d'Amiens prit la parole et dit: « Mes chers seigneurs, il nous faudra, et il nous « faut, bon gré mal gré, obéir aux rois de France « et d'Allemagne, puisque les voilà adhérens et « de concert; car sans eux nous ne pourrions « vivre. Encore nous passerions-nous bien du « roi d'Allemagne, si le roi de France voulait te- « nir pour nous. Mais il n'en est rien : il nous or- « donne d'obéir, ou il suspendra les revenus de « nos bénéfices, sans lesquels nous ne vivrions « pas. Il est vrai, très-saint Père, que nous vous « avons fait pape; mais c'est sous condition que « vous nous aideriez à rétablir l'ordre et l'unité « dans l'Église; vous nous l'avez toujours dit et « répété ainsi. Répondez donc de vous-même, « d'une manière modérée et raisonnable, nous « vous en saurons gré. Vous savez mieux que « nous ce qui se passe en votre âme. » Presque tous les cardinaux approuvèrent ce qui venait d'être dit, et prièrent le pape de donner une réponse. « Je désire l'union de l'Église, repartit le « pape, et j'y ai pris grand'peine; mais puisque

Digitized by Google

« Dieu, par sa divine grâce, m'a pourvu de la « papauté, et que vous m'avez élu, je mourrai « pape, et ne renoncerai pour aucun comte, « duc, ni roi, et je n'entendrai à aucun traité que « je ne reste pape. »

Là-dessus la plupart des cardinaux sortirent, et l'évêque de Cambray, revenant, demanda, sans trop de révérence, la réponse promise. Benoît XIII, encore tout gonflé de colère, répéta les mêmes paroles qu'il avait dites dans le consistoire, ajoutant : « Dites à notre fils de France que « jusqu'ici nous l'avons tenu pour bon catho- « lique. Si, par de mauvais conseils, il veut pren- « dre la voie de l'erreur, il s'en repentira. Je « vous prie de lui répéter de ma part qu'il y pense « bien, et qu'il prenne garde à ne pas mettre le « trouble en sa conscience[1]. »

L'évêque retourna à Villeneuve, et le lendemain s'en alla trouver le maréchal Boucicault, qui n'était qu'à neuf lieues d'Avignon, à Saint-André. Le maréchal, voyant que le pape refusait d'obéir, dit à l'évêque de Cambray : « Sire, vous « n'avez plus que faire ici, retournez en France. « Le reste me regarde. Je vais faire ce que m'ont

[1] Froissart.

Digitized by Google

« ordonné le roi et messeigneurs ses oncles. » Aussitôt il manda les chevaliers et écuyers de Vivarais, d'Auvergne et de Languedoc jusqu'à Montpellier, fit fermer les routes qui conduisaient à Avignon, ordonna au sénéchal de Beaucaire de garder le passage du Rhône au-dessous, et lui, se mettant au pont Saint-Esprit, le ferma en dessus; puis il envoya défier le pape, les cardinaux et les gens d'Avignon. Ceux-ci n'avaient nulle envie de se défendre, ni de voir les vignes et les maisons qu'ils avaient dans la campagne et jusqu'à la Durance ravagées et brûlées par les gens d'armes français. Les cardinaux étaient presque tous du même avis; ils trouvaient la conduite du pape mauvaise et insensée. Pour lui, il leur dit : « Vous « vous effrayez de peu de chose : votre ville est « forte et vous pourrez bien vous défendre; mais « faites comme vous l'entendrez. Je soutiendrai « le siége dans mon palais. Je l'ai depuis long- « temps muni de vivres et d'armes; je soudoierai « des hommes d'armes de Gênes. Le roi d'Ara- « gon, mon parent, m'enverra du secours, je lui « en ai demandé : je saurai me garder. »

Les habitans et les cardinaux traitèrent avec le maréchal. Il fit son entrée dans la ville : près de lui chevauchait le cardinal de Neufchâtel, vêtu

Digitized by Google

de rouge, mais sans camail et sans rochet, l'épée à la ceinture et le bâton de commandant à la main. Le peuple criait par les rues : « Vive le « sacré collége ! vive la ville d'Avignon » ! Le siége du palais commença aussitôt, et le cardinal lui-même fit tirer le canon contre le pape.

Bientôt le château commença à être serré de près. Cependant les vivres n'y manquaient pas ; le pape en avait fait provision pour plus de deux années. Les assiégeans trouvèrent moyen de jeter des feux grégeois dans le magasin du bois et de le brûler ; comme l'hiver était arrivé, les gens du pape souffrirent bientôt cruellement du froid. Il fallait arracher les charpentes pour faire cuire les alimens. Le maréchal, aidé des habitans, fermait sévèrement toute avenue. Le cardinal de Pampelune et Boniface Ferrier, général des chartreux, ayant tenté de s'évader, furent pris. Le premier fut mis à forte rançon, et l'autre jeté dans un sale cachot. Cependant les secours du roi d'Aragon n'arrivaient pas. Ce prince n'avait pas été si docile au pape d'Avignon que celui-ci l'avait espéré. « Ce prêtre croit-il, avait-« il dit aux envoyés, que pour soutenir ses ar-« guties, je vais entreprendre la guerre contre « le roi de France ? On me tiendrait certes pour

Digitized by Google

« bien malavisé. » Ses chevaliers ajoutaient : « Sire, vous dites vrai ; vous n'avez que faire de « vous mêler en tout ceci. Le roi de France a, « comme on sait, de sages conseillers, et tout ce « qu'il fait est juste. Il faut que le clergé capitule ; « car s'il veut vivre, il faut qu'il obéisse aux sei- « gneurs sous lesquels il a ses rentes et ses re- « venus. Voilà trop long-temps qu'il en jouit « paisiblement. Il est temps qu'il sente d'où tout « ce bien lui vient. Le roi de France vous a écrit « pour que vous soyez neutre : consentez-y ; ma- « dame la reine, votre femme, qui est sa cousine « germaine, est de cet avis. La meilleure partie « du clergé d'Espagne pense de même ; nous « croyons que c'est la bonne opinion. Et si tous « les seigneurs chrétiens ne font pas de même, « on ne pourra point remettre en paix l'Église, « qui est toute troublée par ces papes. »

Benoît, se voyant ainsi abandonné et pressé chaque jour davantage, se résolut enfin à traiter par la médiation du roi d'Aragon. Il consentit à ne pas sortir du château d'Avignon tant que la paix de l'Église ne serait pas rétablie ; pour plus de sûreté, les hommes d'armes de France continuèrent à garder les avenues du palais ; seulement

Digitized by Google

on laissait passer des vivres. Cette sorte de trève fut conclue le 4 avril 1399[1].

C'était le duc de Bourgogne qui conduisait toute cette affaire de la paix de l'Église, mais non pas sans contradiction. Le duc d'Orléans, qui était devenu de plus en plus jaloux de l'autorité que son oncle exerçait dans le royaume, avait pris le parti du pape Benoît[2]. Il blâmait hautement la soustraction d'obéissance, et avait refusé de prendre part aux actes du conseil qui l'avaient prescrite. De là résultaient de grandes discordes ; les sages magistrats qui, comme le prevôt des marchands, ne songeaient qu'au bien de l'État, s'efforçaient vainement d'apaiser ou du moins de contenir ces violentes haines [3]. Les intervalles de raison du roi, les volontés qu'on pouvait parfois lui inspirer, amenaient des alternatives dans le pouvoir des deux princes. Celui dont jouissait le duc de Bourgogne était depuis quelque temps ébranlé. Le duc d'Orléans s'était uni contre lui avec la reine. Ils avaient même quelquefois l'appui du duc de Berri, qu'avec de l'argent on se rendait toujours favorable. Le duc de Bourbon aimait

[1] Froissart.
[2] Le Religieux de Saint-Denis.
[3] Juvénal.

Digitized by Google

aussi le duc d'Orléans dont il avait élevé la jeunesse; d'ailleurs il était aimable, agréable et doux dans ses manières; son langage était facile, raisonnable et séduisant; il savait s'entretenir mieux qu'aucun prince avec les docteurs et les hommes habiles des conseils du roi. Ainsi son crédit et son pouvoir allaient en croissant. Comme chacun cherchait à augmenter ses possessions et à s'enrichir, il venait de faire instituer en pairie les comtés de Blois et de Château-Thierry. On lui donna aussi les domaines confisqués sur Archambault, comte de Périgord. Ce seigneur, un des plus puissans de France, avait assemblé des gens de guerre, avait muni ses forteresses, et ravageait tout le pays comme un chef de compagnie. Le maréchal Boucicault y avait été envoyé quelques mois avant d'aller à Avignon. Après une assez forte guerre, il l'avait soumis et fait prisonnier; son procès lui avait été fait; le parlement avait prononcé la forfaiture. Grâce de la vie lui fut donnée, mais il perdit toutes ses seigneuries.

Une autre marque du crédit qu'obtenait le duc d'Orléans, ce fut le changement du chancelier Arnaud de Corbie, qui fut remplacé par maître Nicolas Dubois, évêque de Bayeux. Le sire de Montaigu fut, vers le même temps, rappelé au

Digitized by Google

gouvernement des finances du roi, de la reine et du duc d'Orléans.

Les affaires d'Angleterre étaient loin aussi de tourner comme l'avait espéré le duc de Bourgogne, et pouvaient lui donner quelque souci. Le roi Richard, se croyant fort par son alliance avec le roi de France, avait traité ses sujets plus durement que par le passé, tandis qu'eux, de leur côté, devenaient chaque jour plus irrités contre lui. Il en était arrivé à ne pas être moins odieux aux seigneurs qu'il opprimait cruellement, qu'aux gens des communes qu'il vexait par toutes sortes d'exactions. Dans les premiers temps, tout avait semblé lui réussir. Encouragé par les conseils qui lui venaient de France, il avait cru établir son autorité avec fermeté; il avait fait arrêter son oncle le comte de Glocester, qui tarda peu à périr étranglé dans sa prison à Calais; le comte d'Arondel fut jugé à mort; le comte de Warwick banni pour toujours. Ces chefs du parti contraire au roi n'avaient trouvé aucun secours parmi leurs amis. Les seigneurs et les communes avaient approuvé tout ce que le roi avait voulu. Les gens de Londres, tout puissans, fiers et courageux qu'ils étaient, avaient enduré patiemment la chute de leurs favoris.

Digitized by Google

Au milieu de ces heureux succès, une querelle particulière amena le trouble et la discorde. Le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, cousin du roi, accusa publiquement le comte de Nottingham, maréchal d'Angleterre, d'avoir tenu des discours injurieux au roi. Le maréchal les nia et demanda le combat : il fut d'abord accordé ; mais le roi, mieux avisé, suspendit, comme elle allait commencer, cette bataille fâcheuse, et bannit les deux combattans ; le comte de Nottingham pour toujours, le prince pour six ans seulement, en lui donnant même de publiques marques d'affection. Le comte de Derby s'en vint en France, plus en voyageur illustre qu'en exilé ; il connaissait tous les principaux chevaliers de France, il avait fait avec eux, soit la croisade de Tunis, soit les guerres de Prusse contre les infidèles. C'était un homme de manières agréables et nobles, qui savait plaire à tous. Aussi reçut-il l'accueil le plus empressé : les princes allèrent au-devant de lui ; le roi lui donna des fêtes, le logea en l'hôtel de Clisson, paya sa dépense, et le prit dans un tel gré, qu'il lui accorda sa propre devise à porter.

Ce furent surtout les ducs de Berri et d'Orléans qui s'unirent d'amitié avec lui. Lorsque le roi envoya, au commencement de l'année 1399, le

maréchal Boucicault et douze cents lances au secours de l'empereur de Constantinople qui se trouvait plus menacé que jamais, le comte de Derby voulut partir avec les Français pour cette nouvelle entreprise. Le duc d'Orléans supplia aussi son frère de lui confier la conduite de cette croisade; mais le roi, averti par le cuisant souvenir de la bataille de Nicopolis, lui refusa la permission de courir de si grands périls; autant en fit le duc de Lancastre pour son fils; et le comte de Derby resta en France de plus en plus intime avec les princes[1]. Il contracta même une secrète alliance avec le duc d'Orléans; chacun promit à l'autre de tenir ses amis pour amis et ses ennemis pour ennemis; de défendre et de garder, en toute occasion, de parole et de fait, selon tout son pouvoir, la vie, l'honneur et l'intérêt de son frère d'armes; de s'entre-secourir, tant que dureraient les trèves, contre toute personne particulière, prince ou autre : le duc d'Orléans exceptant toutefois les princes du sang royal de France[2]. Ce traité fut juré entre eux et scellé de leurs sceaux.

En même temps le comte de Derby recherchait

[1] Froissart. — [2] Monstrelet.

Digitized by Google

en mariage la fille du duc de Berri, déjà veuve deux fois du comte de Blois et du comte d'Eu. Il allait sans doute l'obtenir, lorsque le roi d'Angleterre, inquiet et jaloux de la faveur dont il jouissait en France, s'apercevant qu'il était le chef secret de l'ancien parti du comte de Glocester, envoya le comte de Salisbury en France pour empêcher ce mariage. Lorsque le roi de France eut reçu les lettres où le roi Richard disait que le comte de Derby était traître à la couronne d'Angleterre, il en eut grand déplaisir, car il l'aimait tant, qu'il souffrait à en entendre dire du mal. « Comte, dit-il, nous voulons bien « vous croire; mais notre fils d'Angleterre est un « peu trop ému contre notre cousin de Derby, et « nous sommes surpris qu'il lui garde si long- « temps rancune. Il nous semble que l'avoir près « de lui ornerait beaucoup son trône; les gens « de son conseil devraient songer à cela. — Très- « cher Sire, répondit le comte de Salisbury, je « dis ce que l'on me fait dire. — Aussi, reprit le « roi, nous ne vous en savons nullement mau- « vais gré. Notre fils d'Angleterre connaît peut- « être des choses que nous ne connaissons pas; « mais allez parler à notre oncle de Berri. »

Il fut donc résolu, malgré tout le chagrin qu'en

Digitized by Google

avait le roi, que, sans refuser formellement la comtesse d'Eu, on chercherait des prétextes de retard. Le comte de Derby, toujours aussi bien vu de tous, toujours festoyé, ne soupçonna rien de ce qui s'était passé. Les gens de son conseil, voyant pourtant que rien n'avançait, l'engagèrent à parler lui-même au roi du désir qu'il avait d'obtenir la fille du duc de Berri; il se mit bien dans la mémoire toutes les paroles que ses gens lui avaient conseillé de dire, et à la prochaine occasion il s'adressa au roi. Quelle fut sa surprise lorsqu'il entendit le duc de Bourgogne répondre : « Nous « n'avons que faire de donner notre cousine à un « traître ! » Il changea de couleur. « Sire, dit-il, « je suis en la présence de monseigneur le roi, « et je veux répondre à ceci. Je ne fus jamais « traître, ni ne pensai à aucune trahison; si quel- « qu'un voulait m'en accuser, je suis prêt à ré- « pondre présentement ou quand il plaira à mon- « seigneur. — Nenny, mon cousin, dit le roi, je « crois que vous ne trouverez pas d'homme en « France, ni aucun de la nation de France qui « veuille vous disputer votre honneur. Les pa- « roles que mon oncle vous dit viennent d'An- « gleterre. » Le comte de Derby s'agenouilla devant le roi, et dit : « Monseigneur, je vous crois;

Digitized by Google

« et quant à l'Angleterre, que Dieu m'y conserve « mes amis et y confonde mes ennemis. — Apai- « sez-vous, mon cousin, ajouta le roi en finis- « sant, toutes choses tourneront à bien, et lorsque « vous serez arrangé avec le roi d'Angleterre, « nous reparlerons de mariage. Commencez par « vous faire envoyer en possession du duché de « Lancastre; car c'est l'usage en France et de ce « côté de la mer, que lorsqu'un seigneur se ma- « rie, il ne puisse doter sa femme que du gré de « son suzerain. » Cela dit, le roi fit apporter du vin et des épices, et ils burent ensemble de bonne amitié[1].

Le roi Richard retenait en effet la succession du duc de Lancastre, qui venait de mourir, et ne voulait point la délivrer à son fils, nonobstant son droit et une promesse écrite qui lui avait été remise lors de son départ.

Cette conduite du roi envers le comte de Derby n'irritait pas peu les esprits des gens de Londres et de la plupart des nobles et des prélats; d'ailleurs le désordre commençait à se mettre dans le royaume. Des troupes de gens d'armes qu'on ne payait point couraient le pays, pillant les labou-

[1] Froissart.

Digitized by Google

reurs, dévalisant les marchands sur les routes. Or, en Angleterre, le peuple n'était pas accoutumé à endurer de telles choses ; chacun y vivait en paix, conservant son avoir et payant ce qu'il devait. On commençait de toutes parts à penser et à dire que les choses ne pouvaient durer ainsi, et qu'il ne le fallait pas souffrir. Pendant ce temps-là le roi s'applaudissait, voyant que rien ne résistait à son autorité; il se croyait le souverain le plus absolu de la chrétienté.

Le comte de Derby, bien averti de la bonne volonté de ses amis d'Angleterre et de l'état des esprits, quitta la cour du roi de France. Il ne dit rien de ses desseins aux princes. Le duc de Berri, à qui il avait d'abord voulu montrer les lettres de quelques mécontens d'Angleterre, l'avait fort exhorté à prendre patience et à imiter la loyale fidélité de son illustre père. Le duc de Bourgogne, se doutant de son dessein, donna ordre de l'arrêter sur la route de Calais[1]. Le duc d'Orléans, nonobstant le traité d'alliance qui lui fut ensuite fort reproché, ne fut pour rien non plus dans les secrets du comte de Derby. Il s'était engagé avec lui par inconsidération et sans projets;

[1] Froissart.

Digitized by Google

c'est ce qu'il fit clairement voir après, bien que le comte de Derby soutînt le contraire. Le comte de Derby passa par la Bretagne et arriva en Angleterre au mois de juillet 1399. Il avait profité de l'absence du roi Richard, qui pour lors était allé faire une expédition en Irlande. En peu de jours, nobles, prélats, peuple, hommes d'armes, se rangèrent du côté du comte de Derby. Le roi Richard, qui les avait les uns après les autres tous offensés, se trouvant sans nulle défense, fut contraint de se rendre humblement prisonnier; peu après il résigna sa couronne. Les chambres du parlement l'accusèrent et le déposèrent. Le comte de Derby fut reconnu roi sous le nom de Henri IV. On vit ainsi ce que peut faire un peuple quand il se soulève de toute sa puissance contre son seigneur; alors il n'y a plus de remède, surtout en Angleterre; cette nation était la plus dangereuse qu'il y eût au monde par son orgueil et son insolence[1].

On commençait à savoir en France tous ces troubles d'Angleterre par quelques marchands flamands, lorsque la dame de Courcy arriva d'Angleterre : elle avait été renvoyée d'auprès de ma-

[1] Froissart.

Digitized by Google

dame Isabelle de France, ainsi que tous les serviteurs français de cette jeune reine. Dès qu'on sut qu'elle venait d'Angleterre, on envoya quérir son mari pour apprendre ce qu'elle racontait. Il fut amené sur-le-champ à l'hôtel Saint-Paul, à la chambre du roi, qui demanda avec empressement des nouvelles de sa fille et du roi Richard. Le chevalier n'osa lui rien cacher; le chagrin qu'en ressentit le roi lui causa un nouvel accès de sa maladie. Elle avait fort empiré cette année, et l'avait repris par sept fois, nonobstant tous les soins des médecins et les prières des fidèles. Le sire de Sancerre, connétable de France, lui avait même envoyé le saint suaire de Notre Seigneur, et l'on avait mis grande espérance en cette relique, mais elle fut de nul effet.

Les princes et les seigneurs de France furent très-affligés de ce qui s'était passé en Angleterre. Le duc d'Orléans disait : « Ce fut un mariage fait « sans raison, et je le dis bien pendant qu'on le « traitait, mais je ne pus me faire entendre. » Le duc de Bourgogne voulut du moins qu'on essayât de tirer profit de ce malheur. Il proposa d'envoyer sur-le-champ le connétable sur les frontières de la Guyenne, et le duc de Berri en Poitou, pour savoir comment les gens de Bordeaux, de

Digitized by Google

Dax et de Bayonne se conduiraient en cette circonstance. Le roi Richard était né à Bordeaux; il aimait beaucoup cette ville et l'Aquitaine. Il avait toujours traité doucement et avec faveur les Bordelais, leur faisant grand accueil quand ils venaient en Angleterre : aussi tout le pays avait-il un grand attachement pour lui. Il pouvait donc arriver que l'Aquitaine refusât de reconnaître le nouveau roi, et alors la France avait l'occasion de recouvrer cette province.

Le sage conseil du duc de Bourgogne fut adopté, et l'on se mit en mesure de profiter du courroux des gens de Bordeaux. Il fut grand en effet : d'abord ils ne voulurent pas croire à ces tristes nouvelles; lorsqu'ils en furent assurés, les portes de la ville furent fermées : nul chevalier ni écuyer n'avait permission de sortir. On entendait partout des lamentations. « Ah ! noble roi « Richard, disait-on, vous étiez, par Dieu, le meil« leur homme de votre royaume. Ce sont les gens « de Londres qui vous ont fait cette indignité ! « Jamais ils ne vous ont aimé, surtout depuis que « vous aviez épousé une fille du roi de France. « Ah ! roi Richard, ils vous ont eu pour roi pen« dant vingt-deux ans, et maintenant ils vous con« damnent et vous mettent à mort; car vous ayant

Digitized by Google

« enfermé et couronné un autre roi, il vous feront
« périr. Un tel malheur ne se peut supporter. »

Ces discours pouvaient inspirer grand espoir aux Français. Le duc de Bourbon vint jusqu'à Agen, et fit donner aux bonnes villes d'Aquitaine les plus belles assurances. Il laissa entendre que le roi leur accorderait de grands priviléges; qu'on leur en scellerait des lettres patentes; qu'on leur en jurerait l'observation perpétuelle, et qu'on la tiendrait. Il y eut même des conseillers de la commune qui vinrent de Bordeaux traiter avec lui; mais n'ayant pas pouvoir de décider, ils retournèrent rendre compte aux communautés des villes. Elles considérèrent comment le royaume de France était vexé et molesté de toutes sortes d'impôts; comment il s'y pratiquait toutes sortes de vilaines exactions, par lesquelles on pouvait extorquer de l'argent; comment on y levait la taille deux ou trois fois l'an.
« Nous ne sommes pas accoutumés à un tel gou-
« vernement, disaient-ils, et il serait trop dur de
« commencer. Si les Français étaient nos maîtres,
« ils nous traiteraient selon leurs usages; ils ne
« respecteraient aucun privilége. Il nous vaut
« mieux rester aux Anglais qui nous tiennent en
« franchise et en liberté. Il nous faudrait aussi

Digitized by Google

« quitter l'obéissance du pape Boniface pour re-
« connaître avec les Français l'anti-pape d'Avi-
« gnon. Les gens de Londres ont déposé le roi
« Richard et couronné le roi Henri ; au fond, que
« nous fait cela ? N'avons-nous pas toujours un
« roi ? Il nous enverra bientôt ses conseillers
« pour nous expliquer toute l'affaire. En outre,
« n'avons-nous pas avec les Anglais un grand
« commerce de laines, de vins et de draps ? Nous
« nous entendons bien mieux avec eux qu'avec
« les Français. » D'ailleurs les principaux seigneurs du pays, tels que les sires de Duras, de Rauzan, de Pommiers, de Langoiran, de Caupène, étaient bons et loyaux Anglais. C'est ainsi qu'avaient changé les esprits depuis le temps du sage roi Charles V, où toute la Guyenne voulait devenir française.

L'affaire fut donc entièrement manquée[1]. On n'était point en état de faire la guerre à l'Angleterre. Le royaume était épuisé d'argent. Les conseils du roi étaient de plus en plus une scène de discorde. Henri IV, de son côté, désirait la paix, afin de s'affermir sur le trône; il témoigna en toute occasion des égards et de la reconnaissance

[1] Froissart.

Digitized by Google

pour le roi de France. Les ambassadeurs qui furent envoyés pour traiter de la remise de madame Isabelle reçurent un grand accueil : c'était le sire d'Hangest, l'évêque de Meaux, le sire de Hugueville et maître Blanchet, maître des requêtes. On leur laissa voir la jeune reine ; le roi leur fit de beaux présens. Il les assura que la princesse serait toujours traitée convenablement, et tiendrait l'état d'une reine sans se ressentir en rien des changemens advenus en Angleterre. Cependant on leur faisait en même temps beaucoup de difficultés. Les Anglais voulaient être déchargés de plusieurs des engagemens pris par le contrat de mariage. D'autres voulaient que la princesse restât pour épouser le fils du nouveau roi, et disaient qu'elle se consolerait facilement d'avoir perdu un mari si vieux pour elle, quand on lui en donnerait un beau et jeune[1]. Les envoyés de France, surtout le sire de Hugueville et maître Blanchet qui était un homme habile, débattaient de leur mieux, et sans rien céder, les intérêts du roi. Comme ils tombèrent tous deux malades, et que maître Blanchet mourut, quelques uns prétendirent, sans beaucoup d'ap-

[1] Froissart.

Digitized by Google

parence, qu'ils avaient été empoisonnés[1]. Ces pourparlers durèrent long-temps. Cependant les ambassadeurs rapportèrent l'assurance que les trèves seraient continuées et madame Isabelle rendue. La mort du roi Richard, qui fut tué dans sa prison durant ce temps-là, ne changea même rien pour le moment aux traités. La jeune reine fut ramenée à Calais avec les plus grands honneurs. Le duc de Bourgogne vint la recevoir dans la chapelle de Lelinghen. Il avait amené un cortége de cinq cents chevaliers, et les cérémonies furent presque aussi magnifiques que lorsque, cinq années auparavant, les deux rois avaient conclu ce mariage avec tant d'espérances, tandis que maintenant chacun ne ressentait que tristesse. De ces deux malheureux princes, l'un venait de mourir dégradé, emprisonné, assassiné; l'autre était de plus en plus livré à une maladie qui l'empêchait même de connaître son malheur.

Malgré la courtoisie des Anglais et le respect qu'ils montraient à madame Isabelle, beaucoup de seigneurs de France, et surtout le duc d'Orléans[2], pensaient qu'on aurait dû venger les affronts qu'elle avait reçus; ils disaient que c'était

[1] Juvénal. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

une insulte de la rendre sans lui payer son douaire et en gardant une partie des joyaux et de la dot. Ils auraient voulu que le roi s'apprêtât à faire la guerre. Mais le duc de Bourgogne ne le voulait pas, et il avait encore la part principale au gouvernement.

Le duc d'Orléans montra sur ce point, comme sur tout autre, une opinion contraire. Il refusa même de signer les quittances de restitution de la dot que les princes donnèrent aux Anglais.

C'était ainsi que la discorde s'allumait chaque jour davantage entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. Ces deux années 1399 et 1400 en fournirent d'éclatantes preuves.

Le 1er novembre 1399, le duc de Bretagne était mort, non sans soupçon de poison; les peuples avaient alors tant de haine et de méfiance, qu'ils ne songeaient que crimes, empoisonnemens et sorcelleries. Tandis que le duc de Bourgogne donnait des ordres pour que le prieur Josselin et un prêtre de Nantes fussent recherchés au sujet de cette mort, le duc d'Orléans, averti par le sire Olivier de Clisson, assembla des hommes d'armes, vint sur les frontières de Bretagne jusqu'à Pontorson, dans l'intention de se faire donner la garde du jeune duc de Bretagne, pour lors âgé de dix ans, et le ramener en France,

Digitized by Google

où il était fiancé avec la seconde fille du roi. Les barons de Bretagne, appuyés et encouragés par le duc de Bourgogne, répondirent qu'ils garderaient bien leur jeune duc, et lui feraient remplir loyalement tous ses devoirs envers le roi de France. Le duc d'Orléans n'eut donc qu'à revenir après une tentative inutile[1]. Comme il s'y était porté à l'instigation du sire de Clisson, cela donna lieu à de fâcheux propos contre ce vieux chevalier. Mais sans doute il n'avait suivi que son inclination pour la France et son attachement pour le duc d'Orléans, sans songer à trahir l'entière confiance que lui avait témoignée le duc de Bretagne. En effet, sa fille la comtesse de Blois lui ayant dit que maintenant qu'il avait la garde des enfans du feu duc, il pouvait, en les faisant périr secrètement, rendre à elle et à son mari le légitime héritage du duché de Bretagne, il avait pris un épieu, s'était jeté sur elle en s'écriant : « Ah ! perverse et cruelle femme, si tu vis longuement, tu détruiras l'honneur et les biens de « tes enfans ! » Elle s'était échappée à grand'peine de sa colère, et trébuchant sur les marches de l'escalier, elle s'était rompu la jambe.

[1] D'Argentré.

Digitized by Google

L'entreprise sur la Bretagne ne fut pas la seule que le duc d'Orléans tenta de son chef et contre les résolutions suivies d'un autre côté par le duc de Bourgogne.

L'empereur Venceslas, que ses vices et la grossièreté de ses mœurs rendaient indigne de la couronne, fut déposé par la diète d'Allemagne, et les électeurs de l'Empire nommèrent en sa place Robert, comte palatin de Bavière. Les électeurs députèrent en France pour faire agréer l'élection du nouvel empereur. D'un autre côté, les seigneurs de Bohème portèrent plainte de l'affront fait à leur roi.

Le conseil écouta, l'une après l'autre et en grande solennité, les deux ambassades. Maître Jean de Moravie, savant docteur en théologie, parla pour le roi de Bohème, et fit un très-beau discours latin où il représenta les alliances et l'amitié qui subsistaient depuis si long-temps entre la maison de France et la maison de Luxembourg. Il fit aussi valoir, avec une rhétorique qu'on admira beaucoup, les droits de l'Empire violés par cette déposition. Enfin, pour se rendre favorable le conseil de France, il parla de la volonté qu'avait l'empereur Venceslas de travailler à la paix de l'Église.

Digitized by Google

L'ambassadeur de la diète était le duc Etienne de Bavière, père de la reine. Il fit parler en son nom par un chevalier allemand, qui savait le français. Il montra que la diète avait agi légitimement, et que l'Empire était dans le plus grand désordre sous un chef incapable de maintenir la justice et de réprimer les brigandages des guerres privées. Il ajouta que cette déplorable situation avait surtout empêché la fin du schisme, dont on allait maintenant s'occuper efficacement.

Les ducs tinrent divers conseils pour résoudre ce qu'il y avait à faire. Enfin le duc d'Orléans s'avança jusqu'à promettre aux seigneurs de Bohème de secourir son cousin Venceslas de Luxembourg. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri n'en envoyèrent pas moins une ambassade aux électeurs pour travailler de concert avec l'Empire à l'union de l'Église.

Mais c'était là précisément le plus grand sujet de discorde. Déjà le duc d'Orléans avait empêché qu'on poussât à bout le pape d'Avignon. Il continuait à blâmer hautement la soustraction d'obéissance. Bientôt un nombreux parti fut de cette opinion; véritablement le désordre n'avait fait que s'accroître par la détermination qu'on avait prise. Le premier fruit de la soustraction avait

Digitized by Google

été une taxe d'un dixième sur les revenus ecclésiastiques. Le chancelier avait représenté au nom du roi que les affaires de l'Église avaient épuisé les finances : qu'on avait emprunté de l'argent à divers riches bourgeois, et qu'il fallait s'acquitter. Le clergé, qu'on avait assemblé pour cette affaire, fit ses représentations; on ne les écouta point. Un grand nombre d'ecclésiastiques quitta l'assemblée, ne voulant point prendre part à cette exaction. Les plus complaisans restèrent, et la taxe fut mise [1]. Alors on commença à dire que l'Église, n'ayant plus de chef, se trouvait livrée sans défense au bras séculier; que le roi n'avait jamais eu le droit de décimer sur le clergé; que tout cela venait du conseil intéressé de quelques prélats, notamment de maître Simon Cramault, patriarche d'Alexandrie, qui ne voyait en cela qu'une occasion d'enrichir lui et sa famille. Il n'en fallut pas moins payer, et encore avait-on le chagrin de voir ce subside, comme tous les autres, ne pas servir à la dépense pour laquelle on l'avait demandé. La meilleure partie s'en allait toujours fournir au luxe de vêtemens et de chevaux des seigneurs de la cour, qui laissaient

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

le roi dans l'abandon quand il était malade, et abusaient de sa facilité quand il devenait mieux portant. Le murmure fut si grand, que le patriarche d'Alexandrie, qui avait conduit toute l'affaire de la soustraction et du dixième, et qui s'était fait donner beaucoup d'argent pour des ambassades où il n'avait réussi à rien, fut chassé outrageusement des conseils du roi par le duc d'Orléans [1].

De son côté, l'Université, qui avait provoqué la soustraction, ne s'en trouvait que plus mal. Elle s'était plainte de ce que les papes ne conféraient pas à ses docteurs une assez grande quantité de bénéfices. Les prélats et les collateurs ordinaires leur en donnèrent moins encore, et ne se conformèrent nullement aux promesses qu'ils avaient faites. L'Université se trouva aussi offensée dans ses droits et priviléges par la levée du décime. De sorte qu'elle usa de son moyen accoutumé : elle suspendit ses leçons et ses prédications. C'était au milieu du carême, et conséquemment une grande occasion de trouble et de scandale. Néanmoins l'Université n'en persistait pas avec moins de fermeté à soutenir la soustraction. Parmi les quatre nations qui formaient

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

l'Université, les Normands étaient surtout adversaires violens du pape Benoît.

La seule chose où l'on se trouvât unanimement d'accord dans les affaires de l'Église, c'était de ne point reconnaître le pape de Rome. Comme la fin du siècle approchait, des foules de pèlerins de tout âge, de tout sexe et de tout état, prenaient déjà le chemin de Rome pour y aller gagner les indulgences promises à cette solennelle époque. Ce n'était pas à dire pour cela qu'on se rangeât à l'obédience de Boniface, mais la ville de Rome était toujours regardée comme la sainte capitale de la chrétienté. Le conseil du roi considéra que ces pèlerinages pourraient être si nombreux, que le royaume se trouverait sans défense contre les attaques de ses ennemis, et épuisé de finances à cause de l'argent qu'emporteraient les pèlerins. On pensa aussi que cet argent se dépenserait dans des pays soumis à l'anti-pape, qui par-là verrait ses moyens augmentés. L'intérêt de ces pieux voyageurs était encore un motif à envisager : ils pouvaient se trouver exposés à mille périls, et sans secours parmi des peuples ennemis. Une ordonnance[1] fut donc rendue, criée et publiée, pour

[1] Ordonnances des rois de France.

Digitized by Google

défendre à tous les sujets du roi, sous peine de prison, de faire ledit voyage; le zèle était si grand que l'on n'obéit guère à cette sage défense. Ces pauvres pèlerins, arrivés à Rome, y trouvèrent un pape sans nulle charité, qui ne leur fit donner aucun secours; son avarice et le commerce qu'il faisait des choses saintes le rendait plus odieux et plus méprisable encore que l'autre pape; il était de même en butte à des attaques dans le milieu même de sa ville, où il s'était fait de puissans ennemis. Ainsi le sort des dévots voyageurs fut déplorable : les uns moururent de la peste, d'autres furent maltraités et dépouillés par les hommes d'armes du pape Boniface[1]. Quelques uns tombèrent entre les mains de brigands d'une autre sorte, qui depuis peu d'années parcouraient l'Italie, sous prétexte de dévotion, couverts de sacs blancs qui leur cachaient le visage, ayant seulement des ouvertures pour les yeux; à la faveur de ce travestissement, ils commettaient mille désordres. On fut obligé d'interdire en France cette prétendue pratique pieuse[2]. Il y avait tant de misère dans le royaume,

[1] Histoire ecclésiastique.

[2] Ordonnances des rois de France.

Digitized by Google

le peuple était tellement appauvri par les taxes, que les terres restaient sans culture; on rapporte, et des titres le prouvent, qu'il y eut des cantons dans le Valois qui demeurèrent trente années sans être labourés. Les malfaiteurs et les vagabonds se multipliaient chaque jour, les prisons ne suffisaient plus à renfermer les criminels.

L'administration des finances, qui avait passé sous l'autorité du duc d'Orléans et dans les mains du sire de Montaigu, ne faisait qu'empirer le sort des peuples. Ils renvoyèrent les anciens généraux des aides et en créèrent de nouveaux, qui décidèrent de tout sans nul recours, sans que personne eût à qui se plaindre de leurs méfaits. Le duc de Berri s'était fait rétablir dans le gouvernement de Languedoc [1], où l'on gardait de lui un si cruel souvenir.

Un si mauvais gouvernement rendait les princes odieux au peuple, qui se voyait aussi malheureux par les uns que par les autres. La maladie du roi était un grand sujet de pitié et de regret. On s'imaginait que s'il eût joui de sa raison, tout eût été en meilleur ordre; on se rappelait ses

[1] Ordonnance du 9 mai.

Digitized by Google

qualités aimables et son gracieux accueil. Dès qu'il pouvait se montrer en public, la foule se portait sur son passage pour le revoir. Cette affection s'attachait aussi au jeune dauphin, et lorsqu'on sut qu'il était devenu grièvement malade, que chaque jour il dépérissait, de cruels soupçons se répandirent contre les plus grands seigneurs. Ses oncles, pour complaire au peuple, trouvèrent à propos de le promener solennellement à cheval dans toute la ville de Paris, puis de le conduire à Saint-Denis. Peu de mois après, des prières publiques furent ordonnées pour son rétablissement, mais il tarda peu à mourir [1].

Parmi tant de maux et de désordres, quelques sages conseillers du roi, quelques magistrats de son parlement, s'efforçaient d'apporter remède à ces changemens continuels que les princes faisaient signer au roi, lorsque tour à tour ils disposaient de sa volonté. Ce fut alors qu'ils obtinrent une ordonnance bien prudente et bien notable; elle donnait pour l'administration des finances de sages règles qui furent mal suivies, mais elle pourvut d'une façon plus durable à un meilleur choix pour les emplois de justice,

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

en les mettant tous à l'élection, y compris même celui de premier président du parlement ; cette cour était invitée à élire principalement des nobles pris en divers lieux du royaume, attendu la diversité des coutumes [1]. Il y eut même, quelques années après, un exemple de l'office de chancelier de France [2] conféré par élection; il était aussi enjoint par l'ordonnance à ce souverain magistrat de rejeter toute lettre ou signature du roi qui lui semblerait contraire aux lois et règlemens du royaume. Un des premiers effets de cette ordonnance fut l'élection de maître Juvénal, prevôt des marchands, à l'office d'avocat du roi au parlement.

En 1401, les querelles des princes commencèrent à prendre un caractère plus violent. Après que le duc de Bourgogne eut présidé à la remise de madame Isabelle, il se rendit dans ses États de Flandre, où avec sa prévoyance accoutumée il voulait s'occuper d'une importante affaire. Il s'agissait de régler d'avance le partage de ses États et seigneuries entre ses enfans, de peur qu'après sa mort la discorde ne se mît entre eux.

[1] Ordonnance du 7 janvier 1400.

[2] Eustache Delaistre, 1417.

Digitized by Google

Jean, comte de Nevers, l'aîné de ses fils, devait avoir le duché de Bourgogne, et, après la mort de sa mère, les comtés de Flandre et d'Artois, les seigneuries de Malines, Alost et Termonde, la comté de Bourgogne et la seigneurie de Salins. Il devait alors remettre le comté de Nevers et la baronie de Donzy. Antoine de Bourgogne, qui allait épouser la fille de Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, eut pour héritage assigné après la mort de sa mère et de la duchesse de Brabant, le duché de Brabant, la ville et châtellenie d'Anvers, le duché de Limbourg; il devait remettre le comté de Rethel qu'il avait eu à son mariage. Enfin Philippe, troisième fils du Duc, eut en partage le comté de Nevers et la baronie de Donzy, le comté de Rethel, Château-Regnaud, et des terres en Champagne. Si le duc de Berri mourait sans enfans mâles, le comté d'Étampes et les seigneuries de Dourdan et de Gien devaient aussi être attribués à Philippe de Bourgogne; le Duc en était héritier, sous cette condition, par donation de son frère le duc de Berri.

Les duchesses de Bourgogne et de Brabant ratifièrent authentiquement ces dispositions, mais il fallait aussi le consentement de Jean et d'An-

Digitized by Google

toine de Bourgogne, parce que leurs contrats de mariage portaient des clauses contraires et leur conféraient d'autres droits. Le Duc obtint du roi des lettres patentes pour autoriser leur émancipation.

Pendant qu'il réglait ainsi les affaires de sa famille, le duc d'Orléans rassembla environ quinze cents hommes d'armes, et prit la route d'Allemagne pour accomplir la promesse qu'il avait faite de secourir l'empereur Venceslas. Il ne fut pas plus tôt à Rheims, qu'il apprit que les principales villes d'Allemagne s'étaient soumises au nouvel empereur, et que Venceslas lui-même se résignait volontiers à sa chute. Pour lors le duc d'Orléans employa son assemblée de gens d'armes à aller prendre possession du duché de Luxembourg, qu'il avait acheté de ce même roi de Bohême, en remboursant au marquis de Moravie la somme pour laquelle ce duché était en gage. Il mit garnison dans les forteresses, ensuite il eut une entrevue à Mouzon avec le duc de Gueldre, ennemi depuis long-temps du duc de Bourgogne. Dès le mois de juin précédent, il avait secrètement conclu une alliance avec ce prince; et, profitant d'un intervalle de santé du roi, il lui avait fait signer ce traité. Les condi-

Digitized by Google

tions en étaient contraires à l'intérêt du royaume. Le duc de Gueldre s'engageait à fournir, sur la demande du roi, huit cents lances à la solde de deux écus d'or pour chaque chevalier, et un écu pour chaque écuyer; tandis que le roi de France devait, en cas de besoin, envoyer au duc de Gueldre des hommes d'armes dont la solde restait au compte du royaume. Ce fut en vertu de ce traité que le duc d'Orléans rentra en France, accompagné du duc de Gueldre et d'un renfort de deux cents lances. Il le mena d'abord au château de Coucy, qu'il venait d'acheter et de faire instituer en pairie. Là, il lui fit grand et pompeux accueil. La duchesse d'Orléans venait d'accoucher d'une fille. Le duc de Gueldre fut prié d'en être le parrain. Ensuite ces deux princes arrivèrent à Paris. Le duc d'Orléans y logea ses hommes d'armes autour de son hôtel à la porte Saint-Antoine et dans les villages des environs.

Le duc de Bourgogne, sur la nouvelle de cet armement, ne s'étonna point. Quelque forte que fût l'armée du duc d'Orléans, il ne se fit accompagner que d'environ sept cents gentilshommes de Flandre ou d'Artois, et d'une compagnie d'archers. Il arriva à Paris vers le commencement de décembre; sans rien craindre, il vint des-

Digitized by Google

cendre en son hôtel d'Artois : il plaça ses gens tout à l'entour, leur recommandant de ne point se répandre dans la ville, et de ne point effrayer les Parisiens.

En cet état, il attendit les secours qui devaient lui arriver de ses États, et qui venaient successivement le rejoindre. Bientôt il se vit entouré de vassaux et de chevaliers; il les accueillit avec de grands honneurs, surtout Jean de Bavière, évêque de Liége, qui lui amena un renfort considérable.

De son côté, le duc d'Orléans mandait des gens d'armes de toutes parts. Il en arriva de Normandie, où il venait de se faire donner encore le comté de Dreux, d'Orléans, de Blois, de Bretagne, et jusqu'à des compagnies écossaises, qui laissèrent leurs garnisons de Guyenne sans défense contre les Anglais, pour venir se cantonner autour de Paris; si bien que chacun des princes se trouva, après quelques semaines, avec plus de sept mille hommes d'armes.

Tous ces gens de guerre ne demandaient que trouble et pillage; ils voyaient d'un œil d'envie les richesses des bourgeois de Paris. Le peuple tremblait de ce qui allait arriver. Il eût suffi d'une querelle entre deux valets pour mettre aux

Digitized by Google

mains cette multitude de soldats et d'étrangers, Allemands, Liégeois, Brabançons, Bretons, Écossais. Les Parisiens n'avaient plus nul moyen de défense ni de sûreté. Les sages hommes du conseil n'y pouvaient rien. Le roi, depuis quatre mois, n'avait pas une lueur de raison. On faisait des prières publiques pour détourner ce fléau de Dieu. La reine, ainsi que le duc de Berri et le duc de Bourbon, qu'on avait faits tous deux capitaines de la ville, s'employaient vainement pour apaiser les deux princes. Rien ne pouvait désarmer leur obstination et leur colère. Les magistrats les plus honorés, les plus saints ecclésiastiques leur parlaient, sans être écoutés, du bien du royaume, ou leur citaient des passages de l'Évangile[1]. Cependant l'un comme l'autre craignaient beaucoup de mettre le trouble dans Paris; ils firent venir, chacun de son côté, les principaux bourgeois de la ville, leur disant de ne point s'inquiéter, qu'ils n'agissaient que dans l'intérêt du roi et pour son service; qu'ils priaient seulement qu'on mît bon ordre à fournir les vivres, promettant qu'ils seraient fidèlement payés. Par bonheur cette promesse fut tenue, ce qui

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

sauva la ville et les campagnes des environs.

On demeura plus d'un mois dans ces angoisses : chaque soir les bourgeois allumaient une lanterne à leur porte, et mettaient de l'eau en réserve, craignant qu'il n'éclatât durant la nuit quelque tumulte ou quelque incendie. Parfois, pour s'efforcer d'arranger les affaires, la reine ou le duc de Berri priaient les princes à dîner. Ils y venaient chacun fortement accompagné; de sorte que de telles rencontres ne faisaient qu'accroître le péril. Enfin ils cédèrent à tant de prières et de remontrances. Le 14 janvier 1402, ils se réconcilièrent solennellement et s'embrassèrent chez le duc de Berri, à son hôtel de Nesle. En sortant de chez lui, ils montèrent à cheval, et se montrèrent ensemble au peuple de Paris, qui rendit grâce à Dieu de cette préservation miraculeuse de la ville.

Mais la concorde était mal établie entre les deux princes, et chacun n'avait pas cessé de vouloir pour lui seul le gouvernement du royaume, et surtout des finances. On commençait aussi à répandre que le duc d'Orléans et Jean, comte de Nevers, se haïssaient mortellement pour quelque outrage fait par le duc à la comtesse de Nevers. L'aversion mutuelle de madame d'Orléans et de

Digitized by Google

madame de Bourgogne était encore un motif de grande division entre les deux maisons. En apparence, le continuel sujet de querelle était toujours la soustraction d'obéissance. Le duc d'Orléans, plus docte, et, malgré tous ses désordres, au moins aussi pieux que ses oncles, s'occupait vivement de cette affaire. Elle divisait les écoles, le clergé, le conseil, la cour. Les ambassadeurs d'Espagne et les députés de l'Université de Toulouse étaient venus à Paris pour faire leurs représentations contre la résolution que le roi avait adoptée. Comme il revint en ce moment à la raison, la soustraction fut de nouveau débattue devant lui.

Les ducs de Bourgogne et de Berri la maintinrent comme leur ouvrage, et rappelèrent qu'elle avait été mûrement résolue, sur l'avis du clergé de France et de l'Université. Ils pensaient qu'il était de l'honneur du roi de persister dans sa résolution. Le duc d'Orléans soutenait au contraire qu'on s'était déterminé trop vite en une telle affaire, et qu'il valait mieux tolérer toutes sortes d'abus que d'être sans pasteur et d'avoir une Église sans chef. Il se récriait surtout contre ce siége du château d'Avignon, qui continuait toujours, et il traitait de sacrilége la prison où

Digitized by Google

l'on tenait le pape. Un jour, entre autres, il s'emporta tellement en présence du roi, qu'il dit qu'avant peu il irait lui-même en personne délivrer le Saint-Père. Le duc de Berri lui repartit que cela excédait son pouvoir; ils en vinrent aux grosses paroles, et le roi eut peine à leur imposer silence. Une autre fois, l'Université étant venue devant le roi, un docteur soutint de nouveau par un long discours que la soustraction étant nécessaire et légitime, quiconque s'y opposait par son opinion et son crédit devait être tenu pour fauteur du schisme. Le duc d'Orléans, qui se trouvait là, prit la chose pour lui. Il entra dans une furieuse colère, apostropha le recteur et les docteurs, et leur demanda si c'était un complot tramé contre lui. Ils s'excusèrent de façon à l'irriter davantage encore; il porta ses plaintes au roi, et il exigea que l'orateur lui fit des excuses. L'Université n'en persista pas moins à faire soutenir dès le lendemain, par un autre docteur, que le pape était parjure, schismatique et justement dépouillé. Les envoyés d'Espagne, et plus vivement encore les députés de l'Université de Toulouse, dirent au contraire qu'on n'avait point procédé juridiquement, qu'on retenait le pape prisonnier contre toute justice, et

Digitized by Google

supplièrent le roi de faire cesser un si grand scandale. L'évêque de Saint-Pons alla plus loin, et fit une telle réprimande aux cardinaux sur leur conduite, que ceux qui étaient présens se virent contraints à s'excuser de leur mieux et à rejeter les fautes sur la sédition du peuple d'Avignon [1].

Une si forte différence dans les opinions contraignit le conseil du roi de déclarer qu'il en serait plus mûrement délibéré. En attendant, le duc de Berri fit mettre en prison les députés de Toulouse, pour avoir soutenu si hardiment un avis contraire à celui du gouverneur de leur province.

Le duc de Bourgogne, peu après sa réconciliation, était retourné à Arras célébrer, avec la pompe et la dépense qu'il mettait en ces occasions, le mariage de son fils Antoine de Bourgogne, comte de Rhetel, avec la fille du comte de Saint-Pol. Profitant de cette absence, le duc d'Orléans, poussé par les conseils des gens de sa cour, qui, par avidité et pour s'enrichir de la substance des peuples, animaient encore l'ambition de ce prince, fit si bien que le roi lui attribua le gouvernement entier et absolu du royaume,

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

avec le droit de le suppléer en tout durant ses intervalles de maladie ; comme il retomba bientôt après, le duc d'Orléans entra en jouissance du pouvoir[1].

Le premier usage qu'il en fit tout aussitôt, fut d'ordonner la levée d'une nouvelle taille plus énorme que les précédentes ; comme le peuple était épuisé, le clergé y fut compris sous le prétendu titre de prêt. Les évêques eux-mêmes n'en furent pas exempts. Sur le refus des ecclésiastiques, il fut prescrit de saisir le quart de leurs récoltes dans leurs granges et greniers, pour fournir à la dépense des maisons royales. Messire Guy de Roye, archevêque de Rheims, se déclara hautement contre cette violation des droits du clergé, et défendit à son diocèse d'y obtempérer. Pendant ce temps, l'archevêque de Sens n'eut de scrupule que dans l'intérêt de l'impôt, et excommunia tous ceux qui n'obéissaient pas à l'édit[2].

Le duc d'Orléans se hâtait d'user de son pouvoir avant qu'il lui fût contesté ; il ne céda point. Loin de là, un nouvel édit fut publié le samedi d'après la Pentecôte, pour la levée d'une autre taxe générale, et le secrétaire osa même insérer

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal. — Ordonnances.

[2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

dans l'acte que la chose avait été résolue en présence et du consentement des ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon. Le duc de Berri accusa publiquement cet officier d'être un faussaire. Le duc de Bourbon le démentit aussi.

Quant au duc de Bourgogne, il se mit d'abord en route pour revenir à Paris. Mais apprenant que le roi était malade, il jugea que son voyage serait inutile, et se borna, en attendant, à écrire au parlement. Il s'excusait de n'être pas venu à Paris, ainsi qu'il y avait été invité ; mais le mariage de son fils l'avait retenu. D'ailleurs, la maladie du roi empêchait qu'on ne pût régler les affaires. « En attendant, avisez et mettez-vous « en peine pour que les intérêts de monseigneur « le roi et de son domaine ne soient pas gouvernés comme ils le sont à présent ; car, en vérité, « c'est grande pitié et douleur que d'entendre ce « qu'on m'en raconte ; et je ne pouvais croire « que les choses fussent en l'état où elles sont. « Faites donc tout le bien que vous pourrez ; c'est « assurément votre devoir et votre avantage. « Quant à nous, nous nous y emploierons volontiers de bon cœur et de tout notre pouvoir[1]. »

[1] Registres du Parlement.

Digitized by Google

Il ne se borna pas à cette lettre. Il écrivit au prevôt de Paris, avec ordre de faire une lecture publique de sa lettre. Il lui faisait connaître combien il était faux qu'il eût jamais consenti à cette nouvelle exaction; que bien au contraire il la jugeait insupportable à un peuple épuisé, ravagé par une mortalité qui mettait les familles en deuil, et vraiment digne de pitié; que si la finance du roi était ruinée, il ne fallait pas la réparer avec le sang du pauvre peuple, mais en faisant restituer aux gens sans mérite, pour lesquels on imposait cette nouvelle taille, ce qu'ils avaient déjà volé au roi. Il finissait en disant qu'on lui avait offert deux cent mille écus pour sa part, s'il voulait consentir à l'édit de la taxe[1].

On juge combien ces lettres durent émouvoir les esprits. Chacun désirait le retour du duc de Bourgogne; mais il ne voulait revenir que lorsque le roi aurait recouvré quelque santé. Les souffrances de ce malheureux prince allaient toujours s'aggravant. Les bons intervalles devenaient chaque année plus rares et plus courts; il n'y avait plus parmi ceux qui l'environnaient une seule personne qui lui fût véritablement affec-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



La petite Reine, scène d'intérieur.

Digitized by Google



Digitized by Google

tionnée et qui prît soin de lui. On se souciait peu de le voir retomber dans ses accès; on le laissait abuser de ses retours de santé, dans des divertissemens et des débauches indignes de lui. La reine, qui craignait d'être exposée à son délire frénétique, l'avait abandonné. Sous ce prétexte, on lui amenait les soirs des femmes de basse condition. Il avait pour maîtresse habituelle la fille d'un marchand de chevaux, à qui l'on donna deux belles maisons à Creteil et à Bagnolet. Le peuple de Paris la nommait la petite reine. Telle était la vie qu'on faisait mener au roi de France, ne lui refusant aucune de ses fantaisies, si peu décentes ou raisonnables qu'elles fussent. C'était ainsi que sa dernière rechute était venue d'un tournoi où il avait été imprudemment conduit[1].

Enfin, vers le mois de juin, il retrouva quelque lueur de raison. Le duc d'Orléans qui, par sa femme et par la reine, disposait de lui, fit renouveler la déclaration par laquelle il s'était chargé du gouvernement, et approuver tout ce qu'il avait fait. Mais dès qu'il sut que le duc de Bourgogne se mettait en route pour venir, il craignit le pouvoir que ce prince venait d'acquérir sur

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

le peuple, et se hâta de faire publier que le roi, d'après les instances de la reine, de madame Isabelle, et les siennes, soulageait le peuple du fardeau des nouvelles taxes.

Aussitôt après le retour du duc de Bourgogne, le roi, sur les représentations de ses oncles et de plusieurs hommes sages, convoqua un conseil pour délibérer sur le choix du prince qui devait le remplacer durant sa maladie. Le duc d'Orléans ni le duc de Bourgogne n'assistaient point à cette assemblée ; de sorte que les conseillers pouvaient s'exprimer avec plus de liberté.

On avouait que le duc d'Orléans avait de fort aimables manières, un accueil séduisant, de la grâce et de l'éloquence dans le discours, qu'il savait se faire aimer ; mais on ajoutait qu'il s'abandonnait sans réflexion à ses désirs, qu'il était indulgent à ses inclinations, qu'il décidait toutes les affaires légèrement ; qu'enfin ce n'était une chose ni raisonnable ni honorable de confier le gouvernement du royaume à un prince dont la jeunesse avait plus besoin d'être gouvernée que de gouverner, tandis que le duc de Bourgogne était un homme grave, prévoyant et éprouvé [1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Ordonnances.

Digitized by Google

Le roi céda à ces conseils, et donna la direction des affaires au duc de Bourgogne. Ce ne fut pas sans beaucoup de signes visibles de haine et de méfiance entre les deux princes. Enfin le duc de Bourgogne s'empara de tout le gouvernement, et ne voulut plus souffrir que son neveu s'en mêlât en rien.

Son premier soin fut, conformément à ce qu'il avait avancé, de se procurer de l'argent sans grever le peuple. Il imagina donc d'envoyer par tout le royaume des commissaires réformateurs, qui étaient chargés de voir quelles aliénations du domaine ou des droits de la couronne avaient été faites ; quel salaire ou quels avantages étaient attribués aux officiers royaux, quelle autorité ils s'arrogeaient. Cela semblait assez raisonnable. Ce n'était pourtant qu'une exaction de nouvelle espèce. Les réformateurs avaient commission d'imposer des amendes arbitraires sur tous ceux qui auraient bénéficié des abus. Ils agirent de telle sorte que bientôt il n'y eut qu'un cri contre la réforme. Le Rouergue, et peut-être d'autres provinces, s'en rachetèrent moyennant une somme qu'elles s'imposèrent elles-mêmes [1]. A

[1] Histoire de Languedoc.

Digitized by Google

Rheims, il s'éleva une si forte sédition, que les commissaires coururent danger de la vie et furent contraints de se sauver. Ce qui indignait le plus, c'est que jamais ces subsides, ces tailles, ces exactions n'étaient employés au bien public. Des sommes immenses allaient se perdre entre les mains des princes, qui cependant n'avaient pas de quoi payer la dépense de leur maison et n'acquittaient pas les dettes dont ils étaient chargés[1]. Le duc de Bourgogne fut donc obligé de céder au murmure du peuple et aux représentations de l'archevêque de Rheims, qui était un prélat notable et un grand seigneur : la réforme fut abolie.

Le duc d'Orléans, voyant que le moment lui était peu favorable, affecta de dire qu'il ne s'en souciait guère, et se retira quelque temps à son château de Coucy. Ce fut de là que, le 7 août 1402, il envoya un défi solennel au roi d'Angleterre. Les exemples de ces cartels de chevalerie se multipliaient toujours lorsqu'il n'y avait pas de guerre. Les chevaliers ne pouvaient supporter le repos et l'oisiveté; il leur fallait, de façon ou d'autre, quelque moyen de s'illustrer et de s'avancer. A défaut des croisades, des voyages d'outre-mer

[1] Le Religieux de Saint-Denis

Digitized by Google

ou de Prusse, les joûtes et les défis occupaient leur activité. Il y en avait assez souvent sur les frontières d'Aquitaine entre les hommes d'armes des garnisons ennemies.

Tout dernièrement, le 19 mai 1402, il y avait eu auprès de Bordeaux un beau combat entre sept gentilshommes français et sept gentilshommes anglais. Le sire de Harpedenne, sénéchal de Saintonge, vaillant chevalier, avait fait savoir à Paris que certains nobles d'Angleterre avaient désir de faire armes pour l'amour de leurs dames, et que si quelques Français voulaient venir, ils les recevraient de leur mieux. Les gentilshommes de la cour du duc d'Orléans ne voulurent pas laisser ce défi sans réponse. Ce prince, qui était le patron de toute la jeune chevalerie, leur accorda volontiers sa permission. Arnault Guilhem, sire de Barbazan, se mit à la tête de l'entreprise. Il choisit pour ses compagnons les sires Tanneguy Duchâtel, de Villars, Pierre Clignet de Brabant, de Bataille, de Carouis et de Champagne, tous chevaliers éprouvés, hormis Champagne qui faisait ses premières armes. Aussi le duc d'Orléans fit-il quelque difficulté pour celui-là; mais le sire de Barbazan en répondit : « Laissez-le venir, monseigneur, disait-il; s'il peut

Digitized by Google

« une fois tenir son ennemi corps à corps, il « l'abattra à la lutte. »

Le duc d'Orléans donna un grand éclat à cette joûte; il s'en vint même à Saint-Denis prier pour le succès des chevaliers français, et ne s'arrêta pas aux discours des gens sages, qui trouvaient ce combat inutile et propre seulement à rallumer la haine entre les deux nations.

Les chevaliers partirent de Paris en grand appareil et bien armés. Ils arrivèrent au lieu marqué, où le sire de Harpedenne pour les Français, et le comte de Rutland pour les Anglais, étaient juges du camp. Le jour du combat, les chevaliers français entendirent la messe bien dévotement le matin, et reçurent le corps de Notre-Seigneur. Puis le sire de Barbazan leur fit un discours pour rappeler la justice de leur cause; il leur dit qu'il ne fallait pas seulement songer à sa dame et acquérir la bonne grâce du monde, mais à combattre contre les anciens et perpétuels ennemis du roi et de la France, contre des gens qui venaient de tuer leur roi et de renvoyer outrageusement madame Isabelle, leur reine. Il leur tint encore plusieurs autres sages propos, et les exhorta à bien garder leur honneur.

Quant aux Anglais, on assurait qu'ils ne s'é-

Digitized by Google

taient préparés au combat qu'en buvant et mangeant de leur mieux. Ils avaient d'avance concerté un stratagème sur lequel ils comptaient beaucoup. Comme le sire Duchâtel passait pour le plus redoutable des Français, ils tombèrent deux sur lui. Mais alors le sire de Villars, se trouvant libre, assaillit à coups de hache l'Anglais qui combattait le sire de Carouis. C'était justement le sire de Scales, chef de l'entreprise anglaise. Il le jeta mort sur la place. Dès lors l'avantage fut aux Français, mais le combat fut long, opiniâtre et mêlé de beaucoup d'injures : les Anglais traitant les seigneurs français de parasites de cour, et les Français reprochant à leurs adversaires le meurtre de leur roi. Enfin la victoire fut complète pour les chevaliers de France; le sire de Harpedenne les ramena à Paris où ils furent comblés d'honneurs et de présens[1].

C'était encore une autre joûte qui appelait à Coucy le duc d'Orléans. Le sire de Verchin, sénéchal de Hainault, avait fait publier dès le mois de juin un défi à tous chevaliers, écuyers et gentilshommes de nom et d'armes, pour qu'ils eussent à se trouver, si bon leur semblait, au château

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

de Coucy, afin d'y faire contre lui un tournoi d'armes, en présence et sous l'autorité du duc d'Orléans. De là il devait partir pour le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et il s'offrait à faire joûte contre tout venant pendant le chemin, à l'aller et au retour, pourvu que cela ne le détournât pas de plus de vingt lieues. Le sire de Verchin vint donc à Coucy; mais personne ne se présentant au jour indiqué, il s'achemina vers Saint-Jacques de Compostelle. Il eut le bonheur de trouver, chemin faisant, sept joûtes, où il se conduisit vaillamment[1].

Ce ne fut donc pas chose merveilleuse si le duc d'Orléans, chevaleresque comme il était, animé par tout ce qui se disait en France contre l'usurpation de la couronne d'Angleterre et la mort du légitime souverain, eut la pensée de devancer la fin de la trève. Voici la lettre de défi qu'il fit porter au roi Henri, par Orléans son héraut et Champagne son roi d'armes :

« Très-haut et très-puissant prince Henri, « roi d'Angleterre : moi, Louis, par la grâce de « Dieu fils et frère des rois de France, je vous « écris et fais savoir qu'à l'aide de Dieu et de la

[1] Monstrelet.

« Sainte-Trinité, désirant tirer honneur du projet « que vous devez avoir de montrer votre prouesse, « et regardant l'oisiveté par laquelle plusieurs « seigneurs issus du sang royal se sont perdus « en négligeant les faits d'armes : requis par ma « jeunesse, qui excite en moi la volonté de cher- « cher occasion de gagner honneur et bonne « renommée; pensant qu'il est temps que je com- « mence le métier des armes, je crois ne le pou- « voir faire plus honorablement qu'en me trou- « vant avec vous à un jour et à un lieu marqués, « accompagnés chacun de cent chevaliers ou « écuyers, de nom et d'armes, sans reproches « et tous gentilshommes, pour nous combattre « jusqu'au point de se rendre. De sorte que celui « à qui Dieu fera la grâce de donner la victoire « pourra emmener l'autre comme son prison- « nier; chacun ayant soin de ne porter sur soi « rien qui ait rapport à nulle invocation défendue « par l'Église, ni aucun sort jeté, et ne s'aidant « que du corps que Dieu lui a donné; chacun « aussi armé pour sa sûreté comme bon lui sem- « blera et portant les bâtons accoutumés : c'est « à savoir, lance, hache, épée et dague; mais ni « alène, ni crochet, ni broche, ni poinçon, ni fer « barbelé, ni rasoirs, ni aiguilles, ni pointes

Digitized by Google

« empoisonnées; ce qui pourra être vérifié par « gens à ce connaissant, choisis des deux parts. « Et pour parvenir à cette journée si désirée, je « vous fais savoir qu'à l'aide de Dieu, de Notre-« Dame et de monseigneur saint Michel, je se-« rai, dès que votre volonté sera sue, en ma « ville et cité d'Angoulême pour y accomplir ce « qui est dit ci-dessus. Il m'est avis que si votre « désir est tel que je pense pour exécuter ce des-« sein, vous pourrez venir jusqu'à Bordeaux. Et « là, sur la frontière, nous trouverons pour cette « journée un lieu choisi par vos gens et par les « miens que nous y enverrons. Très-haut et très-« puissant prince, mandez-moi et faites-moi sa-« voir votre volonté, et veuillez abréger le temps « pour me mander quel est votre plaisir : car « vous pouvez savoir qu'en fait d'armes, le plus « prompt est toujours le meilleur, principalement « pour les rois, princes et seigneurs de France. « Et afin que vous sachiez et connaissiez que je « veux réellement accomplir, à l'aide de Dieu, ce « que je vous mande, je souscris ici mon nom « de ma propre main, et je scelle de mes armes « les présentes lettres, écrites de mon château « de Coucy, le 7e jour d'août 1402. »

Le roi d'Angleterre reçut assez mal les hérauts,

Digitized by Google

et, contre les nobles usages, il ne leur fit aucun présent. Il tarda beaucoup à faire partir les siens et à envoyer sa réponse. Elle arriva enfin au duc d'Orléans le 1er janvier 1403. Le roi d'Angleterre se montrait d'abord offensé de ce que la lettre qu'il avait reçue ne portait point ses titres royaux; il aurait pu croire, disait-il, qu'elle était pour un autre que pour lui. Il rappelait ensuite « non « seulement les trèves jurées entre notre très- « cher seigneur et cousin le roi Richard, notre « dernier prédécesseur, que Dieu absolve, et « votre seigneur et frère, lesquelles vous-même « avez juré tenir; mais encore l'alliance dont il « fut parlé entre nous à Paris, les sermens que « vous avez prêtés en nos mains, et la bonne « amitié que vous nous avez promise, desquelles « j'ai les lettres scellées de votre grand sceau. « Nous voulons donc que Dieu et le monde sa- « chent que ce n'est pas, ce n'a jamais été notre « intention d'aller contre une chose que nous « avons promise; mais puisque vous avez com- « mencé à vous montrer contre nous, avant « même d'avoir rendu l'alliance jurée, nous vous « faisons savoir que la lettre d'alliance signée de « nous, que vous avez et que nous aurions tenue « si vous aviez tenu la vôtre, nous la cassons,

Digitized by Google

« annulons et renonçons; et tenons dorénavant « pour nuls, tout amour, amitié ou alliance. « Quoique la dignité que Dieu nous a donnée, et « le lieu où nous a mis sa bonne grâce, nous « dispensent de répondre, sur une telle question, « à tout autre qu'à ceux qui ont un état pareil et « une égale dignité, nous voulons bien vous ré-« pondre.

« Quant à l'oisiveté dont vous parlez, il est « vrai que nous sommes moins employés aux « armes et à l'honneur que nos nobles aïeux : « mais Dieu est puissant; lorsqu'il lui plaira, « nous suivrons leurs traces; et, malgré l'oisiveté « où nous a mis sa bonté, nous n'avons pas moins « gardé notre honneur envers tous; mais il n'a « jamais été vu, jusqu'à cette heure, qu'aucun des « nobles rois nos aïeux ait été ainsi défié par une « personne de moindre état, et qu'il ait jamais « exposé son corps avec cent personnes ou tout « autre nombre, d'une telle manière ni pour « une telle cause. Car il nous semble que ce que « doit faire un prince roi, c'est pour l'honneur « de Dieu, l'avantage commun de la chrétienté, « le bien de son royaume, et non pas pour une « vaine gloire ou ambition toute temporelle. « Ainsi, lorsqu'il nous plaira, lorsque l'honneur

« de Dieu ou de notre royaume l'exigera, nous « irons de notre personne dans nos pays de delà « la mer, accompagné d'autant de gens que nous « voudrons, tous nos loyaux serviteurs, nos su- « jets et nos amis; et là, nous défendrons nos « droits. Pour lors, si vous pensez que ce soit « chose à faire, vous viendrez avec tel nombre « de gens qui vous plaira, et vous contenterez « vos courageux désirs. S'il plaît à Dieu, à Notre- « Dame, et à monseigneur saint George, il sera « répondu à votre demande de façon à ce que « vous teniez la réponse pour suffisante : soit que, « comme nous le désirons, pour épargner l'effu- « sion du sang chrétien, nous combattions entre « nos deux seules personnes, ou entre un plus « grand nombre. Dieu sait, et nous voulons que « tout le monde sache que notre réponse ne pro- « cède ni d'orgueil ni de présomption; que nous « ne voudrions nullement offenser aucun homme « sage à qui son honneur est cher, mais seule- « ment rabattre le cœur hautain et l'outrecui- « dance de celui, quel qu'il soit, qui ne sait pas se « connaître lui-même. Et si vous voulez que tous « les gens de votre parti soient sans reproche, « gardez mieux vos promesses et votre signa- « ture que vous n'avez fait jusqu'à cette heure. »

Digitized by Google

Le duc d'Orléans ne voulut pas témoigner qu'il fût offensé de cette bravade anglaise. Il fit ses largesses aux hérauts, les traita fort bien, les railla sur l'avarice de leur maître, et envoya, le 16 mars 1403, la réponse suivante :

« Haut et puissant prince Henri, roi d'Angle-
« terre : moi, Louis, par la grâce de Dieu fils et
« frère des rois de France, duc d'Orléans, je
« vous mande et fais savoir que j'ai reçu, pour
« bonne étrenne, ce premier janvier, par Lan-
« castre votre roi d'armes, les lettres que vous
« m'avez écrites, et j'ai entendu leur contenu.
« Quant à ce que vous ignoriez ou vouliez igno-
« rer si mes lettres étaient adressées à vous,
« votre nom y était, les noms que vous prîtes aux
« fonts du baptême, et dont vos père et mère
« vous appelaient pendant qu'ils étaient en vie.
« Si je n'ai pas écrit tout au long la dignité que
« vous possédez, c'est que je n'approuve point et
« ne veux point approuver la manière dont vous
« y êtes parvenu. Quant à la surprise que vous
« montrez de ma demande, à cause des trèves
« signées entre mon très-redouté seigneur mon-
« seigneur le roi de France, d'une part, et d'au-
« tre part, très-haut et très-puissant prince le roi
« Richard mon neveu et votre seigneur lige,

Digitized by Google

« dernièrement trépassé, Dieu sait par qui; et
« aussi à cause d'une alliance faite entre nous,
« dont vous m'avez envoyé copie, et que je rap-
« pelle volontiers, et en faisant juges ceux qui la
« verront; sachez que j'ai gardé ma parole, comme
« je la garderai toujours, s'il plaît à Dieu, et que
« j'aurais gardé l'alliance, si, de votre côté, vous
« n'y aviez manqué premièrement par ce que
« vous avez entrepris contre votre lige et souve-
« rain seigneur le roi Richard, à qui Dieu fasse
« paix, et qui était allié à monseigneur le roi de
« France par mariage et par traités que nous
« jurâmes, nous du lignage de l'un et de l'autre.
« Et vous devez connaître par ma lettre d'al-
« liance si ceux qui étaient alliés de mondit sei-
« gneur n'étaient pas exceptés. Ainsi, vous pou-
« vez juger si ce serait maintenant chose honnête
« à moi d'être votre allié. Puisque vous dites que
« nul seigneur chevalier, de quelque état qu'il
« soit, ne doit demander de faire armes avant
« de rendre l'alliance jurée, je ne sais si vous
« aviez rendu à votre seigneur le roi Richard le
« serment de féauté que vous lui aviez juré, avant
« de procéder contre sa personne, comme vous
« avez fait. Vous m'acquittez des promesses que
« nous nous étions faites; mais sachez que depuis

Digitized by Google

« ce que vous fîtes à votre seigneur, je n'eus au-
« cune espérance de vous voir tenir à moi ou à
« autrui aucune de vos promesses. Quant à la
« considération que vous pouvez avoir pour la
« dignité où vous êtes, je ne pense pas que la
« vertu divine vous y ait mis. Dieu peut bien dis-
« simuler ses desseins, et vous faire régner,
« comme il l'a fait à plusieurs autres princes,
« pour les confondre à la fin. Ainsi, je n'ai point
« à me comparer à votre personne; mon honneur
« me le défend. Vous m'écrivez que, nonobstant
« votre oisiveté, votre honneur a toujours été
« bien gardé; c'est ce que l'on sait assez en toutes
« contrées. Vous pensez à venir par-deçà la mer, et
« vous ne me mandez quand ni où ce sera : faites-
« le-moi savoir; je vous assure que vous aurez
« de mes nouvelles sans beaucoup tarder, et qu'il
« ne tient qu'à vous que je fasse et accomplisse,
« si Dieu me donne santé, ce que j'ai en ma vo-
« lonté. Vous dites que vos aïeux n'étaient pas
« habitués à être défiés par des personnes de
« moindre état. Quels ont été et quels sont mes
« aïeux à moi? je n'ai pas besoin de me servir
« de héraut, on le sait assez par tout pays. Pour
« moi, je me sens, grâce à Dieu, sans reproche.
« J'ai toujours fait ce que tout loyal prud'homme

Digitized by Google

« doit, tant envers Dieu qu'envers monseigneur
« et son royaume. Qui se comporte ou s'est com-
« porté d'autre sorte ne mérite pas d'être estimé,
« fût-il le maître du monde entier. Un prince roi,
« dites-vous, ne doit rien faire que pour l'hon-
« neur de Dieu, l'avantage commun de la chré-
« tienté, ou le bien de son royaume, et non pas
« pour vaine gloire ou ambition temporelle : c'est
« bien dit; mais si du temps passé vous aviez agi
« ainsi, plusieurs choses que vous avez faites ne
« seraient pas arrivées en votre pays. Quel mal
« avait commis ma très-redoutée dame madame
« la reine d'Angleterre, qui par votre rigueur et
« votre cruauté est revenue en notre pays, déso-
« lée de son seigneur qu'elle a perdu, dénuée de
« son douaire que vous retenez, dépouillée de
« son avoir qu'elle avait emporté d'ici, ou qu'elle
« tenait de son seigneur? Qui, cherchant à ac-
« quérir de l'honneur, ne se montrerait pas pour
« soutenir sa cause? Ne sont-ce pas les nobles qui
« doivent, en tout état, défendre les droits des
« dames veuves et des pucelles d'une si belle
« vie, comme est ma susdite dame et nièce? Et
« comme je lui appartiens de si près, m'acquit-
« tant de ce que je dois à Dieu et à elle, croyez
« que lorsque vous serez venu par-deçà la mer,

Digitized by Google

« si vous voulez, ainsi que vous le dites, épargner « l'effusion du sang humain, et combattre corps « à corps, vous aurez de moi, avec l'aide de « Dieu, de la sainte Vierge Marie, et de monsei- « gneur saint Michel, une réponse qui s'expri- « mera par les faits. Je vous remercie pour ceux « de mon parti, de ce que vous avez plus pitié « de leur sang que de celui de votre souverain « seigneur. Vous m'avez écrit encore que pour « choisir des gens sans reproche, il faut savoir « en quel état on est soi-même; sachez que je sais « qui je suis, et que tous ceux de ma compagnie « sont nobles, loyaux et prud'hommes, réputés « tels, et n'ayant rien fait par écrit, parole ou « action, que ne doive faire un noble, loyal et « prud'homme. Mais vous et vos gens, regardez « à vous-mêmes, et sur toutes choses, écrivez- « moi votre intention, car je désire beaucoup la « savoir au plus tôt. »

Le roi d'Angleterre ne laissa point cette lettre sans réponse. Sa réplique fut vive et injurieuse. Il y disait entre autres choses : « Votre première « lettre procédait, disiez-vous, de jeunesse de « cœur, du désir d'acquérir honneur et renom, « d'impatience de commencer le métier des ar- « mes; mais il paraît, par votre nouvel écrit, que

Digitized by Google

« ce désir a tourné en dépit frivole et en paroles
« de tenson. Pour nous, il ne convient pas à no-
« tre dignité de défendre notre honneur par voie
« de tenson, comme pourrait faire un ménestrel;
« et nous n'avons point de réponse à donner à
« vos propos pleins de malice, sinon pour dé-
« mentir ce qui est faux. Premièrement, vous
« n'approuvez point la manière dont nous som-
« mes arrivé à notre dignité! Certes, je m'en
« étonne grandement, car nous vous l'avions
« bien dit avant notre départ, et alors vous ap-
« prouvâtes notre voyage, et nous promîtes vo-
« tre secours, si nous le voulions, contre notre
« très-cher seigneur et cousin le roi Richard,
« que Dieu absolve. Au reste, nous faisons bien
« peu de compte de votre approbation ou de vo-
« tre désapprobation, puisque Dieu et tous ceux
« de notre royaume ont approuvé notre droit.
« Quant au trépas de notre très-cher seigneur et
« cousin, que vous rappelez, en disant, *Dieu sait*
« *par qui*, nous ne savons quelle a été votre in-
« tention; mais si vous voulez et osez dire qu'il
« soit provenu de nous, de notre volonté ou de
« notre consentement, cela est faux et le sera
« toutes les fois que vous le direz, et nous som-
« mes et serons prêt, avec l'aide de Dieu, de

Digitized by Google

« nous défendre corps à corps, si vous osez ou « voulez le prouver.

« Vous nous écrivez que l'on peut voir, dans « vos lettres d'alliance avec nous, qui vous aviez « excepté. Nous savons que vous aviez fait des « exceptions générales; mais notre très-chère et « très-honorée cousine madame Isabelle, votre « très-honorée dame et nièce, n'était pas même « spécialement exceptée; au contraire, vous « aviez fait une réserve pour votre cher oncle de « Bourgogne; et néanmoins une des principales « causes de notre alliance, qui se fit à votre re- « quête et sur vos instances, c'était votre mal- « veillance pour votredit oncle de Bourgogne, « comme nous saurons bien le déclarer, pour « montrer aux hommes loyaux si vous êtes sans « reproche. Il y a telle hypocrisie que le monde « n'a pas découverte, et qui paraît aux yeux de « Dieu. Vous maintenez que depuis les faits dont « vous parlez, vous n'avez plus voulu avoir d'al- « liance avec nous; nous en sommes surpris, car « long-temps après que nous avons été en l'état « où nous a mis la grâce de Dieu, vous nous en- « voyâtes un de vos chevaliers, portant votre « livrée, qui nous raconta, de votre part, que « vous vouliez être notre entier ami, et qu'après

Digitized by Google

« votre seigneur et frère, vous aviez autant d'a-
« mitié pour nous que pour aucun prince que ce
« fût. A telles enseignes que vous le chargeâtes
« de nous rappeler l'alliance que nous avions
« scellée de notre grand sceau, et que vous ne
« voudriez, pour chose au monde, être connue
« d'aucun Français; depuis vous nous avez fait
« encore assurer de votre bon vouloir par plu-
« sieurs de nos sujets.

« Vous ne croyez pas que ce soit la vertu di-
« vine qui nous ait mis en la dignité où nous
« sommes; nous vous répondrons que notre sei-
« gneur Dieu nous a sans doute accordé sa grâce
« divine plus que nous ne la méritons; mais d'où
« viendrait ce qu'il lui a plu de nous donner, si
« ce n'est de sa bénignité et miséricorde? Certes,
« c'est ce que n'auraient pu faire les diables ni
« les sorcières, non plus que tous ceux qui s'en-
« tremettent de sorcellerie.

« Vous dites que votredite nièce et très-hono-
« rée dame a eu à se plaindre de notre rigueur
« et de notre cruauté, qu'elle est revenue en
« son pays, désolée de son seigneur qu'elle a
« perdu, dénuée de son douaire, dépouillée de
« son avoir. Dieu, à qui rien ne peut être caché,
« sait que nous lui avons montré affection et

Digitized by Google

« amitié; et plût au ciel que vous n'eussiez jamais « fait à aucune dame ni demoiselle plus de vilenie « et de cruauté! Nous croyons que vous en vau- « driez mieux.

« Vous faites sonner bien haut son douaire; « mais si vous connaissiez le vrai sens des arti- « cles et conditions de son mariage, vous ne ver- « riez point là, à parler vrai, de sujet de repro- « che. Quant à son avoir, lors de notre avènement « au royaume, nous lui fîmes pleinement resti- « tuer ses biens et joyaux, comme il appert d'une « quittance de son père, notre seigneur et frère, « signée en son conseil, vous y étant présent. « Ainsi nous ne l'avons point dépouillée, comme « vous l'avancez faussement; vous devriez donc « aviser à ce que vous écrivez, car nul prince ne « doit écrire qu'avec loyauté et franchise, ce que « vous n'avez pas fait.

« Vous assurez que tous ceux de votre compa- « gnie sont loyaux et prud'hommes. En ce qui « touche votre compagnie, nous ne disons pas le « contraire, car nous ne les connaissons pas; « mais, toutes choses considérées, nous ne vous « réputons point tel.

« Vous nous remerciez d'avoir plus de pitié « du sang de vos gens que de celui de notre roi

Digitized by Google

« lige et souverain seigneur : nous vous répon-
« drons que vous avez menti faussement et
« méchamment; et si vous voulez dire que son
« sang et sa vie ne nous ont pas été chers, nous
« disons que vous mentez, et nous en prenons à
« témoin le Dieu véritable. Et si vous osiez le
« prouver, je me défendrai de mon corps contre
« le vôtre, comme tout prince loyal doit faire, et
« plût à Dieu que vous n'eussiez jamais rien fait
« ni machiné de plus contre la personne de votre
« frère, ou contre les siens! nous croyons qu'ils
« en seraient maintenant en meilleure situation.
« Vous pensez que nous ne méritons pas d'être
« remercié pour avoir eu pitié des gens de votre
« côté; toutefois il nous semble, devant Dieu et
« les hommes, que nous le méritons, mais non
« pas pour la cause que vous prétendez fausse-
« ment, car nous avions motif de ménager le
« sang de ceux de France, considérant le bon
« droit que nous y avons et l'espoir que nous met-
« tons en Dieu; et nul sang ne doit nous être plus
« précieux après celui de nos féaux et liges sujets.
« Pour l'épargner, nous mettrions volontiers notre
« corps contre le vôtre, ainsi que doit faire le bon
« pasteur pour ses brebis. Et vous, par votre vaine
« gloire et votre cœur orgueilleux, vous les mè-

Digitized by Google

« neriez où ils périraient, et vous ne voudriez « pas vous exposer pour eux s'il en était besoin. »

Il répétait, en finissant, sans dire ni le lieu ni le temps, qu'il espérait répondre à son défi et repousser ainsi la malicieuse et fausse renommée que le duc d'Orléans avait voulu jeter sur lui.

Le roi d'Angleterre, tout en reprochant à son adversaire d'avoir écrit des paroles de tenson, avait enchéri encore sur lui, et avait, comme on voit, soigneusement rappelé tous les reproches dont la voix populaire chargeait le duc d'Orléans. Nonobstant les insultes que les deux princes s'étaient ainsi envoyées l'un à l'autre, la chose en resta là. Les lettres furent assez publiques, et les hommes graves avaient grande pitié de voir de si grands personnages se quereller ainsi par invectives, comme de vieilles femmes. L'entréprise du duc d'Orléans, bien que procédant de motifs honorables et d'une noble vaillance, fut blâmée pour avoir amené un tel résultat, et n'avoir servi qu'à préparer la guerre entre les peuples, en irritant la haine entre les princes[1]. Le roi d'Angleterre fit demander aux ambassadeurs de France, qui étaient en ce moment en conférence

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

à Lelinghen, si la démarche du duc d'Orléans était avouée du roi. Sans faire un désaveu formel, on répondit que le roi était résolu à observer fidèlement la trêve.

Pendant ce temps-là le duc de Bourgogne s'était occupé, avec sa prudence et son habileté accoutumées, de prévenir un des plus grands avantages que l'Angleterre eût pu prendre sur la France.

La duchesse douairière de Bretagne, fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, avait résolu d'épouser le roi d'Angleterre. Le duc de Bourgogne fit tous ses efforts pour la détourner de cette alliance; mais on disait qu'elle s'était prise d'une vive passion pour ce prince, et qu'elle apportait à son dessein l'ardeur et l'obstination que mettent dans leurs amours les femmes qui ne sont plus jeunes[1]; rien ne put la dissuader. Le mariage fut conclu le 23 avril 1402. Bientôt elle commença à faire passer en Angleterre ses joyaux et ses trésors. Le roi d'Angleterre s'apprêtait à envoyer, pour la chercher, une grande ambassade et beaucoup d'hommes d'armes. Il était à craindre qu'elle n'emmenât avec elle le jeune duc

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

de Bretagne qui n'avait encore que treize ans, et ses deux frères. Toute cette famille aux mains des Anglais eût été une circonstance menaçante pour la France. Aussi le conseil du roi jugea-t-il indispensable que le duc de Bourgogne se rendît sur-le-champ en Bretagne; mais il savait trop bien comment le duc d'Orléans profitait de son absence, pour ne pas prendre ses précautions; il exigea que ce prince s'éloignât de la cour, et il fut convenu qu'il se rendrait dans son duché de Luxembourg, tant que durerait le voyage de son oncle[1].

Le duc de Bourgogne reçut cinq mille livres du roi pour les frais de cette commission, et partit en grand appareil avec deux de ses fils et plusieurs des grands seigneurs de sa cour. Il arriva à Nantes, le 1er octobre, chez la duchesse de Bretagne; selon son usage, il disposa favorablement les esprits de tous ceux avec lesquels il avait à traiter, en leur faisant les plus riches présens. Il donna à la duchesse une magnifique couronne ornée de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de perles.

L'ascendant qu'il avait sur cette princesse, la

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

confiance qu'il avait inspirée aux barons de Bretagne, assurèrent un plein succès à ses desseins. D'un commun accord, la garde des jeunes princes et l'administration du duché lui furent confiées. Il passa deux mois à régler toutes ces affaires, et dans le courant de décembre il revint à Paris, y ramenant le jeune duc de Bretagne, gendre du roi, ainsi que ses deux frères. On vit arriver, avec grande satisfaction, ces beaux enfans qui étaient vêtus tous les trois de robes de velours écarlate. Le roi, qui se portait tellement quellement, les reçut avec grande bonté[1].

Ce voyage de Bretagne, et le grand service que le duc de Bourgogne venait de rendre au royaume, lui firent un honneur infini, et mirent pour un moment son autorité au plus haut. Elle n'était jamais pour lui un moyen de s'enrichir; car plus il se sentait grand, plus il se croyait obligé à une libérale magnificence. Comme les comptes de presque toutes les dépenses de ce prince sont venus jusqu'à nous, il est facile de voir ce que lui coûtaient, chaque année, les étrennes du 1er janvier. Celles de l'année 1402, car alors

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — D'Argentré. — Juvénal.

Digitized by Google

l'année civile commençait à Pâques seulement, furent de la valeur de quarante mille écus, sans parler des sommes en argent qu'il fit payer aux seigneurs de sa suite, pour les rembourser des frais de leur voyage en Bretagne. Il fit encore, cette année-là, une forte dépense, afin de soumettre par les armes le sire Humbert de Villars, qui avait prétendu que sa terre de Montréal ne relevait pas de la comté de Bourgogne. Le parlement de ce pays, assemblé à Dôle par les ordres du Duc, et composé, ainsi que c'était encore l'usage en Bourgogne, de chevaliers, d'ecclésiastiques, de conseillers et de baillis désignés par lui pour chaque parlement, avait condamné la prétention du sire de Villars; mais il ne s'était point soumis à la sentence. Il fallut lui faire la guerre; elle fut conduite diligemment par le sire de Vergy, maréchal de Bourgogne et gouverneur de la Comté.

Durant ce temps-là, et pour suffire à tant de dépenses, les États de Bourgogne et de la Comté étaient obligés d'accorder sans cesse de nouveaux subsides. Toutefois le Duc mettait à la levée des impôts plus de prudence qu'on n'en mettait en France. Il laissait le plus souvent répartir et recouvrer les impôts par des élus et des receveurs

Digitized by Google

que lui désignaient les États. Lorsque des villes ou des bailliages avaient éprouvé quelques pertes ou quelques malheurs, qu'ils faisaient de trop vives représentations, ou qu'on eut aigri les esprits par une trop grande exigence, le Duc accordait des remises ou dispensait de la taxe. S'il y avait dans les villes quelque construction importante à faire, ou des dettes trop considérables à payer, il leur allouait de l'argent ou leur permettait de s'imposer sans rien prétendre sur l'impôt. De la sorte, les peuples de Bourgogne, dont l'argent n'était pas beaucoup mieux employé ni ménagé que l'argent des peuples de France, étaient cependant moins mécontens et moins malheureux. Leur souverain ne mettait point en oubli leur avantage et leur bien-être ; il était raisonnable, et quand les choses n'allaient pas bien, il s'occupait d'y mettre bon ordre[1]. Quant à ses domaines de Flandre, ils avaient leurs usages et leurs priviléges, et le Duc, qui craignait toujours de leur voir recommencer les séditions, songeait à les ménager. Les bonnes villes, de leur côté, savaient, quand il le fallait, faire des sacrifices.

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Il avait, deux ans auparavant, agi de même avec prudence et modération envers la ville de Besançon. Elle ne lui appartenait point, étant libre et impériale; mais, entourée de tous côtés par le territoire de la comté de Bourgogne, elle avait contracté alliance avec le Duc, et s'était engagée à lui payer une somme chaque année. Comme le paiement tardait, il envoya un de ses chevaliers, qui se montra si insolent et menaçant que les bourgeois de Besançon le mirent en prison. Maître Garnier, prevôt de Dormans, reçut alors commission du Duc d'aller réclamer la délivrance du chevalier. Sans écouter les gouverneurs de la ville ni recevoir leurs excuses, il traita tous les citoyens de Besançon de mutins et de vilains, et signifia qu'il mettait leur corps sous la main du Duc. N'était la forme de justice dont il usa, il ne fût point sorti sain et sauf de la ville et n'aurait pu échapper à la colère des habitans. Sur son rapport, le Duc ordonna au bailli de la Comté de faire un mandement de prise de corps contre tous les citoyens de Besançon. Quatre furent saisis hors des portes et emmenés au château de Gray. En même temps défense fut faite de communiquer avec la ville; de sorte que les paysans n'y pouvaient plus porter de vivres au marché.

Digitized by Google

Les gens de Besançon commençaient à murmurer et à s'émouvoir, disant que si le Duc voulait en agir de la sorte, il valait mieux avoir guerre avec lui. On lui envoya une ambassade à Paris, où il se trouvait, et l'on fit de grandes processions où les précieuses reliques furent portées, implorant le Saint-Esprit pour que l'affaire se pût accommoder. Le Duc ne voulut pas les pousser à l'extrémité; quelque chose fut cédé de part et d'autre, et le bon accord fut rétabli[1].

Mais le duc de Bourgogne ne pouvait donner les mêmes soins à l'administration du royaume. Il ne l'avait jamais gouverné d'une manière durable et sans partage. Ce n'était point son domaine, l'héritage de ses enfans. Il ne s'agissait point de ses vassaux ni de ses sujets. D'ailleurs, chaque province avait ses coutumes, ses priviléges qu'elle défendait de son mieux. La plus grande partie de la France était distribuée en apanages ou en gouvernemens à des princes dont l'autorité était fort absolue. Ainsi le duc de Berri conduisait presqu'à son gré le Languedoc, le Limousin, l'Auvergne, le Berri et le Poitou. Le duc d'Orléans avait aussi de vastes domaines.

[1] Manuscrit de M. Séguin (de Besançon).

Digitized by Google

Sans être princes, les autres grands seigneurs se soumettaient difficilement à l'autorité du roi, et auraient encore plus résisté aux commandemens du duc de Bourgogne. Il avait assez à faire de ranger ceux de ses propres États sous sa règle et sa justice. Il ne s'occupait donc que des plus grands intérêts du royaume, de la guerre, de la paix, des alliances, des subsides à demander, et encore sans pouvoir surveiller leur entrée ni leur emploi.

En ce moment c'était l'union de l'Église qui demandait ses premiers soins ; quelque puissant qu'il parût être à son retour de Bretagne, il ne pouvait guère lutter contre le parti, tous les jours plus fort, qui blâmait la soustraction d'obéissance. Les cardinaux mêmes avaient commencé à se repentir de leur rupture avec le pape, et quelques uns s'occupaient de se réconcilier avec lui ; Louis d'Anjou, roi de Sicile et de Provence, lui témoignait les plus grands égards. L'Espagne avait des ambassadeurs à Paris pour travailler en sa faveur. Le Languedoc et les provinces du Midi étaient contraires à ce qu'on avait fait. Le duc d'Orléans, revenu du Luxembourg, était toujours ardent pour cette cause, et, à dire vrai, tous les fidèles étaient au moins étonnés de voir

Digitized by Google

l'Église sans chef. Les ducs de Berri et de Bourgogne, malgré leur désir de persister dans ce qu'ils avaient voulu, furent obligés de céder ; une assemblée générale du clergé fut indiquée pour le 15 de mai[1]. Avant cette époque, un nouvel événement vint encore rendre l'affaire plus difficile à régler.

Il y avait cinq années que le pape Benoit était gardé dans son palais d'Avignon par des gens d'armes qui veillaient avec soin à ce qu'il ne pût s'évader ; ils avaient même, depuis quelque temps, reçu du duc de Bourgogne l'ordre de ne laisser sortir ni entrer aucune lettre du palais. Las de cette captivité, et d'après des conseils qui lui parvinrent de Paris, le pape résolut de s'échapper. Un des principaux chevaliers qui commandaient le siége était sire Robert de Braquemont, gentilhomme normand ; il allait et venait à son gré du camp au palais.

Le pape fit si bien qu'il mit ce vaillant homme dans ses intérêts. Le 12 de mars 1403, il réussit à s'échapper déguisé, n'emportant avec lui, selon l'usage des papes, qu'une boite renfermant le corps de Notre Seigneur ; il gardait aussi avec

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

soin une lettre du roi de France, qui lui mandait que, nonobstant le bruit public, il n'avait jamais voulu ni approuvé la soustraction d'obéissance. Le pape entra d'abord dans une maison de la ville, où plusieurs gentilshommes français vinrent lui baiser les pieds et lui montrer le plus grand respect. Au sortir d'Avignon, il arriva à Château-Renard, petite ville voisine, où il trouva une escorte de cinq cents hommes que ses partisans lui avaient amenée d'avance. Là, se trouvant en sûreté, il se fit raser, car il avait juré de ne point couper sa barbe tant qu'il serait captif. Il était si joyeux, qu'ayant demandé au barbier qu'il fit appeler de quel pays il était, et cet homme ayant répondu qu'il était Picard : « Tant mieux, « dit-il, cela fait mentir ces Normands qui avaient « promis de me faire la barbe. »

Dès le premier jour il écrivit au roi de France une lettre tout affectueuse ; il lui mandait qu'après s'être soumis à une longue captivité, dans l'espoir d'être utile à la paix de l'Église, voyant que ses souffrances étaient plutôt un obstacle à l'exécution de ce dessein, il avait quitté son palais. Il espérait que le roi se réjouirait de l'apprendre, et il allait s'occuper plus efficacement que jamais de relever de son oppression l'Église,

Digitized by Google

sainte épouse de Jésus-Christ. La protection divine n'avait sans doute, disait-il, favorisé sa retraite que pour lui donner les moyens de travailler à la gloire de la foi catholique, et aussi à l'honneur du roi, son cher fils, et de sa noble maison. Dès qu'on vit le pape en liberté, on changea promptement à son égard. Les cardinaux s'empressèrent de solliciter leur pardon; les bourgeois d'Avignon le supplièrent de rentrer dans leur ville; des évêques et des docteurs, auparavant animés contre lui, le firent assurer de leur fidélité.

Les cardinaux obtinrent assez promptement le pardon du pape. Il leur permit de se présenter devant lui. Ce fut à ses pieds, les deux genoux en terre, les mains jointes, les larmes aux yeux, qu'ils l'assurèrent de leur repentir, et lui protestèrent de leur fidélité. Il leur fit quelques reproches, mais avec douceur, révoqua les bulles par lesquelles il leur avait interdit le droit d'élection, et, pour mieux montrer sa bonté, il les retint à diner avec lui. Mais quelle fut leur frayeur lorsqu'au lieu de voir, comme à la coutume, dans la salle du repas, une compagnie d'ecclésiastiques, ils la trouvèrent pleine de gens d'armes! Ils crurent que leur dernier moment était arrivé, et

Digitized by Google

qu'à un signal donné ils allaient être massacrés. Ce n'était pourtant que le cortége habituel dont le pape avait jugé à propos de s'environner, et qui le suivait même à l'église[1].

Comme cette nouvelle cour toute guerrière était exigeante et coûteuse, le pape eut en peu de temps épuisé ses trésors. Sa vaisselle d'or et d'argent se convertit en plomb et en étain. Les gens d'Avignon, qui déjà craignaient son ressentiment, furent encore dans des transes plus vives lorsqu'ils connurent sa détresse; ils savaient que rien n'est si impitoyable qu'un prince qui manque d'argent. Cependant il leur accorda un pardon général, exigeant seulement que son palais fût réparé, et que la ville reçût une forte garnison d'Aragonais.

Le pape députa bientôt auprès du roi les cardinaux de Poitiers et de Saluces. Ils furent reçus en grande audience le 23 de mai 1403, devant le roi, son frère, ses oncles et ses principaux serviteurs. Le cardinal de Poitiers parla fort adroitement, en ménageant ce qu'il pouvait y avoir de contradictoire dans la conduite du sacré collége, et s'efforça de montrer que la soustraction était

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

un moyen injuste et impolitique de parvenir à l'union, lors même qu'on voudrait supposer au pape une blâmable obstination. Il entra ensuite dans l'éloge de ce pontife, parla de sa douceur, de sa déférence pour les princes de France, de sa résolution de les accepter pour juges de ses intérêts : il prit à témoin le duc d'Orléans, qui avait, dit-il, en main des preuves écrites des dispositions toutes pacifiques du pape ; enfin il proposa de revenir à l'obéissance.

Les Universités de Toulouse, Montpellier, Angers et Orléans avaient envoyé des députés ; ils appuyèrent cette opinion. Mais l'Université de Paris, dominée par les docteurs de la nation de Normandie, tenait à la soustraction qu'elle avait conseillée. Les ducs de Bourgogne et de Berri étaient aussi loin de céder. Le roi déclara aux cardinaux que l'assemblée du clergé étant sur le point de se réunir, il allait attendre son avis.

Le duc d'Orléans, qui voulait absolument faire prévaloir le parti du pape, rompit toutes les mesures de ses oncles. Il s'empara entièrement de l'esprit du roi. Il le fit d'abord consentir à ce que les voix du clergé, au lieu d'être prises en assemblée et après délibération, fussent recueillies en secret par chaque métropolitain, qui demande-

Digitized by Google

rait par écrit l'opinion des ecclésiastiques de son ressort. Cela fait, il profita d'un moment où ses oncles n'étaient point à l'hôtel Saint-Paul, et entra chez le roi avec les deux cardinaux et quelques prélats. C'était à l'issue du sommeil de midi ; le roi était en son oratoire. Le duc d'Orléans lui dit que le plus grand nombre des voix était pour la restitution d'obéissance; le roi répondit qu'il en était content, qu'il tenait Benoit pour un savant et honnête homme, et qu'il ne se souvenait pas d'avoir signé la soustraction. Son frère prit aussitôt le crucifix sur l'autel, et lui fit jurer de rentrer sous l'obéissance du pape. On en dressa acte sur-le-champ; le roi signa : sans plus attendre, on se mit à chanter le *Te Deum* dans l'oratoire même, et le roi l'entendit bien dévotement à genoux. Aussitôt l'ordre fut envoyé à toutes les églises de célébrer des actions de grâces. En un instant les cloches furent en branle : ce fut ainsi que le duc de Bourgogne et le duc de Berri apprirent la grande résolution qu'on venait de prendre[1].

Ils arrivèrent à l'hôtel Saint-Paul, et portèrent au roi d'amères plaintes sur le procédé qu'on avait suivi pour décider une telle affaire; le duc

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google



Digitized by Google

Charles VI rentrant sous l'obeissance du Pape.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

de Bourgogne demanda que tout fût annulé, et qu'on délibérât avec la maturité convenable. Le roi ne put répondre autre chose, sinon que son frère lui avait semblé agir par un saint zèle pour la religion, et s'était engagé au nom du pape à des conditions fort raisonnables. On les fit lire, mais le duc de Bourgogne ne cédait point. Le lendemain il y eut à l'hôtel des Tournelles, chez le duc de Berri, une assemblée de prélats où vint le duc de Bourgogne. Le chancelier s'y rendit, fit de nouveau connaitre la volonté du roi et les promesses que le pape avait faites au duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne n'avait nulle confiance en de telles promesses, et le duc de Berri pas beaucoup davantage; mais son neveu avait dans l'intervalle réussi à le gagner. Il s'efforça de concilier les deux partis, et d'amollir la résolution de son frère. Parmi les prélats, les uns se soumettaient, d'autres demandaient du temps pour se consulter. On en était à ce point, lorsqu'arriva aux princes un ordre du roi de se rendre sur-le-champ près de lui. Ils le trouvèrent prêt à monter à cheval pour se rendre à Notre-Dame, où il allait rendre des grâces solennelles pour la restitution d'obéissance. Il fallut le suivre: la messe fut célébrée par le cardinal de Poitiers;

Digitized by Google

et maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, qui avait été un des plus ardens promoteurs de la soustraction, fit un beau sermon pour annoncer le retour à l'obéissance.

Les choses étant ainsi consommées, le duc de Berri fit consentir le duc de Bourgogne à ne s'y point opposer. L'Université eut encore plus de peine à céder. Les Français et les Picards penchaient pour l'obéissance; les Allemands restaient neutres; les Normands n'en montraient que plus d'opiniâtreté. Cependant, se trouvant seuls, ils en eurent honte, et après trois jours se rendirent.

Une telle conduite de la part du duc d'Orléans ralluma toutes les discordes entre le duc de Bourgogne et lui. Déjà, au mois d'avril, le crédit toujours plus grand de la reine avait déterminé un notable changement. Le roi avait ordonné la formation d'un nouveau conseil d'État où devaient siéger la reine, les princes, le connétable, le chancelier et divers conseillers. Les affaires devaient se décider par le plus grand nombre de voix. Un autre édit[1] prescrivait à la reine, aux princes, aux évêques, aux principaux seigneurs, aux premiers bourgeois des bonnes

[1] Ordonnances des rois de France.

Digitized by Google

villes, de prêter serment entre les mains du chancelier de n'obéir à nul autre qu'au roi. La méfiance et les inquiétudes étaient si grandes, qu'on ajouta à ce serment celui de reconnaître, après la mort du roi, le Dauphin, duc de Guyenne, pour roi, souverain et naturel seigneur. L'édit fut porté par le connétable et le chancelier au parlement, où il fut publié en présence des gens du roi, des avocats, des secrétaires-greffiers, notaires et huissiers de la cour, qui en jurèrent tous l'exécution sur les saints Évangiles.

Le même esprit et la même influence firent en même temps déclarer, en cas de mort du roi, l'abolition de toute minorité pour son successeur. Quel que fût son âge, il devait gouverner le royaume comme roi, par lui-même et en son nom, en prenant les avis des plus proches de son sang et des plus sages de son conseil. C'était prévenir la nomination d'un régent, et détruire la sage distinction établie entre la garde du roi et le gouvernement de l'Etat.

L'union de la reine et du duc d'Orléans commençait à devenir si intime et si publique, que ces ordonnances étaient évidemment dirigées contre le duc de Bourgogne. Néanmoins, il fit paraître, peu de jours après leur publication, les plus écla-

Digitized by Google

tantes marques de son pouvoir : il maria trois enfans de son fils, le comte de Nevers, avec trois enfans du roi. Louis, duc de Guyenne, Dauphin, fut fiancé avec Marguerite, fille aînée du comte de Nevers; Michelle de France, quatrième fille du roi, avec Philippe de Bourgogne, qui depuis fut duc de Bourgogne; le troisième engagement de mariage fut celui de Jean, duc de Touraine, second fils du roi, avec une autre fille du comte de Nevers. Les motifs que donna le roi, dans ses lettres patentes, furent sa reconnaissance pour les grands et signalés services qu'il avait reçus de son oncle le duc de Bourgogne, dans le gouvernement de sa personne et du royaume; l'avantage que ses enfans devraient retirer de leur alliance avec une maison si puissante, et le profit qui résulterait pour le royaume d'avoir un tel secours contre ses ennemis[1].

Le duc de Bourgogne se surpassa dans les fêtes qu'il donna en cette occasion. Mais ces deux jeunes princes, dont le mariage venait d'être si pompeusement célébré, n'étaient pas destinés par la Providence à parvenir au trône; comme les deux fils que le roi avait déjà eus avant eux, ils de-

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

vaient mourir jeunes, et la couronne devait venir à l'enfant qui était né peu de semaines avant le 21 février, et qui avait reçu le nom de Charles, du sire d'Albret, connétable de France, son parrain. C'était ce jour-là même qu'il venait d'être revêtu de l'office de connétable; il succédait à un vaillant et digne chevalier honoré de tout le royaume, au connétable de Sancerre, ce vieux frère d'armes de Duguesclin. Bien qu'il le surpassât en naissance, il n'en avait pas moins été simple en ses manières, ennemi du faste, sans ambition et sans avidité, exact dans la discipline, infatigable dans la guerre; il mourut avec une grande piété et conservant toute sa raison. Se voyant près de sa fin, il se fit donner l'épée de connétable. « Je l'ai fidèlement gardée durant plu-
« sieurs années, dit-il, et me suis acquitté de mon
« office loyalement et avec soin; maintenant je la
« rends au roi, je me recommande à ses prières,
« et lui demande, pour toute grâce, de permettre
« que je sois inhumé dans l'église de Saint-Denis,
« à laquelle j'ai toujours eu une dévotion parti-
« culière. »

Le duc d'Orléans, qui assistait à ses derniers momens, et qui l'avait toujours aimé, lui promit d'obtenir cette faveur du roi, et aussi de faire

Digitized by Google

payer trois mille écus d'or, qui lui étaient dus sur les gages de son office, pour fonder une chapelle en cette église[1].

Ses funérailles furent solennelles. Le duc de Bourgogne et les autres princes y assistèrent et donnèrent des marques de leur profonde douleur. Toutefois le duc d'Orléans oublia de faire payer la somme destinée à la chapelle.

Le choix du sire d'Albret pour succéder à ce grand chevalier ne fut pas approuvé; c'était, il est vrai, le cousin du roi; sa mère était Marguerite de Bourbon, sœur de Jeanne, reine de France; mais il était de petite taille, faible, boiteux, sans expérience des armes, sans gravité dans les mœurs, et peu fait pour conduire les armées du royaume.

Cependant il semblait que la France eût besoin, plus que jamais, de vaillans et habiles hommes de guerre. Bien que les trèves eussent été renouvelées avec l'Angleterre, que de part et d'autre on se donnât sans cesse des assurances pacifiques, et qu'il y eût des conférences continuelles pour accommoder chaque différent, on pouvait presque dire que les deux royaumes

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

étaient en guerre. Le roi d'Angleterre, encore mal assuré sur son trône, avait continuellement à combattre et à punir des révoltes et des conjurations. Les Écossais profitèrent de ses embarras pour marcher contre lui, et bientôt des chevaliers français s'en allèrent chercher dans leur armée l'occasion de combattre les Anglais. Au mois de juillet 1402, ils perdirent une grande bataille à Homeldon. Parmi les prisonniers se trouva entre autres le sire Pierre Desessarts, chevalier des plus estimés de la noblesse de France. Comme il n'était point riche, des commissaires furent nommés pour demander et recueillir, parmi les gentilshommes ou autres, l'argent nécessaire à sa rançon. Le comte Douglas, qui était depuis longtemps l'ami et le frère d'armes des seigneurs français, fut aussi, bien qu'Écossais, racheté de la même sorte.

De leur côté, les Anglais se livraient à de continuelles pirateries; ils prenaient les vaisseaux qui amenaient les vins de Bordeaux à La Rochelle, ou qui sortaient de ce port pour les porter ailleurs; ils descendirent sur l'île de Rhé et y pillèrent une abbaye. Ils ne faisaient pas moins de maux sur les côtes de Bretagne et de Normandie, où les pêcheurs n'osaient plus aller en

Digitized by Google

mer. On accusait le roi d'Angleterre de souffrir et d'encourager ces brigandages ; ses ambassadeurs les désavouaient, comme ceux de France désavouaient les entreprises faites en Guyenne, les secours donnés aux révoltés, le défi du duc d'Orléans et tout ce qui semblait une violation des trèves. Le conseil du roi défendait toujours toute tentative contre les Anglais ; comme on savait qu'il était fort divisé, et que si le duc de Bourgogne voulait la paix, le duc d'Orléans favorisait la guerre, il se commettait chaque jour des actes de violence ; tant on connaissait peu le bon ordre, tant on savait mal obéir à la volonté du roi ! D'ailleurs ce n'était pas une chose rare que de voir un simple seigneur défier, en son nom, un roi et lui faire la guerre. Il y avait un brave écuyer du comté de Guines, nommé Gilbert de Fretun, qui avait toujours refusé le serment de fidélité à l'Angleterre, et qui depuis treize ans gardait la côte de Picardie contre les pirates, en faisant lui-même le même métier. Il envoya défier le roi d'Angleterre, et ayant équipé deux forts vaisseaux, ravagea les côtes, jusqu'à ce qu'enveloppé par des forces supérieures il périt en se défendant vaillamment [1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Le sire de Clisson ne voulut pas non plus souffrir patiemment les insultes journalières des Anglais contre les Bretons; il fit faire un armement considérable. La circonstance semblait heureuse: une nouvelle révolte venait d'éclater contre le roi d'Angleterre; le comte de Northumberland, qui jusqu'alors avait été son plus ferme appui, en était le chef.

Les Bretons mirent en mer plus de douze cents hommes, sous les ordres du sire de Penhouet, amiral de Bretagne, et du sire Guillaume Duchâtel. Ils commencèrent par aller attaquer une flotte anglaise qui était à l'ancre près de Saint-Mahé. Le combat fut terrible et animé par la vieille haine réciproque des Anglais et des Bretons. Enfin ceux-ci l'emportèrent, et ramenèrent dans leurs ports plus de mille prisonniers. Encouragés par cette victoire, les Bretons résolurent de descendre en Angleterre. C'était précisément alors que le roi Henri était contraint de porter toutes ses forces vers le nord pour combattre les Gallois et le parti du comte de Northumberland. L'entreprise bretonne fut plus considérable encore que la première. On s'empara d'abord des îles de Jersey et Guernesey. De là on descendit près du port de Plymouth, et la ville fut surprise

Digitized by Google

et brûlée, ainsi que les environs. Mais le roi d'Angleterre venait de remporter une victoire complète à Shrewsbury au mois de juillet 1403, et les Bretons se retirèrent chargés de butin.

Les Anglais tardèrent peu à se venger. Ils équipèrent une flotte nombreuse, montée d'environ dix mille hommes, descendirent à Saint-Mahé près de Brest, y trouvèrent peu de résistance, et mirent tout à feu et à sang. Puis ils se rembarquèrent, et rencontrant un énorme convoi chargé des vins du Poitou, ils s'en emparèrent[1].

C'était aussi la même année et quelques mois avant, que messire Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, allié de la maison royale de France et gouverneur de la Picardie, avait envoyé défier le roi d'Angleterre, dans les termes suivans : « Très-haut et très-puissant prince « Henri, duc de Lancastre : moi, Waleran de « Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Pol, « considérant l'affinité, amour et confédération « que j'avais avec très-haut et puissant prince « Richard, roi d'Angleterre, dont j'ai eu la sœur « pour épouse ; considérant la destruction dudit « roi, dont vous êtes notoirement coupable et

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

« grandement diffamé ; de plus, la grande honte « et le dommage que moi et ma génération des- « cendant de lui, en pourront recevoir au temps « à venir, et l'indignation de Dieu tout-puissant, « ainsi que celle de toutes personnes raisonnables « et honorables, que je mériterai, si je n'emploie « pas toute ma puissance à venger la mort dudit « roi dont j'étais allié ; en conséquence, je vous « fais savoir par ces présentes que je vous nuirai « en toutes manières que je pourrai ; tous les « dommages que je pourrai vous faire, tant par « moi que par mes parens, mes hommes ou mes « sujets, je vous les ferai, soit par terre, soit par « mer, toutefois hors du royaume de France ; « cela, pour les causes ci-dessus exposées, et « nullement pour ce qui a pu ou pourrait se pas- « ser entre mon très-redouté et souverain sei- « gneur le roi de France et le royaume d'Angle- « terre. Et ce, je vous certifie par l'empreinte de « mon sceau. Donné en mon château de Luxem- « bourg, le dixième jour de février 1403[1]. »

Ce défi, malgré la réserve que le comte de Saint-Pol y avait insérée, fut blâmé comme contraire à la trêve, d'autant que l'entreprise était com-

[1] L'année commença le 30 mars.

Digitized by Google

posée entièrement d'hommes d'armes français. Elle était ridicule aussi par le peu de puissance dont disposait le comte de Saint-Pol. Aussi le roi Henri tourna-t-il ce défi en raillerie et n'en fit-il nul compte. Le succès répondit à l'idée qu'on en avait conçue. Un débarquement dans l'île de Wight fut repoussé par les seuls habitans, ou plutôt échoua par la crainte de voir arriver une flotte anglaise au secours. Le roi Henri fit dire alors au comte de Saint-Pol qu'il était fâché de ce qu'il n'avait point voulu entrer dans ses États; que pour lui, il espérait mieux faire et le visiter dans le comté de Saint-Pol. En effet, le comte de Sommerset, gouverneur de Calais, que les gens du comte de Saint-Pol avaient eu la sottise de venir insulter, en venant une nuit attacher à la porte de la ville une potence où il était suspendu en effigie, sortit de la place, et saccagea sans résistance le domaine de ce seigneur[1].

Malgré les protestations de loyauté et de désir de la paix qu'on se renouvelait fréquemment, il fallait donc songer à la guerre : véritablement elle était commencée. C'était dans ce moment-là même que la conduite du duc d'Orléans dans l'af-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

faire de la soustraction avait irrité plus que jamais le duc de Bourgogne; alors le conseil du roi avisa que ce serait une sage précaution de les éloigner tous deux du gouvernement et de les employer à la guerre. Le duc de Bourgogne reçut l'ordre d'aller en Flandre préparer le siége de Calais, et le duc d'Orléans, de se rendre dans la Guyenne.

L'état du roi allait toujours empirant : il retomba malade peu après qu'il eut signé la restitution d'obédience, eut quelques bons intervalles vers la fin du mois de juin, puis demeura sans raison jusqu'au mois de décembre. On prenait beaucoup moins de soin de lui, et l'on n'espérait plus le guérir. Cependant on prêta de nouveau l'oreille à des sorciers, qui se vantèrent de découvrir le secret de sa maladie. Ils étaient quatre : un prêtre, un clerc, un serrurier et une femme. On résolut d'essayer encore et de permettre leurs conjurations. Le prêtre fit faire un grand cercle de fer porté sur douze colonnes, et douze chaînes y étaient attachées. La machine fut placée au plus épais d'une forêt. Il demanda que douze personnes se laissassent enchaîner, protestant qu'il ne leur arriverait aucun mal. Tant par curiosité que par dévouement à la santé du roi, il se présenta

Digitized by Google

douze hommes notables, chevaliers, ecclésiastiques, bourgeois, magistrats. Ils firent tout ce que voulut le prêtre, se soumirent à tout; mais l'on ne vit rien, on n'entendit rien. Il donna pour raison que les douze personnes avaient fait le signe de la croix, ce qui avait rompu tout le charme. Bien des gens furent édifiés de cette marque de la force de notre religion. D'autres rapportèrent qu'un des compagnons du sorcier avait avoué au prevôt de Paris que tout n'était que tromperie. Quoi qu'il en soit, ils furent brûlés vifs; et une grande grêle ayant peu de jours après ruiné la récolte des vignes, le peuple n'en chercha point d'autre cause[1].

Au même temps, il fut grandement question d'un autre homme, qui avait vù des choses bien merveilleuses. Il était depuis long-temps curieux de parler au diable, il en cherchait sans cesse les moyens, et s'enquérait en tous lieux qui pourrait le lui montrer. Quelqu'un lui conseilla d'aller dans le sauvage pays d'Écosse. Il s'y rendit; quand il y fut, on lui indiqua une vieille femme qui passait pour se mêler de ces choses-là. Il s'adressa à elle. Elle lui montra de loin un vieux

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Digitized by Google

château tout ruiné, où il n'y avait plus que les murailles et des débris couverts de ronces et d'épines. Elle lui dit d'aller en cet endroit, d'y rester sans crainte, et qu'il trouverait quelqu'un à qui il pourrait parler. Il s'y rendit hardiment; quand il y eut resté un peu de temps, on apporta un cercueil ouvert qu'on posa sur deux grosses pierres; et alors il vit arriver des nuées de corbeaux au nombre de plus de dix mille, qui décharnèrent le corps couché dans cette bière, ne lui laissant que les os: puis le cercueil fut refermé et emporté. A l'instant parut devant lui une sorte d'homme, qui semblait comme un More d'Afrique. Lui, sans se troubler, lui demanda quel était ce corps ainsi déchiré par les corbeaux. Le More répondit que c'était le roi Salomon, et qu'il en devait souffrir autant tous les jours jusqu'à la fin du monde, mais ne serait pas damné. Ensuite il fit au More trois questions. La première, sur la chose qu'il avait le plus envie de savoir; mais jamais il ne voulut répéter à personne ni les paroles de sa demande, ni celles qu'on lui avait répondues. La seconde question fut de s'informer des trésors perdus. Le More répondit que jamais ni lui ni ses compagnons ne les révèleraient, parce qu'ou les gardait pour l'Ante-Christ. Il s'enquit

Digitized by Google

par la troisième question de ce qui adviendrait de la ville de Paris, et si elle serait détruite à cause de la dissolution qui y régnait et des péchés infinis qu'on y commettait. Il lui fut répondu qu'il s'y faisait aussi beaucoup de bonnes actions, et qu'il y avait d'honnêtes personnes dont les prières sauveraient la ville, mais qu'elle souffrirait de grands maux, et qu'on y verrait de cruelles divisions[1].

Cette dernière prédiction n'avait rien de merveilleux ; chaque jour tous les hommes sages gémissaient d'une discorde qui devenait de plus en plus menaçante, et qui perdait le royaume. La commission qu'on avait donnée à chacun des deux princes se trouva bientôt inutile. Le duc d'Orléans était parti en grande compagnie : il avait d'abord fait une entrée magnifique dans sa ville d'Orléans. L'Université lui adressa une belle harangue, et il était si docte prince, qu'il répondit sur-le-champ, reprenant, sans en rien omettre, tous les points traités par l'orateur. Le lendemain il vint en procession à l'église de monseigneur Saint-Aignan, patron de la ville, et, selon l'usage, se vêtit d'un habit de cha-

[1] Juvénal.

Digitized by Google

noine. Il reçut de beaux présens de ses sujets. Ce fut là tout le résultat de son voyage, et du grand et coûteux armement qu'il avait fait. La victoire que le roi d'Angleterre avait remportée sur les révoltés arrêta les projets de guerre, et l'on se promit encore d'observer la trève. Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne faisait des dépenses plus grandes et aussi inutiles. Il voulut assiéger Calais, et l'on construisit par ses ordres une quantité de forteresses et de châteaux en bois pour entourer la ville comme avait fait autrefois le roi Édouard d'Angleterre quand il s'en était emparé. Tout se trouva perdu. Les peuples murmuraient de ce qu'on leur arrachait ainsi leur argent, qui ne profitait jamais à la chose publique[1].

Les deux princes étant revenus, les querelles recommencèrent sur les affaires de l'Église. Malgré toutes les promesses que le duc d'Orléans avait faites au nom du pape, il n'en était ni moins absolu ni moins emporté. Il éleva bientôt la prétention que toutes les collations de bénéfices faites pendant la soustraction étaient nulles, et traita d'intrus l'abbé de Saint-Denis, qu'on lui

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

avait envoyé en ambassade; de nouvelles instances furent inutilement essayées. Enfin le duc d'Orléans, qui s'était rendu garant de la conduite du pape, et qui avait montré tant de zèle pour lui, fut invité à l'aller trouver pour en obtenir plus de raison. Il se rendit au mois d'octobre à Marseille, où était le pape. Il en reçut un grand accueil, le pape le combla de caresses et lui témoigna publiquement toute sa reconnaissance. Mais les semaines et les mois se passaient sans obtenir la réponse qu'on désirait. Alors le conseil du roi se détermina à agir d'autorité. Le duc d'Orléans n'était point présent pour défendre le parti du pape. Le 19 décembre, une déclaration du roi, portée au parlement, statua invariablement que le pape n'avait ni approbation à donner ni finances à percevoir pour les bénéfices conférés avant la restitution d'obéissance. Les négociations du duc d'Orléans et les espérances qu'il pouvait concevoir d'un résultat heureux pour la paix de l'Église, se trouvèrent renversées. Il revint au mois de février 1404[1].

La guerre semblait de plus en plus inévitable avec le roi d'Angleterre, et le roi de France n'a-

[1] L'année commença le 19 avril.

Digitized by Google

vait nul moyen d'y pourvoir. Les finances étaient épuisées : on n'avait point de quoi payer la solde des gens d'armes ; les dépenses domestiques du roi et des princes ne se faisaient qu'à force de dettes. Le conseil du roi s'efforçait de tenir secrète une telle misère et de si grands embarras. Le duc de Bourgogne s'opposait de tout son pouvoir à ce qu'on levât de nouvelles tailles : il voulait ménager les peuples mécontens et appauvris, et craignait de les pousser à quelque extrémité. Mais enfin il lui fallut céder à la nécessité. Une taille énorme et générale fut ordonnée, en promettant qu'elle serait employée au bien de l'État et pour armer contre les attaques des ennemis [1].

Les princes sortirent de Paris le jour où l'ordonnance fut publiée et criée au Châtelet, tant ils en craignaient l'effet. Cependant la taille fut levée sur-le-champ avec une extrême rigueur. Les gens de justice n'eurent aucune part à la distribution ni au recouvrement de l'impôt. Il n'y avait nul recours contre les collecteurs. Ils faisaient vendre les meubles ; ils traînaient en prison les personnes qui tardaient à payer, et ajoutaient une amende à leur quote-part, préten-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

dant qu'on méritait punition pour avoir manqué aux ordres sacrés du roi.

Quand tout cet argent fut recueilli, le conseil du roi ordonna qu'il serait enfermé dans une tour du palais, et que rien n'en serait ôté que d'un commun accord et pour la défense du royaume; ce qui sembla fort sage à tous les gens de bien. Mais le duc d'Orléans, une nuit, accompagné d'une nombreuse suite armée, sans se soucier du scandale, vint rompre la porte et enleva ce trésor[1].

Il profita, pour faire ce larcin, de l'absence du duc de Bourgogne. Ce prince était pour lors dans ses États de Flandre. La duchesse de Brabant, dont il était héritier par sa femme, avait souhaité qu'Antoine de Bourgogne, comte de Rethel, à qui son duché devait passer après la mort de Philippe-le-Hardi, en prît dès lors l'administration. Le duc de Bourgogne venait donc faire reconnaître son fils par les États du pays.

Au milieu des fêtes superbes qu'il donnait dans la ville de Bruxelles à la duchesse de Brabant, il tomba malade d'une de ces maladies populaires qui, dans ce temps-là, ravageaient fréquemment

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

les peuples pauvres et malheureux, et qui dépeuplaient sans cesse des villes sales et infectes. Bientôt le Duc se sentit proche de sa fin. Il demanda à être transporté à son château de Halle, où était une chapelle de la Vierge en laquelle il avait une dévotion particulière. La duchesse de Bourgogne, qui était à Arras, lui envoya sur-le-champ sa litière, mais il était trop faible pour faire ce trajet autrement que dans une litière à bras. Il se fit porter à l'église Notre-Dame pour y faire ses prières. Si cette divine assistance ne lui rendit point la santé, du moins elle le disposa à une fin chrétienne, où il montra une résignation et une fermeté dignes de sa vie. Jusqu'au dernier moment il conserva sa raison, tint les plus sages discours, et régla prudemment tout ce qui devait se faire après lui. Enfin, le dixième jour de sa maladie, sentant la mort approcher, il fit venir ses deux nobles fils, le comte de Nevers et le comte de Rethel; il les exhorta à aimer, à servir Dieu et aussi le roi, à lui garder loyauté, comme lui-même avait fait durant toute sa vie; à prendre à cœur le bien de la couronne et du royaume, à vivre entre eux avec concorde et amour, à servir et honorer leur digne mère, à bien se garder de trop grever leurs sujets, et à les aimer

Digitized by Google

en bons pères. Il leur recommanda aussi ses bons serviteurs, dont la douleur lui faisait tant de pitié.

Ainsi mourut, le 27 avril 1404, dans la soixante-treizième année de son âge, ce prince dont la fin devait être l'origine de tant de maux. Chacun savait qu'ils étaient tempérés et suspendus par sa prudence, et il fut regretté de tout le royaume. On se rappelait toutes ses bonnes qualités : après s'être montré un hardi chevalier, il avait toujours été le plus prudent des princes du sang royal; politique habile, célèbre par sa grande prévoyance, ne faisant rien sans en savoir les conséquences, démêlant facilement le vrai des choses, possédant aussi mieux que personne le langage convenable pour s'entretenir avec des ambassadeurs et conclure des traités; ami de la paix, tout vaillant qu'il était à la guerre; craignant de trop grever les peuples et de les jeter dans quelque révolte; sachant s'arrêter au point de s'en faire aimer et de gagner leur confiance; curieux de la règle et du bon ordre, l'ayant mis en ses États autant qu'on le pouvait en ce temps-là.

Il avait recueilli le fruit de son habileté; car, profitant de toutes les occasions pour accroître lui et les siens, il avait en quarante années établi

Digitized by Google

une puissance égale à celle des plus grands souverains de la chrétienté. Il laissait ses enfans et ses petits-enfans riches et fortifiés par les alliances les plus hautes et les plus illustres.

Les intérêts de sa famille et de ses domaines avaient passé avant ceux du royaume, toutefois il avait toujours aimé et défendu l'honneur de la France. Il avait été loyal serviteur de son digne frère le feu roi Charles V, sage régent et conseiller de son neveu Charles VI. On pouvait faire de graves reproches à son gouvernement; mais tout avait dépéri lorsqu'il avait été écarté des conseils. Savoir se faire aimer était aussi une de ses vertus; car il était sincère et assuré dans ses amitiés. Le roi Jean son père l'avait préféré à tous ses fils. Le roi Charles V avait eu pour lui une affection et une confiance constantes, et lui de son côté avait toujours chéri et respecté sa mémoire. C'est lui qui, un an avant sa mort, fit venir la savante dame Christine de Pisan, fille de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V, et lui ordonna d'écrire une vie de ce roi, afin de transmettre à la postérité le souvenir de ses vertus[1]. Il avait eu pour son neveu les plus tendres soins, et s'était fidèle-

[1] Christine de Pisan.

Digitized by Google

ment acquitté de la tâche que lui avait léguée son frère mourant. Seulement il aurait dû l'élever plus sévèrement et céder moins à ses désirs [1].

Son amour pour sa femme pouvait être cité comme un rare modèle. Soit affection et scrupule, soit crainte d'offenser une princesse altière et emportée, il lui fut toujours fidèle. Contre la coutume de tous les princes de son temps, il ne laissa aucun bâtard reconnu, et n'eut que des enfans légitimes : cette tendresse pour sa femme n'était pas sans quelque faiblesse, et détermina plus d'une fois sa conduite.

Il était pieux, exact aux pratiques de la religion, et s'occupa toujours des intérêts de l'Église. Il fonda la belle chartreuse de Dijon, et donna beaucoup aux couvens et aux églises; moins pourtant que le duc de Berri et le duc d'Orléans, ce que les moines remarquèrent [2]. Ils l'excusaient cependant à cause de la magnificence qu'il avait introduite dans le service divin. Une de ses grandes dépenses était surtout la musique de sa chapelle; il y mit un faste inconnu jusqu'alors et fort supérieur à ce qui s'était fait chez les rois les plus pieux [3].

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Idem*.
[3] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Son goût pour la pompe la plus splendide et sa prodigalité obscurcissaient néanmoins toutes ses vertus, en le jetant sans cesse dans des embarras de finances dont il avait peine à sortir, même en employant des moyens peu dignes de lui. Son amour de l'argent n'était pas une sordide avarice, comme dans le duc de Berri; sa magnificence n'était point pure frivolité comme celle du duc d'Orléans. Outre une certaine idée de grandeur, il entrait beaucoup de politique dans sa libéralité. Des présens riches et innombrables qu'il faisait, les pensions qu'il accordait à ses serviteurs et à ceux des autres princes, ce nombre prodigieux d'officiers de toutes sortes, dont il forma la cour de Bourgogne, et qui la fit devenir le modèle de la cour des rois, contribuèrent à l'élever au-dessus de tous les autres princes, et l'aidèrent à réussir dans ses entreprises; mais il en arriva que, monté au faîte de sa puissance, maître des plus vastes États, il ne laissa pas de quoi payer sa sépulture, ni acquitter les dépenses journalières de sa maison, pour lesquelles ses officiers étaient honteusement poursuivis. Et sa femme, cette princesse si fière, craignant que les meubles et biens qu'elle possédait en commun avec son mari ne fussent pas

Digitized by Google

suffisans pour satisfaire aux créanciers, fit ce que les plus chétives bourgeoises ne faisaient pas sans honte; elle renonça authentiquement à la communauté, et s'en vint, dit-on, en signe de cette renonciation, déposer, selon la coutume, sa bourse, son trousseau de clefs et sa ceinture sur le cercueil de son mari [1].

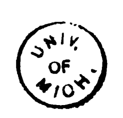
En effet, ce prince était dans un si grand dénûment, que, dès le lendemain de sa mort, ses deux fils mirent en gage son argenterie pour suffire aux premiers frais de ses funérailles. Son corps fut embaumé. Conformément à ses dernières volontés, on le revêtit d'une robe de chartreux, qu'on acheta à un couvent voisin.

Le convoi fut digne de son rang. Il prit sa route par Audenarde, Courtray, Lille, Douai, Saint-Quentin, Troyes et Châtillon, pour arriver à Dijon. Le deuil était mené par les trois fils du Duc, et par le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne.

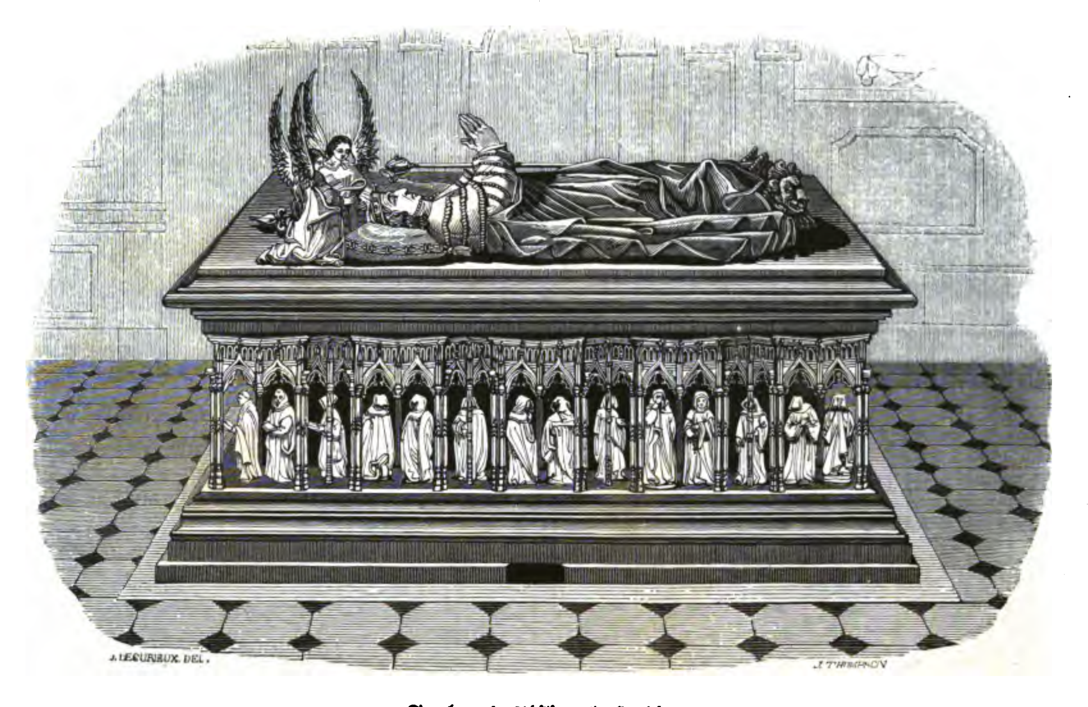
La ville de Dijon envoya au-devant du corps jusqu'au Val-de-Suzon, les maires, les échevins, cent des principaux bourgeois à cheval, et cent pauvres vêtus de noir, portant des torches de

[1] Monstrelet. — Meyer.

Digitized by Google



Digitized by Google



Tombeau de Philippe-le-Hardi.

[illegible] magnifique et solennel [illegible]

[illegible] le corps [illegible] fut déposé [illegible] avait fondé [illegible] élevé [illegible] en marbre avec les pierres [illegible] pour cet usage.

[illegible] Le duc de Berri était [illegible] dans son [illegible] miséricorde divine ; [illegible] offrandes [illegible] croix d'or [illegible] ceux qui n'avaient [illegible] pour cela, et qui [illegible] n'y assistèrent pas de leur [illegible]. Il y en eut même qui [illegible] proférant contre lui des publiques [illegible] à cause des tailles qu'il avait imposées [illegible] exactions de toute sorte dont il [illegible] sujets. Peut-être [illegible] car il témoigna un grand [illegible] fit même une remise [illegible] sur [illegible]

Digitized by Google

cire. Tout fut magnifique et solennel dans cette triste cérémonie.

Ce fut le 15 de juin 1404 que le corps de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fut déposé dans l'église des Chartreux qu'il avait fondée, et où lui fut élevé un superbe tombeau en marbre avec les pierres qu'il avait lui-même achetées pour cet usage.

Des services funèbres furent aussi célébrés à Paris. Le duc de Berri était tombé malade de la même maladie, dans son château de Bicêtre près de Paris; la crainte de la mort le saisit; il fit implorer la miséricorde divine par des prières publiques, envoya, comme il l'avait fait souvent, des offrandes précieuses aux églises. Il donna, entre autres, une croix d'or et de pierreries à Notre-Dame. Le clergé ordonna des processions. Mais ceux qui n'avaient rien reçu pour cela, et qui aimaient le peuple, n'y assistèrent pas de bon cœur. Il y en eut même qui, au lieu de prières, proféraient contre lui de publiques malédictions, à cause des tailles qu'il avait imposées et des exactions de toute sorte dont il avait chargé les sujets. Peut-être en sut-il quelque chose, car il témoigna un grand repentir de son avarice, et fit même une remise de vingt mille écus sur les

Digitized by Google

derniers impôts[1]. Il guérit; mais, apprenant la mort de son frère le duc de Bourgogne, il en ressentit une inconcevable douleur, et apporta un soin extrême au service qu'il lui fit faire aux Augustins. Le roi aussi, dès qu'il revint à la raison, témoigna un grand chagrin, et assista à une semblable cérémonie dans l'église des Célestins.

Philippe-le-Hardi laissa trois fils et trois filles : Jean, qui lui succéda; Antoine, qui prit le nom de duc de Limbourg; Philippe, qui s'appela le comte de Nevers; Marguerite, comtesse d'Ostrenant, qui avait épousé Guillaume de Bavière; Catherine, femme de Frédéric d'Autriche; Marie, comtesse de Savoie. Il avait perdu deux fils et une fille.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

JEAN-SANS-PEUR.

Digitized by Google

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Hommage du Duc. — Guerre avec l'Angleterre. — Murmures contre la reine et le duc d'Orléans. — Le Duc hérite du comté de Flandre. — Sermon contre la reine. — Discorde entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans. — Le duc d'Orléans abuse de son pouvoir. — Le duc Jean s'empare du Dauphin. — Ses remontrances. — Préparatifs de guerre entre les princes. — Ils gouvernent en commun. — Guerre en Lorraine. — Mariages célébrés à Compiègne. — Le duc d'Orléans en Guyenne. — Meurtre du duc d'Orléans.

Digitized by Google



JEAN-SANS-PEUR.

1404 — 1419.



ANDIS que le convoi du duc Philippe cheminait lentement pour se rendre au lieu de sa sépulture, ses deux fils aînés, laissant le deuil sous la conduite de Philippe, leur plus jeune frère, et du comte de Richemont, se rendirent à Paris. Ils venaient prê-

Digitized by Google

ter foi et hommage au roi, qui, en ce moment, était dans un bon intervalle de santé.

L'hommage rendu par les héritiers du duc de Bourgogne différa de ce qui se pratiquait ordinairement. Jean, comte de Nevers, rendit hommage pour la première pairie du royaume et pour le duché de Bourgogne par deux actes séparés. Il n'était point rare alors qu'un office ou même qu'une simple pension fût donnée à fief.

En même temps, et pendant le peu de jours qu'il passa à Paris, le nouveau Duc, assailli des demandes que faisaient tous les marchands, ouvriers et artisans, créanciers de son père, se vit forcé de leur abandonner les meubles qu'il avait laissés. Les tableaux, les tapisseries, les joyaux, les riches vêtemens furent vendus ou pris en paiement pour satisfaire aux créances les plus pressantes. De la sorte on acquitta une portion des dettes jusqu'à la somme de cent dix-neuf mille francs [1].

Le duc Jean retourna ensuite rejoindre le convoi de son père, afin d'assister à son entrée à Dijon. La commune conçut à ce sujet quelque inquiétude. Elle craignit qu'au moyen de cette

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

cérémonie funèbre, le nouveau Duc ne fît son entrée dans la ville sans jurer d'en maintenir les priviléges. Dès qu'on lui eut représenté cette difficulté, il s'empressa d'y satisfaire en envoyant la déclaration suivante : « Jean, duc de Bourgogne, « comte de Nevers et baron de Donzy, à tous ceux « qui ces présentes lettres verront, salut : savoir « faisons que, comme pour recevoir et accueillir « plus grandement et plus honorablement les pré- « lats, barons, et autres gens d'église et séculiers, « qui, lundi prochain, seront aux obsèques de feu « notre très-cher seigneur et père, à qui Dieu par- « donne, nous avons intention, s'il plaît à Dieu, « d'aller et entrer en notre ville de Dijon ; et, « comme l'office sera long, et grande la presse « des gens qui y seront, et que nous ne pour- « rions bonnement faire le serment que nos pré- « décesseurs ducs de Bourgogne ont accoutumé « de faire à leur première entrée dans ladite ville, « selon les priviléges et liberté d'icelle, nous qui « voulons garder et maintenir lesdits priviléges « de notredite ville, voulons et aux maires et « échevins avons octroyé et accordé, octroyons « et accordons, que l'entrée que nous ferons ce « jour-là, sans jurer ses priviléges, ne lui soit « ou ne lui tourne à aucun préjudice ou diminu-

Digitized by Google

« tion desdits priviléges. En témoignage de quoi « avons fait mettre notre sceau à ces présentes.

« Donné à Chanceaux, le 13e jour de juin, l'an « de grâce 1404. »

Le Duc tarda peu à accomplir sa promesse; dès le lendemain des obsèques, le 17 de juin, il fit à Dijon son entrée souveraine, et jura les priviléges de la commune en la manière accoutumée. Il passa quelques jours dans son duché, y confirma et institua, du moins jusqu'à nouvel ordre, tous les officiers du duché nommés sous le règne de son père. Il fit aussi quelques règlemens utiles que lui proposa son conseil [1].

Peu de temps après il retourna à Paris pour y célébrer le mariage, déjà conclu, du Dauphin Louis, duc de Guyenne, avec sa fille Marguerite de Bourgogne. Les fiançailles de Philippe, son fils aîné, avec Michelle de France, fille du roi, furent aussi solennisées. Le roi lui montrait une grande faveur et lui abandonna une portion des aides imposées sur plusieurs de ses domaines, pour subvenir à l'acquittement des dettes de son père. La reine le traitait aussi avec grande amitié. Peu après ce double mariage, elle lui promit avec

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

serment, par acte scellé et authentique, de le protéger et défendre de tout son pouvoir, et de lui donner avis de tout ce qu'elle saurait qu'on voudrait entreprendre contre lui ou ses États. Il ne se mêlait pas encore des affaires du royaume, n'était point d'habitude au conseil du roi, et ne s'occupait que de mettre le bon ordre en son duché. Les querelles que le duc d'Orléans avait eues avec son père ne s'étaient point renouvelées[1]. Mais bientôt elles eurent occasion d'éclater avec la plus grande violence.

La guerre entre l'Angleterre et la France continuait à s'allumer de plus en plus. Les entreprises que les deux royaumes permettaient ou favorisaient chacun de leur côté, devenaient tous les jours plus graves et plus fréquentes. C'était surtout par mer que les Anglais faisaient mille maux à la France. On voulut donc aviser à avoir des vaisseaux ; le sire de Savoisy, grand-maître d'hôtel de la reine, vaillant chevalier très-favorisé du duc d'Orléans, fut chargé de se rendre auprès du roi de Castille pour lui en demander. Il réussit mal dans sa commission et ne rapporta qu'une promesse assez vague. Comme on s'en

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

plaignit, le roi de Castille fit alors assurer le conseil du roi de tout son empressement. Cette nouvelle réponse, si différente de la première, fit tenir de fâcheux discours contre le sire de Savoisy. Mais lui, qui était un brillant champion dans tous les tournois et les joûtes, offrit le défi à quiconque maintiendrait qu'il ne s'était pas loyalement acquitté de son ambassade[1].

En même temps, quelques jeunes gentilshommes de Normandie, entre autres les sires de Martel, de la Roche-Guyon et d'Acqueville, sans en demander congé à personne, pas même à leurs parens, équipèrent plusieurs vaisseaux, et, au nombre d'environ deux cents, allèrent chercher aventure contre les Anglais. Ils descendirent dans l'île de Portland et la pillèrent; mais les habitans, voyant leur petit nombre et leur peu de précaution, les entourèrent et les firent honteusement prisonniers[2].

Les Bretons, secrètement autorisés par le conseil du roi, firent aussi cette année-là une nouvelle entreprise sous les ordres des sires Guillaume Duchâtel, de la Jaille et de Châteaubriant.

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Elle ne fut pas conduite avec plus de prudence, et le sire Guillaume Duchâtel, un des plus vaillans chevaliers du royaume, y périt, combattant en désespéré.

Son frère, le sire Tanneguy Duchâtel, résolut de le venger. Il se mit à la tête d'une expédition plus nombreuse et mieux concertée avec quatre cents gentilshommes; il descendit près de Darmouth, mit tout le pays à feu et à sang, y fit un immense butin, et revint en Bretagne sans avoir éprouvé le moindre échec [1].

Pendant ce temps-là, un dessein plus important se préparait. Owen Glandor, descendant des anciens princes de Galles, et fils d'Yvain de Galles, qui avait été compagnon des chevaliers français, et qui avait péri au service du roi, s'était révolté contre le roi d'Angleterre. Il était venu en France demander aide et protection. Le plus grand accueil lui avait été fait par tous les seigneurs et les chevaliers. Chacun voulait prendre part à son aventureuse entreprise. Il fut résolu d'équiper pour cela une grande flotte à Brest, et d'envoyer huit mille gens d'armes sous le commandement de Jacques de Bourbon, comte de la Marche.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Autant pour brûler cette flotte que pour se venger des exploits du sire Duchâtel, les Anglais descendirent auprès de Guerrande, comptant trouver la Bretagne sans défense. Mais le vieux sire de Clisson était sur ses gardes; il envoya demander secours au jeune duc de Bretagne, qui depuis un an était venu prendre le gouvernement de son État. Le sire de Rieux, maréchal de Bretagne, arriva à la tête de sept cents lances. Les Anglais furent vivement assaillis, et le sire Tanneguy Duchâtel abattit mort, d'un coup de sa puissante hache d'armes, le comte de Beaumont, leur capitaine.

Cet avantage ne servit en rien à l'entreprise du comte de la Marche. Ce jeune prince tarda tellement à venir joindre à Brest les chevaliers qui l'attendaient avec impatience, et qui dépensaient inutilement leur argent; il s'oublia si bien dans les divertissemens de la cour et dans les jeux de cartes et de dés, qu'il n'arriva pour s'embarquer qu'au mois de novembre, lorsque la saison était mauvaise et les vents périlleux. Chacun voulait s'en retourner chez soi; il conjura les chevaliers de ne pas lui faire cet affront. L'année était trop avancée pour songer à tenter une expédition dans le pays de Galles. Le prince voulut d'abord des-

Digitized by Google

cendre à Darmouth ; il craignit d'y trouver trop de résistance, et l'expédition se termina par trois heures passées près de Falmouth, après avoir combattu les habitans du pays[1].

Les Anglais échouèrent aussi dans une tentative sur La Rochelle, où ils avaient voulu pénétrer en pratiquant quelques corruptions parmi les habitans.

C'était sur les frontières de Guyenne que se faisait la guerre la plus vive et la plus continue. Les Gascons, chaque jour dévastés par les Anglais, se plaignirent amèrement au connétable d'Albret, un de leurs principaux seigneurs; ils le conjurèrent de s'arracher à la vie débauchée et frivole qu'il menait à la cour pour venir sauver son pays. Il fut sensible à ces reproches et vint à leur secours, vers la fin d'août, avec huit cents lances. Il réussit bientôt à forcer les garnisons anglaises de se renfermer dans leurs forteresses; il en assiégea plusieurs et s'en empara. Il eut un moment l'espérance de surprendre Bordeaux, où se tramait une conjuration en faveur des Français ; mais elle fut découverte[2].

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] *Idem.*

Digitized by Google

Pendant que le connétable rendait ainsi quelque repos à un pays depuis si long-temps saccagé, et qui même ne pouvait plus être cultivé, le jeune comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, vint rendre le même service au Limousin; il faisait là ses premières armes, et s'y montra avec grand honneur; il avait, par défi, pris jour de bataille avec les Anglais. Des prières publiques furent faites à Paris pour obtenir la victoire; mais les ennemis ne se trouvèrent pas au lieu désigné. La guerre se tourna en siéges de châteaux et de forteresses. Le comte de Clermont en prit en grand nombre et délivra presque toute la province.

Le comte de Saint-Pol, malgré ses revers, n'en continuait pas moins la guerre qu'il avait commencée, et vivait dans de fréquens combats avec la garnison de Calais.

Un si grand désordre, et le royaume si mal défendu, excitaient un murmure général contre le gouvernement du duc d'Orléans et de la reine. On disait partout, jusque dans les tavernes et les carrefours, qu'ils ne se souciaient de rien que d'arracher l'argent au peuple, qu'ils le laissaient sans défense contre les ennemis, faisant de la guerre seulement un prétexte à leurs exactions.

Digitized by Google

La dernière taille avait été dérobée au Louvre par le duc d'Orléans, et pas un écu n'en avait été employé au service du royaume, à ce qu'assuraient les personnes les plus graves et les plus dignes de foi. Tout avait passé aux dépenses du duc et aux somptueux bâtimens qu'il faisait élever dans tous ses domaines. Il fallait donc, si l'on voulait faire une guerre digne du royaume, redemander encore des impôts. Ce fut pour cela que, vers la fin de février 1405, on proposa au conseil du roi une nouvelle taille. Les avis se partagèrent; le duc de Bourgogne, qui avait été appelé au conseil, parla en ces termes :

« Je ne puis m'empêcher de déclarer que vouloir charger le pauvre peuple d'une nouvelle « taille est un dessein tyrannique. Il est horriblement grevé de la dernière dont on a reçu « des sommes au moins suffisantes à ce que « nous avions délibéré de faire pour le bien du « royaume. J'ai cru que mon devoir m'obligeait « de parler ainsi. Le conseil peut ordonner ce « qui lui plaira; mais s'il s'accorde avec mon cher « cousin d'Orléans pour mettre cette taille, je « proteste tout haut que j'empêcherai bien que « mes sujets en soient grevés; elle n'aura cours « dans aucune de mes terres. Aussi bien ai-je des

Digitized by Google

« chevaliers et des écuyers tout prêts à exécuter « les ordres de monseigneur le roi, et en tel nombre qu'il lui plaira. Ils ne refuseront aucune occasion de toutes celles qui se présenteront pour « le bien du royaume. Je dis plus : si le reste de « l'argent qu'on a levé l'an dernier ne suffit pas, « j'aime mieux, pour fermer la bouche à ceux « qui seraient mécontens de mon avis, payer de « mes deniers la part qui devrait être supportée « par mes sujets, pourvu que la taxation soit « faite par des gens de bien, et à condition aussi « qu'il soit dûment justifié des motifs qui ont « empêché la dernière taille d'être suffisante. »

Le duc de Bretagne, qui était présent aussi, parla dans le même sens, et offrit d'attendre encore le paiement des cent mille écus qui lui étaient dus pour la dot de sa femme.

Mais le duc d'Orléans avait toute part au pouvoir. Les conseillers du roi étaient ses flatteurs et ses complaisans ; ils surent bien trouver des raisons pour soutenir sa volonté. La taille fut résolue, criée et publiée le 5 de mars ; le préambule s'expliquait sur la taille de l'année précédente, et condamnait les murmures qu'elle avait excités ; on y disait que le produit avait été employé à conquérir des forteresses en Limousin et en Guyenne,

Digitized by Google

et que, si l'entreprise coûteuse du comte de la Marche avait manqué, c'était la faute des vents et des tempêtes.

Ces paroles ne persuadaient personne, et la dure exécution de la nouvelle taille ajoutait encore au mécontentement. Partout on voyait des meubles vendus, des malheureux dépouillés même de la paille de leur lit, ou traînés dans les prisons. Aussi entendait-on les plus horribles imprécations contre le duc d'Orléans. Il craignit qu'on n'en vînt à quelque sédition, et il fut, à son de trompe, défendu de porter ni épée, ni coutelas, ni aucune arme quelconque[1].

Le duc de Bourgogne était devenu au contraire grandement cher au peuple dont il avait défendu les intérêts ; mais il venait d'être appelé ailleurs par des soins importans. Sa mère était morte presque subitement le 21 mars 1405, n'ayant ainsi survécu à un mari qu'elle avait toujours aimé que onze mois seulement. Sa mort rendait le duc de Bourgogne aussi puissant que l'avait été son père. Il s'empressa de prendre possession de ses nouveaux États de Flandre, et visita, sans tarder, toutes ces riches villes dont il deve-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

nait seigneur ; il y fut reçu en grande pompe, et se montra d'aussi facile accueil que le duc Philippe : il était assez averti, par l'expérience du passé, des grands avantages qu'il aurait à bien vivre avec les Flamands. Il leur accorda divers priviléges ; il concéda que la justice fût rendue en langue allemande dans la Flandre allemande ; il remit plusieurs confiscations prononcées sous son père ; il promit, et c'était la plus grande affaire, que nulle guerre ne suspendrait le commerce avec les Anglais[1] ; enfin, comme on redoutait beaucoup la taille que le conseil du roi de France venait d'ordonner, il fit tout d'un coup cesser les plaintes et les murmures en défendant expressément qu'elle fût payée.

Conformément à cette résolution, il envoya, en son nom et celui de ses frères, des députés porter en France leur réponse à cette ordonnance sur la taille qui avait déjà été signifiée à la duchesse leur mère peu de jours avant sa mort. Il répétait dans ses lettres tout ce qu'il avait dit au conseil, et déclara formellement que la taxe ne serait pas levée sur ses sujets[2].

[1] Meyer.
[2] Histoire de Bourgogne.


Digitized by Google

Une telle conduite devait irriter le duc d'Orléans. Il tarda peu à montrer que son intention n'était pas de ménager la maison de Bourgogne. Vers la fin d'avril, il maria en grande solennité mademoiselle d'Harcourt, cousine du roi et de lui, au duc de Gueldre, ennemi juré du duc de Bourgogne et de la duchesse de Brabant. Lorsque le duc de Limbourg, qui gouvernait le Brabant et devait en hériter, eut connaissance de cet affront, il arma sur-le-champ et envoya un héraut défier le duc de Gueldre. Pour le mieux outrager, le héraut, d'après les ordres qu'il avait reçus, se présenta au milieu du banquet des noces, puis, ayant montré ses lettres, il dit au duc de Gueldre qu'il le défiait, au nom du duc de Limbourg, comme traître et sans foi, ainsi que son maître était prêt à le maintenir contre tous les absens et présens, hormis monseigneur le roi [1].

Le duc de Gueldre entendit le héraut avec calme, et du même visage qu'il recevait les complimens sur son mariage. Il dépouilla sur-le-champ sa belle robe de noces, en fit présent au héraut avec une extrême courtoisie, et le lendemain matin laissa sa nouvelle épouse pour aller défendre ses États.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Le duc de Bourgogne ne pouvait prendre une part active à cette querelle. Il avait à défendre son comté de Flandre contre les Anglais. Après avoir repoussé le comte de Saint-Pol au moment où il allait s'emparer du château de Merk, encouragés par leur succès, ils s'étaient saisis de Gravelines, et attaquèrent le port de l'Écluse; mais la garnison et les habitans résistèrent si bien qu'ils repoussèrent les Anglais. Ils perdirent même en cette rencontre leur capitaine.

Il importait donc de munir les villes et forteresses et de réprimer de telles entreprises. Le Duc assembla ses hommes d'armes, reprit Gravelines, plaça de fortes garnisons et mit les côtes et les frontières en état de défense. C'était pendant les mois de mai et de juin.

Pour arrêter la source du mal et pour rendre au royaume le service le plus signalé, ce qui eût importé davantage, c'était de reprendre Calais. Le duc Philippe en avait eu le projet dans les derniers temps de sa vie. Son fils voulut l'accomplir; son conseil, qu'il assembla souvent à Arras, loua fort ce vaillant dessein, mais pensa qu'il ne le fallait entreprendre qu'avec les ordres du roi et les secours qu'il donnerait. Le Duc envoya

Digitized by Google

donc des ambassadeurs pour proposer de mettre le siége devant Calais.

Les ambassadeurs furent écoutés avec peu de faveur, et n'obtinrent aucune réponse. Selon le bruit public, le duc d'Orléans et la reine, qui conduisaient tout, ne s'occupaient guère de l'intérêt du royaume. L'aversion contre eux allait toujours croissant. On avait perdu tout respect. Les récits les plus déshonnêtes se faisaient à leur sujet. Les mœurs de la cour se corrompaient de plus en plus; la France devenait un sujet de scandale et de raillerie pour les nations étrangères : les princes et les seigneurs vivaient dans le faste sans payer les pauvres marchands, qui n'osaient demander leurs créances; en même temps le roi et le Dauphin restaient dans un dénûment honteux [1].

Tels étaient les discours de chacun; mais personne n'avait la hardiesse d'en parler à ceux qui gouvernaient, lorsque le jour de l'Ascension, la reine alla entendre le sermon d'un savant augustin nommé Jacques Legrand, déjà fort connu par ses livres, et qui en avait même dédié et présenté aux ducs de Berri et d'Orléans. Ce moine

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

s'exprima d'une façon bien courageuse. Après avoir peint avec détail les vices et les vertus des gens de cour, après avoir dit ce qui était à éviter et à pratiquer, il continua ainsi :

« Certes, je voudrais vous plaire, noble reine, « mais je préfère votre salut à la crainte que peut « me causer votre colère. La seule déesse Vénus « règne à votre cour. Les bombances et l'ivresse « y font de la nuit le jour, et se mêlent aux dan- « ses lascives. Ce maudit et infernal cortége as- « siége la cour, énerve les mœurs et les forces « de beaucoup de gens, et souvent empêche que « des chevaliers et des écuyers efféminés ne par- « tent pour des expéditions guerrières, de peur « d'en revenir estropiés de quelqu'un de leurs « membres. »

De là il passa au luxe des habillemens, dont la reine était la principale cause; et après l'avoir fortement réprimandée :

« O reine! ajouta-t-il, voilà, entre beaucoup « d'autres choses, ce qui se dit à la honte de la « cour. Si vous ne voulez pas me croire, prenez « l'habit de quelque pauvre femme, et marchez « par la ville, vous en entendrez parler assez de « gens. »

La reine n'écouta point tout cela avec plaisir.

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] et les forces [illegible]

[illegible] guerrières, de peur [illegible] estropiés [illegible] l'un de leurs [illegible]

[illegible] la [illegible] faveur [illegible]

[illegible] voilà, entre beaucoup d'autres [illegible] qui [illegible] à la honte de la [illegible]our. Si vous ne voulez pas me croire, prenez l'habit [illegible] ome, et marchez [illegible] assez [illegible]

[illegible] cela avec pl[illegible].

Digitized by Google



Isabeau de Bavière.

Digitized by Google



Digitized by Google

Les dames de sa maison dirent ensuite au prédicateur qu'elles étaient fort surprises qu'il fût assez téméraire pour tenir de si méchans propos. « Et moi, dit-il, je suis encore plus surpris que « vous osiez commettre d'aussi méchantes ac- « tions, et même de pires, que je saurai bien dire « toutes les fois que cela plaira à la reine. » Un officier de la reine, passant près de lui, se mit alors à dire : « Si l'on m'en croyait, on jetterait « à l'eau ce misérable. » Le moine, méprisant cette menace, lui répliqua : « Il ne faudrait, « pour voir accomplir ce crime, que vivre sous « un tyran pareil à toi. »

On ne manqua pas de rapporter au roi tout ce qu'avait dit frère Legrand, et de parler des outrages énormes qu'il avait faits à la reine. Il ne se mit point en colère, comme on l'aurait voulu, parut content, et ordonna que frère Legrand vînt prêcher dans son propre oratoire le jour de la Pentecôte.

Le moine prit pour texte, « *Spiritus sanctus* « *docebit nos omnem veritatem;* » il parla d'abord du mystère de la fête, puis, en venant aux mœurs, il dit que le devoir d'un prédicateur était d'annoncer publiquement la vérité, quelque imposant que fût l'auditoire. Pour lors, il raconta avec

Digitized by Google

détail comment, dans la cour des grands et des chefs de l'État, les préceptes divins étaient foulés aux pieds, la doctrine évangélique repoussée, la foi, la charité, les vertus théologales et cardinales mises en oubli : il réprimanda spécialement les vices de ceux qui s'étaient chargés de conduire le royaume, et dit qu'il était gouverné mal et avec insouciance.

Le roi entendant tout cela, soit de son propre mouvement, soit par l'avis d'un autre, se leva et vint se placer tout juste en face du prédicateur. Il ne s'en intimida point davantage, et adressant la parole au roi lui-même, il lui dit de mettre à profit ce qu'il entendait, sinon cela tournerait encore à la honte de ses conseillers qui lui célaient la vérité. Puis il se mit à rappeler la mémoire de son père.

« Oui, dit-il, durant son règne, il mit aussi « des tailles sur le peuple, mais avec leur pro« duit il construisit des forteresses pour la dé« fense du royaume, il repoussa les ennemis, il « s'empara de leurs villes, il épargna des trésors « qui le rendirent le plus puissant des rois de « l'Occident; et maintenant rien de tout cela ne « se fait, encore qu'on impose au peuple un far« deau plus pesant. »

Digitized by Google

Il ajouta que des tailles deux fois levées dans le cours d'une année, rien n'avait passé à l'avantage public; qu'aucune expédition de guerre n'avait honoré le royaume; que la solde n'était point payée aux gens d'armes, mais que l'on entassait des trésors pour quelques particuliers qui en faisaient les usages les plus déshonnêtes.

« La suprême noblesse de ce temps-ci, conti-
« nua-t-il, c'est de fréquenter les maisons de
« bains, de vivre dans la débauche, de porter de
« riches habits à belles franges, bien lacés et à
« grandes manches. Sire, cela vous regarde aussi,
« et je vous dirai que c'est tout comme si vous
« étiez vêtu de la substance, des larmes et des
« gémissemens de ce malheureux peuple, dont
« les plaintes, nous le disons avec douleur, mon-
« tent vers le suprême Roi, pour accuser tant
« d'injustice. »

Il parla aussi de quelqu'un qu'il nomma seulement le duc, dont la jeunesse avait annoncé un bon naturel, mais qui maintenant avait encouru la malédiction du peuple par sa vie impudique, par son insatiable cupidité et par l'oppression insupportable que lui et ses pareils exerçaient sur tout le monde.

Sa conclusion fut, qu'il craignait que si tant

Digitized by Google

de méfaits se prolongeaient long-temps, Dieu, qui dispose à son gré de la couronne des rois, ne transportât bientôt le sceptre à des étrangers, ou ne permît que le royaume fût partagé.

Contre le désir et l'attente des courtisans, le roi approuva la fidélité de ce prédicateur et jugea qu'il était raisonnable de réformer les abus qu'il avait accusés. Ce bon dessein ne put avoir aucun effet; le pauvre prince retomba malade le 9 juin [1].

Le duc d'Orléans et la reine continuèrent tout comme par le passé. Peu de jours après, ils prirent cependant pour un avertissement du ciel un accident qui leur arriva : ils étaient à se promener dans la forêt de Saint-Germain, la reine en sa litière, le duc à cheval; un furieux orage ayant éclaté, le duc s'abrita de la pluie en montant dans la litière. A peine y fut-il que les éclairs et le tonnerre firent une effroyable peur aux chevaux; ils descendirent avec une rapidité extrême vers la rivière, sans que rien les pût retenir; toutefois, par un bonheur inespéré, le conducteur parvint à couper les traits au moment où la litière allait être précipitée dans l'eau. Le lendemain les orages continuèrent et la foudre

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

tomba à l'hôtel Saint-Paul, dans la chambre du Dauphin. Les hommes sages se persuadèrent que ces signes répétés de la colère céleste ne devaient pas être négligés; ils en parlèrent avec force au duc d'Orléans, qui avait des retours à la pénitence aussi facilement que des entraînemens au péché; il ne s'offensa point des conseils qu'on lui donna, et résolut de se réformer. Pour commencer, il fit publier à Paris qu'il allait payer ses dettes, et que ses créanciers eussent à se présenter en son hôtel, à jour marqué. Il en vint plus de huit cents avec leurs mémoires; mais la bonne résolution du duc avait eu le temps de passer; ses gens se raillèrent de tous les pauvres marchands, leur offrant un tiers de leur créance; leur disant, quand ils voulaient se plaindre, que le duc leur avait fait bien de l'honneur en songeant à eux. Ainsi le prince continua, malgré ses exactions, à entretenir sa maison aux dépens d'autrui[1].

Sa cupidité à acquérir par toutes sortes de moyens des terres et des domaines n'en était pas pour cela moins ardente. Il venait récemment encore de gagner, par le crédit qu'il avait eu sur

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

le Parlement, un procès dont l'issue avait fait murmurer généralement. La fille du sire de Coucy avait épousé messire Henri de Bar, qui était mort à la croisade; restée veuve, elle avait, disait-on, comme tant d'autres femmes, cédé aux désirs du duc d'Orléans. Il en avait profité pour se faire vendre la terre de Coucy moyennant une modique pension viagère. La dame de Bar mourut peu après, et sa famille, d'après la loi des fiefs, voulut exercer le droit de retrait sur la terre de Coucy; c'est cette affaire où, contre l'attente des plus doctes hommes, le duc d'Orléans l'emporta. Enfin, une dernière tentative sembla mettre le comble à tant d'abus de pouvoir. Pendant que le roi était malade, le duc d'Orléans se conféra à lui-même le gouvernement de Normandie, et se rendit dans la province pour y prendre possession de ce grand office. Les commandans des forteresses refusèrent de le reconnaître et de les lui livrer; les bourgeois de Rouen, à qui il donna l'ordre de porter leurs armes au château, répondirent qu'ils en avaient besoin pour défendre leur ville, et la garder au nom du roi.

Le duc d'Orléans revint alors près du roi, qui avait repris quelque santé, et le pria de le confirmer dans ce gouvernement. Le roi y consentit,

Digitized by Google

mais auparavant voulut en parler à son conseil. Cette fois la prétention du duc d'Orléans était si excessive, que quelques uns des conseillers eurent le courage de parler vrai au roi : « Monseigneur, dirent-ils, la Normandie est la plus « riche province de votre royaume; il faut que « les officiers qui la gouvernent soient à votre « choix, destituables à votre volonté et non à celle « d'un autre. Si le roi votre père vivait encore, « nous croyons qu'il ne vous la donnerait pas à « vous-même, son fils aîné et son successeur; cela « est contre le bien du royaume. » Cette résistance donna courage à quelques uns des principaux seigneurs; ils peignirent au roi l'état des choses, et, outre la détresse des finances du royaume, on lui apprit qu'il n'y avait pas de quoi subvenir à ses propres besoins ni aux dépenses journalières de sa maison. Il sut que ses enfans étaient dans un plus grand abandon encore; il fit venir le Dauphin; l'enfant avoua que cela était vrai, mais que la reine, par ses caresses, lui avait fait promettre de le cacher au roi. La gouvernante confirma aussi ce qu'avait dit le Dauphin; le roi, touché de ce que cette femme avait suppléé avec tant de zèle et de fidélité à la négligence d'une mère, la remercia grandement, et

lui donna le gobelet d'or où il avait coutume de boire[1].

Le roi, ainsi éclairé sur la triste situation du royaume et le mauvais gouvernement, montra quelque volonté, et se détermina à assembler un conseil solennel afin d'y aviser; il voulut que tous les princes de son sang y fussent présens; le duc de Bourgogne fut mandé. Il résolut de venir à Paris, de manière à être le maître. Il partit d'Arras le 16 d'août avec environ huit cents chevaliers de Bourgogne et de Flandre, et fit ses dispositions pour que des forces plus considérables vinssent le joindre. Il fit diligence, et l'on apprit bientôt qu'il était à Louvres, non loin de Paris.

Le duc d'Orléans ne s'attendait en aucune sorte à cet événement. Les préparatifs de guerre du duc de Bourgogne ne l'avaient pas inquiété. Il avait pu les croire destinés contre les Anglais. Il manquait d'argent et de gens d'armes. La ville de Paris était animée de fureur contre lui et contre la reine. On tenait pour certain, dans le peuple, que les gens de Metz ayant arrêté des charrettes que cette princesse faisait passer en Allemagne, elles s'étaient trouvées chargées d'argent: qu'ainsi le

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

produit de cette cruelle taxe dont le peuple gémissait avait été pour les étrangers. En cette extrémité le duc d'Orléans et la reine crurent n'avoir d'autre parti à prendre que la fuite. Sans rien dire à personne, ils partirent pour le château de Pouilly-le-Fort, près de Melun, laissant seulement l'ordre au duc Louis de Bavière et au maréchal Boucicault d'emmener le lendemain le Dauphin et ses frères; le duc de Berri, le duc de Bourbon, le roi de Sicile, le roi de Navarre ne furent consultés en rien, tout se fit à leur insu. Le roi, depuis quelques jours, était retombé malade.

Le duc de Bourgogne apprit à Louvres ce départ de la reine et du duc d'Orléans. Il monta sur-le-champ à cheval, espérant être encore à temps d'empêcher que le Dauphin ne fût emmené. En arrivant à Paris, il sut que le duc de Bavière, nonobstant la résistance des domestiques du Dauphin, l'avait enlevé, lui avait fait traverser la Seine en bateau, et avait pris la route de Villejuif. Sans descendre de cheval, sans s'arrêter un moment, le duc de Bourgogne traversa Paris au grand trot avec sa suite, et atteignit le Dauphin à Juvisy entre Villejuif et Corbeil. Il se présenta à lui tout couvert de poussière; le saluant respectueuse-

Digitized by Google

ment, il lui demanda où il allait et s'il n'aimerait pas mieux revenir à Paris : l'enfant répondit que oui. Il était en litière avec la jeune fille du sire de Montaigu, enfant de son âge. Près de lui étaient à cheval son oncle le duc de Bavière, le marquis du Pont, fils du duc de Bar, le sire de Dammartin et le sire de Montaigu. Le duc de Bavière s'avança : « Sire duc de Bourgogne, dit-« il, laissez aller monseigneur d'Aquitaine, mon « neveu, auprès de la reine sa mère et de son « oncle monseigneur d'Orléans. On l'y con-« duit du consentement du roi son père. » Et il défendit à qui que ce soit d'arrêter la litière où était le Dauphin. Après peu de paroles, le duc de Bourgogne s'écria : « On le ramènera pourtant, « et à la barbe de quiconque voudrait s'y oppo-« ser. » Il commanda à ses hommes de retourner les chevaux, et le jeune prince reprit la route de Paris, escorté par les Bourguignons, tandis que son cortége s'enfuyait rapidement pour porter cette nouvelle à la reine et au duc d'Orléans. Ils étaient à dîner au château de Pouilly, et, craignant de voir arriver sur l'heure les hommes d'armes du duc de Bourgogne, ils se sauvèrent au plus vite à Melun[1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Monstrelet.

Digitized by Google

Cependant les ducs de Berri et de Bourbon, les rois de Navarre et de Sicile s'étaient rangés du parti du duc de Bourgogne. Dès qu'ils surent que le Dauphin revenait, ils vinrent au-devant de lui en grand appareil. Le jeune prince traversa Paris au milieu des acclamations des bourgeois, et fut amené au Louvre toujours accompagné du duc de Bavière. Le duc de Bourgogne se logea d'abord au Louvre en la chambre de saint Louis, et mit une forte garde autour du château.

Dès le lendemain 26 août, il fit convoquer une grande assemblée des princes, des prélats, des conseillers du roi, de l'Université et des principaux de la bourgeoisie. Il la fit présider par le Dauphin ; et, après en avoir obtenu de lui la permission, il fit lire par un de ses secrétaires une sorte de remontrance conçue à peu près en ces termes :

« Jean, duc de Bourgogne, Antoine de Bour-
« gogne, duc de Limbourg, et Philippe de Bour-
« gogne, comte de Nevers, vos très-humbles et
« obéissans sujets, reconnaissant loyalement,
« ainsi qu'il est raisonnable, que chacun dans
« votre royaume est tenu de vous servir, aimer
« et obliger après Dieu, et qu'il ne suffit pas de

Digitized by Google

« s'abstenir de vous faire tort, mais qu'on est « tenu et obligé de vous faire savoir ce que l'on » fait ou veut faire contre vos honneur et profit; « sachant que ceux qui tiennent à vous par proxi- « mité de lignage, par alliance de mariage ou « par grandes seigneuries, y sont plus spéciale- « ment obligés : c'est pour cela, notre très-re- « douté et souverain seigneur, que nous, qui à « ces titres nous sentons liés avec vous, qui « sommes vos sujets nés en votre royaume, et, « par la grâce de Dieu, nés de votre lignage et « vos cousins; savoir moi Jean, par votre grâce « duc de Bourgogne, pair de France, doyen des « pairs, comte de Flandre et d'Artois; moi, An- « toine comte de Rhétel, châtelain de Lille; et « moi, Philippe, comte de Nevers, baron de « Donzy. En outre par votre grâce et votre hu- « milité, et celles aussi de notre très-redoutée et « souveraine dame la reine, vous avez fait le ma- « riage de mon très-cher et redouté seigneur, « monseigneur le duc de Guyenne, Dauphin de « Vienne, votre fils aîné, avec votre très-humble « sujette fille de moi duc de Bourgogne, et aussi le « mariage de madame de Charolais avec mon fils.

« De plus, nous y sommes tenus par comman- « dement paternel; car monsieur notre père, que

Digitized by Google

« Dieu ait son âme, votre très-humble et obéis-
« sant sujet, votre oncle, celui qui si douce-
« ment vous aima et vous nourrit durant votre
« enfance, qui si noblement vous éleva, qui si
« loyalement servit jusqu'à sa fin et vous et votre
« royaume, ordonna en sa dernière heure, à
« moi duc de Bourgogne, et à moi duc de Lim-
« bourg, et nous fit promettre plus que toute
« chose au monde de vous servir et vous obéir;
« pour cette cause et celles que nous avons
« plus haut déclarées; et pour la très-grande af-
« fection que nous avons pour vous, pour ma-
« dame la reine, pour monseigneur de Guyenne,
« pour toute votre noble famille, afin de ne pas
« contrevenir auxdits liens et obligations en fei-
« gnant et vous dissimulant le dommage qu'on
« fait à vous et à votre royaume, la félonie, et
« l'indignation de Dieu, il y a nécessité pour
« nous, ce nous semble, de vous exposer et vous
« déclarer les choses qui se font au dommage de
« vous et de votre royaume : lesquelles se divi-
« sent, selon notre avis, en quatre points.

« Le premier et le principal concerne votre
« personne, dont, quelque nécessaire que cela
« soit, on ne prend pas les soins convenables de-
« puis votre lever jusqu'à votre coucher; souvent

Digitized by Google

« vous êtes tellement démené, qu'il n'est homme
« assez fort d'entendement et de corps pour ne
« pas en être troublé. Quant aux conseils que
« vous tenez maintes fois, on y traite de ce qui
« doit vous causer dommage; et sous l'ombre et
« la feinte couleur du bien, on demande souvent
« sans raison ce qui est vôtre. Lorsque vous re-
« fusez de donner ce qu'on demande, il y en a
« qui reçoivent bien étrangement votre réponse,
« et des gens même de votre conseil dérobent vos
« joyaux et votre vaisselle. Souvent aussi ils sont
« mis en gage pour de bien chétives occasions,
« tant le nom du roi est devenu petit. En même
« temps vos fidèles serviteurs n'ont de vous ni
« bienfait ni même audience, si ce n'est à grand
« danger; ils n'osent vous parler comme ils vou-
« draient et comme cela serait bien nécessaire,
« pour votre honneur, pour votre bien, pour l'état
« de votre personne et de votre noble famille.

« Le second point a rapport à votre justice,
« par laquelle au temps passé votre royaume a
« été renommé par-dessus tous les autres; elle
« est le principal fondement de votre seigneurie;
« alors tous officiers, spécialement les plus no-
« bles, se faisaient par grande et mûre élection,
« afin de garder vos droits et souveraineté, et

Digitized by Google

« faire justice aux petits comme aux grands. Or, « il en est tout autrement à présent, car commu« nément vos officiers se font par prières et par « cadeaux, adressés non à vous, mais à ceux qui « leur font obtenir leur office, et ils les ont non « pour vous, mais contre vous, dont vos droits « et revenus sont beaucoup diminués.

« Le troisième point, c'est votre domaine, le« quel est si mal gouverné, que plusieurs de vos « châteaux, maisons et édifices sont presque en « ruine; vos forêts, rivières, étangs, foires et « marchés, rentes et revenus sont très-souvent « diminués.

« Le quatrième point se rapporte aux gens d'é« glise, lesquels de mainte manière sont grevés « et opprimés, tant par impositions de la part des « officiers de justice, que par logement des gens « d'armes qui leur gâtent tous leurs vivres, et « qui en partant les mettent souvent à rançon. « On leur en fait tant qu'à peine plusieurs ont-ils « de quoi vivre et faire le service divin.

« En outre, les nobles et gentilshommes sont « quelquefois mandés sous prétexte que vous allez « faire la guerre, et ils ne reçoivent point de gage. « Aussi, souvent pour s'acquitter de leur devoir « envers vous, pour se montrer et s'armer, ils

Digitized by Google

« vendent leurs meubles et leurs terres à vil prix ; « car ils ne peuvent tirer de leurs hommes ni de « leurs rentes de quoi suffire aux grandes charges « qu'on leur impose.

« Quant à votre peuple, il est tout clair et no- « toire qu'il va à sa destruction. Les bonnes gens « sont travaillés et endommagés par les baillis « et prevôts, surtout par les fermiers des tailles « et par certains gens d'armes qu'on a tenus et « qu'on tient encore sans raison à la charge du « peuple. C'est là ce qui fait craindre que Dieu « ne s'en courrouce, si vous n'y pourvoyez.

« Toutes ces choses sont faites sous l'ombre de « la guerre que vous avez contre vos ennemis, à « laquelle cependant on n'apporte aucun remède « suffisant, malgré tant de maux qu'ils ont faits à « votre royaume et à ses alliés du temps de vos « prédécesseurs le roi Philippe et le roi Jean. « Depuis, ils ont méchamment pris et débouté de « son royaume le roi Richard d'Angleterre, votre « fils par alliance ; ils ont long-temps retenu con- « tre votre volonté madame la reine d'Angleterre, « votre fille, et ils retiennent encore une part de « son avoir, quelque plainte qu'on en fasse. Der- « nièrement ils ont encore tué et pillé sur mer, « le long des côtes de votre royaume, plusieurs

Digitized by Google

« de vos sujets et alliés, et ruiné beaucoup de ri-
« ches hommes, marchands ou autres. Ils ont ra-
« vagé plusieurs terres de votre royaume, mis le
« feu en plusieurs lieux, en Picardie, en Flandre,
« en Bretagne et en Guyenne, et fait de grands et
« irréparables dommages.

« Pour ces motifs et bien d'autres, il vous con-
« vient, notre très-redouté seigneur, non point
« de commencer et puis laisser la guerre comme
« on fait, mais il la faut faire haute et la soute-
« nir. Si vous tardez plus long-temps à la faire,
« vous en souffrirez un dommage plus grand, et
« cela pourra être imputé à très-grande faute à
« votre conseil, car en ce moment vos ennemis
« sont divisés entre eux, et ont de grandes af-
« faires avec les Gallois, les Écossais et autres;
« s'il advenait qu'ils se missent d'accord, ou
« qu'ils fissent paix ou trève avec leurs ennemis,
« ils pourraient faire beaucoup plus de mal à votre
« royaume.

« Et il semble bien que vous ayez ou devriez
« avoir de quoi faire cette guerre; car vous avez
« un très-beau domaine qui vaut assez et large-
« ment; vous avez les aides ordonnées pour le
« fait de la guerre, et qui sont d'un très-grand
« revenu; deux grandes tailles ont été levées na-

Digitized by Google

« guère en votre royaume, lesquelles devaient « servir à cette guerre, et non à autre chose. On « a fait aussi de grands emprunts, dont bien peu, « dit-on, a été employé pour la guerre; le reste « devait du moins y être appliqué, et non point « prendre route vers le pays étranger.

« Il est fort à craindre qu'il n'en advienne de « grands inconvéniens, attendu le murmure qui « se fait entre les gens d'église, les nobles et au- « tres de votre royaume; il pourrait s'ensuivre « grande commotion qui serait très-périlleuse, et « plus que jamais. Que Dieu nous en préserve, « bien que cela fasse grand mal au cœur de cha- « que loyal sujet de votre royaume de voir de si « grandes finances produire si peu d'effet et de « profit. C'est pourquoi nous qui, comme il a été « dit, avons tant d'obligations envers vous, votre « royaume et votre noble famille, nous ne pou- « vons plus honorablement vous dissimuler les « choses qui vous sont si contraires, comme cela « peut clairement apparaître, et qui pourraient « le devenir encore plus, si le remède n'y était « pas brièvement apporté; autrement nous en- « courrions l'indignation de Dieu, de vous, de « madame la reine, de votre noble famille et « de tous les prud'hommes de votre royaume.

Digitized by Google

« Et nous ne voulons pas pour cela injurier, « avilir, endommager, rechercher qui que ce « soit ; nous ne demandons à avoir aucune puis- « sance au gouvernement, nous voulons tant « seulement nous acquitter loyalement de notre « devoir envers vous, et nous vous supplions « humblement que vous veuilliez remédier briè- « vement auxdits inconvéniens, et qu'il vous « plaise faire parvenir par-devant vous des gens « bien choisis et non suspects qui vous conseil- « lent légalement, afin d'exécuter ensuite bien et « promptement les conseils qu'ils vous donne- « ront. Et à cet effet nous vous offrons nos « corps, nos biens et nos amis, ainsi que ceux qui « voudront loyalement vous servir.

« Nous ne pourrions ni voir ni souffrir que de « tels inconvéniens et dommages fussent faits en- « core à vous, à votre noble famille et à votre « royaume, et notre intention est de ne pas nous « retirer qu'il n'y ait été pourvu. »

Après cette lecture, le duc de Bourgogne prit la parole, et ajouta que s'il était venu à Paris accompagné de tant de gens armés, c'était avec le consentement du roi ; qu'il fallait le garder contre les ennemis qu'il avait dans le royaume ; qu'on n'avait rien à craindre de ses hommes d'armes ;

Digitized by Google

qu'au contraire ils pourvoiraient à la sûreté de la ville de Paris. Au reste, il n'avait rien fait, dit-il, que d'après la volonté du duc d'Aquitaine et des autres princes. Là-dessus, le duc d'Aquitaine se leva, et dit que si le duc de Bourgogne l'avait ramené à Paris, c'était en effet de son consentement et de sa libre volonté.

Puis s'avança le sire de Saint-George, de l'illustre maison de Vienne, grand ami du duc Jean. Après avoir demandé audience au Dauphin : « Très-excellent prince, dit-il, j'ai appris que « quelques uns m'accusent de crime pour avoir « prêté aide et conseil à monseigneur le Duc en « cette entreprise ; mais je maintiens hautement, « sauf le respect que je dois à vous et aux assis- « tans, que j'ai gardé ma foi et n'ai point de « crime en ma personne. Si quelqu'un veut sou- « tenir le contraire, je le maintiendrai de mon « corps contre le sien. » Cela dit, il jeta le gant aux pieds du duc de Guyenne ; personne ne le releva. Le sire de Châlons et plusieurs autres chevaliers bourguignons en allaient faire autant ; le chancelier leur imposa silence en leur disant qu'il ne s'agissait pas de cela.

Pendant ce temps-là le duc d'Orléans était à Melun, animé d'une grande colère ; il disait tout

Digitized by Google

haut qu'il mourrait mille fois plutôt que d'endurer l'injure faite à la reine et à lui. Il écrivit sur-le-champ au parlement, traitant d'attentat contre la majesté royale l'action du duc de Bourgogne. Il recommandait sur toutes choses qu'on ne permît pas l'entrée de la ville aux hommes d'armes étrangers[1].

Les magistrats et les sages bourgeois de la ville de Paris étaient dans de grandes anxiétés. Ils voyaient que les deux partis allaient avoir recours aux armes, ravager le pays, et rendre le peuple encore plus malheureux. « Que Dieu pourvoie à « ce qui adviendra, disaient-ils, car c'est en lui « qu'il faut mettre espoir et confiance, et non « dans les princes et les enfans des hommes dont « on ne doit pas attendre le salut[2].

Tout ce qu'on voyait accroissait l'épouvante générale. Le duc d'Orléans mandait, au nom du roi, des gens d'armes de tous côtés, tandis que les renforts qu'attendait le duc de Bourgogne commençaient à arriver. Le duc de Limbourg traversa la ville à la tête de huit cents hommes d'armes, et les plaça dans des hôtelleries aux entours du Louvre. Jean de Bavière, évêque de

[1] Le Rel. de St.-Denis. — Monstrelet. — [2] Registres du parlem.

Digitized by Google

Liége, beau-frère du duc de Bourgogne, arriva avec six mille hommes, et entra aussi dans Paris. Deux mille combattans, venus de la Comté et du duché de Bourgogne, pillèrent d'abord Lagny, puis se logèrent entre Paris et Pontoise. Les gens du duc d'Autriche, du comte de Wurtemberg, du comte de Savoie, du prince d'Orange, étaient à Provins et en Brie. Au pont Saint-Maxence s'établirent les hommes de Flandre, de Hainault, de Brabant, de Hollande et de Zélande. C'était ceux-là qui faisaient le plus de ravage. En même temps le duc de Berri fortifiait son hôtel de Nesle à Paris, et l'entourait d'une enceinte de charpente. Le duc de Bourgogne faisait mettre des portes aux rues qui aboutissaient, soit au Louvre, soit à son hôtel d'Artois; on construisait aussi, par son ordre, des réduits de planches pour loger des arbalétriers. Chaque nuit le guet était de cinq cents hommes.

Les bourgeois, de plus en plus effrayés, députèrent au duc de Berri pour savoir ce qu'ils auraient à faire. On tint un conseil, et il fut résolu que le duc de Berri serait chargé de la garde du duc de Guyenne et de la ville. Il en fit sur-le-champ clore toutes les portes, hormis les portes Saint-Jacques et Saint-Honoré. Il plaça une

Digitized by Google

garde choisie parmi les chevaliers, autour du Dauphin; les clefs de la Bastille furent redemandées au sire de Montaigu, et le sire de Saint-George en eut le commandement; enfin, il fut permis aux bourgeois de se munir d'armes suffisantes, et d'avoir des chaînes pour défendre leurs rues. Ce fut une grande joie parmi le commun peuple, qui déjà était très-favorable au duc de Bourgogne; on savait qu'il s'était toujours opposé aux tailles; on connaissait les belles remontrances qu'il venait de faire et dont il avait répandu partout des copies; on disait qu'il était venu pour empêcher la reine d'emmener le Dauphin en Allemagne; il rétablissait de jour en jour les priviléges de la ville. En moins de huit jours il y eut plus de six cents chaînes forgées et placées dans les rues.

Chacun n'en redoutait pas moins la guerre. Bien que le duc d'Orléans ne comptât point de partisans à Paris, et que tous les princes fussent d'accord avec le duc de Bourgogne, il n'était personne qui ne désirât une réconciliation. Le roi même eut quelques instans de raison, et défendit qu'on eût recours aux armes. On fit des prières publiques pour obtenir ce bienfait de la bonté divine; le duc de Bourbon fut envoyé à Melun pour engager le duc d'Orléans à cesser ses arme-

Digitized by Google

mens et à laisser revenir la reine ; il le trouva inflexible. Le lendemain il y retourna encore avec le sire de Montaigu et le comte de Tancarville, et fut encore plus mal reçu. On allait cesser toute tentative d'accommodement ; les gens sages obtinrent que le roi de Sicile essaierait encore de ramener le duc d'Orléans à la raison. Comme il en reçut un meilleur accueil, l'Université crut qu'elle pourrait être écoutée et envoya des députés. La reine refusa de les recevoir ; mais le duc d'Orléans, qui n'était jamais embarrassé de conférer avec des gens savans et éloquens, après les avoir bien écoutés, se moqua de tous leurs argumens, leur fit beaucoup de belles citations, et leur parla avec une merveilleuse facilité ; il leur demanda enfin de quoi ils se mêlaient. « Vous « n'appelleriez point des soldats dans vos assem- « blées, leur dit-il, pour vous aider à résoudre « un point de doctrine, et l'on n'a que faire de « vous ici dans les affaires de guerre. Retournez « à vos écoles, restez dans votre métier, et sachez « qu'encore qu'on appelle l'Université la fille du « roi, ce n'est pas à elle à s'ingérer du gouver- « nement du royaume. » Le roi de Sicile n'y pouvant rien faire, écrivit au duc de Berri de venir à son aide. Il alla donc à Melun vers le 15 sep-

Digitized by Google

tembre, et parla au duc d'Orléans avec l'autorité que lui donnaient son âge et son rang dans le royaume. Il lui dit que le duc de Bourgogne, en ramenant le Dauphin, n'avait rien fait que de raisonnable et de conforme à l'avis de tous les princes; puis il blâma non seulement les motifs, mais la témérité de son entreprise, lui remontrant le peu de forces qu'il avait à sa disposition; enfin il ne craignit pas de lui assurer que s'il persistait, tous les princes seraient contraints de ne voir en lui qu'un ennemi public. A tout cela le duc d'Orléans répondit : « Celui qui a bon droit « le défend bien[1]. »

Chacun alors s'apprêta à combattre; des deux côtés on vivait en de grandes méfiances, et l'on craignait sans cesse d'être trahi. La reine surtout se montra furieuse contre presque toute sa maison, chassa injurieusement de nobles dames et demoiselles qui, jusqu'alors, avaient été dans ses bonnes grâces; elle fit emprisonner le sire des Varennes, son écuyer. Tout cet éclat fit encore plus mal parler d'elle.

Pendant ce temps-là, on disait à Paris que le duc d'Orléans avait pillé les trésors du roi dans

[1] Le Religieux de Saint Denis. — Monstrelet.

Digitized by Google

le palais de Melun, et qu'il en usait pour pratiquer des intelligences à Paris. Le capitaine de la porte Saint-Martin fut soupçonné, mis en prison, et l'on mura la porte. Une nuit on tenta de forcer l'hôtel du duc de Berri, ce qui répandit une grande alarme. La rivière fut fermée avec des chaînes; les bourgeois bouchèrent tous les soupiraux des caves, crainte d'incendie. Au milieu de tant de gens de guerre, il y avait certes sujet de s'effrayer; cependant le duc de Bourgogne tenait en grand ordre et en stricte obéissance tous les gens d'armes qu'il avait fait entrer dans la ville; il les payait exactement, et les vivres ne manquaient pas. Dans les campagnes, il n'en allait pas de même, et il s'y commettait de grands excès. Les aventuriers que le roi de Sicile avait auparavant rassemblés pour faire une expédition en Italie, et qu'il avait joints au parti des princes, ruinaient et saccageaient plus que tous les autres. Les Lorrains du parti d'Orléans étaient peut-être encore plus cruels. Les paysans s'enfuyaient dans les villes fermées, abandonnant à la merci des gens de guerre leurs granges remplies et leurs vendanges prêtes à se faire[1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

Le duc d'Orléans, ayant rassemblé les forces que lui avaient amenées le duc de Lorraine, le marquis du Pont, le comte de Clermont, le comte d'Armagnac, le sire de Beaumanoir, le sire de Châtellerault, et quelques autres seigneurs, s'avança, passa la Seine, et s'empara de Charenton. Alors le duc de Bourgogne rangea son armée du côté d'Argenteuil et de Montfaucon. Tout semblait annoncer une bataille; les bannières flottaient de toutes parts. Le duc d'Orléans avait fait peindre sur les siennes un bâton noueux, avec la devise : « Je l'envie », ce qui, dans le langage du temps, signifiait : « Je porte le défi. » Les bannières de Bourgogne représentaient un rabot pour emporter les nœuds du bâton; la devise était : « Je le tiens[1]. »

Cependant le duc d'Orléans n'attaqua point. Le chancelier, le Parlement, les magistrats se rendirent chez le roi de Sicile à son hôtel d'Anjou, et conjurèrent les princes de faire un dernier effort pour prévenir la guerre. Ils avaient tous désir de l'empêcher. Le duc d'Orléans, dont les troupes commençaient à manquer de vivres, se montra dur. Le conseil du roi proposa que les

[1] Monstrelet.

Digitized by Google

troupes fussent congédiées de part et d'autres, à la réserve de cinq cents hommes que garderait chaque prince, et qu'on s'en remît à la volonté du roi, lorsqu'il reviendrait à la santé. Cette fois, ce fut le duc de Bourgogne qui se refusa à de telles conditions; il dit que ses hommes d'armes ayant à venir de loin, le duc d'Orléans ferait revenir les siens avant qu'il pût réunir une nouvelle armée. On se crut plus loin que jamais de la paix.

Le duc de Bourgogne assembla les principaux bourgeois de Paris, et leur parla ainsi: « Vous « savez, mes très-chers amis, que je ne suis pas « venu de si loin pour mes intérêts et que j'y ai « été amené par l'intérêt du peuple accablé par « tant d'exactions insupportables. Il paraît qu'on « vous en préparait de plus rudes encore. On « allait doubler l'impôt sur les marchandises, « établir une taille à tant par feu, et d'autres « tailles annuelles. Si je n'étais pas venu en per- « sonne, et si je ne m'y étais pas fortement op- « posé, vous auriez ainsi achevé de perdre ce qui « vous reste de biens mobiliers. Mais le duc d'Or- « léans persiste dans les mêmes desseins, et vous « n'en êtes pas quittes, ni l'État n'est pas en sû- « reté; car il y en a beaucoup parmi vous qui lui

Digitized by Google

« sont favorables. Le seul remède serait d'être « tous bien unis ; si vous voulez prendre les « armes sous ma conduite, je vous engage ma foi « qu'avant peu je remettrai le royaume dans sa « première tranquillité, et que vous jouirez plus « paisiblement que jamais de l'entière possession « de vos biens[1]. »

Les bourgeois le remercièrent de ses bonnes intentions; ils lui offrirent de l'aider de leur argent et de tout leur avoir. Mais quant à prendre les armes, comme ils craignaient que le duc d'Orléans, l'emportant à son tour, ne se vengeât cruellement, ils répondirent qu'ils ne suivraient que le roi en personne ou son fils. Le Duc se montra fort content de cette réponse, il leur promit que le duc de Guyenne s'armerait, se promènerait par la ville, et commanderait tout. Sur cette assurance, on fit quelques préparatifs pour défendre les rues; par-delà les ponts, il y eut même quelques écoliers qui prirent les armes.

Enfin, à force de remontrances et de supplications, et surtout à cause de la disette où se trouvaient de plus en plus les troupes de la campagne, le duc d'Orléans et la reine consentirent à

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Monstrelet.

Digitized by Google

traiter. La reine se mit en route pour venir au bois de Vincennes. Les méfiances étaient telles que le duc de Bourgogne étant venu au-devant d'elle avec un nombreux cortége, elle rebroussa chemin, et retourna à Corbeil. Ce fut encore un retard et quelques jours de souffrances de plus pour les malheureux habitans des campagnes. Enfin elle s'établit à Vincennes; le duc d'Orléans au château de Beauté; et, après huit jours de pourparlers, le 17 d'octobre 1405, la paix fut conclue. Le duc d'Orléans fit serment de s'en rapporter à ce que déciderait le conseil du roi, et consentit qu'il fût fait droit aux remontrances présentées par le duc de Bourgogne. Les gens d'armes furent aussitôt congédiés, et ceux de l'armée bourguignonne bien payés au moyen des emprunts que le Duc avait faits chez de riches marchands de Paris et dans les villes de son duché.

Quand la ville fut libre des étrangers, la reine y fit son entrée; elle était avec ses enfans dans un chariot suspendu et garni de draps d'or; les dames suivaient dans des litières. Les ducs de Bourgogne et d'Orléans étaient à cheval avec tous les princes; ils se donnaient de publics témoignages d'amitié. Le soir ils s'embrassèrent chez le duc de Berri, et leur oncle, en plus grand signe

Digitized by Google

de réconciliation, les fit coucher dans le même lit[1].

Alors on se mit, d'un commun accord, à travailler à quelques réformes et à préparer de belles ordonnances qui ne devaient guère durer[2]. Voyant les princes dans de si heureuses dispositions, l'Université vint les haranguer. L'orateur était le fameux maître Jean Gerson, curé de Saint-Jean et chancelier de Notre-Dame, qui a été surnommé le docteur évangélique, et à qui l'on a attribué l'Imitation de Jésus-Christ; il prit pour texte : « *Vivat rex,* » et fit un superbe discours sur le gouvernement de l'État, et les vertus qu'il exige. Si l'on eût voulu écouter de si bons enseignemens, les choses n'auraient pas été si mal. « Mais on a beau prêcher, disait-on, les sei-« gneurs et ceux qui les entourent n'en tiennent « compte et ne pensent qu'à leur intérêt particu-« lier[3]. »

Ces saintes remontrances ne furent pas cependant tout-à-fait inutiles; d'abord on s'occupa du roi, et l'on rougit du honteux abandon où il était laissé; on lui donnait à manger comme à un ani-

[1] Chron., n° 10297.

[2] Juvénal. — [3] *Idem*.

Digitized by Google

mal, le laissant se jeter gloutonnement sur sa nourriture. Depuis cinq mois on avait négligé de changer ses vêtemens, il était rongé de vermine et de pourriture. Durant un de ses accès, il avait introduit dans sa chair un morceau de fer qu'on n'en avait pas retiré, et qui avait produit un ulcère infect. Pour lui imposer et vaincre sa résistance maniaque, on fit masquer douze hommes qui eurent soin de se bien cuirasser. Il eut peur de leurs mines effroyables, et se laissa faire doucement. On le leva, on lui coupa la barbe, on lui mit des vêtemens neufs, et l'on prit plus soin de lui. Cela fit du bien à ce pauvre prince, qui se trouva plus calme; il avait de bons intervalles, et reconnaissait quelques personnes : la visite de maître Juvénal, l'ancien prevôt de Paris, paraissait surtout lui faire plaisir; il lui disait, sans trop savoir pourquoi : « Juvénal, ne perdons pas notre « temps. » On lui fit présider quelques conseils où il fut question de diminuer les dépenses et de soulager le peuple. Les pensions des chambellans et de beaucoup d'autres furent réduites de moitié. On en usa de même pour les gages de tous les officiers royaux. Le nombre des receveurs des finances fut considérablement réduit; on supprima aussi des offices dans le Parlement.

Digitized by Google

Ces épargnes, estimées communément à six cent mille écus d'or, ne suffisaient pas pour rétablir les finances. De beaux projets pour avoir beaucoup de revenu sans grever personne étaient sans cesse présentés, et le duc de Bourgogne continuait à se porter dans les conseils comme le défenseur du peuple[1]. Pendant ce temps-là il tirait de ses provinces le plus d'argent qu'il pouvait, et il en avait fort besoin, à cause des prodigieuses dépenses qu'il venait de faire. Les États du duché de Bourgogne lui consentirent un don gratuit de trente-six mille livres. De même que son père, il gouvernait raisonnablement ses domaines, y maintenait le bon ordre et n'était point haï de ses sujets. Ce ne fut qu'après une assez longue résistance, et sur les avis réitérés de son conseil, qu'il adopta un moyen, nouveau encore en Bourgogne, de se procurer de l'argent. Il réunit à son domaine tous les offices de notaires, huissiers, greffiers, et de toute sorte d'officiers publics; puis les donna à ferme, ainsi que le produit de tous droits de chancellerie, greffe et expédition[2].

Les conseils du roi avaient encore à s'occuper

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

du schisme de l'Église, qui se prolongeait sans qu'on y pût prévoir un terme, nonobstant les grandes promesses que le pape Benoît avait faites au duc d'Orléans. Il avait d'abord envoyé deux ambassadeurs à son concurrent le pape Boniface, de Rome, pour l'engager à une entrevue, et s'était apprêté pompeusement à ce voyage solennel, où il avait voulu être accompagné d'un prince de France. Le roi de Sicile s'était chargé de cette commission. Sur ces entrefaites, ce pape Boniface était mort, et les ambassadeurs étaient revenus, disant qu'avant cette mort, arrivée presque subitement, il les avait fort mal reçus; que les cardinaux de cet anti-pape leur avaient montré encore plus d'obstination et d'inimitié, et que la populace de Rome avait failli les mettre en pièces.

Benoît XIII n'en persista pas moins dans son projet de voyage à Rome; comme il manquait d'argent, il imposa un décime sur le clergé de France; l'Université réclama comme à son ordinaire; elle fut assez mal accueillie des princes, et alors le bruit courut qu'ils avaient leur part dans le décime.

Peu après, l'Université reçut une bulle du nouveau pape de Rome, Innocent VII; il montrait

Digitized by Google

des dispositions toutes pacifiques, bien différentes de celles que les ambassadeurs de Benoît avaient attribuées à la cour pontificale de Rome, et racontait leur séjour et leurs démarches avec des circonstances peu honorables pour eux. Cette ouverture donna lieu à une correspondance entre le duc de Berri et ce pape, où de part et d'autre paraissait un sincère désir de mettre fin au schisme.

Les choses en étaient là pendant les querelles des princes. Après leur réconciliation, comme ils traitaient des affaires du royaume, l'Université demanda l'exemption définitive du décime; n'obtenant point de réponse, elle suspendit son enseignement et ses prédications. Le duc d'Orléans voulut l'engager à les reprendre, mais on se souvenait de sa dure réponse; il lui fut dit qu'on n'avait pas de raison pour se fier plus aux promesses qu'il faisait, qu'à celles qu'il avait déjà faites sans les tenir. Peu de jours après, le roi se trouvant mieux, l'Université se présenta à lui et obtint ce qu'elle souhaitait. L'union de l'Église était ce qui intéressait le plus ce malheureux roi, quand il avait quelque connaissance.

Les princes en étaient au contraire moins émus que par le passé; le duc d'Orléans lui-même, qui

Digitized by Google

était fort savant aux choses de la religion, était trop occupé alors du gouvernement de l'État, pour prendre le même intérêt aux affaires de l'Église. La suite en fut abandonnée au Parlement et à l'Université, qui continuèrent à défendre vivement les libertés de l'Église gallicane, le pouvoir du roi, et les priviléges du clergé[1].

La concorde entre les princes n'était, comme on peut croire, qu'apparente, et chacun d'eux s'efforçait de se faire donner une plus grande part au gouvernement. Le duc d'Orléans, qui, lorsqu'il voulait se modérer, avait le don de plaire et de persuader, ramena à lui le duc de Berri et se rendit presque tout le conseil favorable. La division fut encore sur le point d'éclater au mois de décembre. Le duc de Bourgogne tenait chez lui des conseils où venait le connétable avec d'autres seigneurs et conseillers. Pendant ce temps, il s'en tenait d'autres chez le duc d'Orléans, et même il y en eut un le 4 décembre, où, en l'absence du duc de Bourgogne, tout ce qui concernait les finances fut réglé. Il s'en offensa; et, comme les autres princes lui firent dire qu'ils l'attendaient à dîner, il refusa d'y venir. Le lendemain, le con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

nétable fit savoir au duc de Bourgogne qui l'avait voulu voir, que défense lui avait été faite de se rendre chez lui. Alors le Duc éclata, et ses paroles furent si vives, que les ducs d'Orléans et de Berri firent fortement garder leur hôtel. Lorsqu'on allait, chacun de son côté, au conseil chez la reine, on s'y rendait bien armé, et quelques uns même cuirassés par-dessous leur robe[1].

Enfin, le 27 janvier 1406, parut un acte du roi, portant: « Lorsque notre absence ou certaines autres occupations nous empêchent de vaquer et entendre bonnement aux affaires et besognes de nous, de notre royaume et de la chose publique, connaissant entièrement la très-grande loyauté, sens et prud'hommie de notre très-cher et très-aimé cousin le duc de Bourgogne, et considérant la bonne et vraie amour qu'il a envers nous, et le bon vouloir qu'il porte aux affaires et besognes de nous et du royaume, nous avons résolu, ordonné et ordonnons que notredit cousin soit mis au lieu et place de feu notre oncle son père, dans les pouvoirs donnés à notre très-chère et aimée compagne, la reine, à nos très-chers et très-aimés oncles et frères les ducs de Berri, de

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, à notre chancelier et autres de notre conseil, pour vaquer et entendre aux grandes affaires de nous et de notre royaume, quand nous en sommes empêché. »

D'autres lettres du roi substituèrent aussi pleinement et entièrement le duc Jean de Bourgogne à son père dans la garde, tutelle et gouvernement du Dauphin et des enfans du roi, dans le cas où il les laisserait mineurs. A ce titre, il devait siéger dans un conseil formé de la reine, et des ducs de Berri, de Bourbon et de Bavière.

Cet arrangement consommé, les princes semblèrent d'un commun accord s'occuper du gouvernement du royaume. Pendant leurs discordes, la guerre avec les Anglais s'était poursuivie avec plus d'honneur et de succès que l'année précédente. Le connétable et le comte d'Armagnac avaient continué à chasser les Anglais de plus de soixante forteresses ou châteaux, d'où les garnisons avaient coutume de se répandre sur le pays et de le ravager. Les seigneurs de Saintonge, sans nul autre secours, avaient pris l'importante ville de Mortagne sur mer.

Le sire de Savoisy, dans le même temps, avait équipé quelques vaisseaux français et espagnols,

Digitized by Google

avait couru la côte d'Angleterre, pillé les îles de Portland et de Wight, et ramené heureusement son expédition à Harfleur.

Le maréchal de Rieux et le sire de Hugueville, grand-maître des arbalétriers, pour réparer l'affront du comte de la Marche, avaient été envoyés au secours des Gallois révoltés. Ils descendirent heureusement, et après quelques beaux faits d'armes, se trouvant dans un pays pauvre et mal fourni de vivres, ils revinrent sans avoir perdu de vaisseaux.

Toutes ces entreprises avaient lieu sans que la guerre fût encore déclarée; il y avait presque sans cesse des pourparlers de paix, et l'on se promettait la continuation des trêves. Vers le commencement de cette année 1406, l'Angleterre souffrait beaucoup de la disette des blés. Le comte de Pembroke, gouverneur de Calais, vint à Paris pour proposer encore le mariage de madame Isabelle et du fils du roi Henri, mais bien plutôt pour solliciter la permission d'acheter du grain en France. La chose fut mise en grande délibération au conseil du roi. A force d'instances, il obtint des ducs de Berri et d'Orléans ce qu'il demandait; mais lorsqu'il apporta au duc de Bourgogne les lettres qu'on venait de lui ac-

Digitized by Google

corder, et que ces princes avaient déjà revêtues de leur sceau, au lieu d'y poser le sien, le Duc lui arracha les lettres des mains, les jeta au feu, et lui donna ordre de sortir sur-le-champ du royaume. Ce n'était pas qu'on manquât de blé en France; car le duc de Bourgogne avait permis peu auparavant à ses sujets de la Comté et du duché de vendre les leurs en Allemagne, ce qui leur était profitable[1].

Il fut donc résolu de pousser la guerre avec plus de vigueur, d'envoyer des renforts en Guyenne, et de tout préparer en Picardie afin de réduire les Anglais à se renfermer dans Calais, pour les y assiéger ensuite. Le duc de Bourgogne se chargeait plus spécialement de diriger ce qui se ferait de son côté, et fut nommé lieutenant et capitaine général de la Picardie et West-Flandre. Un nouvel incident obligea à partager les forces entre trois expéditions.

Les habitans de Metz, pour repousser les incursions des comtes de Salm et de Saarbrück qui avaient saccagé leur territoire, avaient eu recours au duc de Lorraine. Afin de les venger, il alla à son tour mettre tout à feu et à sang dans

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

les seigneuries de leurs adversaires. Les Allemands faisaient la guerre plus rudement encore que les autres nations, et il fut de part et d'autre commis de grandes cruautés. Les Lorrains entrèrent aussi dans le duché de Bar ; ayant éprouvé quelque résistance à une forteresse que le roi de France tenait en garde, comme objet de litige, ils tuèrent outrageusement son officier. Les princes s'offensèrent de cette violation des traités et de cette insulte ; ils promirent secours au marquis du Pont, fils du duc de Bar. Il paraissait qu'une telle affaire devait se terminer facilement ; mais le duc d'Orléans, qui en voulait aux gens de Metz, obtint qu'on y envoyât une forte armée. Elle fut mise sous les ordres du sire de Montaigu et d'un autre de ses favoris dont la rapide élévation était alors un grand sujet de scandale. C'était Pierre Clignet de Brabant, vaillant homme, il est vrai, mais bien petit chevalier et dont le nom était nouveau [1]. Il venait d'être revêtu de l'office d'amiral de France, qu'il avait acheté au sire Regnault de Trie, et qui n'avait jamais été tenu que par de grands seigneurs. On se raillait aussi de le voir succéder à un capitaine qui s'était

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

montré habile sur la mer, lui qui n'aurait pas su faire virer un vaisseau. Les propos à ce sujet furent si publics, qu'au moment où il allait monter sur des vaisseaux qui étaient à Harfleur pour tenter quelque entreprise, il reçut l'ordre de revenir et de se mettre à la tête de l'expédition contre Metz. En même temps le duc d'Orléans, pour porter au comble sa haute fortune et les murmures qu'elle excitait, lui fit épouser la veuve du comte de Blois; le comte de Namur son frère entra en une telle colère, qu'il fit trancher la tête à un de ses frères bâtards, pour avoir négocié ce mariage[1].

L'armée qui se rendit en Lorraine ne put pas y trouver à vivre. Le duc de Lorraine se hâta de satisfaire le roi; de sorte que le duc d'Orléans encourut encore le reproche d'avoir inutilement diminué les moyens de combattre les Anglais.

Le duc de Bourgogne, dès le mois de mai, avait envoyé en Flandre un armement sous les ordres du sire de Saint-George, qui avait avec lui le sire de Cervolles, le sire de Choiseul, le sire de Divonne et plusieurs des principaux seigneurs de Bourgogne. Ils n'étaient pas assez en force

[1] Monstrelet.

Digitized by Google

pour tenter de grandes entreprises ; mais ils défendirent vaillamment la frontière et soutinrent avec une admirable constance le siége de la forteresse toute ruinée de Lelinghen. Aucun échec ne vint traverser leurs opérations, hormis que les sires de Cervolles et de Choiseul tombèrent dans une embuscade, et furent pris malgré des prodiges de valeur.

En Guyenne et en Limousin, il se faisait de plus grandes choses, parce qu'on y avait plus de moyens. Le sire Guillaume Le Bouteiller, un des chevaliers les plus renommés de France, y avait amené un renfort considérable. Le comte de Clermont et le comte d'Alençon l'avaient suivi de près ; d'ailleurs le connétable se trouvant dans les provinces où il était fort considérable, excitait le zèle des seigneurs du pays, et les engageait à se joindre à lui. La forteresse de Brantôme fut contrainte de se rendre ; le château de Chalus en Limousin et plusieurs autres furent aussi pris par les Français. On avait annoncé qu'une armée anglaise devait venir en Guyenne : elle n'arriva pas. Le découragement des ennemis semblait être une occasion favorable ; on aurait pu la saisir ; mais il fallait attendre les ordres des princes. Le duc d'Orléans n'arrivait point, et l'on vit

Digitized by Google

même les comtes de Clermont et d'Alençon quitter l'armée, la laissant sous les ordres du connétable et du sire Le Bouteiller. Chaque jour les murmures redoublaient contre des princes qui s'oubliaient ainsi dans les fêtes et les plaisirs de la cour. Pour faire honte à une telle conduite, cent soixante écuyers, sous la conduite d'un chevalier de Picardie, se mirent en campagne, parcoururent tout le pays, et finirent par s'emparer, sans autre secours, de la forteresse de Mussiden[1].

C'étaient en effet des fêtes qui retenaient les princes loin des armées. Après leur réconciliation, il se conclut de grands mariages, qui furent pompeusement célébrés. Le plus important de tous fut celui de madame Isabelle de France, veuve du roi d'Angleterre, avec son cousin Charles, comte d'Angoulême, fils aîné du duc d'Orléans. Elle était plus âgée que lui qui n'était qu'un enfant; elle perdait son titre de reine; aussi pleura-t-elle beaucoup. Ce fut à Compiègne que se donnèrent les fêtes pour ce mariage; il fut solennisé en même temps que celui de Jean, duc de Touraine, second fils du roi, avec Jacqueline de Bavière, fille du comte d'Ostrenant. Tous les princes

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

rivalisèrent de magnificence. Le duc de Bourgogne se montra avec un faste pareil à celui qu'avait toujours étalé son père; les présens qu'il fit n'étaient pas moins splendides. Les devises, *je l'envie* et *je le tiens*, le bâton noueux et le rabot jouèrent un grand rôle dans les broderies, dans les bannières, dans les ornemens de toute sorte. Les deux ducs en firent des colliers d'ordre qu'ils distribuèrent à leurs serviteurs et à leurs favoris. Ils les échangèrent réciproquement, se jurèrent fraternité d'armes et de chevalerie; puis chacun se montra avec la devise qui avait été prise contre lui, tant à ce moment ils semblaient avoir oublié leurs discordes [1].

Dans le même temps le duc de Bourgogne maria aussi ses deux filles, Marie de Bourgogne avec Adolphe, comte de Clèves et de Lamark, et Isabelle avec le comte de Penthièvre, fils du comte de Blois, et petit-fils du sire Olivier de Clisson. Ces mariages se célébrèrent à Arras. Tant de fêtes et si splendides ne se firent pas sans de grandes dépenses; les villes de Flandre firent un don considérable; les États de Bourgogne avaient déjà accordé un nouveau subside pour

[1] Monstrelet. — Histoire de Bourgogne. — Chron., 10297.

Digitized by Google

payer les hommes d'armes que commandait le sire de Saint-George.

Les princes, sensibles enfin aux plaintes qu'excitait leur oisiveté, résolurent d'aller se mettre à la tête des armées. On fit de nouveaux préparatifs pour rendre l'entreprise digne d'eux; une nouvelle taille fut levée d'un commun accord, et ils se hâtèrent de quitter Paris pour échapper aux clameurs du peuple[1].

Le duc d'Orléans partit pour la Guyenne. La saison était déjà avancée : les hommes sages, qui avaient l'expérience de la guerre, remontraient que c'était mal choisir son moment; les jeunes gens et les courtisans présentaient le succès comme facile, et flattaient la légèreté naturelle du prince. Avant son départ, il alla fort dévotement implorer la faveur divine, et demanda à baiser la précieuse relique de la tête de saint Denis, qu'on gardait en ce monastère. On la dégagea presque tout entière de la mitre d'or qui l'enveloppait. Les religieux ne furent pas fâchés de donner ainsi cette preuve que c'étaient eux qui possédaient la tête de saint Denis, et non pas les chanoines de Notre-Dame, comme ceux-ci

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

s'en vantaient. Le chapitre de Paris n'en persista pas moins dans sa prétention, et fit une procession solennelle afin d'y porter sa relique. La dispute s'échauffa : on était sur le point de faire de part et d'autre des sermons pour soutenir la vérité de chaque relique; le conseil du roi défendit qu'il en fût parlé davantage[1].

Le duc d'Orléans, arrivé en Guyenne, n'écouta point de meilleurs conseils; il continua à dédaigner les avertissemens des vieux et sages chevaliers qui connaissaient la guerre et le pays où elle se faisait. Après s'être inutilement présenté devant Blaye, il fut décidé qu'on irait attaquer la forteresse de Bourg, située au confluent de la Garonne et de la Dordogne. La place fut défendue avec valeur et habileté; le siége se prolongea. Déjà on était au mois de janvier; les pluies avaient pourri les tentes; on enfonçait dans la boue jusqu'à mi-jambe; les vivres manquaient. Un convoi que l'amiral Clignet de Brabant était allé chercher à La Rochelle, après avoir soutenu vaillamment un combat contre les vaisseaux anglais, ne put pas cependant débarquer les provisions dont il était chargé. Les maladies commen-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

cèrent à ravager le camp; les hommes d'armes ne recevaient pas leur paie. En même temps le duc d'Orléans perdait au jeu l'argent qui leur était destiné, et tâchait de se divertir de son mieux. Enfin tout allait si mal que les représentations les plus vives, les reproches les plus graves furent faits hautement au duc. Les hommes d'armes s'en revenaient chacun chez soi; après plus de trois mois, il fallut lever le siége, et le duc d'Orléans quitta l'armée, chargé du mépris de tous les gens de guerre. L'honneur du royaume ne fut soutenu durant cette campagne que par quelques chevaliers qui, se mettant sous la conduite du sire Robert de Chalus, allèrent assiéger la redoutable forteresse de Lourdes, et s'en emparèrent [1].

L'expédition du duc de Bourgogne n'avait pas eu un succès beaucoup meilleur. Le roi, par de nouvelles lettres du 21 septembre, en renouvelant les pouvoirs qu'il lui avait donnés en Picardie et en West-Flandre, le chargeait expressément de réprimer les entreprises des Anglais, lui enjoignait de lever le nombre de gens d'armes, archers, arbalétriers, piquiers, et autres

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Monstrelet.

Digitized by Google

hommes qui lui paraîtraient nécessaires au bien de la chose[1]. Les précautions avaient été prises pour que leur paie se pût faire. Hémon Raguier, trésorier des guerres, était chargé de les solder après avoir passé les revues. Les commissaires nommés pour la garde de l'administration de l'aide nouvellement exigée devaient délivrer les deniers suffisans à ce trésorier, et de plus six mille francs par mois au duc de Bourgogne pour sa dépense personnelle.

Les choses étant ainsi réglées, le Duc commença d'immenses préparatifs pour assiéger Calais par terre et par mer; il fit tailler, dans les forêts de Saint-Omer, des bastilles en charpente, comme avait fait le duc Philippe quatre années auparavant. Il rassembla jusqu'à douze cents pièces de canon, trois mille grosses pierres pour les charger, une énorme quantité de poudre, d'arbalètes et de flèches; il avait cent quatre-vingt-quinze bateaux en mer. Son armée se composait de trois mille huit cents chevaliers ou écuyers, dix-huit cents arbalétriers, mille piquiers, et trois mille cinq cents pionniers.

Après deux mois passés à ces redoutables ap-

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

prêts, l'argent manqua; le Duc avait épuisé ses propres finances, de sorte que l'on ne pouvait rien entreprendre. Les pluies avaient commencé; les gens d'armes voulaient être payés. Le Duc envoya le sire de Croy, le sire de Châlons, et quelques uns de ses principaux serviteurs, se plaindre au conseil du roi de ce qu'on ne tenait rien de ce qu'on lui avait promis. Leurs instances furent inutiles, et bientôt le duc de Bourgogne se vit contraint de licencier son armée; il revint à Paris, et donna pour excuse le dénûment où il avait été laissé, la préférence accordée à l'armée du duc d'Orléans, qui avait reçu presque tout le produit du subside, la conduite du roi de Sicile qui s'était emparé de toutes les sommes levées dans son apanage d'Anjou et du Maine; il ajouta que lui-même avait fourni à la dépense de l'armée tant qu'il avait pu; qu'il avait ruiné ses forêts par les bois qu'on y avait coupés, tandis qu'on ne songeait même pas à lui rembourser cent quatre-vingt-dix mille francs qu'on devait à son père[1].

Sa justification parut bonne devant le conseil du roi, et l'on prit des mesures pour le payer, en lui abandonnant l'impôt des diocèses d'Amiens,

[1] Histoire de Bourgogne. — Monstrelet.

Digitized by Google

Beauvais, Châlons et Troyes; mais il n'en fut pas moins blâmé par le peuple d'avoir si mal réussi. On ne voyait rien autre chose, sinon que les princes commettaient mille exactions et qu'ils ne faisaient rien pour la défense ni l'honneur du royaume. Les nobles ne murmuraient pas moins d'une si mauvaise conduite. Les ennemis de la France apprenaient à la mépriser, et l'on disait généralement que les Français ne savaient plus faire la guerre [1].

Aussi le duc de Bourgogne fut-il profondément offensé d'avoir été de la sorte exposé à perdre sa gloire; sa haine contre le duc d'Orléans s'envenima, bien qu'elle n'éclatât pas encore.

Son crédit dans le conseil du roi n'avait cependant point diminué; il fut chargé de négocier avec les Anglais un traité pour le commerce. Les tentatives qu'on venait de faire avaient été si malheureuses, qu'on se trouvait moins disposé à la guerre. Le roi d'Angleterre, que les troubles de son royaume et les Écossais embarrassaient assez, ne demandait non plus que le maintien de la paix. Il ne fut pourtant conclu autre chose qu'une trêve marchande. On convint que, nonob-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

stant la guerre, le commerce serait libre entre la France, l'Angleterre et la Flandre : c'étaient surtout les bonnes villes de Flandre qui gagnaient à ce traité.

Du reste, le désordre continuait à être aussi grand que par le passé dans les affaires du royaume. Les princes et les seigneurs en étaient venus au point, non seulement de ne plus payer leurs dettes, mais de laisser leurs domestiques prendre, par violence, chez les marchands; ce n'était pas seulement pour la dépense journalière de leur maison, c'était pour faire des provisions; ils allaient jusque dans les fermes s'emparer des blés en la grange; quelques uns défendaient même, sous peine d'amende, que rien fût vendu avant qu'ils se fussent fournis; ils taxaient les prix et ensuite ils ne payaient même pas. Malheur aux gens qui voulaient résister ou qui venaient demander le paiement de leurs créances! s'ils parlaient un peu ferme ou revenaient souvent, ils étaient jetés à la porte de l'hôtel. Les imprécations éclatèrent hautement, et le roi finit par apprendre encore qu'il ne mangeait pas un morceau de pain qui ne fût assaisonné de la malédiction des pauvres; car ses serviteurs en agissaient de même pour son propre compte, et il le

Digitized by Google

fallait bien; sans cela, il aurait manqué de tout. La chose en était à ce point, que le Dauphin, son propre fils, vint un jour lui amener les officiers de sa maison, afin qu'ils expliquassent comment ils n'avaient plus assez de crédit pour fournir à son entretien journalier. On manda les trésoriers; ils déclarèrent que les personnes puissantes ne se faisaient nul scrupule de venir fouiller dans les caisses et s'emparer des deniers royaux [1].

Le roi s'efforça du moins de mettre ordre aux violences exercées contre ses sujets. Une ordonnance fut publiée et criée dans toutes les villes du royaume, pour interdire de rien prendre chez les marchands sans payer comptant. Ce qui surprit le plus, c'est que le préambule portait que cette ordonnance était rendue sur la sollicitation de la reine et du duc d'Orléans. C'était à eux surtout qu'elle pouvait s'appliquer [2].

Le retour des deux princes dans le conseil tarda peu à développer les germes de haine qu'ils avaient l'un contre l'autre. Le duc d'Orléans se fit conférer le gouvernement de Guyenne qu'il désirait depuis long-temps et qui augmentait sa

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] *Idem*.

Digitized by Google

puissance. Le duc de Bourgogne fut, à ce moment, obligé de retourner dans ses États de Flandre. La duchesse de Brabant était morte et laissait son héritage au duc de Limbourg. Le duc Jean, son frère, avait à lui porter secours contre le duc de Gueldre et les Liégeois qui étaient en guerre avec lui. Quelques troubles qui s'étaient élevés à Bruges exigeaient aussi sa présence; enfin un troisième motif l'appelait, et celui-là était une nouvelle occasion d'animosité contre le duc d'Orléans. Jean de Bavière, son beau-frère, était évêque de Liége, mais ne s'était point encore engagé dans les ordres sacrés; c'était un vaillant chevalier attaché au métier des armes, et qui n'avait aucun goût pour l'Église. Ses peuples cependant, ayant envie d'avoir un évêque qui chantât la messe, le pressaient de se faire prêtre; il le leur promettait et différait toujours. Las enfin d'être sans pasteur, ils se révoltèrent et élurent un chanoine de Liége d'une des grandes maisons du pays, le sire de Perweis. Comme ils étaient de l'obédience du pape de Rome, ils s'adressèrent à lui pour que leur nouvel évêque fût confirmé. Le pape répondit qu'il avait prescrit un dernier délai au comte de Bavière; ce délai n'étant pas écoulé, il fallait en attendre la fin. Les Liégeois

Digitized by Google

impatiens s'adressèrent alors au pape d'Avignon, qui, pour les gagner à lui, et à l'instigation du duc d'Orléans, confirma le sire de Perweis. Jean de Bavière arma contre lui; le duc de Bourgogne prit hautement son parti, et manda les gens d'armes de ses États pour marcher à son secours; cependant rien de décisif ne fut entamé en cette saison. Le Duc se borna à mettre son frère en possession de Maëstricht que lui contestaient les Liégeois, puis il revint à Paris.

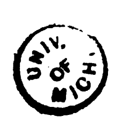
Les discordes qui avaient régné entre les princes devenaient chaque jour plus menaçantes. Leurs courtisans étaient assidus à les aigrir l'un contre l'autre : le duc de Berri, la reine, le duc de Bourbon, le roi de Sicile, s'entremettaient sans cesse à les réconcilier; c'était tous les jours nouvelles promesses de concorde et d'amitié, puis nouveaux différens; enfin, vers le milieu de novembre, on crut les avoir ramenés à de meilleurs sentimens. Le duc d'Orléans était malade à son château de Beauté; son cousin alla l'y voir et lui montra tous les signes d'une amitié fraternelle. Lorsque le duc d'Orléans fut rétabli, il vint à Paris. Le duc de Berri mena ses deux neveux entendre ensemble la messe aux Augustins, le dimanche 20 novembre 1407. Pour mieux

attester leur sainte réconciliation, ils communièrent ensemble; le mardi, le duc de Berri leur donna un grand dîner, où ils s'embrassèrent devant les princes, se jurèrent amitié, et burent à leur réconciliation; le duc d'Orléans convia même le duc de Bourgogne à dîner chez lui pour le dimanche suivant.

La reine venait tout récemment d'accoucher d'un fils qui n'avait pas vécu. Elle gardait encore le lit. Elle logeait à ce moment en un petit hôtel qu'elle avait acheté du sire de Montaigu, dans la vieille rue du Temple, près la porte Barbette. Le duc d'Orléans lui faisait des visites assidues, et tâchait de la distraire du chagrin que lui avait causé une couche si malheureuse. Le mercredi 23 novembre, il y soupait, et le repas avait été gai, lorsqu'un valet de chambre du roi, nommé Scas de Courte-Heuse, se présenta de la part du roi : « Monseigneur, dit-il, le roi vous mande » que vous veniez devers lui sans délai. Il a hâte « de vous parler pour chose qui touche grande- « ment à vous et à lui. »

Incontinent le duc se fit amener sa mule. Bien qu'il eût alors six cents hommes armés dans Paris, ce soir-là il n'était accompagné, pour toute suite, que de deux écuyers montés sur le même

Digitized by Google



Digitized by Google



Assassinat du Duc d'Orleans.

Digitized by Google

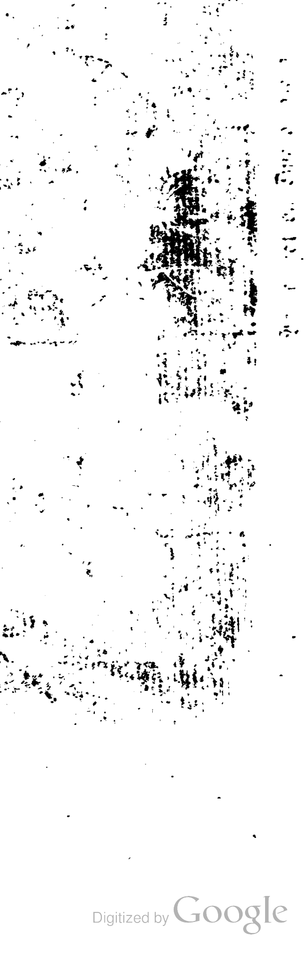
[illegible] c'est ce que [illegible]

[illegible] grande [illegible] et des [illegible]

[illegible] que le temps de [illegible]

voisine, dans la [illegible] et un

pauvre cordonnier ouvrait sa boutique [illegible]



Digitized by Google

cheval, et de quatre ou cinq valets de pied portant des flambeaux. Il était tard, environ huit heures du soir; la nuit était sombre, chacun retiré chez soi, personne dans les rues. Le duc était vêtu d'une simple robe de damas noir; il s'en allait suivant la vieille rue du Temple, en chantant et jouant avec son gant. Quand il fut à environ cent pas de l'hôtel de la reine, comme il passait devant l'hôtel du maréchal de Rieux, dix-huit ou vingt hommes armés, qui étaient embusqués devant une maison nommée l'Image Notre-Dame, s'élancèrent tout à coup; le cheval des deux écuyers eut peur et les emporta au loin. Les assassins tombèrent sur le duc d'Orléans, criant : « A la mort! à la mort! — Qu'est « ceci? d'où vient ceci? dit-il, je suis le duc « d'Orléans. — C'est ce que nous demandons, » répliquèrent-ils. Bientôt il fut renversé de sa mule. Il se releva sur ses genoux : mais tous ces gens frappaient sur lui tant qu'ils pouvaient, à grands coups de hache, d'épée et de masses. Un jeune page essaya de le défendre et fut aussitôt abattu; un autre fut blessé grièvement et n'eut que le temps de se réfugier en une boutique voisine, dans la rue des Rosiers. La femme d'un pauvre cordonnier ouvrit sa haute fenêtre, et

Digitized by Google

voyant cet assassinat, cria : « Au meurtre! au « meurtre! — Taisez-vous, mauvaise femme, » lui répondit-on de la rue. D'autres tiraient des flèches aux fenêtres d'où l'on voulait regarder. En un instant tout fut achevé. Un grand homme, vêtu d'un chaperon rouge qui lui descendait sur les yeux, dit à haute voix : « Éteignez tout et « allons-nous-en, il est mort. » Il y avait des chevaux préparés à la porte de la maison Notre-Dame; ces hommes montèrent dessus. L'un d'entre eux donna encore un dernier coup de massue au corps étendu du duc d'Orléans; puis ils s'enfuirent grand train, en tournant par la rue des Blancs-Manteaux, et criant : « Au feu! au « feu! » En effet on voyait sortir de la fumée de la maison Notre-Dame. Ils jetaient derrière eux des chausse-trape, et faisaient par menaces éteindre les lumières dans les boutiques.

Le bruit avait attiré aux fenêtres les gens qui habitaient l'hôtel du maréchal de Rieux. Un écuyer du duc d'Orléans, neveu du maréchal, descendit dans la rue au moment où le crime venait d'être accompli. Il trouva son malheureux maître étendu sur le pavé, mort et tout mutilé. La tête était ouverte par deux effroyables plaies; la main gauche avait été coupée; le bras droit ne

Digitized by Google

tenait plus que par un lambeau. Le jeune page allemand était là gisant, et rendait les derniers soupirs en disant : « Ah! mon maître! »

Le corps fut transporté dans l'hôtel de Rieux. La nouvelle de ce meurtre se répandit aussitôt dans tout Paris. La reine en fut la première instruite. La frayeur et le désespoir la saisirent; malgré l'état où elle se trouvait, elle se fit sur l'heure même transporter à l'hôtel Saint-Paul. Beaucoup de seigneurs s'armèrent et allèrent former une garde au roi. Les princes se rassemblèrent sur-le-champ tous à l'hôtel d'Anjou chez le roi de Sicile, avec les principaux seigneurs du conseil. Le sire de Tignonville, prevót de Paris, mandé par le connétable, se rendit au plus tót à l'hótel de Rieux, pour constater le crime et commencer les enquêtes; puis il alla rendre compte aux princes des circonstances déplorables dont il venait de prendre connaissance. On lui donna l'ordre de faire fermer les portes de la ville, de veiller à ce qu'il n'y eût aucun désordre dans les rues, et de procéder aux plus sévères recherches.

Le lendemain matin le corps fut transporté à l'église voisine des Blancs-Manteaux; ce fut au jour seulement qu'on ramassa dans la rue, parmi

Digitized by Google

la boue, la main mutilée et la cervelle de ce malheureux prince. Toute la famille royale, désolée et consternée, vint en cette église rendre ses tristes devoirs au duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne ne parut pas moins affligé que les autres. « Jamais, disait-il, plus méchant et plus « traître meurtre ne fut commis ni exécuté en « ce royaume. »

Le vendredi, le duc d'Orléans fut, ainsi qu'il l'avait dès long-temps ordonné, enseveli avec la plus grande et la plus triste pompe en l'église des Célestins, dans cette superbe chapelle qu'il y avait fait bâtir. Le convoi fut suivi de tout ce qu'il y avait de seigneurs et de chevaliers à Paris, et d'une innombrable foule de peuple. Les coins du drap mortuaire étaient portés par le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon; ils étaient vêtus de deuil, et on les voyait répandre des larmes.

Cependant les premiers soupçons s'étaient aussitôt portés sur un homme que le duc d'Orléans avait gravement offensé, et qui, comme on savait, en avait conçu un mortel ressentiment. C'était Aubert le Flamenc, seigneur de Canny, ancien chambellan du duc. Son maître avait séduit sa femme; et l'on racontait que, par une

Digitized by Google

impudique raillerie, il la lui avait montrée toute nue, ne lui cachant que le visage, et le faisant juge de la beauté de sa maîtresse. Le récit en devint public ; le mari quitta sa femme, dont le duc d'Orléans resta l'amant. Il en avait eu un fils. Le nom du sire de Canny se présenta donc à l'esprit de chacun dès qu'on sut le crime.

Il fut bientôt vérifié que, depuis plus d'un an, le sire de Canny était loin de Paris. Bientôt le sire de Tignonville, prevôt de Paris, sut qu'un porteur d'eau, qui allait et venait dans la maison de l'Image Notre-Dame pendant que les assassins s'y cachaient, s'était retiré à l'hôtel d'Artois. Une foule de témoins déposèrent aussi de la route qu'avaient tenue les assassins. Ils avaient suivi les rues des Blancs-Manteaux, Simon-le-Franc, Maubuée, Saint-Martin, aux Ours. Le prevôt ne constata point leur passage dans la rue Mauconseil : il voyait assez où refuge leur avait été donné. Il se transporta aussitôt au conseil des princes. Le duc de Berri lui demanda dès l'abord s'il avait découvert quelque chose. « J'y ai fait « toute diligence, dit le prevôt; mais je crois que « si j'avais permission d'entrer en tous les hôtels « des serviteurs du roi, et même des princes, je « pourrais connaître des auteurs ou des com-

Digitized by Google

« plices. » Le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourbon, lui répondirent aussitôt qu'il lui était donné congé et licence d'entrer où bon lui semblerait. Le prevôt sortit; pour lors le duc de Bourgogne commença à pâlir, à changer de visage. « Mon cousin, dit le roi de Sicile, en sau- « riez-vous quelque chose? il faut nous le dire. » Le duc Jean le tira à part avec le duc de Berri, et leur dit que c'était lui qui, tenté et surpris par le diable, avait ordonné ce meurtre.

A ce discours ils furent saisis d'une horrible surprise, demeurèrent sans parole, et tout épouvantés de ce qu'ils venaient d'entendre. « Je perds « mes deux neveux, » furent les premiers mots que put proférer le duc de Berri en répandant un torrent de larmes. Le duc de Bourgogne sortit aussitôt en grand désordre, et le conseil se sépara. Chacun était comme accablé, et ne pouvait rassembler ses pensées ni concevoir une volonté. Ce qui les consternait surtout, c'était le degré de perversité qu'il avait fallu pour conduire un pareil dessein. C'était dès long-temps qu'il était préparé, comme on le sut bientôt. Le duc de Bourgogne avait choisi pour exécuter ce crime un gentilhomme normand, nommé Raoul d'Auquetonville. C'était un ancien général des finan-

Digitized by Google

ces[1], que le duc d'Orléans avait justement privé de son emploi pour d'indignes malversations. Cet homme, après avoir gagné plusieurs gens de toute sorte pour l'aider dans son complot, entre autres les deux frères de Courte-Heuse du comté de Guines, dont l'un était valet de chambre du roi, chercha long-temps une maison dans le quartier Saint-Paul pour s'y cacher avec sa bande, et trouva enfin, le 17 novembre, celle qui avait pour enseigne l'Image Notre-Dame. Il la loua tout entière pour six mois, moyennant seize écus, disant qu'il voulait y mettre des vins en magasin. Il s'y renferma aussitôt et y passa six jours, sans bruit, sans que personne sortît de la maison durant le jour, et guettant l'occasion. C'était précisément alors que le duc de Bourgogne se réconciliait avec son noble cousin, lui jurait fraternité, l'accablait de caresses, mangeait le même pain et buvait le même vin, recevait avec lui la sainte communion. Voilà ce qui faisait frémir. On cherchait à se rappeler toutes les circonstances, et il y eut alors des personnes qui crurent se souvenir que lorsque le duc de Bourgogne était entré le lendemain en l'église des Blancs-Man-

[1] Ordonnance du 5 septembre 1397

Digitized by Google

teaux, le cadavre avait saigné à l'aspect du meurtrier.

Le duc de Bourgogne, qu'un premier instant avait troublé, se remit bientôt et reprit toute son audace. Le lendemain les princes étaient réunis en conseil à l'hôtel de Nesle. Il vint pour y prendre place. On lui fit dire de ne point entrer dans la salle. « Mon cousin, dit-il avec surprise et colère « au comte de Saint-Pol, en compagnie de qui il « était venu, que vous semble-t-il de ceci et qu'a- « vons-nous à faire ?—Monseigneur, répondit le « sire de Saint-Pol, vous avez à vous retirer en « votre hôtel, puisqu'il ne plaît pas à nosseigneurs « que vous soyez au conseil. — En ce cas, re- « tournez avec nous, reprit le Duc.—Pardonnez- « moi ; je vais aller trouver nosseigneurs du « conseil : ils m'ont mandé. » Pendant cette conversation, le duc de Berri vint à la porte et dit au duc Jean : « Mon neveu, déportez-vous d'en- « trer au conseil, on ne vous y verrait pas avec « plaisir. » A quoi le duc de Bourgogne répondit : « Monsieur, je m'en déporte volontiers, et afin « qu'on n'accuse personne de la mort du duc « d'Orléans, je déclare que c'est moi, et nul au- « tre, qui ai fait faire ce qui a été fait. » Sur ce, il tourna son cheval et se retira. Le duc de Berri

Digitized by Google

resta stupéfait de cette assurance. Le duc de Bourbon arriva sur cette entrefaite, et blâma fort de ce qu'on ne l'avait pas arrêté[1].

En effet, bientôt après il fut trop tard. Le duc de Bourgogne retourna sur-le-champ à l'hôtel d'Artois, prit six hommes seulement avec lui, et s'en alla sans s'arrêter, hormis pour changer de chevaux, jusqu'à la frontière de Flandre. Il arriva à Bapaume vers une heure après midi, et ordonna, en mémoire du péril auquel il croyait échapper, que dorénavant les cloches sonnassent à cette heure-là. Cela s'appela long-temps l'angelus du duc de Bourgogne. L'amiral de Brabant et environ cent vingt chevaliers de la maison du duc d'Orléans se mirent à sa poursuite, mais ne purent l'atteindre. D'ailleurs le roi de Sicile les fit rappeler et les blâma d'être ainsi partis sans ordres. Raoul d'Auquetonville ni aucun autre des assassins ne fut pris. La crainte avait troublé tout le monde, et la justice n'avait pas de cours contre un si grand crime.

Paris demeura long-temps à se remettre d'un tel événement : chacun, touché d'une si affreuse

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal. — Monstrelet. — Fenin. — Mémoires de l'Académie des inscriptions. — Enquête faite par le prevôt. — Paradin.

Digitized by Google

mort, ne se rappelait plus que les aimables qualités du duc d'Orléans; cette jeunesse qu'on avait vue brillante de tant de beauté et de grâce; ces manières si nobles et si douces; cette bienveillance d'âme et cet accueil encourageant; nulle cruauté, nul emportement dans le caractère; un penchant naturel pour toute chevalerie, qui avait fait de lui le patron, l'ami de tous les jeunes gentilshommes, et les rassemblait autour de lui comme un cortége élégant; un savoir si rare dans les seigneurs et les princes, qui lui avait donné le goût des lettres et des hommes doctes et éloquens; conversant mieux que personne avec eux, et répondant facilement à leurs plus longs discours avec autant de science et plus de courtoisie et d'agrément. On remarquait aussi combien, malgré les désordres de sa vie, sa dévotion était sincère et vive, combien il aimait tout ce qui se rapportait à la religion. Son testament fut trouvé écrit tout entier de sa main quatre ans avant sa mort. Il était plein des sentimens les plus chrétiens : on y voyait le goût et la connaissance familière des divines Écritures et des choses saintes. Durant sa vie, il avait été le plus magnifique des princes dans ses dons aux églises. Ses dernières volontés étaient plus libérales encore.

Digitized by Google